This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

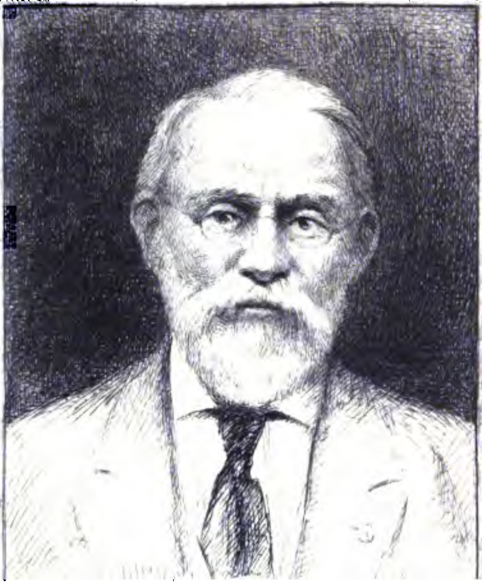

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
1757
v.4

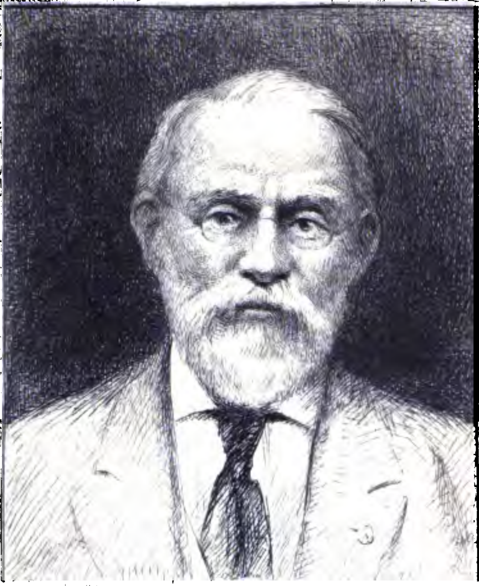

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
175
v. 4

AVERTISSEMENT.

Les personnes qui voudront recevoir exactement, à Paris, le Journal de Trévoux le premier de chaque mois & les quinze des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les mois doubles indiqués, payeront pour l'année les seize Volumes 12 liv. 16 s. & par la Poste port franc 17 liv. 12 s.

La Religion vengée ou Réfutation des Auteurs impies. Quinze cahiers, 9 liv. Port franc par la Poste, 12 liv.

Du R. P. *Hubert Hayer*, Recolet, l'un des Auteurs de l'Ouvrage précédent, *la Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. Ouvrage dédié à Monseigneur l'Evêque du Puy*, & qui doit servir de supplément à la *Religion vengée* par rapport aux objets qui y sont traités ; trois Volumes *in*-12. reliés en veau 7 liv. 10 s. brochés par la Poste port franc 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, 12 Vol. *in*-12. Le VII. Vol. est en vente ; on imprime le VIII. les IX. & Xe Volumes se publieront en l'année 1757 ; les XI. XII. & Volumes suivants en 1758.

On peut s'adresser en Province, chez les Libraires des Villes du Royaume.

Le prix de chaque Volume relié est de 50 sols en veau, broché 42 sols.

On les recevra à Paris aussi-tôt leur publication

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUILLET, 1757. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 717 volumes: Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13
1710.	12.	1739.	14
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	9.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

Printed in France.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Dunning Nijhoff 1-2-36
31472

JUILLET, 1757. I. vol.

ARTICLE LXVIII.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature, tirés des Regiſtres de cette Académie, de-

puis l'année M. DCC. XLIX. jusques & compris l'année M. DCC. LI. Tome XXIII. (*in-4°.*) A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LVI.

APRÈS avoir rendu compte de la partie historique comprise dans ce Volume, nous entrons dans les *Mémoires de Littérature* qui sont au nombre de XVIII. ; & nous commençons ici par le premier.

M. de Bougainville, qui en est l'Auteur, *essaie de concilier Hérodote avec Ctésias au sujet de la Monarchie des Mèdes* : l'entreprise ne paroît point aisée. Tous les Auteurs conviennent que les Mèdes soumis pendant plusieurs siècles aux Rois Assyriens, successeurs de Ninus & de Semiramis, se revolterent sous le regne de Sardanapale ; que, de sujets devenus conquérans, ils étendirent leur domination sur de vastes con-

riées, & qu'enfin leur Empire fut détruit vers l'an 560 avant l'Ere Chrétienne par Cyrus, Fondateur de celui des Perses. Mais Hérodote & Ctésias qui ont parlé de la révolte des Mèdes, de leurs Souverains, de leurs conquêtes, paroissent dire des choses si opposées entre elles, que la plûpart des Sçavants abandonnent l'un ou l'autre de ces Historiens.

Les uns sont pour Hérodote qui représente les Mèdes comme ayant eu deux sortes de Gouvernements après avoir secoué le joug des Assyriens : d'abord ils vécurent dans une espèce d'indépendance ; ils se soumitent ensuite à Déjocès, & cette Monarchie dura, sous trois autres Rois, jusqu'à ce que Cyrus s'empara de la Médie & fonda l'Empire des Perses.

Ceux qui suivent Ctésias, abrégé par Diodore de Sicile, croient qu'Arbace, Gouverneur de Médie,

se révolta contre Sardanapale, & forma un Empire qu'on appella celui des Mèdes; Empire où Ctésias compte neuf Rois durant 317 ans. Il s'ensuivroit de ce calcul que la puissance des Mèdes auroit commencé l'an 876 avant l'Ere Chrétienne; car 317 ajoûtés à 559 écoulés entre Cyrus & cette Ere forment le nombre de 876; & c'est en effet l'époque que le P. Pétau assigne à la fondation de l'Empire des Mèdes. En ce point il est parfaitement d'accord avec les principes de Ctésias; il compte, comme lui, neuf Rois de Médie; il donne à huit d'entre eux le nombre d'années que Ctésias leur assigne; il y ajoûte les 35 ans d'Astyagès, marqués dans Hérodote; il nomme aussi Déjocès, Phaorte & Cyaxare, dont parle ce grand Historien; mais il *n'abandonne* pas pour cela Ctésias, il caractérise simplement les Rois indiqués par

cet Auteur ; il leur applique les noms qu'on trouve dans Hérodote ; & tout le calcul, en un mot, du P. Pétau rentre dans celui de Ctésias : nous avons dû faire cette observation, pour modifier ou expliquer l'idée que donne M. de Bougainville du sentiment de ce fameux Chronologiste.

Jusqu'ici on a donc pris parti, sur le point de Chronologie qui nous occupe, entre Hérodote & Ctésias ; on n'a pas cru pouvoir les concilier, du moins dans leur récit essentiel. Cet avantage étoit comme réservé à notre célèbre Académicien. Il avoue que son sentiment est un *systême* ; mais en pareille matière, qui chercha jamais des démonstrations ? Il croit qu'Hérodote & Ctésias ont raison, parce que l'un & l'autre se sont proposé divers points de vuë. Ctésias a fixé l'époque de l'Empire des Mèdes à Arbace, parce que ce

Gouverneur ou Satrape étoit Mède de Nation, & parce que, soûtenu des troupes de Médie, il se fit une Souveraineté dans les pays voisins qui étoient la Susiane, la Bactriane, la Caramanie & d'autres Contrées différentes de la Médie proprement dite. Hérodote au contraire a considéré la révolution qui arriva dans l'Empire d'Assyrie, lorsque les Mèdes proprement dits s'en séparerent pour vivre en liberté d'abord, & ensuite sous la puissance d'un Roi qui fut Déjocès, auquel trois autres Monarques succèderent jusqu'à Cyrus.

On a, par ce moyen, deux Dynasties de Rois Mèdes, l'une commençant à la révolte d'Arbace, dont l'époque est, selon M. de Bougainville, l'an 900 avant l'Ere Chrétienne; l'autre n'ayant son origine qu'en 710, lorsque Déjocès fit cesser l'indépendance ou Autonomie des Mèdes, & fut reconnu

Souverain de cette Nation. Selon ce calcul, l'état d'Autonomie des Médes aura duré près de 190 ans, c'est-à-dire depuis l'an 900 jusqu'à 710. Il paroît que notre Académicien fait Arbacé auteur ou modèle de la révolte des Mèdes proprement dits, de ces Mèdes qui, selon Hérodote, vécurent d'abord indépendans, & passerent ensuite sous la domination de Déjocès; mais ce point n'est pas assez dévelopé dans le Mémoire, & ce n'étoit pas l'objet de M. de Bougainville, il vouloit seulement, par la distinction des deux Dynasties collatérales, l'une de Ctésias & l'autre d'Hérodote, concilier ces deux Anciens: nous disons au reste *Dynasties collatérales*, quoiqu'elles ne l'aient été que partiellement, puisque celle des Mèdes d'Hérodote ne commence qu'en 710, & que celle des Mèdes de Ctésias commence en 900; elles

ne marchent donc ensemble que durant l'espace de 150 ans, temps de gloire & d'éclat pour la Dynastie des Rois Mèdes d'Hérodote, tandis que celle des Rois Mèdes de Ctésias étoit déja très-affoiblie. Il y a beaucoup de sagacité & de finesse dans tous les détails de ce Mémoire, où l'on desireroit néanmoins encore quelques développements, parce que cette question Chronologique est fort difficile.

Mémoire sur l'ancien systême de la grande année. PAR M. DE LA NAUZE. Cette grande année des Anciens étoit une grande chimère. M. de la Nauze écarte d'abord toutes les Notions d'une grande année, ou impropre, ou incertaine; puis il en vient à la grande année, dont les Anciens ont parlé comme d'une révolution astronomique & périodique. Cette grande année étoit le temps que les Astres devoient employer pour revenir

au même endroit du Ciel où ils avoient été auparavant. Il ne faut pas disputer sur ce *même endroit du Ciel*, pour sçavoir si l'on entendoit un point fixe qui réunît tous les Astres, ensorte qu'ils fussent placés comme dans une ligne droite ; ou, si l'on se contentoit du retour de ces corps célestes à la même position respective, quoiqu'ils fussent placés en différents points du Ciel. La plûpart des Anciens, peu exacts dans leurs raisonnements sur cette matière, font néanmoins entendre qu'ils s'en tenoient à cette derniére façon d'expliquer la grande année. *Ils ne demandoient point l'unité de lieu, ils se réduisoient à l'uniformité de position*, ce qui étoit toujours un systême chimérique, & une preuve manifeste du peu de progrès qu'on avoit fait alors dans l'Astronomie. Ces Anciens ne pensoient qu'aux Planètes dans la révolution préten-

mère que cette durée du Phénix ; dont les frivoles idées de quelques Anciens ont fait un système. L'Auteur discute toutes ces absurdités pour nous les faire mépriser une bonne fois, & pour nous apprendre aussi par cet exemple, qui n'est pas le milliéme de son espèce, quelles furent les ténèbres de la Philosophie privée du grand jour de la révélation. Un enfant de six ans en sçait plus aujourd'hui sur la création & sur les temps du monde, que toute l'Antiquité Payenne.

Défense d'Hérodote contre les accusations de Plutarque, &c. Par M. l'Abbé Geinoz. On avoit déja deux Mémoires de cet Académicien sur la mauvaise querelle intentée à Hérodote par Plutarque. Le premier, contenu au XIX^e Volume de l'Académie, a pour objet de disculper Hérodote du reproche de malignité : reproche véritable-

ment si mal fondé, qu'on ne sçait à quoi pensoit Plutarque quand il s'est permis d'en faire la base de son Ouvrage. Le second Mémoire qu'on voit au XXI^e^ Volume de l'Académie, développe & vengè le systême de morale qu'a suivi Hérodote. Ceci donne encore de grands avantages à M. l'Abbé Geinoz ; mais il porte plus loin son zèle pour l'Auteur, auquel il avoit consacré toutes ses études. Dans le Mémoire qu'il nous présente ici ; c'est la méthode d'Hérodote, c'est le plan de son Histoire qui reçoit des éloges ; bien-loin d'être en butte aux critiques amères de Plutarque.

M. l'Abbé Geinoz prétend qu'Hérodote a pris Homère pour modèle, qu'il a dressé son plan d'après celui de l'Iliade, & plus encore d'après celui de l'Odyssée ; qu'il s'est proposé de soûtenir l'attention du Lecteur en l'amusant par

une grande variété d'objets : ce qui est, comme on sçait, le chef-d'œuvre, &, en quelque sorte, la magie d'Homère. Voilà des propositions qui ont besoin d'être justifiées par des preuves de comparaison ; les Poëmes d'Homère, d'une part ; les IX. Livres d'Hérodote, de l'autre ; c'est ce qu'examine l'Académicien. Il fait voir des nuances d'imitation dans l'Historien ; elles paroissent assez marquées lorsqu'il ne s'agit que d'épisodes & de digressions. Ces deux célèbres Auteurs ont jetté par-là un grand intérêt dans leurs Ouvrages. Pour tout le reste, on a besoin du coup-d'œil extrêmement fin de M. l'Abbé Geinoz ; il voit toute la méthode d'Homère dans les IX. Muses d'Hérodote, bien entendu qu'il faut supposer avec lui les différences qui se trouvent naturellement entre l'Epopée & l'Histoire : cet Académicien fort éclairé

& bon Ecrivain nous promet un autre Mémoire pour montrer les conformités du style d'Hérodote avec celui d'Homère ; en quoi nous ne doutons pas qu'il ne réussisse. Ici son adresse & son industrie paroissent un peu trop ; mais cela n'empêche pas qu'il ne laisse une fort grande idée de son Auteur, & que la ressemblance qu'il établit entre lui & Homère ne conserve assez de naturel, pour servir à la justification d'Hérodote trop légèrement accusé par Plutarque.

Observations sur les deux déluges ou inondations d'Ogygès & de Deucalion. Par M. FRERET. Plusieurs Auteurs modernes ont cru que ces déluges *ne sont qu'une copie défigurée du déluge de Noé.* Cette idée est venue en grande partie des descriptions que nous ont laissées Ovide, Senèque, Plutarque ; ils avoient eu quelque connoissance de l'Histoire Chal-

déenne de Berose, où il est parlé d'un déluge universel dont Xisuthrus fut préservé par le moyen d'un vaisseau fermé de toutes parts. On voit, dans cette Histoire, des traces évidentes du déluge de Noé; mais Berose vivoit vers l'an 268 avant Jesus-Christ, ce qui est une époque bien tardive pour que les anciens Grecs aient pû ajuster le récit de ce Chaldéen aux idées qu'ils avoient des déluges d'Ogygès & de Deucalion. On ne voit point, en effet, qu'Homère, Hésiode, Hérodote, Platon, Aristote & les autres Héros de la Littérature Grecque aient décrit ces déluges avec autant d'appareil que l'ont fait, depuis, Ovide, Senèque, Plutarque & quantité de Modernes après eux. On ne conçoit pas non plus comment ces anciens Grecs auroient appris des Juifs les particularités du déluge de Noé; la Nation Juive ayant

été si long-temps comme oubliée dans le monde, & s'étant fait un devoir de n'entretenir aucun commerce avec les Sçavants des Nations idolâtres.

M. Frèret, Auteur de ce Mémoire, discute tout ceci avec soin, & le résultat de ses observations est 1° que les déluges d'Ogygès & de Deucalion n'ont point été imaginés d'après celui de Noé; 2° que la date de ces évènements est bien postérieure à celle du déluge de Noé; celui-ci ayant précédé le déluge d'Ogygès de plus de 500 ans, & le déluge de Deucalion de plus de 700; 3° que ces déluges (d'Ogygès & de Deucalion) furent bornés à des Cantons de la Grèce; le premier à la Béotie, & le second à la Thessalie, deux Contrées basses, unies, entourées de montagnes, & toutes propres à être inondées. *On voit donc*, conclut l'Académicien, *que les Grecs n'ont pas*

eu besoin de sortir de leur propre pays, pour trouver des inondations qui leur donnassent occasion d'imaginer les déluges d'Ogygès & de Deucalion, & qu'on n'a pû supposer raisonnablement que l'Histoire de ces déluges particuliers étoit une copie défigurée du déluge universel de Noé.

Mémoire sur les Révolutions du Commerce des Isles Britanniques. Troisième Partie, où l'on essaie de montrer, par des preuves directes, que les Grecs n'ont point fait le Commerce de ces Isles avant l'expédition de Jules César. Par M. Melot. Ce troisième Mémoire est, à proprement parler, la preuve, ou le commencement de la preuve, des deux premiers Mémoires de M. Melot *sur les Révolutions du Commerce des Isles Britanniques.* Il a exclu les Grecs du nombre des Etrangers qui ont fait le Commerce avant l'expédition

de Jules César ; (premier Mémoire)
il a détruit les fondements de l'opinion contraire ; (second Mémoire)
il montre aujourd'hui directement & positivement que les Grecs n'ont point fait ce Commerce ; & d'abord il se borne aux temps de la Grèce, qui précéderent le passage de Xerxès en Europe (vers l'an 480 avant Jesus-Christ,) il prouve que jusqu'à cette fameuse expédition le Commerce des Grecs fut toujours renfermé dans les bornes de la Méditerranée & du Pont Euxin. Le détail de cette preuve embrasse l'Histoire de la Marine commerçante des Pélasges, des Rhodiens, des Milesiens, des Phocéens, des Naxiens, des Erétriens, des Eginètes, des Corinthiens, des Lacédémoniens, des Athéniens. L'Auteur fait voir que les Colonies de ces peuples ne furent point portées au-delà des bornes qu'on vient de nommer. La Mer d'Ionie y

l'Archipel, l'Hellespont, la Propontide, le Pont-Euxin furent les termes de ces établissements ; ainsi le Commerce des Grecs fut bien éloigné de s'étendre aux Isles Britanniques. On juge bien que les détails de ce Mémoire roulent sur ce que l'Histoire nous apprend des Colonies & de la Navigation des divers peuples spécifiés plus haut. L'Auteur, très-sçavant, rassemble tous les monuments relatifs à son objet : nous ne rapporterons qu'une de ses observations ; on la trouvera extrêmement judicieuse, sur-tout si l'on la compare avec les idées chimèriques de certaines Puissances, qui ont voulu s'arroger l'Empire de la Mer ; c'est-à-dire le droit de regner sur les eaux comme sur sur la terre ferme. » Quand je parle » ici, *dit M. Melot*, de l'Empire » de la Mer, je ne l'entends pas » au sens de quelques Jurisconsul» tes modernes, qui, pour flatter

» en

» en ces derniers temps l'ambition
» ou la vanité de leur Nation, n'ont
» pas craint de choquer les pre-
» miers principes du Droit des
» Gens, & d'avancer qu'on peut
» acquérir le domaine de la Mer
» aussi-bien que celui d'un champ,
» ou de quelque autre partie de la
» terre : proposition que condamne
» la raison qui dicte à tous les
» hommes cette vérité, que le
» Vaisseau qui vogue sur les eaux
» n'y laisse au Navigateur qu'un
» droit passager, comme l'em-
» preinte du sillon qu'il a tracé....
» Les anciens Jurisconsultes nous
» disent tous unanimement que la
» Mer est commune à tous les
» hommes, ainsi que l'air & la lu-
» mière; qu'elle ne peut faire par-
» tie du domaine des Princes ou
» des Particuliers; & l'Histoire
» ancienne, qui parle si souvent de
» l'Empire de la Mer, ne désigne
» visiblement par cette expression

» qu'une Puissance attachée à la » supériorité des forces maritimes, » Puissance qui n'eut jamais de » principe ni d'appui que la vio- » lence, empire de fait que les Pi- » rates ont exercé, qu'une bataille » gagnée ou perdue donnoit ou » faisoit perdre. » *Il reste à M. Melon quelques Mémoires encore à donner* sur les Révolutions du Commerce des Isles Britanniques.

Dissertation sur la Pierre de la Mère des Dieux. Par M. Falconet. Cette pierre est un petit caillou noir, raboteux, irrégulier par ses angles, & sillonné vers le milieu, ensorte qu'il présente une apparence de bouche : les Anciens l'enchassoient dans une Statue de la Mère des Dieux à l'endroit de la bouche ; & c'est aussi cette pierre qui fut transportée de Pessinonte à Rome l'an de Rome 548. Ovide, Tite-Live, & une foule d'autre

Ecrivains ont parlé de cette transflation, & de l'honneur qui fut fait à Scipion Nasica d'être préposé pour la recevoir au moment de la descente du Vaisseau qui l'avoit apportée. M. Falconet rassemble tout ce qu'il y a de plus curieux à sçavoir, & de plus singulier en recherches, sur la partie historique & mythologique concernant cette pierre : après quoi il la considère du côté de l'Histoire naturelle : ce qui lui donne occasion de réfuter les imaginations de plusieurs Modernes, d'attaquer même le systême Newtonien des attractions, comme une source de *mystères incompréhensibles*. Ici le zèle de l'Académicien s'enflamme, & l'on reconnoît aisément que tout ce morceau (pag. 235 des Mémoires) est une réclamation authentique contre les usurpations des Newtoniens sur la doctrine de Descartes.

L'Auteur revient ensuite à la pierre de la Mère des Dieux, ou plutôt à la cause générale des ressemblances qui se remarquent sur les pierres figurées; & il croit que toutes les pierres figurées qui portent des ressemblances, ont été réellement animaux ou végétaux, lesquels se sont conservés en entier, (quoiqu'alterés & pétrifiés) ou bien ont été détruits & n'ont laissé que leur figure sur la pierre. Telle est l'origine des pierres *belemnites*, *chirites*, *conchites*, *echinites*, & d'une infinité d'autres, parmi lesquelles la pierre de la Mère des Dieux porte le nom d'*Hysterolithe*, parce que le terme *Histera* étoit celui dont certains hérétiques visionnaires du temps de S. Irénée se servoient pour dénommer *la Mère* & la cause de tous les Etres; allusion sensible au titre & aux fonctions de la Mère des Dieux. M. Falconet terminant cette belle

& sçavante explication des pierres figurées, caractèrise, comme il convient, le systême d'un bel-esprit, qui croyoit, en 1746, que *les coquillages répandus sur la terre sont tout simplement ceux que les Pélerins y ont laissés ; que les poissons pétrifiés, trouvés dans la Hesse & sur le sommet des Alpes, sont les restes d'un repas fait dans le voisinage.* Voilà les écarts où l'on donne quand *on se croit en droit de traiter toute sorte de matières avec les plus légères connoissances.* Ce Mémoire est un des Ouvrages les plus sçavants qui soient contenus dans tout le grand Recueil de l'Académie. *Nous donnerons encore un Article pour quelques morceaux considérables qui font partie de ce Volume, & dont nous n'avons rien dit.*

ARTICLE LXIX.

MERCURE DE VITTORIO SIRI, Conseiller d'Etat, & Historiographe de S. M. T. C. contenant l'Histoire générale de l'Europe depuis 1640 jusqu'en 1655. Traduit de l'Italien par M. Requier. (Tomes II. & III. *in-12.*) A Paris, chez Durand, rue du Foin. M. DCC. LVII.

Au mois de Janvier dernier, nous avons rendu compte du premier Volume de cette Traduction. Nous avons expliqué, en même temps, quel fut le plan de l'Abbé Vittorio Siri; quels sont les défauts & les avantages de son *Mercure*; quel accueil on doit faire à l'homme des Lettres, qui nous donne cet Ouvrage en notre Langue.

Tout ceci encore supposé comme le Préliminaire général de cette Littérature, nous indiquons sommairement les caractères du second & du troisième Volumes qui viennent de paroître. C'est le second Livre de Vittorio, & l'Histoire de l'année 1641. On peut aisément concevoir quelle fut l'attention d'un homme qui recueillit, sur une seule année, assez de faits publics & politiques, pour remplir deux Tomes in-12. Mais on doit penser que Vittorio donne des Monuments entiers, des Actes de Négociations, des Traités de Paix, des Harangues, des Manifestes, des Edits : ce qui grossit beaucoup, & à peu de frais, une Histoire : Monuments néanmoins très-estimables, & qu'on seroit très-fâché de ne point trouver aujourd'hui. A commencer par les contestations qu'il y eut en Savoie, pour la Régence des Etats du jeune Duc,

entre sa mère & ses oncles, on voit ici quantité de pièces originales, des dits & des contredits qui éclaircissent beaucoup cette controverse, sans toutefois la rendre fort intéressante : les citations chargent le tissu historique, & le génie d'homme d'Etat, dont ne manquoit pas Siri, se trouve absorbé dans les Diplômes. M. Requier éloigne quelques-unes de ces pièces ; il a raison : sa Traduction est fidèle par-tout ; & quant au style, nous sommes encore plus contents de ces deux Volumes que du premier. On y reconnoît moins le sol Italien & le langage du Texte. C'est un Ouvrage qui se lit comme s'il étoit de la premiére main.

Viennent ensuite les opérations de la guerre entre les Suèdois & les Impériaux. Le Général Bannier commandoit les premiers, & fit, après quelques fautes, une retraite

qui eſt encore louée aujourd'hui comme un chef-d'œuvre de la Science militaire, mais les travaux de cette marche altèrerent beaucoup ſa ſanté, & il mourut à Halberſtat le 19 de Mai 1641. Vittorio Siri trace ſon caractère en grand: nous en citons quelque choſe. * » Il s'eſt montré un des » plus grands Capitaines de notre » ſiècle, il avoit toutes les qua» lités d'un bon Général. Il étoit » habile dans les campements, » dans les marches, dans les re» traites, dans l'ordonnance d'une » armée en bataille. Mais il excel» loit ſur-tout à connoître un pays,

---

* *S'è guadagnato gli applauſi d'uno de' più famoſi Capitani del noſtro ſecolo; havendo in ſe ſteſſo epilogate tutte le qualità deſiderate in un buon Generale; ſia per ben accampare un' armata; ſia per ordinarla in battaglia; per farla marchiare; ò per una ritirata; perfettiſſimo ſopra tutto nel conoſcere una campagna,*

» à profiter de l'avantage des lieux,
» & à rétablir une armée en désor-
» dre..... Il ne fut jamais vaincu
» dans aucune rencontre remar-
» quable, quoiqu'il eût à faire à
» un ennemi supérieur... Il a défait
» en diverses rencontres plus de
» 80 mille ennemis, & envoyé en
» Suède jusqu'à 600 de leurs dra-
» peaux. Il avoit la taille quarrée;
» & les traits de son visage étoient
» si fort ressemblants à ceux de
» Gustave, qu'on les a souvent pris
» l'un pour l'autre. Sa santé n'étoit

---

servirsi del vantaggio del sito; e rimettere un' esercito sbaragliato..... non vinto giammai in alcun' incontro segnalato, benche col nemico di forze superiore..... in diversi incontri hà disfatto più di ottanta mila nemici; & inviato in Suetia sei cento Cornette & Stendardi guadagnati sopra di loro. Era egli di forma quadrata, e tanto consimile ne' lineamenti della faccia al Rè di Suetia, che molti si sono ingannati nel prender l'uno per l'altro. E benche la sua sanità non fosse così costante come

» pas à la vérité aussi égale que
» celle du Roi, mais il avoit tou-
» jours la tête ferme ; & quoiqu'il
» accordât quelque chose à l'usage
» des Pays Septentrionaux, dans
» les parties de plaisir qui suivoient
» d'ordinaire les avantages qui lui
» étoient familiers, cela ne l'em-
» pêcha jamais de bien exercer les
» fonctions de sa charge, ni de se
» trouver le premier aux coups
» dans toutes les occasions... Il ne
» fut ni prodigue, ni avare. Il étoit
» aussi aimé que craint du soldat ;

---

quella del Rè ; nondimeno hà mostrato d'havere la testa così salda e il cervello sì forte e vigoroso, che se bene nelle buone carezze & disordini che seguivano ordinariamente gli vantaggi, che gli erano famigliari, concedesse qualche cosa al costume de' Paesi settentrionali, ciò non l'impedì giammai di ben essercitare le funzioni della sua carica ; trovandosi il primo à colpi, & alla testa della sue truppe in tutte le occasioni..... Non fu prodigo, ne avaro ; amato non meno, che temuto da' proprii

» & aussi infatigable dans ses tra-
» vaux que ferme dans ses entre-
» prises, &c.

L'affaire du Duc de Lorraine, c'est-à-dire sa réconciliation feinte avec la France, & ses démarches pour faire casser son mariage avec la Duchesse Nicole, occupe un grand espace dans le *Mercure* de Siri; & ce morceau est très-curieux. Celui des aventures tragiques du Comte de Strafford, Viceroi d'Irlande, l'est encore plus. » C'étoit
» un homme à qui la nature avoit
» donné de grandes qualités, & la
» faveur de son Roi, des emplois
» éminents. Cette faveur, loin de
» faire sa félicité & de lui servir
» de port contre la tempête, devint
» au contraire l'écueil où toute sa
» grandeur fit naufrage. Il se vit
» l'objet de la haine universelle,

---

soldati; fermo e costante nelle sue intraprese, & infaticabile ne' travaglii, &c.

» par les foiblesses & les fautes
» d'autrui, & enfin victime pu-
» blique, sans que la furie de
» ses calomniateurs pût s'éteindre
» qu'avec ses jours. « *Ecco il tra-
gico fine d'un' huomo di gran
coraggio & intendimento, al quale
la natura haveva concesso di gran
doti; e la gratia del suo Rè cariche
eminenti; la quale in vece di ser-
virli per porto di sicurezza e feli-
cità, divenne lo scoglio per far
rompere e naufragare tutte le sue
fortune e grandezze; veggendosi,
per gli altrui errori e debolezze,
l'oggetto d'un odio generale; &
in fine una vittima publica, senza
che l'indignatione de' suoi calun-
niatori potesse rimanere lavata
che col suo sangue; nè estinta,
che con la sua vita.* Les discours
que tint ce Seigneur, tant à ceux
qui vinrent lui apprendre son
Arrêt de mort, qu'à l'assemblée
immense du peuple accouru au

Soissons, qui fut tué sous les murs de Sedan, en combattant contre l'armée de son Roi. Il remporta même la victoire très-inutile pour lui, puisqu'il ne put pas en profiter. Les beaux-esprits du temps ne manquerent pas de le comparer au Connétable de Bourbon, qui avoit vaincu & péri les armes à la main contre le Roi son Maître. Ils firent sur cela l'Epitaphe suivante, transcrite par M. Requier, mais simplement en Note, & sans indiquer le rapport du Comte de Soissons au Connétable (Charles de Bourbon.)

Hic jacet agnatus Caroli Borbonius alter

Hæres fatorum, criminis atque necis.

Hispanis ambo delusi fraudibus, ambo

Victi & victores, cælitus ambo cadunt.

Posthac robur erit majus tibi Gallia : namque
Noxius à sano corpore sanguis abest.

Il falloit retrancher ces deux derniers Vers qui ne tiennent pas assez aux quatre premiers, & qui n'expriment que médiocrement une pensée fort commune.

L'Histoire d'Henri de Sourdis, Archevêque de Bordeaux, est racontée fort en détail par l'Abbé de Siri. Ce Prélat se connoissoit en Marine, &, par ses intrigues, par son attention à flatter le Cardinal, il parvint à commander les Flottes Françoises : il réussit quelquefois, mais ayant laissé ravitailler Tarragone, il perdit toute la faveur dont il jouissoit, & le Roi l'exila à Carpentras. Quoique Vittorio dise beaucoup de mal de cet Archevêque Guerrier, il rend néanmoins justice à plusieurs de ses bonnes

qualités. *Il étoit naturellement affable & agréable dans ses entretiens, spirituel, fécond en partis, intelligent dans les affaires du monde, plein de courage.* Mais ces vertus étoient souillées par *un penchant à nuire & à tromper,* par une suffisance & une vanité extrêmes, par de basses pratiques d'adulation, par des menées indignes de son caractère. Enfin tout *intelligent* qu'il *étoit dans les affaires du monde,* il n'avoit pourtant pas, *dit Vittorio,* l'expérience ou la prudence d'Ulysse, pour se garder des Sirènes de Cour. *Non haveva già l'Arcivescovo d'experienza, ò la prudenza d'Ulisse per guardarsi dalle Sirene della Corte.*

Les affaires du Piémont réussirent au gré de la France, & Vittorio ne perd rien du mémorable siège de Coni. *Cette Ville fière de n'avoir jamais été prise, & d'avoir soûtenu quatre assauts, se rendit*

au cinquième. En ce temps-là, on faisoit, comme aujourd'hui, des prophéties de Nostradamus après coup. La prise de Coni fit naître un Quatrain. Cette Place capitula après 41 jours de siège, le 12. Septembre dans le 20^e^ degré du signe de la Vierge; elle se disoit *Vierge*, parce qu'elle n'avoit jamais succombé sous les armes de l'ennemi, & son vainqueur fut le Comte d'Harcourt, Prince de la Maison de Lorraine: sur quoi parurent ces quatre Vers prophétiques.

Alli vinti di Vergine, uno più di quaranta,
Citta, che d'esser Vergine in van si vanta,
Da un Marte, che di Nansi tien la sua origine,
Di rendersi à lui sarà contenta.

Cette bagatelle est rapportée sérieusement par l'Abbé de Siri; *Juillet*, 1757. I. vol.

M. Requier l'a jugée apparemment trop peu importante pour sa Traduction ; il la passe entièrement sous silence.

Nous abandonnons la lecture suivie de ces deux Volumes à la curiosité des gens de Lettres. Ils sçauront gré au Traducteur, & trouveront peu de taches dans son Ouvrage. Il est bien à desirer que la longueur de l'entreprise ne lasse point son courage, & n'altère point ses forces.

ARTICLE LXX.

ŒUVRES DE FEU M. COCHIN, Ecuyer, Avocat au Parlement, contenant le Recueil de ses Mémoires & Consultations. (Tome sixième, *in*-4°.) A Paris, chez de Nully, au Palais; Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais; Durand, rue du Foin. M. DCC. LVII.

CE dernier Tome des Œuvres de M. Cochin est marqué au même coin que tous les autres: c'est toujours le même génie & le même sçavoir qui caractérisent ce fameux Avocat, & qui l'élevent au-dessus de tous les Orateurs que le Barreau a formés en France. Partout également on sent un Jurisconsulte convaincu de la vérité

dans ces discussions imporunes, y prenoient un accroissement, un ascendant redoutable : de ces sortes de combats, sa vigueur & sa dextérité sortoient presque toujours avec des avantages qui valoient une victoire & un triomphe.

Tous les discours de M. Cochin respirent la plus sincère probité : l'esprit des Loix & l'amour de la Justice en animent tous les mouvements & tous les sentiments. Son zèle pour les bonnes mœurs se manifeste sans aucune amertume, sans aucune affectation qui puisse jetter le moindre soupçon sur la pureté & sur la droiture de ses intentions. Dans ses propres Clients, il n'excuse pas plus le vice que dans leurs adverses parties : les couleurs qu'il choisit pour le peindre, ne sont jamais propres qu'à en inspirer de l'horreur.

Son respect pour la Religion n'est pas moins profond : ces observations,

obſervations, ces critiques licentieuſes qu'on ſe permet ſi aiſément aujourd'hui, M. Cochin en ignore l'uſage ſcandaleux : il a autant de Religion dans le cœur que d'élévation dans le génie. La plûpart de ſes diſcours perdroient beaucoup de leur poids & de leur dignité, ſi on les dépouilloit de ce ton Religieux qui y regne, & qui en fortifie l'impreſſion. La diſcipline de l'Egliſe, ſes Loix, ſes Canons ſont des ſujets que M. Cochin n'a jamais à traiter qu'il ne ſe paſſionne pour ces ſaintes régles : les intérêts du Chriſtianiſme ont une liaiſon trop étroite & trop marquée avec les principes de la Morale, pour qu'elle pût échapper à une pénétration auſſi ſûre que celle de ce célebre Avocat. A la ſupériorité de ſon génie, il joignit une droiture d'ame, qui ne lui permettoit pas d'être plus inſenſible, ou plus indifférent à ce qui concerne l'Ordre

ſacré qu'à ce qui regarde l'Ordre civil. Il voyoit les Tribunaux qu'il fréquentoit, ſans ceſſe aſſiégés par le conflit des paſſions & par les embuches de l'iniquité : ce ſpectacle affligeant étoit pour lui une école où il n'avoit que trop d'occaſions de ſe convaincre de l'impuiſſance des Loix & des Tribunaux extérieurs, pour arrêter les intrigues de l'ambition, les violences de l'injuſtice, les trames de la fraude, & les ravages de la licence.

Il y a des hommes que l'appareil de la Juſtice n'effraie que quand ſon glaive eſt levé pour venger la Loi violée : juſqu'à ce moment ils ſe flattent de ſe ſouſtraire à ſa rigueur en s'aveuglant, ou ſur le danger qu'ils bravent, ou ſur les reſſources qu'ils ſe promettent, ou en ſe laiſſant emporter à la fougue d'une paſſion que l'image de l'objet préſent remue plus fortement que

la vuë de la perte, de la honte, ou de la peine éloignée : M. Cochin ne pouvoit se le dissimuler : pour enchaîner efficacement la cupidité humaine, il faut des motifs & des liens plus intérieurs & plus puissants que tous ceux qu'on peut tirer des principes d'une législation purement Civile ou Politique. De-là ce zèle qui l'enflammoit pour l'honneur de la Religion, dès qu'il étoit blessé dans les causes qu'il plaidoit : loin de rougir d'en réclamer les droits dans le Temple de la Justice, il saisissoit avec ardeur l'occasion d'intéresser dans les moyens de sa cause, les maximes du Christianisme & les Loix de l'Eglise, autant que les axiomes de Droit & les dispositions des Coûtumes.

Voilà l'idée que nous avons prise de M. Cochin, & de ses talents dans la lecture de ses Œuvres : nous croyons l'avoir pleinement

justifiée dans le compte que nous avons rendu des cinq premiers Tomes. Ce dernier Volume nous fourniroit de nouveaux traits pour l'appuyer ; mais après tous ceux que nous avons transcrits dans nos précédents Extraits, il nous semble que de nouvelles citations seroient superflues.

Ce sixième Tome contient des choses qui lui sont particulières, par exemple, des *Remarques* de M. Cochin sur différents points de Droit & de Coûtume : les unes roulent sur les matières Civiles, les autres sur les matières Ecclésiastiques. On y décide bien des questions douteuses & délicates : ces décisions sont conçues en peu de mots ; on indique les sources où l'on les a puisées, ou du moins où l'on en a trouvé les principes. On doit sçavoir gré à l'Editeur qui a recueilli ces Remarques, de les avoir rangées dans un ordre alpha-

bétique, qui en rend le secours facile & l'usage commode. Le nom de l'Auteur suffit pour garantir le prix de ce Recueil.

Après ces remarques, on trouve un Discours prononcé au Grand-Conseil, le 16. Février 1717, en présentant les Lettres de M. le Chancelier d'Aguesseau : c'est un éloge de cet illustre Magistrat, dont M. Cochin retrace, en peu de mots, la vie, les travaux & les succès. » Dès qu'il parut dans les fonctions » du ministère public, ses premiers » essais, *dit l'Orateur*, firent com» prendre avec quelle rapidité il » fourniroit la carrière. Il marcha » bientôt sur les traces des Talons » & des Bignons..... Une pénétra» tion qui saisissoit sans effort le » nœud de la cause la plus embar» rassée, un jugement qui la dis» posoit dans l'ordre le plus clair, » une érudition qui en écartoit tous » les doutes, une éloquence qui y

» répandoit l'utile & l'agréable,
» lui attirerent un monde infini ...
» L'art brilloit moins dans ses dis-
» cours que la beauté de son ame.
» Pour la mieux connoître, sui-
» vons-le dans l'intérieur de sa
» maison, dans cette vie privée où
» l'homme de distinction, n'étant
» plus en spectacle à la multitude,
» quitte le masque & la contrainte.
» Là je vois un éloignement absolu
» de ce faste qui dégrade la Ma-
» gistrature; des mœurs qui rame-
» neroient l'âge d'or, si la cor-
» ruption n'avoit pas gagné par-
» tout « &c. Malgré ces traits que nous citons & d'autres que nous omettons, dans cet éloge M. Cochin nous paroît également au-dessous de lui-même & de son sujet.

Les Remarques & ce Discours remplissent 43 pages de ce Volume. Les 226 dernières pages contiennent *une Table générale des Matières* : son amplitude &

son exactitude attestent que l'Editeur n'a épargné ni soins, ni peines pour rendre cette Edition aussi parfaite que complette.

ARTICLE LXXI.

HISTOIRE DES ÉTATS BARBARESQUES qui exercent la Piraterie, contenant l'origine, les révolutions & l'état présent des Royaumes d'Alger, de Tunis, de Tripoli, & de Maroc; avec leurs forces, leurs revenus, leur Politique & leur Commerce. Par un Auteur qui y a résidé plusieurs années avec un caractère public. *Traduite de l'Anglois. (Deux Tomes in-12.) Le premier de 388 pages; le second de 287.* A Paris, chez Chaubert, Quai des Augustins; & Hérissant.

Imprimeur, rue Notre-Dame.
M. DCC. LVII.

CEt Ouvrage est moins une *Histoire des Etats Barbaresques*, qu'une exposition de leur situation présente : sur leur état ancien qu'il ne fait qu'effleurer, l'Auteur renvoie aux Historiens de l'Afrique. Dans l'Histoire qu'il nous donne de leurs *Régences*, il s'attache plus à ce qu'il y a d'important dans leur constitution qu'à ce qu'il y a de curieux dans leurs Annales. C'est un homme d'Etat qui rend compte de ses observations plutôt que de ses lectures, qui écrit plus pour les Politiques que pour les Sçavants, qui, en négligeant les goûts de l'érudition commune, n'en entre que mieux dans les vuës des intérêts nationaux.

L'Histoire des Etats Barbaresques est ici divisée en trois Livres :

celle d'Alger occupe les deux premiers & près d'un tiers du troisième, dont le reste a suffi pour les Royaumes de Tunis, de Tripoli, de Fez & de Maroc. Dans l'Histoire Algérienne, la marche de l'Auteur est si rapide, qu'en douze pages il arrive à la prise d'Oran sur les Mores en 1505, sous le Regne de Ferdinand V. Roi d'Arragon, & sous le Ministère du Cardinal Ximenez. Malgré Selim Eutemi, Prince Arabe, que les Algériens avoient appellé à leur secours, Alger capitula; & devant ses remparts, les Espagnols bâtirent dans une Isle un Fort, qui dominoit tellement le Port d'Alger qu'aucun Corsaire ne pouvoit y entrer, ni en sortir. A la mort du Roi d'Arragon, les Algériens recoururent au fameux Aruch *Barberousse.* Après son arrivée, on ne fut pas long-temps à s'appercevoir que cet insigne Brigand étoit au

Protecteur plus dangereux que l'ennemi dont on vouloit se délivrer. On sçait comment, après avoir étranglé Selim, il se fit, par ses troupes, proclamer &, par les Algériens, reconnoître Roi d'Alger. Ce qu'on apprend ici de particulier, ce sont les trahisons, les cruautés & les horreurs dont se servit Barberousse, pour prouver qu'il étoit innocent de la mort de Selim, & pour engager par-là Zaphire, veuve de ce malheureux Prince, à partager le thrône d'Alger avec le Tyran qui l'avoit usurpé. On prétend que *cette Princesse*, qui avoit caché un poignard sous sa robe, *tâcha de le lui plonger dans le sein*, mais que *le Barbare para le coup, & ne reçut qu'une légère blessure au bras;* qu'ensuite s'étant *retiré pour la faire panser; Zaphire profita de ce moment, pour prendre du poison qui fit immédiatement son effet.* L'Hif-

toire ne fournit guères d'évène-ment plus digne de la Scène tragique, que celui dont on nous donne ici la Relation.

Toutes les conspirations que les Algériens tramerent contre l'horrible tyrannie qu'ils souffroient, ne servirent qu'à en appésantir le joug, & qu'à étendre la domination de Barberousse. Il chassa de sa Capitale le Roi de Tenez, & envahit son thrône. Allarmé de ces progrès si rapides, le Royaume de Trémécen trahit son Roi pour se remettre à la discrétion du Corsaire conquérant, qui affermit ses conquêtes par une alliance avec le Roi de Fez. Enfin, sous le Regne de Charles V. le Marquis de Gomarez força Barberousse à sortir de Trémécen, & vengea, dans son sang, les affreux ravages qu'avoit souffert l'Afrique.

Chérédin, frère du Tyran, étoit resté dans Alger, où il fut pro-

clamé Roi par ses troupes : pour gagner la protection de Selim I. Empereur de Constantinople, il lui céda sa Couronne, se contentant du titre de Vice-Roi : cet Acte a servi de fondement à la domination que les Turcs exercent dans Alger. Chérédin enleva aux Espagnols le Fort qu'ils avoient devant Alger, & rendit le Port de cette Ville plus sûr & plus commode en bâtissant un mole qu'il conduisit du Port jusqu'à l'Isle où le Fort étoit bâti. La Porte se prêtoit à tous ses desseins ; sous sa conduite, les Algériens se virent en état de braver les Espagnols sur Mer, & de les insulter dans leur Continent. Charles V. résolut de se venger de ces hostilités : sous Assen, successeur de Chérédin, cet Empereur fit lui-même sa descente en Afrique. Assen étoit déja prêt de rendre Alger ; un Eunuque noir, nommé Issouf,

l'obligea de prolonger la résistance. Cet Eunuque, révéré du peuple comme un Prophète, prédit, à ce qu'on prétend, le malheur des Espagnols; une tempête violente ruina une partie de leur Flotte; des torrents précipités des montagnes inonderent leur camp. Charles V. se rembarqua dans le reste de ses Vaisseaux, après avoir perdu plus de la moitié de son armée. Jaloux de la gloire d'Isouf, les Marabous & les Interprètes de la Loi attribuerent la délivrance d'Alger aux Jeûnes & aux Prières d'un de leurs Solitaires, (*Cid-Utica.*) La confiance qu'on avoit dans le pouvoir de ses austérités, a fondé, parmi les Algériens, une superstition qui subsiste encore; c'est de frapper la Mer avec un de ses os, quand ils ont besoin d'y exciter des tempêtes.

Mécontents des Vice-Rois que la Porte envoyoit à Alger, les Sol-

dans Turcs proposerent au Grand-Seigneur de leur en laisser le choix & de tirer de leur Corps un Chef qui auroit le titre de Dey. Cette proposition fut écoutée favorablement; sur le plan qu'elle contenoit, on régla le Gouvernement d'Alger. Constantinople n'y envoya plus de Bacha; les fonctions en furent conférées au Dey. Ce fut le *Bachaoux* ou le Grand-Prévôt, *Baba-ali*, qui fut élevé le premier à la dignité de Dey en 1710, & depuis ce temps, *dit notre Historien*, le Dey d'Alger ne se regarde que *comme Allié de la Porte, & gouverne en vrai Souverain.*

Après une légère Notice de l'Histoire Algérienne, l'Auteur passe aux Habitants, à la Religion, aux Mœurs & au Gouvernement de ce Royaume. Il divise ses habitants en *six classes*; sçavoir, les anciens Habitants, les Mores, les

Arabes, les Juifs, les Turcs & les Chrétiens. Dans les Villes, les Mores font le Commerce, exercent les Arts, occupent les grades de leurs Tribus, mais toujours avec la plus grande subordination au Dey d'Alger. Les Mores, habitants de la campagne, *ne possèdent point d'immeubles* : leurs Villages sont des camps ambulants qu'on appelle *Adouar*. Chaque Adouar a son Chef ou *Chequa* qui le gouverne, & paye au Dey une taxe toujours proportionnée au nombre des habitants & à la bonté de l'habitation. Les Mores des campagnes s'estiment fort au-dessus des Mores des Villes : quoiqu'ils ne soient que leurs Fermiers, ils les regardent comme des esclaves rampants sous la verge des Turcs qu'ils détestent. Leurs rentes, leurs vêtements, leurs occupations, leur société, leurs mariages, leur Religion, leurs usages, leur origine,

leur haine contre les Chrétiens, également superstitieuse & sanguinaire, sont autant d'Articles que l'Auteur traite avec assez d'étendue.

Sous le Regne de *Muley Almohabez*, Roi de Maroc, & sous la conduite de son fils *Muley Alboly*, les Arabes Mahométans se rendirent maîtres de toute la Barbarie : le Royaume d'Alger resta sous leur domination jusqu'à l'invasion des Turcs. Alors ces Arabes se sauverent dans les montagnes & dans les déserts avec leurs troupeaux & leurs autres effets. Par un travail assidu, leurs retraites incultes & sauvages devinrent bientôt des terres fertiles & agréables; ils y ont presque tous conservé leur liberté, sans mêler leur sang à celui des autres peuples. Fiers de ces avantages, ils se préferent à tous les autres Africains : les plus riches & les plus magnifiques sont

fixés ſur le Mont Atlas, ou errants dans les déſerts de Tunis. Ils cultivent l'Aſtronomie, la Poëſie & la Muſique. Le luxe n'eſt pas étranger à ce peuple, les femmes ſurtout ſont fort curieuſes de parure ; mais toute la Nation eſt ſobre, elle ne vit que de légumes, de lait & de miel. Le Mahométiſme qu'elle croit pratiquer dans toute ſa pureté, ne conſiſte, parmi ces Arabes, qu'en quelques ſuperſtitions groſſières, dont leurs Marabous conſervent la tradition. Dans leurs façons de vivre, ils ſe glorifient d'imiter les anciens Patriarches, qu'ils appellent *Favoris de Dieu.* Ils élevent ces chevaux Arabes dont la beauté eſt parmi nous ſi renommée.

Les Juifs d'Alger, dont le nombre eſt très-grand, ont un quartier qui les ſépare des autres Nations : ils y vivent dans la misère, la ſervitude & le mépris. Il y en a cepen-

dant de libres, dont la plûpart viennent de Livourne ; ceux-ci sont traités comme étrangers ; en s'associant avec les principaux Juifs d'Alger, dans la Ferme des droits & des impôts, ils font des gains immenses. Dans cette Ville, les femmes Juives marchent *le visage découvert, pour les distinguer des Mahométanes qui sont toujours voilées.*

Les Turcs sont les Souverains d'Alger : leur Corps forme une Milice de 12000 hommes, tant Infanterie que Cavalerie. Tous les membres de ce Corps peuvent aspirer, par les talents & les services, à la dignité de Dey. Selon leur rang, ils se succèdent dans les autres emplois de l'Etat : leur fier & cruel Despotisme est encore plus *injuste* envers les *sujets* qu'envers les esclaves ; une *Ville entière* de Mores *tremble* à la vuë d'un Turc. » C'est, *dit notre Historien*,

» un exemple bien sensible de
» l'esprit de servitude où les hom-
» mes peuvent dégénérer. N'est-il
» pas étrange que la disparité de
» plus de 200 Mores ou Arabes
» contre un Turc, ne les anime
» point à secouer un joug aussi
» pésant ?

Après leur apostasie, pourvu qu'ils n'épousent ni Moresques, ni Arabes, les Rénégats Chrétiens participent à tous les priviléges des Turcs; *ils sont habiles à occuper tous les postes sans en excepter celui du Dey.*

Les Turcs de Barbarie sont regardés par les Turcs du Levant comme de vils Pirates; aussi ne sont-ils qu'une élite de *malfaiteurs* ou de *proscrits.* Les femmes Turques (du Levant) en ont tant d'horreur qu'il n'y en a pas une seule dans Alger. Quand le hazard y en a fait aborder quelques-unes, elles se sont toujours retirées chez

le Consul François, sans que le Dey ait jamais pû leur faire agréer un autre logement. Etant la lie de leur Nation, il ne faut pas s'étonner si les Turcs d'Alger sont livrés aux plus infâmes débauches : on y a vu de jeunes esclaves Chrétiens Catholiques subir plutôt le plus affreux martyre que de céder à la brutalité de leurs maîtres.

Il n'y a guères de Chrétiens à Alger que parmi les esclaves : ces Chrétiens sont les seuls domestiques qu'on ait dans cette Ville, & le principal objet de son Commerce ; on les loue, on les vend. Comme le produit de leur rançon vaut mieux que celui de leur vente, on n'est pas si curieux qu'on le croit en Europe, de les forcer à embrasser le Mahométisme. Cet espoir d'une forte rançon en rend l'acquisition plus précieuse que celle des autres esclaves. L'Auteur nous assure qu'après qu'ils ont

atteint l'âge de douze ans, les Algériens les exhortent plutôt à la persévérance qu'à l'apostasie.

Dans le VII^e siècle, les Arabes Mahométans, *assistés de 24000 Turcs*, établirent leur domination & leur Religion dans l'Afrique. Les Chrétiens qui habitoient ce Continent, se retirerent en Espagne & en Italie : il en resta cependant quelques-uns qui partagerent avec les anciens Idolâtres la persécution générale. Ce ne fut qu'au XIII^e siècle que tous les Chrétiens furent absolument bannis de l'Afrique, & les Idolâtres contraints de professer le Mahométisme. La secte de Mahomet domine dans le Royaume d'Alger, celle de Haly y est tolérée ; l'une & l'autre s'y divisent en plusieurs branches. Les *Santons*, les *Cavalistes* & les *Sunaquites* sont trois Ordres de Marabous. Toutes ces espèces de Sectaires sont inspirées

par un fanatisme qui n'est pas uniforme. Les Turcs Algériens n'étant que le rebut des Turcs Levantins, ils n'ont pas assez de mœurs pour avoir aucune Religion ; ils n'en ont qu'un masque, excepté quelques *Hagis* ; c'est le nom qu'on donne aux Turcs qui ont fait le voyage de la Mecque ; on suppose qu'ils en reviennent sanctifiés : de-là les grandes distinctions dont ils jouissent par-tout, & dont ils tâchent de paroître dignes : la dévotion pour ce pélerinage s'entretient sur-tout par la considération qu'on s'assure en le faisant. L'Auteur ne s'étend pas beaucoup sur le culte extérieur des Turcs Algériens ; il les dit fort tolérants pour les autres Religions, tandis que leur Gouvernement n'y est point intéressé. Cette tolérance prouve assez que la Religion nationale inspire peu de zèle, & apparemment aussi peu de per-

suasion à ceux qui la professent.

Les Turcs qui gouvernent Alger, sont aussi brutaux envers les étrangers que déréglés dans leur société, à moins que dans leurs voyages, chez les Chrétiens, ils n'aient puisé quelques sentimens d'humanité & d'estime pour des hommes qu'ils n'avoient jamais rencontrés sans les insulter. *Ils préférent les esclaves Catholiques Romains à tous les autres, dans l'idée que la Confession les rend plus fidèles & plus obéissans. Aussi les maîtres tâchent-ils de les faire confesser toutes les semaines.* Le zèle qu'a l'Eglise Catholique pour le rachat de ses captifs, pourroit bien encore contribuer à cette préférence : quoique l'Auteur ne paroisse pas trop jaloux d'inspirer ce zèle, il a cependant été obligé d'applaudir au bien que font les Religieux voués à un si beau genre de charité.

Le Gouvernement Algérien attache la peine de mort aux Banqueroutiers de quelque Nation qu'ils soient : s'ils sont Chrétiens, il faut que le Consul ou le Corps de la Nation satisfasse à toutes les dettes.

Une libéralité, une politesse qu'un Chrétien fait à un Algérien, dans une occasion, est un tribut dont ce Chrétien se charge, & qu'il sera obligé d'acquitter toutes les fois que la même occasion se représentera : une aumône même faite à un mendiant Algérien, est un titre dont il se prévaut pour l'exiger à perpétuité.

Dans les besoins réels ou supposés de l'Etat, le Dey s'empare de tout l'argent qu'il peut saisir, sans qu'aucun en ait jamais rien restitué. D'ailleurs le Gouvernement est sujet à de fréquentes révolutions, la faction vaincue ne se dérobe aux violences de la

faction

faction victorieuse qu'en fuyant au plus vîte sans pouvoir emporter son argent. Voilà, selon l'Auteur, les seuls motifs qu'ont les Algériens de cacher une partie de leur argent.

Le prix des vivres est toujours taxé par le Dey, il le régle sur l'abondance ou la disette, & sur les autres circonstances.

Dans le Royaume d'Alger, il n'y a pas un seul Médecin : les *Bigots* en censurent l'usage, persuadés que de prendre *des remèdes dans les maladies internes*, c'est *tenter Dieu.*

Ce Royaume est divisé en trois Gouvernements, *celui du Levant*, *celui de l'Ouest*, *& celui du Midi* : chacun a son Bey qui releve du Dey d'Alger, souverain de tout l'Etat. L'Auteur parcourt tous ces Gouvernements, & rapporte ce qu'ils ont de singulier dans leurs Usages, leur Commerce, leurs

Villes &c. ensuite il revient à Alger dont il décrit les Edifices, les Fortifications, le Port, les Bains chauds, les Environs. Dans le Chapitre des Bains, on trouve un épisode intéressant; c'est l'Histoire de Seremeth & de Zulpha, arrivée vers la fin du dernier siècle: ce pourroit bien au fond n'être qu'un Roman.

La Milice Turque, qui gouverne & tyrannise le Royaume d'Alger, en fait la force & le malheur: ce Corps fournit à l'Etat tous ses Officiers, tant *Civils* que *Militaires*; ses Recrues se font dans le Levant. L'Auteur avance que *les prérogatives annexées à la qualité de Soldat en rendent*, à Alger, *le pouvoir supérieur à celui de plusieurs Princes d'Italie*. Il n'y a point d'autorité plus absolue que celle du Dey, ni de personne moins en sûreté que la sienne. Après leur élection, on a vû six de

ces Princes assassinés dans le même jour, & un septième élu. Ceux qui ont le bonheur rare de mourir de leur mort naturelle, sont *révérés comme des Saints.* Que l'élection soit libre ou forcée, le Dey n'en est pas moins reconnu, *parce que les Turcs sont persuadés que tous les événements sont écrits, & qu'ils arrivent par l'immuable volonté de la Providence.*

Le Dey choisit les Beys, & les dépose à son gré : dans leurs Gouvernements, les Beys sont Despotes, & dans Alger de simples Particuliers : on les y reçoit cependant avec les plus grands honneurs, quand ils y apportent les revenus de leur Province. Cette réception n'empêche pas qu'ils n'aiment mieux les y envoyer que les apporter ; ils courent toujours risque d'y périr. En leur ôtant la vie, le Dey acquiert, par droit de confiscation, les immenses riches-

ſes que ces Gouverneurs accumulent *à force de rapines & de concuſſions*. Les prérogatives & les fonctions de ces Officiers & de tous les autres ſont fidelement expoſées. L'Auteur enrichit ces détails d'anecdotes qui en ſont des preuves amuſantes.

Dans le Civil & dans le Criminel, la Juſtice s'adminiſtre à Alger ſans frais, ſans écritures, ſans délai & ſans appel, de quelque maniere qu'elle ſoit rendue, ou par le Cady, ou par le Chaya, ou par les Capitaines de Marine. L'Auteur nous décrit cette forme judiciaire, dont l'expédition eſt ſi prompte. Pour quelque crime que ce ſoit, la peine d'un Turc n'eſt jamais publique ; la maiſon de l'Aga eſt toujours le théatre ſecret de l'exécution. Les Mores ſont pendus ſur le boulevart : quand leur crime eſt atroce, on les en précipite ſur de grands crampons

de fer, qui sont fichés dans le mur ; ils y restent accrochés jusqu'à leur entière dissolution : cet affreux supplice est destiné à tous les voleurs de grand-chemin. La forme judiciaire varie selon les différentes Nations. Dans Alger les vols sont très-rares, parce que contre ce crime les punitions & les précautions sont extrêmes. Chaque nuit les *Biscaras* (le Guet) sont distribués dans la Ville, & répondent des vols qui se commettent dans le quartier qu'ils doivent garder.

Alger a une Marine considérable, sans avoir pour la manœuvre aucun agrêt, ni pour la Fabrique aucun bois que ce qu'il en faut *pour la Quille & le fond du Navire* ; mais les fragments des Vaisseaux pris sur les Chrétiens, fournissent tout ce qui leur manque pour la construction. L'Etat n'a qu'un seul Vaisseau en propre ; tous

les autres appartiennent à des Particuliers. Quand un de ces Vaisseaux est pris ou perdu, le Propriétaire est obligé d'en acheter ou d'en faire bâtir un autre d'égale force ; ainsi la République *ne souffre jamais de diminution dans sa puissance* Maritime. Nous sommes obligés ici, comme par-tout ailleurs, d'omettre bien des détails curieux, principalement sur la Marine & le Commerce d'Alger. Nous en avons assez dit pour rendre sensible la vérité d'un résultat qu'en tire l'Auteur, c'est que tous les intérêts politiques de cette Régence concourent à lui faire entretenir une guerre continuelle contre les Etats Chrétiens : nous croyons pouvoir en inférer un autre résultat, c'est que ces Etats, s'ils pouvoient agir d'intelligence, auroient bientôt écrasé au moins la Marine d'une Puissance si funeste à leur Commerce.

Dans la *récapitulation* que l'Auteur fait *des Loix, des Statuts, des Coûtumes & des Usages des Turcs Algériens*, il en adoucit la barbarie, la cruauté & l'injustice en les rapprochant de plusieurs mauvais procédés qu'on se permet en Europe : ce tour qu'il prend, est un moyen d'accusation contre nous plutôt que d'excuse pour Alger.

L'Histoire de Tunis, de Tripoli, de Fez & de Maroc est presque aussi liée que semblable à celle du Royaume d'Alger : elle n'occupe que 161 pages dans le second Volume ; toutes les révolutions en sont, pour ainsi dire, analogues. Après avoir subjugué les anciens habitants de ces Côtes, les Romains, les Barbares, les Sarrasins & les Turcs se succèdent dans tous ces Empires ; ils sont peuplés d'Arabes errants, de Mores esclaves, de Chrétiens libres ou captifs ;

les Turcs y commandent aussi tyranniquement qu'à Alger ; il n'y a que le Royaume de Fez & de Maroc qui ne soit pas soumis à leur Despotisme. La piraterie forme la constitution de presque tous ces Etats ; ainsi leur intérêt politique consiste principalement dans la guerre avec les Chrétiens.

Tous ces thrônes sont éternellement arrosés du sang des Maîtres qui les remplissent. Les Algériens sement des troubles continuels parmi les Tunisiens ; Tunis ne s'éleve qu'autant qu'Alger est abaissé. Ce Royaume seroit fertile si la tyrannie des Turcs ne bornoit la culture de ses habitants au pur nécessaire. Le terrein de Tripoli est plus stérile ; la pêche, le pillage & la piraterie suppléent à ce qui lui manque ; la frugalité de ses habitants égale leur misère.

Les habitants de Fez & de

Maroc vivroient dans la richesse & dans l'abondance, si leur Gouvernement *Despotique, oppressif & vorace*, permettoit au Commerce d'enrichir cet Empire, & à l'industrie d'en améliorer la terre. A Maroc, les Chrétiens captifs sont si malheureux que l'esclavage d'Alger, comparé au leur, ne paroît qu'*un état de douceur & de repos*. Les traits intéressants que les Regnes fameux de Muley-Ismael & de Muley-Abdala ont fournis à l'Auteur, sont mêlés de tant de cruautés qu'il n'en reste qu'une impression d'horreur. C'est sous ce dernier que le Duc de Ripperda, chassé de l'Espagne, se réfugia en Barbarie, où il échoua devant Ceuta dont le siège avoit été remis à sa conduite par Abdala, & dans Oran qu'il fut également chargé de défendre. Cette guerre de 1732, où le Comte de Montemar & le Marquis de Santa-Cruz

acquirent bien de la gloire, est ici écrite d'un style vif & rapide.

Les habitants de Fez & de Maroc naissent avec de l'esprit & de la vivacité ; mais leur *dissolution* & leur *intempérance* éteignent dès l'âge de vingt ans leurs talents & leur activité. Il y a cependant parmi ces Barbares quelques usages fort louables. Par exemple, *dans leurs Mosquées, la nature semble comme suspendue pour observer le plus profond silence.* Cependant notre Historien déclare que *leur austère discipline n'est qu'une forfanterie incommode, où la bonne morale n'entre pour rien.* Leur avarice se caractérise dans un de leurs proverbes : *Vinaigre donné est plus doux que miel acheté.*

Entre les Tunisiens & les Négres, l'échange des marchandises de ceux-là, avec la poudre d'or de ceux-ci, se fait avec *une franchise*

& une probité, que l'Auteur juge *dignes du siècle d'or.* Il ne veut pas qu'on attribue à la férocité & à la Religion des habitants, les violences & les calamités qui affligent les Etats Barbaresques, & qui y causent de si fréquentes & de si tragiques révolutions. Cependant peut-on lire l'Histoire qu'il nous en donne, & se dissimuler que le Christianisme introduit en Barbarie arrêteroit bientôt ce torrent de débauches honteuses, d'injustices tyranniques & de cruautés odieuses, & par conséquent civiliseroit & humaniseroit ces Barbares Africains ? Dans les Royaumes Chrétiens, l'ambition des Grands, la fureur aveugle d'un peuple ému produisent quelquefois les plus étranges scènes ; mais ce sont ordinairement des orages passagers ; la Religion & l'humanité rentrent enfin dans leurs droits, & ramenent le calme qu'avoient troublé

des prestiges séditieux, des véxa-tions insolites, ou des abus intolérables : les troubles de Gènes que l'Auteur allégue pour justifier sa pensée, sont de ces traits qui ne peuvent échapper qu'à une plume Anglicane, & dont il n'est pas nécessaire de relever l'injustice. Du reste, on s'instruira agréablement, dans cette Histoire, du Gouvernement, de la Religion, des Mœurs, du Commerce, des forces, des Villes & de la situation actuelle des Etats Barbaresques. Il nous semble qu'à cette Edition on auroit dû ajoûter une Table des Matières, & joindre quelques Cartes Géographiques.

ARTICLE LXXII.

POESIES DE MALHERBE, rangées par ordre Chronologique; avec un Discours sur les obligations que la Langue & la Poësie Françoise ont à Malherbe, & quelques Remarques historiques & critiques. *A Paris, de l'Imprimerie de Joseph Barbou, rue S. Jacques, aux Cicognes.* M. DCC. LVII.

MALHERBE a été pour la Langue & pour la Poësie Françoise, ce que Pétrarque fut autrefois pour la Langue & pour la Poësie Italienne. Ces deux esprits, bien supérieurs à leurs Contemporains, donnerent le ton à leur siècle & à leur Nation. Pétrarque apprit aux Auteurs Ita-

liens à joindre dans leurs Ouvrages l'élégance & l'harmonie du style à la correction & à la pureté du langage, Malherbe montra le premier aux Ecrivains François l'art ingénieux, mais difficile, des expressions heureusement placées; il leur enseigna, par ses exemples & par ses leçons, à connoître le génie de leur Langue & à le respecter. Cette Edition des Poësies de Malherbe, beaucoup plus étendue, plus belle & plus exacte que toutes celles qui ont paru jusqu'ici, contient différents morceaux dont nous rendrons compte : elle est ornée d'un beau portrait de l'Auteur. C'est M. l'Abbé de Malherbe, Chanoine de Notre-Dame, qui en a fait la dépense : animé par la reconnoissance & zélé pour la gloire d'un grand-oncle qui a donné un nouvel éclat à son nom, il a contribué de plus d'une maniére à la beauté de cette Edition.

Au bas du portrait on lit ce demi Vers de Boileau.

Enfin Malherbe vint.

Art Poëtique.

Ces trois mots forment l'éloge le plus achevé, & le plus flatteur que l'on puisse faire de Malherbe ; ils font tableau, & présentent l'idée du Réformateur, ou plutôt du Créateur de la Poësie & de la Langue Françoise.

M. de S. Marc, Editeur de cet Ouvrage, expose, dans une petite Préface bien écrite, le dessein qu'il s'est proposé, en redonnant au Public les Poësies de Malherbe. Son projet n'a point été de faire connoître Malherbe comme Poëte. Il a voulu montrer par quel art cet Auteur, né pour éclairer parmi nous la Poësie, du flambeau de la raison, parvint à cette supériorité qui lui valut l'honneur d'instruire

son siècle, & d'être le Restaurateur de la Langue. Dans cette vuë, M. de S. Marc s'applique à nous donner les Poësies de Malherbe, suivant l'ordre dans lequel le Poëte les a composées, en y joignant les variantes des Editions postérieures. Par-là il a mis le Lecteur en état de comparer Malherbe avec lui-même, de démêler, de saisir & de suivre les nuances de ses progrès, & des efforts continuels qu'il faisoit pour atteindre *le mieux*. Telle rime, tel mot, tel tour se trouvent employés par Malherbe en 1600, ils sont condamnés & proscrits en 1604 : c'est, pour ainsi dire, l'Histoire de la révolution qu'il a produite dans le langage & dans la Poësie. On sent ce qu'une pareille entreprise a dû couter de travail, de recherches, & de comparaisons pour trouver la plûpart des dates & rassembler les variantes. Il a fallu parcourir les diffé-

rents Recueils de Poësies imprimés depuis l'année 1591 jusqu'en 163c. Les pièces qui ont pour objet quelque évènement public, se sont placées d'elles-mêmes, & sans embarras dans l'ordre de leur naissance. Mais la difficulté a été de déterminer l'époque de celles qui n'ont point trait aux évènements historiques. Celles-ci ont obligé l'Editeur de recourir à la ressource des conjectures. Aidé de ces secours, M. de S. Marc est venu à bout de fixer les dates de cent quatre pièces des cent dix-neuf que contient le Recueil des Poësies de Malherbe.

On a mis à la tête de cette Edition les Mémoires sur la vie de Malherbe, par le Marquis de Racan. Mais ces Mémoires sont ils du Marquis de Racan? M. l'Abbé Joly, Chanoine de Dijon, en attaque l'authenticité & l'autorité dans ses Remarques critiques sur le

affligé de voir que son père se fût fait Calviniste peu de temps avant sa mort, se retira en Provence *à la suite du Grand-Prieur* Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II. Il y épousa une Demoiselle de la maison de Coriolis, dont il eut plusieurs enfants, entr'autres un fils nommé Marc-Antoine, qui fut tué en duel par M. de Piles en 1627. Ce cruel évènement répandit l'amertume sur les derniers jours de Malherbe. » Il alla exprès » au siège de la Rochelle, pour » demander justice au Roi : mais » n'ayant pas eu la satisfaction » qu'il espéroit, il disoit tout haut » qu'il vouloit demander le com» bat contre M. de Piles : quel» ques Capitaines des Gardes & » autres gens de guerre qui étoient » là, se sourioient à le voir à son » âge parler encore d'aller sur le » pré, & Racan, comme son ami, » le tira à part pour lui donner

» avis qu'il se faisoit moquer de
» lui ; & qu'il étoit ridicule à l'âge
» de soixante & treize ans qu'il
» avoit, de se vouloir battre contre
» un homme de vingt-cinq. Sans
» attendre qu'il achevât sa remon-
» trance, il repliqua brusquement :
» *C'est pour cela que je le fais,*
» *je hazarde un sol contre une*
» *pistole.*

Lorsqu'il étoit mécontent de son domestique, sa façon de le corriger étoit assez plaisante. Il lui disoit : *Mon ami, quand on offense son Maître, on offense Dieu ; & quand on offense Dieu, il faut avoir l'absolution de son peché ; jeûner & donner l'aumône. C'est pourquoi je retiendrai cinq sols de votre dépense, que je donnerai aux pauvres à votre intention pour l'expiation de vos pechés.*

Ce fut le Cardinal du Perron qui fit connoître à la Cour le

mérite & les talents de Malherbe. En 1601, le Roi Henri le Grand ayant demandé à ce Cardinal, s'il ne faisoit plus de Vers; du Perron répondit qu'il ne falloit plus que personne s'en mêlât après un certain Gentilhomme de Normandie habitué en Provence, nommé Malherbe, qui avoit porté la Poësie Françoise à un si haut point que personne n'en pouvoit jamais approcher.

Malherbe ne parut cependant à la Cour qu'en 1605, & quoiqu'il ait fait beaucoup de Vers à la louange de Henri IV. & plusieurs Pièces même par ses ordres & en son nom, il n'en reçut jamais de récompense, parce qu'il n'étoit point aimé du Duc de Sully qui gouvernoit les Finances.

On dit qu'une heure avant que de mourir, après avoir été deux heures à l'agonie, il se réveilla comme en sursaut pour repren-

dre ſon hôteſſe qui lui ſervoit de garde, d'un mot qui n'étoit pas bien François à ſon gré; & comme ſon Confeſſeur lui en fit une réprimande, il lui dit qu'*il ne pouvoit s'en empêcher, & qu'il vouloit défendre juſqu'à la mort la pureté de la Langue Françoiſe.*

On accuſe Malherbe de vanité, de préſomption & d'orgueil à cauſe des éloges qu'il ſe donne à lui-même en quelques endroits de ſes Ouvrages; mais ne ſçait-on pas que les Poëtes Lyriques ſont en poſſeſſion de célèbrer leur mérite, & de ſe couronner de leur propre main? Ils félicitent le ſiècle qui les a vus naître, ils jouiſſent d'avance de l'admiration de la poſtérité; c'eſt ſouvent le ſeul avantage qu'ils retirent de leurs Vers; on ne doit pas leur envier cette légère ſatiſfaction. Malherbe ſe louoit dans ſes Vers à l'exemple de Pindare & d'Horace. Mais, ſuivant la

réflexion judicieuse de M. de Saint-Marc, lorsqu'en homme de bon sens, en Philosophe il ouvroit son cœur à ses amis, il réduisoit le métier de Poëte à sa juste valeur. On en peut juger par ces mots qu'il répétoit souvent à Racan : *Voyez-vous, Monsieur, si nos Vers vivent après nous. Toute la gloire que nous en pouvons espérer, est qu'on dira que nous avons été deux excellents arrangeurs de syllabes, ... & que nous avons été tous deux bien fous de passer la meilleure partie de notre âge dans un exercice si peu utile au public & à nous-mêmes.* Il n'avoit point la vanité de se croire un personnage important, ni de se placer à côté des grands Seigneurs & même des Princes, précisement parce qu'il faisoit de très-beaux Vers ; il ne prétendoit pas même que les talents agréables fussent un titre pour obtenir les récompenses

duës aux talents utiles. Quelqu'un se plaignant à lui qu'il n'y avoit de récompenses que pour ceux qui servoient le Roi dans les armées & dans les affaires, & que l'on abandonnoit ceux qui excelloient dans les Belles-Lettres; il répondit que *c'étoit en user très-sagement; qu'il y avoit de la sottise à faire un métier de la Poësie... & qu'un bon Poëte n'étoit pas plus utile à l'Etat qu'un bon Joueur de Quilles.*

Nous ne nous étendrons pas sur le mérite des Poësies de Malherbe: nous n'apprendrions rien à nos Lecteurs. On sçait que nous avons eu peu de Poëtes plus connus & plus estimés. Si tous les Exemplaires venoient à s'en perdre, on retrouveroit la plus grande partie de ces Pièces dans la mémoire fidèle des hommes de Lettres: nous nous contenterons de citer l'éloge qu'un de nos plus ingénieux Auteurs (La Motte, Discours sur

l'Ode) fait de Malherbe. » Mal- » herbe, *dit-il*, nous a fait connoî- » tre, dans ses Odes, le prix des » pensées raisonnables & des ex- » pressions propres & naturelles... » son sens se présente de lui-même, » le tour heureux de ses phrases » met pour l'ordinaire sa pensée » dans tout son jour..... ses des- » criptions sont vives, ses com- » paraisons justes & choisies, ses » figures variées « &c.

Après le Recueil de toutes les Poësies de Malherbe, on trouve ici un *Discours sur les obligations que la Langue & la Poësie Françoise ont à Malherbe*; & M. de S. Marc débute par ces beaux Vers de l'Art poëtique,

Enfin Malherbe vint, & le premier en France
Fit sentir, dans les Vers, une juste cadence :
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir, &c.

Ces Vers & les neuf ſuivants fixent le véritable degré du mérite de Malherbe. Boileau nous le propoſe comme un guide éclairé ſur les traces duquel on peut marcher ſans crainte de s'égarer, & nous l'annonce en même temps comme le Reſtaurateur de la Langue & de la Poëſie Françoiſe. C'eſt à Malherbe que nous ſommes redevables de cette foule d'Ecrivains élégants & judicieux, qui ont fait tant d'honneur à la Nation, & qui ont acquis à la Langue Françoiſe une eſpèce de Monarchie univerſelle dans l'Europe. Ronſard, qui *réglant tout, brouilla tout*, & qui *fit un Art à ſa mode*, avoit rendu notre Langue barbare, pédanteſque, forcée; il crut l'enrichir, il l'appauvrit. Son ſtyle fut un mêlange bizarre de François, de Grec & de Latin. Malheureuſement Ronſard étoit l'oracle des beaux-eſprits de ſon temps, il

dominoit ſur le Parnaſſe, ſon exemple établit l'empire du mauvais goût. Que d'efforts ne fallut-il pas pour ramener les eſprits à la raiſon ! Malherbe en vint à bout. On vit la Langue Françoiſe prendre ſous ſa main un caractère nouveau. Elle devint pure, coulante, harmonieuſe ; elle acquit un ton de nobleſſe, d'élévation & de dignité, dont on ne l'auroit point crue capable vingt ans auparavant.

Mais pour ſçavoir juſqu'où doit s'étendre notre reconnoiſſance envers ce génie guidé par le bon ſens, il faut, *dit M. de S. Marc*, le mettre en parallèle avec les plus eſtimables de ſes prédéceſſeurs ou de ſes contemporains.

Sa Proſe comparée à celle de Pibrac & du Cardinal du Perron, ſera priſe difficilement pour être du même ſiècle. On lui donnera même le prix ſur celle du Garde

des Sceaux du Vair, qui, plus nombreuſe & plus éloquente, eſt beaucoup moins nette & moins Françoiſe.

Ses Poëſies oppoſées à ce que du Bellay, Ronſard, Jamyn, Belleau, Deſportes, Bertaud ont fait de mieux, prouveront qu'il étoit Connoiſſeur en harmonie, & qu'il ſçavoit éviter les fautes qu'il ſe croyoit en droit de leur reprocher.

M. de S. Marc » ne fait entrer » ici pour rien deux hommes qui » furent alors très-célèbres, & dont » le temps n'a point affoibli la ré» putation ; Montagne & Charron » ſon imitateur. Mais on doit eſti» mer ces deux Auteurs plutôt » comme des gens qui penſoient, » que comme des gens qui ſçuſſent » écrire. Ils ſe ſont aidés l'un & » l'autre, comme ils ont pû, d'une » Langue très-imparfaite, & dont

» il ne paroît pas qu'ils eussent fait
» aucune étude. «

Les leçons & les exemples de Malherbe changerent la *face* de la Langue & de la Poësie Françoise. On en vit les heureux succès dans les Vers de Maynard & du Marquis de Racan, & dans la Prose de Balzac. Ce fut Malherbe qui le premier nous apprit à écrire & à parler avec une pureté toujours élégante. Ce fut lui qui s'attacha le premier parmi nous à satisfaire l'oreille ce juge si délicat, &, suivant la pensée de Balzac, ce fut lui qui apprit aux François que le choix des termes & des pensées est la source de l'éloquence, & même que l'heureuse disposition des choses & des mots l'emporte le plus souvent sur les choses & les mots même.

C'étoit d'abord à ces différentes sortes de comparaisons, dont nous avons parlé, que M. de S. Marc

avoit destiné ce discours ; mais l'exécution de ce projet lui ayant paru de trop longue haleine, il s'est restreint à l'exposition des régles de critique que Malherbe s'étoit prescrites à lui-même. Cette espèce de Poëtique que Malherbe avoit faite, se trouve dans un Exemplaire de Desportes, *marqué de la main de Malherbe,* * *corrigé d'une étrange sorte, & dont les marges sont bordées de ses Observations critiques.* Il ne s'agissoit plus que de recouvrer cet Exemplaire. M. le Président de Bourbonne (gendre de feu M. le Président Bouhier) possesseur de ce précieux dépôt, a bien voulu le confier pour quelque temps à M. de S. Marc, & c'est-là ce qui fait le fond de ce discours.

On juge bien qu'il n'étoit pas possible de donner en entier les

* Lettres de Balzac.

Obſervations de Malherbe. Ces Obſervations n'ayant entr'elles aucun rapport, aucune liaiſon ou dépendance, auroient donné à ce diſcours un air trop découſu; & ce n'eût plus été qu'un Ouvrage ennuyeux par la monotonie & par la ſécchereſſe des préceptes. » Il a » donc fallu que M. de S. Marc, » pour ne rien omettre d'eſſentiel, » rapportât ces Obſervations à des » points de critique généraux, ſous » leſquels, ce qui pouvoit leur » convenir, ſe plaçât naturelle- » ment. Il en a fait des Articles ſé- » parés, dont chacun offre un point » de critique particulier éclairci » par un petit nombre d'exemples, » qui font connoître le défaut que » Malherbe a eu intention de rele- » ver. « On conçoit qu'un pareil Ouvrage n'eſt guères ſuſceptible d'agréments. Les ſeuls ornements qui lui conviennent, ſont l'arrangement, la préciſion & la clarté.

Ce mérite & cet avantage régnent dans tout ce Discours.

Les Remarques, dont Malherbe avoit chargé les marges de son Exemplaire de * Desportes, ont pour objet ou la versification, ou le langage, ou les pensées: on y trouvera bien des choses qui nous sont à présent très-familières; mais pour juger de l'utilité de ces observations, il faut se transporter au siècle de Malherbe. Ces choses étoient alors entièrement, ou presque entièrement inconnues.

Les bornes d'un Extrait qui commence déja peut-être à s'étendre trop, ne nous permettent que d'indiquer rapidement les différents objets de ces observations. Dans celles qui regardent la versification, Malherbe condamne les

---

* Malherbe s'est servi de l'Edition *in* 8°. de Desportes, imprimée en 1600 chez Mamert Patisson.

rencontres de voyelles, où l'élision n'a point lieu; les enjambemens d'un Vers à l'autre; les mauvaises césures ou faux repos de l'hémistiche; les rimes défectueuses; la consonance de l'hémistiche avec la fin du Vers, & de la fin du Vers avec l'hémistiche du précédent; les inversions ou transpositions dures & forcées; la cacophonie, c'est-à-dire l'union des sons qui s'allient mal ensemble; les chevilles qu'il appelle *bourre* &c. Dans l'Article des rimes défectueuses, Malherbe paroîtra d'une délicatesse outrée. Ses censures ne seront point adoptées par les Poëtes de notre temps, qui *séduits par des exemples brillants, sont tombés sur ce point dans un relâchement beaucoup plus excessif que la sévérité de Malherbe ne l'étoit.*

Les Remarques sur la versification sont terminées par l'Observation suivante. *Quand on finit un*

sens, il le faut finir à la seconde rime; & non pas faire que des deux rimes l'une acheve un sens, & l'autre en commence un autre. A cette régle prescrite par Malherbe, M. de S. Marc joint une Note (p. 353), dans laquelle il prend le parti de Malherbe contre Despréaux, qui n'a point reconnu l'autorité ou la validité de cette loi. En effet, l'usage de Despréaux est presque par tout, & principalement dans son *Art poëtique*, de finir une matière au premier des deux Vers qui riment ensemble, & d'en commencer une autre au second. Il ne nous appartient pas de prononcer sur un point qui partage deux aussi grands Maîtres en Poësie. Mais ne pourroit-on pas admettre la régle de Malherbe, sans condamner la méthode de Despréaux? Nous croirions volontiers que cette régle n'est point faite pour les Ouvrages didacti-

ques. L'inſtruction a déja par elle-même une marche trop uniforme & trop compaſſée. Il nous paroît que cette eſpèce d'enjambement d'une penſée ou d'une matière pouſſée au-delà des Vers qui riment enſemble, ôteroit la monotonie & répandroit de la variété.

Nous ne parlerons pas des Remarques ſur le langage, nous y renvoyons le Lecteur & nous nous contentons de dire que l'on y trouvera des obſervations fines, judicieuſes, & qui prouvent l'étude profonde & réfléchie que Malherbe avoit faite de notre Langue : il ſemble avoir prévenu ou deviné toutes les régles que Vaugelas & Bouhours développerent dans la ſuite avec tant d'exactitude & d'élégance.

Dans les Stances, intitulées *Les larmes de S. Pierre*, Malherbe avoit travaillé d'après le *Tanſillo*. Mais lorſque le jugement eut mûri

son goût, il fut humilié d'avoir fait assaut de bel esprit avec cet Auteur. Il rougit des succès de sa jeunesse; & dès-lors il devint ennemi de tout ce qui se ressentoit du mauvais goût des Italiens. C'est ce qui le rendit si sévère dans l'examen qu'il fit des pensées de Desportes : ce Poëte avoit beaucoup d'esprit, mais il manquoit de goût : il aimoit à se modèler sur quelques Italiens, dont le brillant l'avoit séduit. » Voilà, *dit M. de S. Marc*, ce » qui choquoit Malherbe..... de-là » vient qu'il traite quelquefois » Desportes avec une dureté qui » fait la censure de son humeur, » en même-temps qu'elle fait » l'éloge de son discernement. « Malgré l'éclat qu'elles semblent d'abord présenter, les pensées de Desportes, mises dans le creuset de Malherbe, fondent, pour ainsi dire, & disparoissent presqu'entièrement. *Séparées* de l'alliage qui

les enveloppe, elles ne rendent que très-peu d'or. On y trouve beaucoup de *concetti*, de l'érudition hors de propos, de l'affectation d'esprit à contre-temps, de fausses applications de l'histoire & de la fable, des métaphores, des comparaisons & des allégories vicieuses, &c.

Le Volume est terminé par une Table raisonnée des Poësies de Malherbe ; & cette Table peut-elle même passer pour un Ouvrage. M. de S. Marc y rend compte de l'ordre qu'il a donné aux Pièces de son Auteur ; il y a renfermé quelques détails littéraires, des Remarques historiques & critiques, & des passages d'Auteurs anciens & modernes, avec lesquels certains traits de Malherbe ont de la ressemblance.

M. de S. Marc étant tombé malade pendant que l'on travailloit à l'impression de cet Ouvrage,

il ne lui a pas été possible d'entrevoir exactement les épreuves. Il s'y est glissé des fautes. Nous en citerons quelques-unes qui ont échappé même à l'*Errata*.

Page 57, *amolli par vos appas*; il faut *amolli par vos doux appas*.

Page 62, *Nice payant avec honte*, il faut *Nice payant avecque honte*.

Page 97, *promptement jusqu'au sommet*, il faut *promptement jusques au sommet*.

La raison de ces trois corrections est que, dans ces endroits, les Pièces sont toutes en Vers de quatre pieds ou de huit syllabes.

Nous finirons cet Article par ces mots de Balzac, à l'honneur de Malherbe. *Il n'est donc personne, si l'on veut peser les mots & non pas les compter, à qui nos Lettres Françoises aient plus d'obliga*

tions..... Si Malherbe doit à ses Vers la réputation de Poëte très-poli, sa Prose mérite aussi des louanges.

ARTICLE LXXIII.

HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'Établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules. Par le R. P. Daniel, de la Compagnie de Jesus. *Nouvelle Edition, augmentée de Notes, de Dissertations critiques & historiques, de l'Histoire du Regne de Louis XIII. & d'un Journal de celui de Louis XIV. &c.* (XVI Volumes *in*-4°.) Années M. DCC. LV. & suiv. A Paris, chez les Libraires associés.

DANS cette nouvelle Edition de l'Histoire de France, les Observations critiques & histori-

ques ſe multiplient à meſure que les Regnes ſe rapprochent de nos temps. Nous rendrons compte de quelques Articles, à commencer par le troiſième Volume.

Et d'abord à l'occaſion du Fondateur même de la troiſième race, on examine la Généalogie de Hugues Capet. Le P. Griffet a connu tous les ſentiments ſur les Ancêtres de ce Monarque, dont Robert le Fort étoit biſayeul.* Juſqu'à ce Robert qui étoit déja un très-grand Seigneur, il n'y a nulle controverſe touchant la maiſon de France, & l'on voit par-là que, depuis près de neuf ſiècles, cette race royale jouit de la plus haute conſidération qu'il ſoit poſſible d'imaginer parmi les hommes. Mais au-delà de Robert que trouve-t-on? C'eſt-là le ſujet d'une infinité de diſcuſ-

* On lit ici *ayeul*, c'eſt une faute d'impreſſion.

sions que leur nombre même affoiblit, & que l'appareil des preuves rend douteuses. Notre nouvel Editeur ne prend aucun parti entre M^rs de Camps, d'Epernon, Blondel, de S. Aubin &c. il indique simplement les difficultés que chacun de ces Auteurs éprouve dans l'établissement de son opinion; & il ne résulte aucune assertion fixe sur ce point d'histoire. On apprend seulement qu'à s'en tenir au témoignage du Moine Helgaud, Ecrivain du onzième siècle, la race Capétienne venoit originairement d'Italie, & que les Ancêtres de Robert le Fort *avoient été sur le Thrône*. C'en est assez pour le commun des Lecteurs. Ceux qui seront curieux d'approfondir encore cette Antiquité généalogique, ne se dispenseront pas de lire l'Ouvrage de M. de S. Aubin, ni les deux Réponses qu'il donna, dans le temps, aux diverses Critiques de son Livre.

Après le Regne de Louis le Jeune, on trouve quelques observations sur l'Abbé Suger. On est bien aise de connoître toute la vie d'un homme si célèbre & si digne de l'être. Il y avoit d'ailleurs un point de Chronologie à bien établir, touchant la mort de cet illustre Abbé. Quantité d'Auteurs, même de son Ordre, s'y sont trompés. Suger ne mourut ni en 1151, ni en 1153; mais en 1152. le 13. de Janvier, & il fut Abbé de S. Denys depuis le 12. de Mars 1122, par conséquent 29 ans, dix mois & un jour. C'est-ce qu'a prouvé invinciblement D. Gervaise en donnant la vie de Suger dans le cours de l'année 1721. Le P. Griffet adopte les raisons & le calcul * de cet Ecrivain, fameux

* Dans une nouvelle Edition de l'Histoire de France, il faudra mettre 13. *Janvier* au-lieu de 13. *Février* qu'on lit ici.

aussi à sa manière, & mort depuis quatre ans dans une sorte de captivité qu'il s'étoit attirée par sa faute.

Le Regne de S. Louis est terminé, dans cette Edition, par une belle Chronologie qui remet sous les yeux du Lecteur toutes les actions du saint Roi avec leurs époques. A l'année 1268, l'Editeur discute en Critique l'Acte célèbre qu'on appelle *La Pragmatique Sanction* de S. Louis. Il y a trois sentiments sur cette Pièce. Les uns la regardent comme totalement supposée, d'autres la défendent en entier, quelques-uns en admettent les cinq premiers Articles, & retranchent le sixième qui

& donner à l'Abbé Suger 29 *ans* 10 *mois* de gouvernement, au-lieu de 29 *ans* 8 *mois* qu'on lui donne en cet endroit. Ce sont évidemment deux fautes d'impression.

en effet ne se trouve pas dans toutes les Editions. Le P. Griffet a eu pour modèle, dans la discussion où il entre, un paragraphe du Commentaire des Bollandistes sur la vie de S. Louis au 25. d'Août. Mais il ne conclut pas avec ces Hagiographes d'Anvers qu'en bonne Critique, on doit rejetter comme supposée cette *Pragmatique* dite communément *de S. Louis.* Il balance les raisons du P. Thomassin qui ne reconnoît point cet Acte, avec celles du P. Alexandre qui le défend. Les Bollandistes réfutent de plus (même en grand) ce dernier Auteur avec Matthieu Paris, sur lequel il s'appuie. Le P. Griffet ne touche que légèrement les principes de cette réfutation; mais il éclaire toujours beaucoup le Lecteur, & il le met en voie de s'instruire totalement; c'est pour cela que nous indiquons les divers Auteurs, dont on peut

encore se servir pour achever de résoudre tous les doutes.

Il étoit très-à-propos de joindre au Regne de S. Louis l'examen de l'inclination prétendue du Roi de Navarre (Thibaut) pour la Reine Blanche. En 1737, M. Lévêque de la Ravallière donna, dans le Mercure d'Août, une Dissertation où il frondoit très-absolument l'opinion vulgaire sur les sentiments de Thibaut à l'égard de cette Reine, mère de S. Louis, & sur les Chansons que ce Prince composoit, dit-on, dans la vuë de manifester son amour. Cette Dissertation fut attaquée l'année suivante par le P. Pelletier, Chanoine-Régulier de Ste Geneviève : M. de la Ravallière répondit ; son adversaire répliqua ; il y eut une duplique de la part du Dissertateur ; & il eut le plaisir de déterminer en sa faveur le suffrage de M. le Président Bouhier. Toutes les Pièces de cette

controverse ont été rassemblées, depuis, par M. de la Ravallière même, qui donna, en 1742, une très-élégante Edition des Poësies du Roi de Navarre; & c'est-là qu'on peut s'instruire à fond de la question, si les Chansons de Thibaut, Comte de Champagne, (depuis Roi de Navarre) prouvent que ce Prince ait eu de l'inclination pour la Reine Blanche.

S'il n'est aucune de ces Chansons qui puisse avoir eu pour objet cette Princesse, il faudra dire que l'argument tiré de ces Poësies est tout-à-fait nul, & c'est-ce que prétend M. Lévêque de la Ravallière. Le P. Griffet, qui a connu la Dissertation contenue dans le Mercure de 1737, &, à ce qu'il paroît aussi, l'Edition des Poësies donnée en 1742, convient que la *plûpart des Chansons* de Thibaut *n'ont point été faites pour la Reine Blanche*; mais il ne convient pas que les

Remarques de M. de la Ravallière (qu'il qualifie d'Anonyme) prouvent que Thibaut *n'ait point aimé cette Reine.*

On compte, en effet, trois Anciens qui parlent de cette inclination ; sçavoir, Matthieu Paris ; Philippe Mouskes, Evêque de Tournai ; & l'Auteur des grandes Chroniques de France. S'il n'y avoit que le témoignage du premier & du dernier de ces Ecrivains, on ne s'en embarrasseroit guères.

Matthieu Paris est évidemment un ennemi de la Maison de France, & il a été convaincu en particulier de calomnies envers la Reine Blanche. On pourroit observer aussi qu'il dit le pour & le contre sur cette Princesse ; car il la loue beaucoup en parlant de sa mort, quoiqu'il eût répandu des traits fort odieux sur le tissu de sa vie : il seroit bon de voir, à ce

ce ſujet, les Bollandiſtes dans l'Article de S. Louis.

L'Auteur des grandes Chroniques n'eſt point un Ecrivain particulier : cet Ouvrage eſt une compilation, chacun y a mis la main par ſucceſſion de temps ; ainſi le trait du Roi Thibaut a pû être emprunté de Matthieu Paris, quelques ſiècles après le Regne de S. Louis.

L'autorité de Philippe Mouskes, Evêque de Tournai, ſeroit plus conſidérable, ſi ce Poëte-Hiſtorien avoit parlé des amours du Roi de Navarre, & de ſes Chanſons comme adreſſées à la Reine Blanche ; mais ce qu'il y a d'aſſez ſingulier dans cette diſpute, c'eſt que, de part & d'autre, on met cet Evêque en jeu, ſans qu'il ait jamais rien écrit de cette intrigue prétendue. M. de la Ravallière auroit dû, dès ſa premiére Diſſertation, rayer ce Philippe Mouskes du nombre de

ſes adverſaires, & ne point entreprendre d'infirmer ſon témoignage qui n'exiſte point.

Reſte une Anecdote qu'on doit à M. de Ste Palaye : étant à Rome, il a trouvé, dans la Bibliothèque du Vatican, un manuſcrit des Chanſons du Roi de Navarre ; or, dans ce Recueil eſt un dialogue intitulé, *Le Roi de Navarre à la Reine Blanche* : quoi de plus expreſſif, reprend-on ? quoi de plus propre à certifier les ſentiments de ce Prince pour la mère de ſaint Louis ? Mais M. de la Ravallière ne s'étonne pas de cet argument. Le manuſcrit du Vatican eſt une copie poſtérieure de plus d'un ſiècle au Regne de S. Louis ; l'écriture en fait foi : ce manuſcrit eſt le ſeul qu'on connoiſſe avec l'inſcription ſuſdite ; tous les autres, & ſur-tout les plus anciens, ſont ſans ce titre qui d'ailleurs ne convient point à la Pièce. Il n'y a nulle apparence

que le Roi de Navarre & la Reine Blanche aient converſé dans le goût de ce Dialogue, ou que Thibaut ait pû ſuppoſer une telle converſation avec quelque air de vrai-ſemblance. Le détail où entre ſur cela M. de la Ravallière, met ſa Critique dans le plus grand jour.

Le P. Griffet donne un très-bon Extrait de la Diſſertation imprimée dans le Mercure d'Août 1757. Mais comme le P. Daniel, après une infinité de Modernes, a regardé l'inclination du Roi Thibaut *comme un fait certain*; ſon Editeur n'oſe point encore s'écarter de cette opinion; il paroît ébranlé par l'inſcription du manuſcrit de Rome & par l'autorité de Philippe Mouskes. On vient de voir que ce dernier ne gêne aucunement ceux qui traitent de fable les amours du Roi de Navarre. L'inſcription ſeule ſuffiroit,

elle pour maintenir l'opinion des Modernes ? Nous ne le croyons pas, & dès l'an 1744 nos Mémoires publiant l'Analyse du Livre de M. de la Ravallière, se déclarerent totalement pour sa Dissertation : outre l'avantage de la plus grande probabilité, on voit avec plaisir la Reine, mère de S. Louis, délivrée d'une sorte d'imputation flétrissante pour sa Mémoire ; sans compter que le Roi de Navarre est déchargé du personnage le plus odieux qu'un Prince puisse jouer dans l'Histoire : car si l'on en croyoit Matthieu Paris, Thibaut auroit *donné du poison* au Roi (Louis VIII.) *parce qu'il aimoit la Reine éperduement*.

L'Abbé Desfontaines, rendant compte, en 1742, du Livre de M. de la Ravallière, traitoit de *frivole* la question des amours du Roi de Navarre pour la Reine Blanche ; mais il semble qu'on

doit qualifier autrement ce qui intéresse la mémoire des Rois ; & qu'il ne faut adopter qu'avec beaucoup de circonspection les discours & les écrits qu'on publie contre eux. Cette réflexion avoit déja été faite, sur la matière présente, dans le IX^e Tome de la Bibliothèque Françoise.

On vit paroître, en 1745, un *Discours* en forme de Dissertation *sur le Pontificat de Clement V*: premier des Papes d'Avignon. La premiére chose qu'y examinoit l'Auteur, c'étoit la manière dont ce Pontife avoit été élu. Tous les Modernes se sont appuyés sur Jean Villani, qui racoute une intrigue du Cardinal de Prato, du Roi Philippe le Bel, & de Bertrand de Got, Archevêque de Bordeaux, depuis Pape Clement V. On a ce récit en mille endroits, & notamment dans l'Histoire du P. Daniel. L'Auteur de la Dissertation ayant

examiné de près la narration de Villani, trouvoit qu'elle étoit contredite par une foule d'Auteurs contemporains ; & il déduisoit, à ce sujet, tous les doutes qui peuvent infirmer le témoignage du Florentin.

Le nouvel Editeur du P. Daniel trace, à son tour, une sorte d'examen critique de la Dissertation ; Il en présente toute la force ; il avoue qu'*elle jette au moins une grande incertitude sur un évènement que la plûpart des Modernes paroissent avoir adopté* sans se défier de Villani. Mais en concluant, il semble tenir encore au récit du P. Daniel & de tous ces Modernes, qui ont dit la même chose. Cela est assurément fort permis. Cependant il reste toujours trois préjugés bien forts contre cette opinion.

1°. Villani est absolument le seul Contemporain qui raconte

l'élection de Clement V. de la manière qu'embrassent encore les Ecrivains d'aujourd'hui ; & il y a au moins une douzaine de Contemporains qui la racontent autrement, c'est-à-dire les uns avec des circonstances toutes contraires, les autres sans avoir connu les circonstances qu'énonce Villani. S'il s'agissoit d'exposer tous les témoignages de ces Contemporains, on verroit qu'il n'en est aucun qui n'infirme en tout ou en partie la relation de l'Auteur Florentin.

2°. On ne prétend point accuser par-là Villani de mensonge formel ; mais seulement de trop de facilité à croire ce qui se disoit de l'élection du Pape Clement V. sur-tout quand ce Pontife eût accordé au Roi Philippe le Bel tous les Articles de la prétendue convention arrêtée entre eux. Si l'on joint à cela le ressentiment national contre le transport de la Cour

Romaine à Avignon, on verra que Villani a bien pû n'être pas sur ses gardes, pour éviter toute méprise dans une matiere qui intéressoit l'honneur de Clement & du Roi Philippe.

3°. Ce qui doit toucher le plus dans cette discussion, c'est qu'on a l'Acte de l'élection du Pape Clement V. On y voit que ce Pape (auparavant Archevêque de Bordeaux) fut élu par voie de Scrutin. Les Electeurs étoient au nombre de 25; quatorze d'entre eux sont nommés, ceux qui étoient commis pour veiller sur le Scrutin sont désignés; celui qui fit la proclamation du Pape élu fut le Cardinal François Gaetan. Comment veut-on que cela s'accorde avec le prétendu compromis dont parle Villani; compromis qui auroit consisté en ce que les Cardinaux d'une Faction auroient nommé à leur choix trois Prélats d'au-

delà des Monts, c'est-à-dire non-Italiens, & que les Cardinaux de l'autre Faction auroient choisi pour Pape celui des trois qu'ils auroient voulu ? Assurément, pour une opération de cette sorte, il ne faut ni Scrutin, ni *Scrutateurs*, comme on parle dans l'Acte envoyé à Clement : ajoûtez que celui qui, selon Villani, proclama le Pontife, ne fut point le Cardinal François Gaëtan nommé dans l'Acte, mais le Cardinal Nicolas de Prato, chef, dit-on, de toute l'intrigue.

Nous sçavons bien que, dans les Actes d'Election, quels qu'ils soient, on ne fait point mention des intrigues qui peuvent avoir précédé; qu'il est même ordinaire de parler, dans ces Actes, d'unanimité & de concert parfait, quoiqu'il y ait eu souvent beaucoup de partage dans les voix. Mais quand il n'y a point eu de Scrutin, nous ne croyons pas qu'on se porte pour

avoit pris cette voie ; qu'on en décrive l'appareil ; qu'on spécifie toutes les circonstances qui l'accompagnent. On pourroit lire l'Acte d'Election, envoyé à Clément V. par les Cardinaux Electeurs, & le comparer avec le récit de Villani & de tous les Modernes depuis S. Antonin : ensuite on seroit en état de prononcer sur ce point de critique. L'Editeur du P. Daniel traite déja la question si pertinemment & si sagement, qu'il lui appartiendroit mieux qu'à personne de la décider sans retour.

On voit bien que nous en sommes ici aux Observations du P. Griffet, sur le Regne de Philippe le Bel. Le morceau qui concerne l'abolition des Templiers, est tout ce qu'on peut desirer sur cette importante & malheureuse affaire. Mais quelques soins qu'on se donne pour l'éclaircir, *on y trouvera toujours*,

dit le P. Griffet, *des circonstances inexpliquables.*

Quand le nouvel Editeur trouve des morceaux pleins de recherches & de bonne critique sur quelques points de notre Histoire, il n'imagine rien de mieux que de les abrèger. Ainsi en use-t-il, par exemple, à l'égard du procès de Robert d'Artois. M. Lancelot a donné sur cet objet trois beaux Mémoires qui se voient dans les Volumes VIII^e & X^e * de l'Académie Royale des Belles-Lettres. Le P. Griffet en adopte la substance, & met son Lecteur en état de connoître la justice des procédures faites contre Robert, Prince indigne de son rang par les menées basses, injustes & violentes qu'il se permit pour satisfaire son ambition.

---

* On indique ici le Volume IX. c'est une faute d'impression.

M. Lancelot taxe un peu le P. Daniel, d'avoir témoigné trop de mollesse ou de compassion dans le compte qu'il rend de la cause du Comte d'Artois. Il dit, par exemple, que ce Prince *fut poussé trop rudement*; mais ceci n'est qu'une façon de parler, & une sorte de modération bornée au style; car cet Historien *blâme très-fortement la conduite de Robert d'Artois*. C'est la réflexion qu'oppose le P. G. à la Critique légère de M. Lancelot. Du reste, les Mémoires de cet Académicien sont présentés ici sommairement. Cet Abrégé déterminera les Curieux à relire les Pièces entières dans le Recueil de l'Académie. M. Lancelot & le P. Griffet diffèrent en deux dates: le premier dit que l'Arrêt donné en faveur de la Comtesse Mathilde, étoit *du 3. Octobre 1309*, & le P. G. met *le 9. Octobre* de cette même année. M. Lancelot

place la mort du Duc de Bretagne, Comte de Richemond, à l'année *1341*, & le P. Griffet dit *1340*.

A la fin du Regne de Jean II. la nouvelle Edition est enrichie d'un excellent Article sur les Etats-Généraux, matière qui n'avoit point été si bien développée dans nos Histoires précédentes. Le P. G. s'est beaucoup servi des recherches de M. Secousse, telles qu'on les voit à la tête du troisième Volume des Ordonnances. Mais l'ordre & la place qu'on donne ici à cette importante matière, ajoûtent, en quelque sorte, un nouveau prix au travail du célèbre Académicien qu'on vient de nommer. Nous voudrions pouvoir insister sur ce morceau, mais l'étendue de notre Extrait nous oblige de renvoyer nos Lecteurs à cette agréable & instructive discussion qui se trouve

au cinquième Volume du grand Ouvrage que nous suivons.

Nous le reprendrons dans une autre Article de nos Mémoires.

ARTICLE LXXIV.

LE FINANCIER CITOYEN. (Deux Volumes *in*-12.) M.DCC.LVII.

CET Ouvrage nous paroît remplir le titre qu'il porte. L'Auteur y soûtient deux personnages que la malignité ne croit pas aisément compatibles ; celui d'un Financier intelligent & celui d'un excellent Citoyen. En lisant son Livre, on n'est point tenté de le confondre avec ces Ecrivains qui jouent des rôles empruntés pour la matière qu'ils traitent. Pendant vingt-deux ans livré à la pratique & à l'étude des Finances, on diroit

qu'il s'est plus occupé du service de son Souverain & du soulagement des peuples que de l'avancement de sa fortune. Dans cet Ouvrage, le fruit d'un travail si long & si réfléchi, son zèle pour l'Etat semble trahir le secret de sa profession ; l'intérêt du public le touche plus que l'intérêt du corps particulier, dont il est membre ; s'il commet une sorte d'infidélité envers ses confrères, c'est par le principe d'une fidélité plus inviolable envers ses concitoyens.

Son Ouvrage est divisé en trois parties : dans la première, il examine les vuës que, depuis 160 ans, l'expérience & la réfléxion ont fait naître aux *Ministres les plus connus* & aux Ecrivains les plus judicieux qui ont opéré ou écrit sur les Finances. Dans la seconde, il traite des *opérations relatives au ministère.* Dans la troisième, qui ne tardera pas à paroître, il

développera la Juriſprudence pratique, les principes théoriques, & les reſſorts politiques qui doivent régler toute la manœuvre des Finances, animer le Corps des Financiers & diriger tous ſes membres. Dans cet Extrait, nous nous bornerons à la premiére Partie, elle eſt ſoudiviſée en pluſieurs Chapitres, dont nous tâcherons de ſaiſir la ſubſtance & de repréſenter les Articles capitaux.

Parmi les Miniſtres, dont on examine ici les idées, M. de Sully eſt le premier, dans l'eſpace où l'Auteur a borné ſes recherches, & dans l'ordre du zèle & des lumières pour le ſervice du Roi & pour le ſoulagement des peuples. Tout le ſyſtême de ce grand Miniſtre portoit ſur des principes invariables & ſi indépendants des temps & des perſonnes, qu'il n'en peut jamais ſortir que des concluſions ſalutaires. L'Auteur le réduit à

deux points qu'il adopte comme la base essentielle de toute bonne administration : le premier est de *porter le fort des impositions sur les gens riches*, pour diminuer autant qu'il est possible, le *fardeau des gens de la campagne & des artisans* ; le second est d'*œconomiser tous les revenus du Roi*, pour avoir toujours en réserve un fond qui puisse satisfaire *aux dépenses extraordinaires*, *sans mettre de nouveaux impôts sur les peuples.*

Dans les principes de M. le Cardinal de Richelieu, on n'augmente le revenu du Roi qu'en augmentant l'*impôt sur toutes sortes de denrées* : l'impôt augmenté augmente presque autant la dépense du Roi qu'il augmente sa recette : la cherté des denrées, qui en résulte, en diminue le débit, & par conséquent décourage le peuple & l'artisan qui ; ne recevant point par la vente le fruit de leur

travail, *aiment mieux demeurer oisifs & les bras croisés.* Notre Auteur convient que l'impôt augmente les denrées en raison de sa masse; mais il observe que, quand cette masse est légère, quand la plûpart des denrées qui la portent, ne sont pas de premiére nécessité, *il en résulte deux avantages:* le premier est que tous les consommateurs contribuent au payement de l'impôt; le second, que la plus forte contribution tombe sur les consommateurs les plus aisés, ce qui est conforme au premier principe de M. de Sully. Ainsi, *dans un cas forcé*, cet impôt peut s'établir, & doit toujours subsister quand même l'œconomie du Roi permettroit de le supprimer, parce qu'alors il vaudroit mieux diminuer les tailles, toujours ruineuses pour les gens de la campagne par les injustices qui en vicient la répartition, & par les violences qui

en procurent la perception. Une expérience de 160 ans confirme cette obſervation : depuis cette époque, les Fermes ont hauſſé prodigieuſement ſans fouler ni décourager le peuple : il s'en faut beaucoup que les tailles n'aient augmenté dans la même proportion, & cependant elles ſont toujours infiniment onéreuſes au peuple. Ceci ſuppoſe une vérité qu'on ignoroit au temps de M. le Cardinal de Richelieu : c'eſt que *le progrès des Fermes* s'éleve dans la même proportion que *le progrès du Commerce & de la plus grande aiſance des peuples*.

Au reſte, l'Auteur déclare qu'il y a aſſez d'impôts créés pour ſatiſfaire en tout temps à tous les beſoins de l'Etat, & qu'on ne peut avoir aucune néceſſité d'en créer de nouveaux, pourvû que l'œconomie régne dans la dépenſe. Les nouveaux impôts, les anciens

même trop pésants accablent les peuples ; énervent l'industrie & éteignent l'émulation : ils sont meurtriers à l'Agriculture, au Commerce & à la Population, parce qu'ils en attaquent les principes. C'est une violence, dont le produit n'est que passager ; elle grossit toujours moins le revenu du Roi pour l'année présente, qu'elle ne le diminue pour les années suivantes : l'exaction de ces impôts, trop longtemps continuée, ne tarderoit pas à tarir presque la source de tous les autres. Ce n'est pas en chargeant trop le peuple qu'on le rend laborieux, c'est en attachant l'aisance au travail. En fait d'impôts, la meilleure maxime est de ne rien changer ou innover, à moins que le peuple n'y gagne ou de payer moins, ou de payer avec moins de répugnance. Le Lecteur plus éclairé que nous jugera de tous ces principes qu'il ne nous vient en

penſée ni d'adopter, ni de garantir.

Pour trouver de l'argent dans de certains beſoins, l'expédient du Cardinal de Richelieu étoit *la voie des partis :* notre Auteur réprouve cette voie comme *la ruine du Roi & du peuple :* il regarde les partiſans comme des *hommes habitués* à ſe repaître du ſang des ſujets, & à s'engraiſſer de leur ſubſtance : il s'éleve avec force contre une maxime de ce Miniſtre, qui étoit d'ouvrir aux membres, d'un parti malheureuſement établi, la voie d'en former un nouveau qui détruiſe l'ancien ; *maxime*, dit notre Auteur, *auſſi cruelle pour les peuples qu'elle eſt dangereuſe pour l'Etat... Faut-il, parce que les partiſans ont une habitude à ſuccer le ſang du peuple, faire & défaire ſans ceſſe les affaires pour les alimenter, & les engraiſſer de la ſubſtance des ſujets du Roi ?*

» pour l'Etat & pour les Particu-
» liers, des engagements immen-
» ſes que le Roi prend, & dont le
» peuple eſt caution; & enfin de
» nouveaux impôts, des réductions
» ſur les effets royaux, & ſou-
» vent des créations de charges tou-
» jours onéreuſes au peuple & à
» l'Etat. «

M. Colbert lui-même n'étoit pas fidèle à ſa maxime dans les conſeils qu'il donnoit au Roi, pour ſoûtenir & augmenter la Culture qu'il appelle *la plus grande richeſſe de l'Etat* : il exhorte le Roi à répandre aux dépens de ſon épargne, de l'argent dans ſes pauvres Provinces, à *donner de quoi avoir des beſtiaux*, à faire défricher les terres incultes. Il lui répond qu'il ſera le premier à en recueillir le profit par les ſecours qu'*elles ſeront en état de lui donner* à la faveur d'une conſommation plus conſidérable, & par les *poulains* qu'*elles*

fourniront

fourniront à sa Cavalerie, &c. Quand le Roi est réduit à n'attendre du secours que des gens d'affaires, l'argent n'est plus entre ses mains, ni entre celles du peuple; la circulation des unes aux autres est attaquée, le Commerce en souffre &c. S'il survient un besoin, il faut *une surcharge* pour le remplir: les traitants la vendent bien cher; elle acheve leur fortune & la ruine du peuple.

Le *Mémoire* que M. Desmarets fournit pendant la Régence, est, au jugement de l'Auteur, un chef-d'œuvre: ce ne fut aussi que par le talent supérieur de ce Ministre, pour arranger & pour œconomiser les Finances, qu'il soûtint le crédit dans un temps où tout autre eût désespéré d'y réussir. Quelque habile néaumoins que fût M. Desmarets, il ne soûtint l'Etat que *par la substitution d'un papier à un autre*: or cette substitution de

nouveaux effets à la place des anciens, ne s'opère jamais que » par » des anticipations & des aliéna- » tions qui tendent à la réduction » des revenus à venir, & même à » l'extinction des revenus qui les » produisent «. La plenitude des coffres & l'aisance des peuples donnent des moyens plus puissants & des commodités plus libres d'agir pour le bien général. On ne doit jamais oublier cet axiome de notre Auteur : *le Roi emprunte, c'est le peuple qui paye.*

Pour calculer le résultat des *affaires extraordinaires* & des *voies de parti*, l'Auteur prend, à cent millions d'emprunt par an, un espace de trente ans, depuis 1685 jusqu'en 1715 : il démontre que dans le systême des Traitants le peuple aura payé trois milliards 450 millions, & que le Roi n'aura reçu que deux milliards 500 millions ; ainsi, dans ce systême, le

Roi & le peuple ont réellement perdu 950 millions. Deux milliards 500 millions n'ont pû suffire pour les guerres que la France a soûtenues pendant cet espace de temps : les Trésoriers, les Entrepreneurs ont donc fait des avances. En portant les dépenses à 3 milliards 600 millions, & le bénéfice de l'entreprise à 30 pour 100, y compris l'intérêt des avances & des fausses dépenses, ce bénéfice sera d'un milliard, 80 millions, qu'il faut ajoûter aux 950 millions qu'il en a couté pour le recouvrement des impôts extraordinaires. Ainsi par ce systême d'opérations, l'Etat a dû s'endetter de 2 milliards, 130 millions. Est-il donc étonnant qu'à la mort de Louis XIV, la chûte du crédit ait été si subite? De ces calculs, notre Financier tire une conclusion évidente ; c'est la nécessité d'œconomiser pendant la paix, & de mettre

les *ressources de l'Etat entre les mains du Roi & du peuple*, & non dans des mains tierces qui ne travaillent qu'à *faire leur fortune aux dépens de l'un & de l'autre.*

Le fameux systême de M. Law, dont on nous promet ici une réfutation plus solide que tout ce qu'on a écrit jusqu'à présent pour le combattre, roule sur ce principe : par son crédit un Banquier *décuple* sa fortune ; un propre de cent mille livres lui procure un crédit de onze cent mille livres : ainsi les Prêteurs qui lui avancent un million, ont une hypothéque de onze cent mille livres. L'état obéré n'a qu'à ouvrir une Banque semblable, il décuplera ses Finances, & se liberera par un gain annuel qui sera, comme celui du Banquier, le fruit de son intelligence & de sa conduite.

Selon notre Financier Citoyen, ce systême qui enrichit un Particulier par les opérations d'une

Banque bien gouvernée, ne sçauroit s'appliquer, ni se transporter à un Etat obéré : le papier de cet Etat n'est point le signe d'une circulation, ou d'un commerce ; il n'est le signe que d'une dette à payer ; il augmente la dette de l'Etat sans augmenter ses revenus dans la même proportion. Ce papier n'a point d'hypothèque sûre, comme l'est le fond & le crédit du Banquier. Les fonds de l'Etat appartiennent aux Particuliers de l'Etat, c'est-à-dire aux Créanciers de la Banque : ils prêtent à l'Etat sur son papier, & ce papier ne leur assigne aucune autre hypothèque qui garantisse le prêt. L'Etat n'ayant point de fond qui n'appartienne aux Prêteurs, ces Prêteurs deviennent en même temps les Créanciers de l'Etat, & les cautions de la créance. Avec leur prêt, l'Etat ne se libère de ses anciens Créanciers qu'en substituant des Créanciers

nouveaux à leur place ; ces Créanciers nouveaux s'embarrassent donc sans débarrasser l'Etat, qui ne peut devenir libre qu'en se déclarant insolvable, & qu'en frustrant ces Créanciers de ce qu'il leur doit, ou plutôt qu'en les ruinant sans s'enrichir. Alors, dans sa banqueroute, l'Etat laisse la bourse de ses sujets qui devoit faire sa ressource presque aussi vuide que ses coffres, & le systême aboutit à une ruine plus absolue que celle qu'il devoit réparer : n'est-ce pas là en démontrer le vice avec la plus sensible évidence ?

Ajoûtons qu'un Souverain obéré est bien plus exposé qu'un Particulier à *mésuser* de son crédit ; il est rarement susceptible des mêmes attentions dans la conduite de ses affaires, & moins encore des motifs qui en préviennent ou en empêchent le dérangement. D'ailleurs un Monarque est sujet à des *besoins*

de Prince, à des *besoins publics*, qui le tentent & l'autorisent, en quelque sorte, à *mésuser* de son crédit, ou même à sacrifier à la raison d'Etat, la fidélité qu'il doit à sa Banque. Un Commerce devient ruineux, quand on y met plus de fonds qu'il n'en peut porter, à plus forte raison une Banque quand elle prodigue son crédit en papier au-delà de ses ressources en espèces.

Observons encore, avec l'Auteur, que le Royaume de France ne doit point commercer ses fonds, mais seulement les revenus de son crû & de ses Fabriques. Comment donc M. Law s'est-il imaginé que le décuple des richesses de ce Royaume pouvoit *être mis en papier*, & fonder *un crédit?* Ce papier n'est bon que pour épargner le transport de l'argent : le transport qu'on en fait hors du Royaume, est-il assez considérable pour

justifier une si excessive multiplication de papier ? La circulation intérieure du Royaume en avoit-elle besoin ? Cette réflexion en démontre l'inutilité : l'expérience n'en a que trop prouvé le danger & l'abus. Un crédit qu'on outre & qu'on appuie sur des chimères ; n'annonce que des entreprises funestes aux sujets d'un Etat. C'est la richesse du Prince, c'est la fertilité de ses domaines qui donne de la confiance au papier public. Que l'argent soit dans les mains des Particuliers ; la confiance s'établit entr'eux par les sûretés réciproques, & sans le secours des papiers royaux. Dans un Royaume, on ne doit point restraindre à une Compagnie générale un Commerce que les Nations voisines laissent faire aux Particuliers : la caisse d'une pareille Compagnie est un gouffre où se précipite la masse des richesses publiques, & où celle

du Commerce s'appauvrit : sous l'empire de ces Sociétés, l'industrie & l'émulation sont trop captives pour ne pas s'éteindre ; les portes de la fortune sont fermées à la plûpart des Citoyens ; le peuple négligé reste sans ressource, & gémit sous le poids de l'indigence & de la misère dans une condition qui se trouve hors de la ligne où circulent les espèces. Le Commerce des Particuliers enrichit un Etat, parce qu'il enrichit les Particuliers ; mais le Commerce d'une Nation en Corps ruine l'Etat, parce qu'il ruine les Particuliers en baissant le prix des marchandises à un degré qui fait tomber le Commerce de ces Particuliers, ou en le haussant à un taux qui ruine la Nation. En effet, ses Sujets non plus que l'Etranger, n'achetent & ne consomment jamais qu'en proportion de leurs facultés ; ainsi la vente diminue toujours autant que le

taux s'éleve. De-là vient que l'Auteur ne croit ces Compagnies avantageuses à l'Etat que dans un Commerce où il s'agit de soûtenir la concurrence contre les Compagnies également nationales de l'Etranger.

Les Billets de Banque ne pouvoient, sans injustice, servir au remboursement des rentes constituées : la valeur de ces Billets égaloit d'autant moins un fonds constitué, que leur multiplication excédoit davantage la masse des fonds qu'ils devoient représenter. Pourquoi donc, sous l'appas trompeur d'un Commerce national, créer des Billets qu'on devoit si-tôt réduire & supprimer ? Ne valoit-il pas mieux réduire les rentes elles-mêmes, œconomiser pour en payer l'intérêt sur le pied de la réduction, & enfin sur le même pied rembourser tous les papiers royaux & éteindre les capitaux ? Ce systême

étoit d'autant plus praticquable qu'alors, selon l'Auteur, il y avoit, dans le Royaume, une masse d'or & d'argent qui *surpassoit du double* le besoin qu'en avoient le Roi & les Particuliers.

Après avoir porté son jugement sur les principes & les opérations de nos plus célèbres Ministres, l'Auteur passe à l'examen des systêmes proposés par nos *Ecrivains Politiques*. *Le détail de la France*, est, selon notre Financier Citoyen, un Ouvrage où l'on découvre mieux la cause des maux que leur remède, où l'on exagère les vices de l'administration sans donner aucun *plan d'amélioration*. Quant au systême de M. de Vauban, voici les défauts que l'Auteur a observés dans les branches principales qui le composent.

1°. Son projet de dîme péche contre la proportion qu'il faut établir entre les bonnes & les mau-

vaſſes terres : il tend donc à vexer & à décourager les Propriétaires & les Fermiers de mauvais fonds ; c'eſt à dire, ceux qu'on doit le plus ménager & encourager. La Culture, la Conſommation, la Population, le Commerce & la Circulation en ſouffriroient une atteinte, dont le contre-coup porteroit ſur le produit de cette dîme royale. D'ailleurs la régie de cette dîme eſt ſi difficile & ſi diſpendieuſe, qu'elle ne ſçauroit rendre autant que les tailles dont elle doit remplacer le produit. 2° La taxe ſur l'induſtrie doit être légère, de peur de tarir *cette ſource de Commerce & d'abondance.* 3° Le Roi ne ſçauroit acquérir les Salines ſans faire, aux Propriétaires, une violence contraire à la modération de notre Gouvernement, ni ôter le privilège de *Franc-Salé* & des *petites Gabelles* aux Provinces qui en jouiſſent ſans en ruiner quelques-

ûnes, ſans nuire au Commerce de Sel que nous faiſons avec l'Etranger ; ou ſans ouvrir à la fraude toutes nos Côtes. 4° L'impôt ſur les denrées de luxe *porteroit coup* au Commerce que nous en faiſons au dehors du Royaume. 5° Les frais de Poſte, de port de lettres, & de controlle ſont ou trop volontaires, ou trop proportionnés aux facultés de ceux qui les payent, & par conſéquent trop conformes à la ſaine Politique pour qu'il ſoit à propos de les réduire. 6° Le droit que M. de Vauban ſubſtitue aux Aydes en les ſupprimant, *ne peut répondre à la ſixième partie de leurs produits nets.* Cet impôt, étendu à tout le Royaume, mécontenteroit les Provinces où les Aydes n'ont jamais été établies, & ne flatteroit pas beaucoup les autres qui portent le poids des Aydes ſans murmurer. De toutes ces réflexions il réſulte que le ſyſtême de

M. de Vauban ne procureroit à l'Etat que *la diminution des revenus du Roi, le mécontentement des peuples, l'avilissement des biens fonds, la diminution de l'Agriculture & l'interruption du Commerce.*

« Les vices que notre Auteur reproche au système de M. le Comte de Boulainvilliers, sont bien plus considérables. 1° La convocation des Etats-Généraux pour créer ou supprimer, imposer & percevoir les droits, est un projet qui attaque l'autorité du Roi, & qui entraîne une foule d'inconvéniens pires que ceux dont on cherche le remède: 2° Quoique de riches Marchands fassent plus le bien de l'Etat que de riches Financiers, cependant l'Etat ne sçauroit se passer de Financiers: il ne faut songer qu'à en réduire le nombre & le bénéfice, & qu'à retrancher toute survivance, sur-tout dans les

Fermes où les gains sont immenses. Cette réforme empêcheroit les jeunes Financiers d'insulter aux grands Seigneurs, par leur faste, leur luxe & leurs débauches. Le chemin de la Ferme générale ne devroit s'ouvrir qu'aux talents & à l'application. 3° L'établissement des Agens de Banque, de Commerce & de Finances, indépendants du choix des Négociants, & dépendants des Trésoriers du Commerce & des Proviseurs-Généraux, mettroit tous les Particuliers dans *la dépendance absolue de la Trésorerie*, & par conséquent détruiroit l'esprit du Commerce *qui ne respire que la liberté & la protection.* 4° Substituer aux Aydes & aux Gabelles, dont le produit a toujours *été recouvré sans non-valeur*, des tailles qui ont toujours été sujettes à des non-valeurs, c'est contredire les vrais principes qui demandent une proportion entre

la force de la contribution, & les facultés des contribuables. Cette proportion se trouve dans les Aydes & Gabelles bien plus sûrement que dans les tailles qui de leur nature attaquent toujours le Commerce & l'Agriculture. 5° Le rachat des Gabelles, proposé par le même Auteur, est plein de calculs vicieux; de fausses suppositions, renferme une répartition injuste, détruit des privilèges très-précieux, & n'est qu'un échange des Gabelles avec une *Taxe*, qui *écraseroit les peuples*. 6° La direction générale du Commerce, établie à Paris, ruineroit le Commerce par les entraves qu'elle mettroit à ses opérations, & par les frais de cette direction, &c. De toutes ces observations, dont la vérité est ici démontrée avec assez d'étendue, l'Auteur conclut que le Mémoire du Comte de Boulainvilliers ne contient *aucun principe d'une sage administration*.

M. de la Jonchère, dans son Livre, critique M. de Vauban, censure M. Law, & cependant il fait de leurs systêmes la base du sien, qui n'y ajoûte que des idées sans principes, & de l'imagination sans jugement. Ce systême, dit notre Financier Citoyen, *a pour objet de mettre le Roi en curatele, & les peuples dans les fers*; de-là vient qu'il n'en parle qu'avec *répugnance*. Il expose plus volontiers celui de M. l'Abbé de Saint-Pierre, dont les vûës tendent au *bonheur des peuples*; mais, dans la route que cet Abbé a choisie pour y arriver, il seme tant d'inconvéniens qu'on ne pourra jamais, par cette voie, atteindre le terme où il aspire. En effet, supprimer les Aydes, les Gabelles, le Tabac & les autres Droits des Fermes, & augmenter la Capitation, la Taille & les Entrées dans une proportion qui rende ce qu'on supprime, c'est

à des Droits dont l'imposition est la plus douce & la perception facile, substituer des Droits odieux dont la répartition est toujours arbitraire, & la collection violente, & par conséquent contraire au *grand Art des Finances*, qui consiste à épargner au peuple tout sentiment de *contrainte* & d'*oppression*.

M. Melon a mieux indiqué le mal que le remède : son systême de mettre toute imposition sur le Bled n'est pas soûtenable : *le menu peuple*, dit notre Auteur, *ne vit*, *pour ainsi dire*, *que de Bled*. En réunissant tous les impôts sur la denrée, qui lui est la plus nécessaire & dont il est le plus fort consommateur, n'est-ce pas accabler, dans l'imposition, la partie de l'Etat qu'on doit toujours le plus ménager ? Sur la variation des monnoies, M. Melon a eu pour Antagoniste M. Dutot, Ecrivain

trop partiſan du ſyſtême de Law, pour que ſes idées puiſſent plaire à notre Financier Citoyen.

Tous ces différents Auteurs ont éclairé M. de Monteſquieu, qui les a tous éclipſés par l'éclat de ſon génie. Il penſoit que les tributs ſeroient mieux pour le Roi & pour le peuple en régie qu'en ferme ; c'eſt un principe que notre Financier ne croit pas applicable » à un » grand Etat, où le Prince & ſes » Miniſtres ne peuvent pas voir » par eux-mêmes les détails d'une » régie très-étendue & très ſuſcep- » tible d'infidélités. «

De tout ce qu'on a écrit ſur les Finances, il conclut 1° que les hommes ſont le *premier bien du Souverain*, & celui qui *lui doit être le plus cher*. 2° Qu'il faut que les hommes ſoient d'autant plus libres que l'Etat exige d'eux un plus grand ſervice. 3° Que les tributs doivent être *réglés par les beſoins de l'Etat* ;

& par les facultés constantes des sujets. 4° Qu'ils doivent porter sur les revenus & sur les consommations, à cause de la proportion & de la liberté qui résultent de ces deux manières d'imposer. 5° Qu'en conséquence on ne sçauroit trop favoriser l'Agriculture & le Commerce. 6° Que l'*Etat doit œconomiser sur les revenus ordinaires, pour se libérer & se faire un fond d'épargne qui mette le Roi en état de soulager les peuples qui seront dans le besoin, & de faire face à tous les évènements fâcheux.* 7° Que ce fond d'épargne ne doit point excéder 300 millions de livres, afin que la circulation soit toujours également animée, cette réserve ne pouvant la rallentir dans un Etat qui posséde 1500 millions de livres, & qui en temps de paix n'en a jamais plus de 500 dans le Commerce. 8° Qu'il faut regarder les *affaires extraordi-*

naires comme la ruine de l'Etat, & les *partisans comme le fléau du peuple*, réduire *le gain* des Fermiers & Sous-Fermiers à un *taux honnête qui ne soit point onéreux pour le Roi, funeste pour les peuples, révoltant pour les Grands*, & ne jamais toucher à la valeur numéraire des espèces. *Dans un second Extrait, nous rendrons compte du plan d'œconomie que l'Auteur propose dans la seconde Partie de son Ouvrage.*

ARTICLE LXXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

VIE D'ERASME, *dans laquelle on trouvera l'Histoire de plusieurs hommes célèbres, avec lesquels il a été en liaison, l'Analyse critique de ses Ouvrages & l'examen impartial de ses sentiments en matière de Religion.* (Deux Volumes *in*-12.) Par M. de Burigny, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. *Chez Debure l'aîné, Quai des Augustins, &c.*

On peut compter que cette vie

abonde en recherches. L'Auteur, qui a beaucoup d'érudition, s'est trouvé tout-à-fait dans son genre, en travaillant sur Erasme. Le premier coup d'œil jetté rapidement sur cette nouveauté littéraire, nous persuade déja que M. de Burigny parle de ce fameux Ecrivain à charge & à décharge; qu'il le blâme quand il a tort; qu'il le justifie quand sa cause est bonne ou qu'elle n'est pas mauvaise; qu'il tient le juste milieu entre le caractère de Censeur & celui de Panégyriste. Nous informerons plus particulièrement le public du mérite de cet Ouvrage.

On trouve chez le même Libraire un *Traité de la Jurisdiction des Présidiaux, tant en matière civile que criminelle avec un Recueil chronologique des principaux Edits, Ordonnances, Déclarations & autres Réglemens*

concernant les Présidiaux. Volume *in*-12. Par un Conseiller au Présidial d'Orléans. Il seroit difficile de dire, sur la Jurisdiction des Présidiaux, quelque chose qui ne fût pas dans ce Livre. A la tête est une Préface instructive, qui traite de la création des Présidiaux & des Auteurs qui ont écrit sur la Jurisdiction de ces Sièges. Le Recueil des Edits, Ordonnances &c. contient avec la Table plus du tiers de ce Volume, qui, heureusement, n'est pas comme les petites Brochures si multipliées aujourd'hui. On a ici plus de 600 pages, & le prix est de 3 liv. 12 s. relié.

Le même Libraire distribue le *Prospectus* de la troisième Edition des Institutions de Géometrie de M. de la Chapelle, Censeur Royal & Membre de la Société Royale de Londres. Ce *Prospectus* énonce les Additions que fait l'Auteur à son

Ouvrage

Ouvrage déja très-connu & très-répandu. On promet de livrer au Public cette troisième Edition dans le courant du mois d'Août.

Les Eléments des Sections Coniques démontrées par Synthèse, Ouvrage dans lequel on a renfermé un petit Traité des Sections Coniques de M. Delahire. Chez Desaint & Saillant, rue Saint-Jean de Beauvais. C'est un *in*-8°. d'environ 500 pages, de la composition du Professeur de Mathématiques, préposé à l'Ecole des Ingénieurs pour les Ponts & Chaussées.

Histoire générale des Provinces-Unies, dédiée à Monseigneur le Duc d'Orléans, premier Prince du sang. Par M^rs D.... ancien M^e des Requêtes, & S..... de l'Académie Impériale & de la Société Royale de Londres. (Trois Volumes *in*-4°.) *Chez Simon, rue de la Harpe, &c.* Cet Ouvrage

ſera, ſans contredit, l'Hiſtoire la plus ample que nous ayions de ces Provinces en notre Langue. Les Auteurs parviennent dans leur troiſième Volume juſqu'à l'année 1433. Ce qui leur reſte à publier, eſt la partie principale à cauſe des révolutions qu'a éprouvées ce pays depuis deux ſiècles. La Préface, qui eſt à la tête du premier Volume & qui prépare favorablement le Lecteur, donne une vuë générale de l'entrepriſe & de la marche des Auteurs. Nous verrons plus en détail comment ils exécutent leur projet.

NOTICE ſuccincte de quelques Ouvrages, dont les uns ont été annoncés & les autres omis dans ces Mémoires.

I.

On publia l'année dernière un *Eſſai de réunion des Proteſtans*

aux Catholiques-Romains. (Volume de 250 pages.) Ce Livre n'eſt ni un chef-d'œuvre d'éloquence, ni un monument d'érudition; mais la méthode en eſt bonne. On y prouve aux Proteſtants qu'ils n'ont eu aucune raiſon légitime de ſe ſéparer des Catholiques, puiſque ceux-ci retiennent les *points fondamentaux*, & qu'ils ne ſont point idolâtres. On ajoûte à cela un petit détail ſur les points controverſés; ſçavoir, les cinq Sacrements que les Proteſtants rejettent, le retranchement de la Coupe, l'uſage des ſaintes Ecritures, les Traditions, la Meſſe, le Purgatoire, la primauté du Pape &c. On ſe ſert communément, dans ce détail, des aveux faits par les Proteſtants mêmes, & ſur-tout par M. Pictet, Miniſtre de Genève. Cette manière de tourner contre les adverſaires de l'Egliſe leurs propres armes eſt excellente, mais

il faudroit un peu plus de détails qu'on n'en trouve ici, & en général cet Ouvrage est trop négligé ; c'est le Canevas de quelque autre composition que l'Auteur devroit entreprendre & exécuter. Ce qu'il nous donne fait toujours l'éloge de son zèle ; & un Protestant de bonne foi, qui méditeroit les principes de cet *Essai*, pourroit renoncer à beaucoup de préjugés.

II.

Le *Réformateur réformé*, est une assez bonne Brochure, en forme de Lettre, & contenant 78 pages *in*-12. Le plan de l'Auteur est de réfuter les idées exorbitantes de réforme qu'un Anonyme publia l'année derniére. Ce Réformateur n'entreprenoit rien de moins que de changer toute la face de l'Etat en ce qui concerne les Finances, la Justice & la Police Ecclésiasti-

que. Il en vouloit sur-tout beaucoup aux Monastères, les peignant des traits les plus odieux, & conjurant leur perte, leur déstruction totale. L'Auteur de la présente Brochure fait sentir les inconvénients, l'impossibilité même d'une *réforme* si outrée. Il raisonne en Citoyen, en Chrétien, en Catholique; quelques coups de force ajoûtés au style & aux raisons pourroient intéresser davantage le Lecteur; mais à tout prendre, ceci n'est point mal. *Ou trouve cet Essai chez Vincent, rue Saint-Severin.*

III.

Ce qui donne un mérite réel aux *Recherches* * & *Observations*

* Annoncées en Avril dernier (II. Volume de ces Mémoires.)

de M. Bourdet *sur toutes les parties de l'Art du Dentiste*. C'est que l'Auteur traite la matière en Chirurgien & en Observateur. Il a les principes de l'Art, & il en sçait la pratique. Tout l'Ouvrage est divisé en sept Chapitres, dont chacun comprend un nombre de Paragraphes. » Le premier, sous » le titre générique de Physiolo» gie des Dents, contient l'Ana» tomie des deux machoires & les » moyens de corriger les vices de » conformation des dents. Il est » traité, dans le second, des diffé» rentes maladies, qui attaquent & » détruisent la substance des dents, » de leurs causes internes & exter» nes, des moyens de les prévenir; » des remèdes généraux & parti» culiers. Dans le troisième Cha» pitre, il s'agit des maladies & » des autres causes qui altèrent la » blancheur des dents. Les mala» dies des Alvéoles, celles des

» Gencives & leur guériſon, ſont
» la matière du quatrième Chapi-
» tre. Le cinquième renferme les
» différentes opérations qui ſe pra-
» tiquent ſur les dents. L'objet du
» ſeptième eſt tout le Manuel du
» Dentiſte, concernant les pièces
» & les dents artificielles. Enfin
» le ſeptième & dernier Chapitre,
» le plus court de tous, conſiſte en
» quelques compoſitions d'opiats,
» d'eſſences & de poudres qui
» m'ont paru propres à conſerver
» les dents & les gencives. « Cette
expoſition, faite par l'Auteur
même, nous diſpenſe d'une plus
longue Analyſe. Nous obſervons
1° que, dans les détails de l'Ou-
vrage, M. Bourdet eſt extrême-
ment clair; 2° qu'il évite la pédan-
terie des Maîtres de l'Art & la
ſuffiſance des Charlatans; 3° qu'il
donne une idée très-avantageuſe
des différents rapports de ſa pro-
feſſion; 4° qu'il inſpire un grand

zèle pour la conservation & la guérison des dents ; 5° qu'il fournit aux Praticiens, en ce genre, quantité d'instruments nouveaux ou perfectionnés, dont l'utilité a été reconnue par des Essais réïtérés, & par des succès constants ; 6° qu'enfin il donne des avis dans l'étendue de ses connoissances & de sa pratique, qui ne tendent ni à multiplier les travaux du Dentiste, ni à rançonner les bouches du genre humain.

IV.

La suite de l'*Histoire des Conjurations, Conspirations & Révolutions célèbres* a été donnée *par M. Duport du Tertre.* Ce sont les Volumes IV^e, V^e & VI^e de cet Ouvrage, dont nous avons fait connoître le plan, le goût, l'utilité dans nos Mémoires d'Août 1754. Ici nous ne ferons qu'indiquer les

ſujets que préſentent ces trois nouveaux Volumes.

IV^e^ Tome. *Diverſes Conjurations & Conſpirations en France*, depuis le premier attentat formé contre la perſonne du Roi Henri IV. juſqu'à la conſpiration de Cinq-Mars. *Diverſes Conjurations & Conſpirations en Angleterre*, depuis le Regne de Jean Sans-Terre juſqu'à la mort du Roi Jacques II. en 1701.

V^e^ Tome. *Conjurations & Conſpirations des Flamands contre l'Eſpagne*, depuis 1566 juſqu'à la paix de Munſter. *Conſpiration de Zuski, Seigneur Moſcovite, contre le faux Démétrius*, en 1605. *Conjuration de Sabatai-Sevi*, Juif impoſteur, en 1666.

VI^e^ Tome. *Conjuration de la Baronne d'Albi*, pour remettre la Catalogne ſous l'obéiſſance des Eſpagnols, en 1645. *Conjuration*

de Thomas Aniello, à Naples, en 1646. *Conjuration de Naples* contre le Roi Philippe V. *Conjurations & Conspirations en Turquie*, depuis le faux Prophète Mahomet jusqu'au Regne d'Achmet III. en 1730. *Conjurations & Conspirations du Japon.*

V.

L'Auteur de la *Religion révélée défendue contre les ennemis qui l'ont attaquée*,* (quatre Volumes in-12.) employe plus le genre Oratoire que les raisonnements Didactiques. Il s'éleve quelquefois au ton le plus sublime, & son Livre, en général, est fort bien écrit.

* Ouvrage annoncé dans nos Mémoires d'Avril, II. Volume. L'Auteur est le R. P. Le Balleur, Religieux Cordelier & Professeur en Théologie.

Le premier Tome comprend la réfutation des Matérialistes, des Spinosistes & de tous les Athées. On fait voir que la pensée & ses attributs sont incompatibles avec la matière; que les Atomes d'Epicure n'ont pû former le monde; que les Etres, repandus dans cet univers, supposent l'existence & l'opération d'une cause intelligente & éternelle; que le Dieu de Spinosa est un Monstre & un cahos de contradictions; que le Matérialisme & l'Athéisme ne sont propres qu'à faire des hommes sans mœurs & de mauvais Citoyens. Vers la fin du Volume, l'Auteur réfute le Suicide, & tout ce qu'en a dit un fameux Ecrivain, dont les Livres ne sont que trop communs.

Dans son second Tome, l'Auteur montre la nécessité de la Religion révélée, & prouve très-au-

long la verité & la divinité des Livres de Moyse. Cette preuve est déduite par l'exposition fort détaillée des miracles du saint Législateur. On trouvera ici la réfutation de quelques principes contenus dans le Livre intitulé : *La Philosophie du bon sens.*

On établit, dans le troisième Volume, la vérité & la divinité de la Religion Chrétienne. On fait voir, par les Prophèties & par les Miracles, que Jesus-Christ est l'Envoyé de Dieu ; que ses Apôtres ont été autorisés du Ciel, pour annoncer l'Evangile ; qu'ils n'ont tous enseigné qu'une même doctrine. Avant que d'exposer toutes les preuves relatives à ces grands objets, il s'agit encore, dans quelques Chapitres, de la Religion des Juifs & des promesses faites par le Seigneur à ce peuple. Surquoi on combat assez au-long & très-bien ce qui a été dit par un Auteur

moderne, pour détruire l'idée avantageuse que donne l'Ecriture de la terre promise ; c'est-à-dire, pour empêcher qu'on ne croie que ce pays étoit riche, fertile, & tout propre à faire le bonheur de ses habitants. Au fond l'Auteur en question s'embarrasse fort peu de l'état ancien d'une contrée qui ne figure presque plus dans le monde ; mais son plaisir est de contredire les saints Livres, & de leur imputer des exaggérations. On le réfute ici par des raisons qui feroient impression sur lui, s'il vouloit imposer silence aux préjugés.

Les quatre premiers Chapitres du quatrième Volume indiquent les caractères de la vraie Eglise. Après quoi l'Auteur *répond à quelques nouvelles difficultés des Incrédules.* Il venge (*contre la défense de l'Esprit des Loix*,) le

Célibat évangelique, & l'Apôtre S. Paul qui lui a donné des éloges. Il prouve (contre la doctrine des *Lettres Persannes*) que Dieu connoît les déterminations des Etres libres. Il fait voir (contre l'Auteur de l'Epître à Uranie) que les dogmes du Christianisme ne sont contraires ni au bon sens, ni à l'idée qu'on doit avoir de la Justice divine. Il démontre la foiblesse des arguments employés par les Déistes contre l'autorité de la morale de Jesus-Christ, &c.

L'Auteur de cet Ouvrage écrit si bien qu'on ne peut trop désirer qu'il donne à son Livre la plus grande perfection. Quoique nous le trouvions déja excellent dans plusieurs de ses parties, nous osons croire néanmoins qu'il y a un peu trop de longueur dans le premier Volume ; qu'en y retranchant quelques détails, on pourroit se

permettre des Additions pour fortifier la preuve de l'immatérialité de l'ame ; qu'il seroit possible de presser davantage la démonstration des caractères de vérité & de divinité qui sont dans les saints Livres du Nouveau Testament ; qu'il y auroit encore quelque chose à dire sur la notion, les qualités, les conditions des vrais miracles, & sur ce qui les distingue de ceux qui sont faux ; qu'on pourroit attendre de l'Auteur la réponse à quelques difficultés (frivoles il est vrai,) mais toujours trop familières. Tout ceci, au reste, très-subordonné aux vuës & au jugement de l'Auteur, n'empêche pas que dès-à-présent son Ouvrage ne soit singulièrement estimable, surtout par la manière dont il est écrit. *Nous avons déja averti qu'il se trouvoit, à Paris, chez Lambert, rue de la Comédie.*

VI.

On a publié un autre Livre intitulé : *Lettres ſur la Religion.* (Petit *in*-12.) L'exécution n'en eſt pas ſi brillante que celle du Livre précédent ; & la matière qu'embraſſe l'Auteur (qui eſt un P. Bénédictin) n'eſt pas ſi étendue. Mais la méthode en eſt plus ſerrée, l'inſtruction plus prompte, l'application des principes plus à la portée de tout le monde. Ces Lettres ſont au nombre de XIV. en cet ordre : *Sur la ſpiritualité de l'ame. Sur l'exiſtence de Dieu. Sur l'immortalité de l'ame. Sur la diſtinction du bien & du mal. Sur la néceſſité de la révélation. Sur l'authenticité de l'Ancien Teſtament. Sur la certitude des faits de l'Ancien Teſtament. Sur la divinité de la Religion Judaïque. Sur les principaux Articles de la*

révélation. Sur l'authenticité du Nouveau Testament. Sur la certitude des faits du Nouveau Testament. Sur la divinité de la Religion Chrétienne. Sur l'établissement du Christianisme. Sur l'état présent des Juifs. Quoiqu'il fût possible d'ajoûter quelques traits de lumière & de force aux vérités répandues dans ce Livre ; il nous a paru néanmoins fort estimable : il seroit difficile, par exemple, d'ajoûter quelque chose aux Lettres sur l'authenticité des deux Testaments, & sur la certitude des faits qu'ils contiennent. *Ce Livre a été imprimé à Avignon ; & se trouve à Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques.*

VII.

On a donné les deux derniers Volumes d'un Recueil déja bien

connu sous le titre d'*Idée de la Poësie Angloise, ou Traduction des meilleurs Poëtes Anglois qui n'ont point encore paru dans notre Langue, avec le jugement sur leurs Ouvrages, &c.* Ce *Recueil* comprend aujourd'hui huit Volumes *in*-12.* dont le septième contient plusieurs Contes, & quelques morceaux sur la Poësie lyrique des Anglois ; le dernier rassemble les Opéras de Rosamonde, du jugement de Pâris, de Comus, de Semelé, des Gueux & de Polly. M. l'Abbé Yart, Auteur de cette *Traduction* & de tous les ornements qui l'accompagnent, donne, dans le septième Volume, un *Discours sur les Contes*, & dans le huitième un *Discours sur l'Opéra :*

* Voyez sur les six premiers Volumes nos Mémoires d'Octob. II. vol. 1749, Sept. I. & II. vol. 1753, Sept. & Oct. I. vol. 1754.

deux morceaux qui traitent de la Théorie des deux genres ; c'est-à-dire, qui nous apprennent ce que c'est originairement que le *Conte* & l'*Opéra*. De ces deux ſortes de Poëmes, le premier eſt auſſi naturel & auſſi ſimple que le ſecond eſt plein d'art & de merveilleux. Il ne faut donc pas s'étonner que le premier ſoit ſi ancien & le ſecond ſi moderne. M. l'Abbé Yart raiſonne ſur ces deux genres avec beaucoup d'égards pour les mœurs ; & dans le cours de ſes Traductions, il a *ſoin qu'il ne lui échappe aucune image qui puiſſe effrayer l'innocence, & allarmer la pudeur.*

Cependant le Cenſeur de ſon Livre (M. Bonamy) nous apprend qu'il *va déſormais s'appliquer à conſacrer*, au Public, *des fruits plus convenables à ſon âge & à ſa profeſſion.* Cet engagement donne

dès à-présent une idée bien favorable de ce qu'on doit attendre de ses talents. Que signifie néanmoins le mot qui est à la fin du huitième Volume : *Je ne veux plus contracter d'engagements avec le public, je sçais ce qu'il en coûte ?* Seroit-ce un dépit littéraire, une rupture avec les Lettres ? Nous aimons mieux croire que l'Auteur ne s'engagera plus dans des Recueils de compositions étrangères, ou plutôt d'après l'Etranger ; qu'il suivra son propre génie ; qu'il travaillera sur des plans de son choix & indépendants des fantaisies d'autrui. Avec les Anglois sur-tout, on est sujet à se trouver souvent hors de la route qu'on voudroit tenir.

Quoiqu'il en soit, ce que nous avons de sa main sur la *Poësie Angloise*, est utile à bien des égards : c'est un Recueil plein de Recherches, d'Anecdotes, d'Ob-

servations bien faites, de Notices agréables, de Comparaisons vraiment littéraires : c'est dommage quelquefois que le Canevas, sur lequel il a travaillé, se soit trouvé défectueux.

On verra donc, dans ces deux Volumes, ce que c'est que les *Contes* & les *Opéras* Anglois. Parmi quelques saillies heureuses & quelques beautés, le bas Comique & le faux Enthousiasme s'y font souvent remarquer. M. l'Abbé Yart n'épargne pas ses Auteurs quand il les trouve en faute ; ses *Notes*, ses *Jugements*, ses *Comparaisons* rétablissent le bon goût, quand il n'a pas guidé l'imagination des Poëtes Anglois. Nous abandonnons les détails à nos Lecteurs. Ils trouveront au septième Volume une *Apologie du Docteur Swift :* homme singulier, dont les idées, les actions & les écrits

peuvent bien être pris en bien ou en mal : c'est par conséquent le cas d'une *Apologie*, quand on veut empêcher la postérité d'être trop sévère. On lira volontiers ce morceau dans l'Ouvrage de M. Yart. A la fin de son huitième Volume, il donne des Additions & des Corrections pour tout l'Ouvrage, qui se trouve *à Paris, chez Briasson, rue S. Jacques.*

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Juillet, 1757.
I. Volume.

ARTICLE LXVIII. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.* Tome XXIII. 1541

ART. LXIX. *Mercure de Vittorio Siri, &c.* Tomes II. & III. &c. 1566

ART. LXX. *Œuvres de feu M. Cochin.* Dernier Tome. 1581

ART. LXXI. *Histoire des Etats Barbaresques, &c.* 1591

ART. LXXII. *Poësies de Malherbe, &c.* 1621

ART. LXXIII. *Histoire de France, &c.* Nouvelle Edition. 1648

ART. LXXIV. *Le Financier Citoyen.* 1670

ART. LXXV. Nouvelles Littéraires. 1702

Errata pour Juin, 1757.

Pag. 1393, *lig.* 4, de l'Hébreu, *ôtez la virgule.*

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Juin, 1757.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUILLET, 1757. II. vol.

AVERTISSEMENT.

Les personnes qui voudront recevoir exactement, à Paris, le Journal de Trévoux le premier de chaque mois & les quinze des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les mois doubles indiqués, payeront pour l'année les seize Volumes 12 liv. 16 s. & par la Poste port franc 17 liv. 12 s.

La Religion vengée ou Réfutation des Auteurs impies. Quinze cahiers, 9 liv. Port franc par la Poste, 12 liv.

Du R. P. *Hubert Hayer*, Récolet, l'un des Auteurs de l'Ouvrage précédent, *la Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. Ouvrage dédié à Monseigneur l'Evêque du Puy*, & qui doit servir de supplément a la *Religion vengée* par rapport aux objets qui y sont traités; trois Volumes *in*-12, reliés en veau 7 liv. 10 s. brochés par la Poste port franc 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, 12 Vol. *in*-12. Le VII. Vol. est en vente; on imprime le VIII. les IX. & Xe Volumes se publieront en l'année 1757; les XI. XII. & Volumes suivants en 1758.

On peut s'adresser en Province, chez les Libraires des Villes du Royaume.

Le prix de chaque Volume relié est de 50 sols en veau, broché 42 sols.

On les recevra à Paris aussi-tôt leur publication

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUILLET, 1757. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du R

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 718 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	10.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUILLET, 1757. II. vol.

ARTICLE LXXVI.

LE FINANCIER CITOYEN. Seconde Partie. M.DCC.LVII.

DANS cette seconde Partie, l'Auteur traite des *opérations* qui, dans la France, font

relatives au Ministère : il en fonde les principes sur la constitution du Gouvernement Monarchique. L'état actuel du Royaume, ses ressources connues, & ses facultés certaines sont l'unique centre où se rapportent & où s'appuyent toutes les combinaisons qu'il propose. Son zèle attaque les vices de l'administration sans aigreur, sa capacité y remèdie sans violence, & sa sagesse trace un plan de *régie plus raisonnée & plus fructueuse.* Toute la doctrine de son systême est divisée en plusieurs Chapitres, dont nous tâcherons d'extraire la substance.

Le but de ce systême est d'enrichir le Roi, l'Etat & le Peuple. Pour atteindre ce but, l'unique demande que fait notre Financier Citoyen, *c'est d'arrêter & de fixer à demeure les dépenses annuelles des temps ordinaires.* Le taux qu'il veut mettre à ces dépenses;

il le régle sur une année de paix, sur l'année 1749; La distance de cette année à celle de 1757 n'a point apporté, dans le prix des denrées, aucun changement dont on puisse se prévaloir pour donner plus d'étenduë à ces dépenses : sans une régle inviolable qui les borne, il n'y a aucun systême d'œconomie dont on puisse se promettre un succès assuré. Ce point une fois établi & convenu, il s'agit de poser des principes sur l'estimation & sur la subordination des différents objets qui font le bien d'un Etat; de sorte que, dans les occasions où ces objets ne peuvent se concilier ensemble, on sçache préférer les uns aux autres selon le degré de leur utilité & de leur importance relativement au bien général de tout l'Etat. Voici les principes de notre Auteur.

1°. Les hommes sont le bien le plus précieux de l'Etat : ainsi, dans

la balance, on doit leur sacrifier tous les autres biens ; puisque, sans les hommes, ces biens n'ont aucune valeur dans l'ordre Politique.

2°. Le meilleur emploi des hommes est celui qui rend le plus à l'Etat, & par conséquent celui qui les entretient dans la force & dans l'activité nécessaires pour engendrer & élever des Laboureurs, des Soldats, & des Matelots forts & robustes.

3°. De deux branches de Commerce qui sont en concurrence, on doit préférer celle qui nous apporte le plus d'argent de l'Etranger.

4°. Les impôts, de leur nature, doivent être subordonnés à la Population, à l'Agriculture, au Commerce & à la Navigation, comme l'effet à sa cause.

5°. La Police, en veillant à la garde *des choses & du droit*, doit

leur être *également subordonnée* : *une trop grande rectitude de principes généraux* nuiroit à l'harmonie que l'Auteur se propose d'établir.

Il desire que de ces principes le Conseil fasse *la base de tous ses réglements*, la régle de toute régie & de toute perception, & le frein de toute véxation, soit dans l'imposition, soit dans le recouvrement. Mais pourra-t-on s'en tenir à ces principes, sans troubler l'ordre du Gouvernement actuel ? L'Auteur le démontre, en prouvant que le produit des impôts présents * suffit à toutes les dépenses nécessaires, & qu'avec la continuation de ces impôts, le Roi pourra se libérer & faire des épargnes qui le mettront en état de soulager tous les

* Dans une Note, l'Auteur avertit que le *second vingtième n'étoit point établi*, *lorsque ceci a été fait.*

besoins de ses peuples, & de récompenser tous les services de ses meilleurs sujets; que les fonds de cette épargne, portés à trois cents millions de livres, *si les temps le permettent*, suffiront pour que le Roi tienne son crédit de lui-même, & non de ses Financiers, *ni des droits ou affaires nouvelles*, qui ne donnent au Roi qu'un crédit ruineux à tout son Etat; qu'enfin cette épargne n'altérera nullement la circulation, & qu'elle est d'*une nécessité indispensable.* Ce sont-là autant d'assertions, dont les preuves se présenteront presque d'elles-mêmes dans notre Extrait.

Pour favoriser la Population, il ne s'agit que de procurer aux plus malheureux paysans un degré d'aisance & de liberté qui leur manque. Très-mal logé, plus mal meublé, misérablement vêtu, un paysan *prend du tabac*: sous ce prétexte, ou sous quelque autre

encore plus odieux, on augmente sa taille : désespéré, *il quitte sa Paroisse, & va mendier.* Or un homme si misérable pourra-t-il se résoudre à donner des enfants à l'Etat ? S'il en donne, pourra-t-il leur procurer une nourriture qui en fasse des Laboureurs, des Soldats & des Matelots robustes ? Qu'on les épargne, qu'on les protége, ces malheureux Cultivateurs, qu'on les mette en état de mieux élever leurs enfants qu'ils ne l'ont été ; loin de déserter leurs Paroisses, ils les peupleront de sujets bien constitués, dont la vigueur & le génie se signaleront à l'envi dans la carrière du travail & de l'industrie. L'attention du Ministère à déterrer les talents allumera une émulation générale qui les fera éclore. *Pour faire des hommes de mérite*, dit judicieusement notre Auteur, *il ne faut presque que les chercher.* Un homme élevé par son mérite ré-

pand la chaleur & la lumière parmi les subalternes soumis à ses ordres : sous ses auspices, l'espèce humaine s'améliore ; comme elle dégénère, quand les aspirans parviennent moins par le talent que par la protection.

Selon l'Auteur, le calcul & le commerce de luxe & de nécessité prouvent qu'aujourd'hui le Royaume possède au moins vingt millions d'habitants ; & qu'en étendant la Culture & en l'améliorant aussi-bien que l'*engrais des bestiaux*, les Arts & les Manufactures, la France pourroit entretenir 30 millions d'hommes. Des vingt millions qui existent, il y en a deux d'un ordre supérieur, qui est composé des Gens d'Epée, de Loi, d'Eglise, de Finances, & de Particuliers *simples Propriétaires*. Les dix-huit millions qui restent, sont destinés à la Culture, au Commerce, aux Arts & aux Manu-

factures. De ces deux Ordres de Citoyens, l'un attaque sans cesse l'autre, & en tire des hommes, ou qui remplissent ses vuides, ou qui se vouent à son service. Moins ou plus le Royaume sera peuplé, plus ou moins la perte du second Ordre sera sensible. Si le Royaume possédoit trente millions d'habitants, il en resteroit toujours vingt-huit millions au second Ordre, & le premier n'auroit pas beaucoup plus de ses deux millions. Pour rendre insensible, autant qu'il peut & qu'il doit l'être, ce conflit des deux Ordres, il n'y a donc qu'à favoriser la Population; elle tournera toujours au profit du second qui peut croître, plutôt qu'au profit du premier qui est comme essentiellement borné dans son progrès, & beaucoup plus encore dans son déchet. Or la Population étant montée à trente millions d'hommes, le Royaume n'aura pas plus

en provisions pour nos Colonies; ce qui éléveroit la balance de notre change sur l'Etranger, au moins de six à sept millions au-dessus de sa hauteur actuelle.

Ces utiles projets, dira-t-on, exigent de grandes dépenses. L'Auteur y a pourvu; & dans le systême d'œconomie qu'il propose, les fonds en seront bientôt préparés.

La Population, la Culture, la Consommation ne sçauroient croître dans un Etat aussi propre au Commerce que l'est la France, par sa situation & par les lumières qu'elle a acquises en cette matière, sans que son Commerce s'élève dans la même proportion, pourvû que le Ministère fasse certaines avances, dont le Commerce peut avoir besoin dans des opérations qu'on ne doit pas attendre des Négocians particuliers, quelque riches qu'ils puissent être.

Les revenus de la France étant de deux milliards, & les impôts de trois cents millions, le François ne paye que quinze pour cent de sa consommation, tandis que l'Anglois paye trente-un pour cent. L'aisance du peuple croissant d'un quart par le travail & l'industrie, la consommation, qui répond toujours à l'aisance, seroit de deux milliards cinq cents millions. Quelle augmentation de revenus ne produiroit donc pas au Roi cette augmentation de bien-être dans ses sujets!

Il y a, dans le Royaume, quinze cent millions d'espèces. Dans un Tableau, où sont calculées toutes les opérations du Commerce & de la Finance, l'Auteur démontre qu'en temps de paix on peut les faire avec quatre cents cinquante millions: il y ajoûte cent cinquante millions, pour entretenir une circulation toujours égale; ainsi, dans

les temps les plus difficiles, on fera face à tout avec six cents millions; par conséquent il restera encore neuf cents millions qui ne circuleront point : le Roi pourra donc épargner & mettre dans ses coffres trois cents millions sans nuire à la circulation. Pour procurer au Roi ce fonds, l'Auteur propose une œconomie annuelle de cinquante millions de livres. Les revenus du Roi sont de deux cents cinquante millions : il en laisse deux cents pour la dépense ordinaire : ce sont dix-sept millions de plus que la somme où se monta la dépense de 1724. On aura donc cinquante millions de réserve. L'Auteur en emploie quarante, par an, à libérer l'Etat des seize cents millions qu'il peut devoir. En moins de vingt-deux ans, le Roi ne devra plus rien; & l'acquit de cette dette lui rendra annuellement un fonds libre de

cent vingt millions. Avec ce fonds il ſera en état d'accorder des remiſes à ſon gré ſur les tailles, de faire, dans ſon Royaume & dans ſes Colonies, tous les établiſſements & tous les embelliſſements qu'on jugeroit à propos, de récompenſer tous les ſervices, d'augmenter la ſolde de ſes troupes. de ſe donner une Marine formidable, d'en impoſer à toutes les Puiſſances, de ſe mettre au-deſſus de tous les évènements, & de bannir de tous les Ordres de ſon Royaume la misère & l'indigence. Il pourra relever les grandes maiſons : ne vaut-il pas mieux qu'elles ſe rétabliſſent par les ſecours que le Roi pourra leur donner, que par les alliances qu'elles font avec les Financiers ?

Ce ſyſtême, d'un côté, élève l'Etat à un degré ſupérieur de puiſſance par la voie de l'aiſance & de la proſpérité ; de l'autre, il

grossit les revenus du Roi par l'augmentation du bail des Fermes, suite nécessaire d'une population & d'une consommation plus abondante. A la faveur de ces épargnes annuelles & d'une bonne administration, le crédit de l'Etat deviendroit d'autant plus immense qu'il seroit comme inutile ; le Royaume ne pouvant plus être débiteur, puisque les payements seroient toujours sûrs à l'échéance. Jamais le Roi, ni le Royaume ne retomberoient sous le joug des Gens d'affaires : on réduiroit même le bénéfice des Financiers à un taux honnête. Si quelques-uns mécontents se retiroient, on les remplaceroit sans peine par d'*habiles travailleurs*, dont le service seroit moins cher & plus *fructueux*. Ainsi, sous le poids de son crédit, le Roi écraseroit le crédit des Financiers, c'est-à-dire un crédit qui ne subsiste qu'à ses dépens & aux dépens du peuple.

Si les peuples épuisés se trouvoient hors d'état de payer les impositions ordinaires, le Roi seroit toujours en état de les soulager, selon cette admirable maxime de l'Auteur, qu'*un défaut de recouvrement, qui procéde de l'insolvabilité des contribuables, ne permet plus aucun projet que celui du soulagement.* On ne seroit donc plus réduit à créer des rentes ou des offices pour avoir de l'argent, c'est-à-dire à suppléer à l'insuffisance des revenus, en ajoûtant de nouvelles charges aux anciennes : supplément qui augmente à perpétuité cette insuffisance qu'il ne soulage qu'en passant.

Dans un Etat, les Négocians & les Financiers forment deux Corps essentiellement rivaux, pour ne pas dire ennemis, par la nature de leurs intérêts & par le choc de leurs opérations. Le crédit de la Finance, comme l'observe l'Au-

ne sera plus de six, mais seulement de deux millions ; ainsi le Roi gagnera quatre millions, *qui ne couteront pas un sol à son peuple*, & dont l'Auteur fait ici la destination la plus avantageuse.

En faisant le profit du Roi, le systême de l'Auteur assure encore aux Fermiers un sort digne d'envie, quoiqu'il rétablisse les Sous-Fermes, & qu'il augmente le bénéfice des Croupiers. Il faut étudier, dans l'Ouvrage même, ces calculs : ils ne seront peut-être pas du goût de la Finance actuelle ; mais il n'en résulte pas moins pour les Financiers un état si avantageux, qu'ils seront toujours plus tentés de se soumettre à cette révolution, que de renoncer à leur profession. Notre Financier *purge* les Sous-Fermes, de *représentants*, comme n'en étant que des membres *inutiles :* il arrange tellement l'ordre des profits & des emplois, que

la ſubordination, l'émulation & l'ambition même y entretiennent la plus parfaite harmonie : elle ne peut être troublée que par les *gens de protection* : pour prévenir cet inconvénient, on les exclut des emplois, comme la peſte des Finances, le poiſon du Corps Financier, & la ſource de ſes déſordres.

Les profits des Fermes & Sous-Fermes ont été juſqu'à préſent couverts d'un voile impénétrable : c'eſt un labyrinthe dont le fil ne paſſe jamais à des mains étrangères : il ſeroit cependant très-important de connoître l'intérieur de ce dédale, pour ſçavoir au juſte le produit des différentes Fermes, & pour régler le prix des baux. Afin de vérifier toutes les opérations des Fermes, notre Financier propoſe d'établir, à Paris, un Bureau à qui on communiqueroit toutes les expéditions. Dans chaque Généralité,

il nomme trois Inspecteurs, correspondants de ce Bureau, & subordonnés directement à M^rs les Intendants : rien n'est oublié de ce qui regarde en détail les fonctions du Bureau & celles des Inspecteurs, & ce qui en prouve l'utilité. Un autre projet de notre Auteur seroit de *régir le tabac en Finance-Commerce* ; d'en établir les plantations & la culture dans nos Colonies ; de *mettre en tout temps quatre ou cinq Négocians distingués dans la Ferme générale, pour suivre les opérations de cette Culture*. Ce projet *nous affranchiroit de cinq millions de livres que nous payons à l'Etranger tous les ans*, fourniroit la subsistance à cinquante mille personnes dans le Royaume & à dix mille dans nos Colonies, ouvriroit à la France une nouvelle branche de Commerce avec les autres Etats de l'Europe, & donneroit une rude

atteinte au Commerce des plus *cruels* ennemis du nôtre.

Ce qu'il y a de plus ſingulier & de plus louable dans tout ce ſyſtême, c'eſt que le bien du Roi & de l'Etat y eſt toujours attaché au bonheur & à l'aiſance des peuples, & ce bonheur & cette aiſance à l'activité & au travail de ce même peuple ; c'eſt qu'on y laiſſe à toutes les Provinces & à tous les Ordres du Royaume la jouiſſance entière de leurs privilèges : le Clergé n'eſt ni décrié, ni dépouillé, ni dépeuplé ; la Nobleſſe y eſt maintenue dans toute la faveur & dans tous les honneurs qui conviennent à ſon rang ; la Magiſtrature y conſerve toute l'autorité & toute la conſidération qu'exigent ſes importantes fonctions ; la Finance y eſt réduite à un bénéfice honnête ; le Commerce y eſt ſoûtenu & protégé ; le peuple y eſt affranchi de toute ſervitude qui fait dégénérer l'eſpèce,

& ſoulagé dans tous les beſoins qui lui ſurviennent, ſans que les ſecours qu'on donne à la misère de l'un, ſoient jamais ni pris, ni empruntés ſur l'aiſance de l'autre. Entre Paris & les Provinces, on reſtitue un juſte équilibre ; & entre tous les Ordres de Citoyens, on entretient une circulation de places & de fortunes, qui repand la vie & le mouvement dans tous les membres de l'Etat. L'attention de l'Auteur va juſquà reſpecter tous les droits & toutes les prétentions les plus litigieuſes ; il ne ſouffre pas que, ſur ces matières ſi délicates, on agite la moindre queſtion odieuſe : avec tous ces tempéraments & tous ces ménagements ſi ſages, il fortifie les liens de la ſubordination & de la dépendance néceſſaires dans la Monarchie & dans la Police publique. Ces chaînes précieuſes ne ſont, entre ſes mains, que des nœuds

c

aussi doux que puissants : d'un côté, ce sont des gages inviolables qu'on nous donne d'une sûreté, d'une liberté & d'une aisance générales ; de l'autre, ce sont des Barrières sacrées, que la licence & les autres désordres politiques ne sçauroient franchir impunément.

ARTICLE LXXVII.

DICTIONNAIRE Portatif de Peinture, Sculpture & Gravure ; avec un Traité pratique des différentes manières de peindre, dont la Théorie est développée dans les Articles qui en sont susceptibles : Ouvrage utile aux Artistes, aux Elèves & aux Amateurs. Par Dom Antoine-Joseph Pernety, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. (Volume

in-8°, de près de 700 pag.) *A Paris, chez Bauche, Quai des Augustins, à Ste Geneviève, &c.* M. DCC. LVII.

CE n'est pas dans ce siècle qu'on a pris le goût des Dictionnaires pour l'usage ou la gloire des Arts. Le docte François du Jon (ou Junius,) originaire d'une de nos Provinces, mais né en Allemagne, imagina, il y a plus de cent ans, deux Catalogues raisonnés, l'un pour les Ouvrages de Peinture, Sculpture, Architecture, renommés dans l'antiquité; l'autre pour les Auteurs & Amateurs de ces Ouvrages. Il ne manquoit à cette Nomenclature que le didactique des Arts, que les définitions familières aux Artistes; mais l'Auteur, quoique fort sçavant, n'étoit peut être pas en état d'entreprendre cette tâche.

Il n'en est pas de même de celui

qui donne le Dictionnaire que nous annonçons. Il a eu soin de s'instruire des procédés de l'Art, & de la meilleure manière de les énoncer. Il ne s'agit point de protéger ou de venger son dessein contre les Censeurs généraux & absolus des Dictionnaires. La forme de Léxique, fût-elle inutile ou même préjudiciable à plusieurs parties des Sciences, devroit être conservée pour les Arts de goût dont il est ici question. On n'entreprend pas de former des Peintres, des Sculpteurs, des Graveurs par la lecture d'un Dictionnaire; on veut simplement donner des notions à ceux qui n'en ont point; on veut les initier au langage de ces Arts; on prétend leur faire connoître ceux qui s'y sont distingués. Or tout ceci peut très-bien être l'effet d'un Dictionnaire composé avec goût.

Quels sont les caractères de

celui-ci? Nous y distinguons deux choses ; le Dictionnaire même, c'est-à-dire les matières traitées selon l'ordre alphabétique ; & l'instruction, sous le titre de *Traité Pratique*, qui fait ici la fonction de Préface. Dans le Dictionnaire, il est peu de termes de l'Art qui ne soient expliqués par l'Auteur. C'est comme son objet essentiel : car pour ce qui concerne les Artistes célèbres, il n'en est parlé qu'à l'occasion des diverses *Ecoles* ; encore n'y indique-t-on que les principaux Peintres, & point du tout ceux qui ont excellé dans la Sculpture & dans la Gravure : ce qui est peut-être un défaut, réparable toutefois dans une nouvelle Edition.

Comme les détails, où entre l'Auteur, nous ont beaucoup intéressés, il n'est aucun de ses Articles qui nous ait échappé, & nous allons suivre cette agréable

Nomenclature : après quoi nous reviendrons au *Traité Pratique*, qui mériteroit ſeul une Analyſe raiſonnée.

AMATEUR, c'eſt une perſonne que l'amour des Arts porte à *favoriſer les Artiſtes*, à *encourager leurs travaux*, & *ſouvent* à *faire un recueil de leurs Ouvrages. On peut être Amateur ſans être Connoiſſeur* : cela eſt très-vrai, & alors on eſt dupe des Brocanteurs, ſans compter qu'on ſe rend ſouvent ridicule, en affectant de raiſonner ſur ce qu'on n'entend pas. Alexandre lui-même n'évita point cet écueil dans l'attelier d'Apelle. Ce Conquérant de l'Aſie voulant parler *peinture*, faiſoit rire les Elèves de ſon premier Peintre. On doit lire auſſi, dans ce Dictionnaire, les Articles CONNOISSANCE, CONNOISSEUR.

COLORIS, cet Article nous paroît excellent : nous n'en citons

que quelques traits : » La Science
» du Coloris est bien plus difficile
» qu'on ne pense, puisque depuis
» environ 300 ans que la Peinture
» est ressuscitée, à peine compte-
» t on huit ou dix Peintres qui
» aient bien *colorié*..... Le Titien
» avoit-il de meilleurs yeux que
» tant d'autres, ou se seroit-il fait
» des régles particulières ? Et s'il
» s'en étoit formé, ne pourroit-on
» pas marcher sur ses traces, en
» faisant sur ses Ouvrages des ob-
» servations attentives & judicieu-
» ses ?... Rubens a eu la manière
» du Titien : s'il l'a rendue plus
» crue, il nous l'a rendue aussi plus
» sensible ; & plût à Dieu que tous
» les ouvrages de nos Peintres
» fussent fardés du fard dont quel-
» ques-uns taxent les morceaux de
» ce Peintre célèbre. « L'Auteur
indique quelques raisons de la
rareté des bons Coloristes : ne
pourroit-on point y ajoûter que

les Anciens ne pouvant ici nous ſervir de modèles, on a perfectionné plus tard & moins bien cette partie ſi eſſentielle à la Peinture? Ajoûtez à la lecture de cet Article celle des Articles COULEUR, CLAIR-OBSCUR.

DESSEIN, » c'eſt, *dit D. Per-* » *nety*, la baſe de la Peinture..... » c'eſt lui qui donne l'ame, l'éner- » gie, l'expreſſion & les formes » vraies aux objets. « Sans vouloir faire de Critique, nous demandons comment cette Deſcription du *Deſſein* ſe concilie avec ce que l'Auteur nous apprend de l'*Expreſſion?* *C'eſt*, dit-il, *l'ame de la Peinture; le deſſein & le coloris en ſont le corps.* Si le Deſſein eſt le *corps* ou une partie du *corps* de la Peinture, peut-il *donner l'ame & l'expreſſion* à cet Art? ſi ce n'eſt peut-être que, dans un Art fait pour les yeux, les caractères & les contours du corps animent

tout, & donnent par conséquent cette *ame*, cette vie qui captive le Spectateur ? Nous nous en rapportons à l'Auteur.

Ecole. Cet Article est tout historique, & par conséquent très-agréable. A la tête de l'Ecole Romaine, paroît le grand Raphaël, Maître, Législateur, Modèle. C'est l'Art & la Nature comme réunis dans le même génie & sous le même pinceau : » Pour peu » qu'on réfléchisse sur les Ouvra» ges de ce grand homme, on voit » qu'il pensoit noblement, qu'il » avoit beaucoup de génie & de » fécondité. Ses contours sont cou» lants & ses ordonnances admi» rables. Un dessein correct, un » choix parfait, de l'élégance dans » ses figures, une naïveté d'expres» sion, un naturel dans les atti» tudes, une grande manière sans » affectation, des graces dans les » airs de tête, une sagesse à bien

» ſaiſir les beautés de la nature,
» & la ſimplicité avec laquelle il
» s'eſt élevé au ſublime, le ren-
» dent, au ſentiment de tout le
» monde, le plus grand Peintre qui
» ait paru juſqu'à préſent. « Cet éloge magnifique n'empêche pas l'Auteur d'ajoûter que s'il eût vécu plus long-temps, il auroit modéré ſon goût pour l'antique, & *ſe ſeroit ſans doute un peu plus attaché à ſuivre le vrai de la nature.* Il faut donc croire que *la ſageſſe de Raphaël, à bien ſaiſir les beautés de la nature*, n'étoit pas encore parfaite, ou bien qu'il y a une différence entre le *vrai* de la *nature* & ſes *beautés*. Quoi qu'il en ſoit, un Peintre du mérite de Raphaël encourage tout Ecrivain, qui aime les Arts, à recueillir tout ce qu'on a dit pour ſa défenſe ou pour ſa gloire. Dans ſon beau Traité des Pierres gravées, M. Mariette nous apprend (pag. 80) que

si Raphaël s'est formé le goût & l'a amélioré par la vuë du bel Antique, on reconnoît aussi, dans ses Ouvrages, que cette étude a toujours été soumise, chez lui, à l'imitation de la nature.

Notre Ecole Françoise est aussi sur un bon pied dans cet Article du Dictionnaire. Mais quand il s'agit du Dôme du Val-de-Grace, peint par Mignard & chanté par Molière, les Connoisseurs en Peinture & en Poësie ne conviennent pas que ce Poëme (de Molière) soit digne du sujet. On peut voir ce qu'en pense M. le Comte de Caylus dans sa *Vie de Mignard.* Il pourroit donc y avoir quelque modification à desirer dans le jugement de D. Pernety, qui dit que ce *Poëme est fort estimé*; mais ce sont-là des bagatelles. Voici un bel Article, c'est celui de GRACE; qui » se dit, en termes de Peinture & de Sculpture, des figures

» bien disposées, des contours bien
» ménagés, des sites bien choisis,
» des figures bien groupées, d'une
» touche bien moëlleuse, légère,
» délicate, d'une attitude bien en-
» tendue, bien dessinée, des objets
» bien arrondis ; enfin du ton &
» de l'ensemble de tout un ta-
» bleau.« *C'est*, ajoûte l'Auteur, *ce que les Latins appellent* VENUSTAS.
Raphaël possédoit ce mérite au suprême degré ; tous ses Tableaux ont une *grace* qui les distingue de tous les autres. Il faudra lire tout cet Article du Dictionnaire ; & l'on ne se repentiroit pas d'y joindre la lecture du Chap. VI. (Liv. 3ᵉ.) du grand Traité de notre docte Junius sur la Peinture des Anciens. Il y remarque que, dans les Ouvrages des Peintres, *la grace* n'est pas simplement *la beauté*, mais le *beau* parfait, le *beau* consommé ; qualité qui faisoit le prix & la merveille des Tableaux

d'Apelle. Il cédoit volontiers aux autres tous les autres talents, il se réservoit à lui seul la *grace* comme son attribut particulier.

Histoire. Cet Article nous paroît un peu trop court. On n'y dit qu'un mot de l'instant que le Peintre doit saisir ; & ce point devroit être, ce semble, plus expliqué ; voici notre pensée : Le genre historique, en Peinture, a bien pour objet les faits qui sont consignés dans les Annales du monde ; mais le Peintre ne procède pas comme l'Historien : celui-ci raconte de suite les évènements ; il suit l'ordre des temps & le progrès des actions : celui-là au contraire ne s'attache qu'à un fait qu'il estime être le plus essentiel & le plus décisif ; son Art consiste à choisir tellement ce fait unique que le spectateur se rappelle sur le champ toutes les circonstances & toutes les suites du récit de l'Historien.

Or combien de Peintres, d'ailleurs très-estimables, n'ont pas eu le talent de faire ce choix! Quand le Sueur voulut rendre, dans un Tableau, la confiance dont Alexandre honoroit Philippe son Médecin; il représenta ce Monarque prenant d'une main la potion préparée par Philippe, & de l'autre donnant à ce Médecin la lettre qui l'accusoit de trahison. Ce concours des deux actions d'Alexandre est le moment qui parle au spectateur & qui lui dit tout. On pourroit assurer que tout autre moment seroit froid, morne & inefficace. Que ne disoit-on pas, il y a quelques années, vis-à-vis d'un Tableau où le Peintre représentoit Alexandre donnant la lettre après avoir pris la potion du Médecin? On disoit, tout au moins, que c'étoit un moment manqué. Il seroit à propos que l'Auteur du Dictionnaire, qui explique si bien

tant d'autres choses, nous dit aussi ses pensées sur ce point, soit au mot *Histoire*, soit aux mots *Instant* ou *Moment* qui manquent dans cette Nomenclature. Il y a, aux Articles *Choix* & *Invention*, des nuances d'explication, qui rentrent dans ce que nous venons d'insinuer, mais il nous semble qu'on peut désirer encore plus de détails. L'Auteur lui-même en jugera.

Maniére, Original, Perspective, Proportion, & quantité d'autres Articles méritent l'attention du Lecteur qui, en général, sera très-content de tout cet Ouvrage. Son genre, qui est l'instruction, ne le réduit pas, comme tant d'autres Dictionnaires, à la nécessité d'être *portatif*, ou réduit à un Volume. Par conséquent il sera libre à l'Auteur de l'amplifier, sur-tout dans la partie historique des Artistes, des Tableaux, des

Statues, des Gravures célèbres. Disons présentement quelque chose du morceau préliminaire, intitulé *Traité Pratique*.

Il débute par l'Histoire abrégée de la Peinture. *Ce seroit faire peu d'honneur à cet Art, que d'attribuer sa découverte à un pur effet du hazard.* Ces Bergers qui *tracent avec leurs houlettes des traits sur la terre;* cette Bergère qui dessine *sur le mur l'ombre de son amant*, sont des personnages de Roman ou d'Eglogue. Les hommes n'ont point eu besoin de ces avantures pour acquérir l'Art d'imiter. *La nature qui a fait les premiers portraits, fit aussi les premiers Peintres.* Elle inspira aux premiers Citoyens du monde l'imitation, qui est une source inépuisable de richesses & d'agréments. Eh! que sommes-nous dans le détail de nos actions, sinon des Imitateurs continuels, des Copistes tantôt en

bien, tantôt en mal, des hommes placés sur la scène pour rendre aux yeux de nos semblables ce que nous avons vû? Il n'y a donc rien de plus antique que l'imitation, & par conséquent que la Peinture. Celle-ci fut d'abord informe; mais il faut bien reconnoître qu'avant le siècle d'Homère elle avoit acquis quelque perfection, puisque le fameux bouclier d'Achille présente tout le dessein, toute l'ordonnance, tout le coloris même d'un vrai Tableau. C'étoit l'action du feu qui nuançoit ces couleurs: mais qu'importe? On a toujours, par ce moyen & dans cet exemple, tout ce qu'on peut desirer pour établir l'ancienneté de la Peinture. On y a même la Sculpture, la Cizelure, & très-certainement le Dessein qui est le fondement de tous ces Arts.

La Peinture & la Sculpture jouirent long-temps d'une grande

considération. Les Grecs ſur-tout honorerent les Artiſtes & leurs Ouvrages. A Rome, on fut long-temps dans une ſorte de réſerve à cet égard. Ce peuple, né pour les armes & pour la pratique des vertus Républicaines, méconnut les Beaux-Arts jusqu'au temps de ſes conquêtes dans la Grèce. Alors il ouvrit les yeux, & il porta l'amour des Tableaux & des Statuës jusqu'à ſe permettre de grandes injuſtices pour en acquérir. Senèque, dans le temps du plus grand luxe de Rome, *blâma la Peinture ; mais le caprice avoit beaucoup de part* à ces invectives ; & d'ailleurs n'étoit-il pas fort plaiſant de voir ce Philoſophe armé d'axiômes contre les acquereurs de Tableaux & de Statuës, (de Tranquill. Anim. Cap. IX.) tandis que lui-même rempliſſoit ſa maiſon de ces Ouvrages (Epiſt. LXIV?) Cette conduite eſt bien dans le

caractère d'un homme qui crioit contre l'amour des richesses, & qui n'en possédoit pas moins soixante ou soixante-dix millions de bien.

Nous ne sçavons comment expliquer le Texte d'un Ancien, qui dit que l'amour des Tableaux & des Statues se perdit quand la soif des riches fut portée à son comble. *Maintenant*, dit-il, *qu'un lingot d'or paroît plus estimable que tous les chef-d'œuvres d'Apelle & de Phidias, faut-il s'étonner que la Peinture tombe en décadence?* On peut voir ce Texte dans Junius (Lib. 2. Cap. IX.) Cependant avec l'amour de l'or, le luxe ne croît-il pas, & ces Beaux-Arts n'appartiennent-ils pas au luxe, n'est-il pas du moins ordinaire que sous le régne du luxe ils soient en faveur? Notre sçavant Auteur pourroit nous expliquer cette espéce d'énigme.

Il entre ici dans la partie didacti-

que de son Traité, qui remplit un espace de 100 pages. Il y explique les différentes manières d'exécuter la Peinture, avec les matières & les instruments qu'on y emploie. On voit de suite ce que c'est que *peindre en Détrempe, peindre à Fresque, peindre en Mosaïque, peindre à l'Encaustique, peindre à l'Huile, peindre en Miniature, peindre sur le Verre, peindre en Email, peindre en Pastel.*

De tous ces Articles le plus long & le plus raisonné est celui de la Peinture à l'Encaustique, à cause du renouvellement très-moderne de cette pratique ancienne. L'Auteur a suivi toutes les circonstances de ce renouvellement, toutes les controverses qui s'y sont mêlées, toutes les prétentions qui sont nées pour obtenir ou pour usurper quelque partie de la gloire attachée à cette heureuse découverte. On peut dire même

que D. Pernety est entré comme Acteur dans le démêlé, qui a fixé quelque temps l'attention des Artistes & des Gens de Lettres. Il a conféré avec les Restaurateurs de l'Encaustique & avec les principaux témoins de leurs succès. Enfin si la postérité veut sçavoir ce qui s'est passé sur ce point, si elle est curieuse d'apprendre quand, comment, par qui cette branche de l'Art nous a été restituée après tant de siècles, elle trouvera tout ici; & c'est assurément un titre très-particulier de recommandation pour ce Dictionnaire. Nous ne pouvons analyser tout ce grand morceau, parce qu'il contient beaucoup de pratiques de l'Art. Il nous suffit d'observer que *peindre à l'Encaustique* c'est peindre avec de la cire, des couleurs & le feu; que M. le Comte de Caylus & M. Majault, Docteur en Médecine, travaillerent de concert dès l'an

1753, ou même 1752, à ressusciter l'Encaustique ; qu'en 1754, ils firent voir a l'Académie des Belles-Lettres un Tableau de Minerve, travaillé dans ce genre ; que leurs travaux les conduisirent à rétablir en même temps l'Art de peindre à la Cire ; qu'en 1755, ils publierent deux Mémoires tres instructifs sur ces deux belles opérations. On donne ici leurs différents procédés, & l'on parle en même temps des prétentions que manifesta M. Bachelier, Peintre de l'Académie, sur la nouvelle découverte. Cela forme une discussion contentieuse que nous supprimons. Il est certain que M. le Comte de Caylus & M. Majault ont aggrandi la sphère de la Peinture, en tournant leur sagacité, leur industrie & leurs travaux à la restauration d'une nouvelle manière de peindre qui a ses avantages. Les efforts même qu'on a faits pour les imiter, ou

pour les prévenir, servent à leur gloire ; & il ne faut point trop se fâcher de ces rivalités quand elles tournent au profit du public.

ARTICLE LXXVIII.

ÉLÉMENTS DE CHYMIE, suivant les principes de BECKER *& de* STALH*, traduits du Latin sur la seconde Edition de M.* JUNCKER*, avec des Notes.* Par M. de Machy, Apothicaire, Gagnant-Maîtrise de l'Hôtel-Dieu de Paris. (Six Volumes *in*-12.) *A Paris, chez Simeon-Prosper Hardy, rue S. Jacques, à la Couronne d'or, &c.* M. DCC. LVII.

MONSIEUR Juncker est un ancien Professeur de Médecine, très-estimé en Allemagne ; il a rassemblé dans un corps d'Ou-

vrage assez étendu, mais peu suivi & peu méthodique, tout ce qu'il y a de mieux, sur la Chymie, dans les Ouvrages de Becker & de Stalh. Le premier fut Médecin de l'Electeur de Mayence, puis du Duc de Bavière, & mourut en 1692. Le second, né dans la Franconie en 1660, professa dans le Collège de Veymar, composa beaucoup de Traités pour éclaircir les principes de Becker, & n'est mort qu'en 1734.

M. Junker a publié son Livre en Allemand & en Latin : c'est d'après ce dernier Texte que M. de Machy a travaillé ; mais il ne se contente pas d'être Traducteur, & nous croyons saisir les caractères des six Volumes qu'il nous donne, en observant ce qui suit.

1°. M. de Machy a trouvé le moyen de former un tissu d'Ouvrage, plus lié & plus uniforme que n'est celui du Docteur Alle-

mand. Quoiqu'on apperçoive bien encore ici quelques traces de prolixité & de diffusion, il est aisé néanmoins de juger que le Traducteur s'est donné des soins pour diminuer ces défauts. Il rend aussi nettement qu'il lui a été possible, la pensée de son Auteur ; il soûtient une marche suivie : on l'accompagne sans embarras & sans ennui ; on sent qu'il seroit capable de composer lui-même un Livre encore plus parfait.

2°. M. Juncker oublie les découvertes nouvelles, & néglige sur-tout de rendre justice aux Chymistes François : son Traducteur n'en use pas ainsi. Dans des Notes, qui font partie du Texte, mais qu'il est aisé de distinguer par les astérisques dont elles sont précédées, M. de Machy ajoûte ce que les travaux des Modernes ont heureusement découvert, inventé, exécuté ; & il cherche à relever le

mérite de ses compatriotes. A tout instant les Mémoires de l'Académie des Sciences sont cités ; les Ouvrages de nos meilleurs Chymistes sont indiqués ; les procédés, reçus dans nos laboratoires de Chymie, sont mis en honneur.

3°. Une partie considérable du travail de notre Traducteur consiste dans les Remarques critiques qu'il distribue à mesure que la suite de l'Ouvrage les fait naître. » Ce n'est pas, *dit-il*, un tissu grossier » de satyres ou même d'invectives » qui, sans jetter plus de jour sur » l'Ouvrage qu'on discute, ne fait » que mortifier l'Auteur, en l'apos» trophant sur des ridicules que » quelquefois on lui prête. La véri» table & saine Critique est celle » dans laquelle on examine au » poids de la raison & de l'expé» rience les faits ou les raisonne» ments qui paroissent susceptibles

» de cette discussion critique, qui,
» entendue de cette maniere, peut
» être exercée par l'honnête hom-
» me & le sçavant, sans faire aucun
» tort à ses qualités sociables. «
L'Auteur se flatte d'avoir respecté
très-exactement ces régles, & il
n'est pas difficile de remarquer
que, dans l'exposition qu'il en fait,
son attention s'est portée à quel-
ques procédés modernes dont un
certain public s'est plaint : peut-être
cette attention a-t-elle été trop
étendue ; mais quoi qu'il en soit,
on trouvera, dans les Remarques
de M. de Machy, de fréquentes
sorties contre les Charlatans, sans
aucune allusion aux pratiques trop
connues de ceux qui méritent ce
nom. Lisez sur-tout Tome I.
pag. 69, Tome II. pag. 22, Tome
III. pag. 201, Tome V. pag. 130
& 222, &c.

Il y a, dans ces *Elémens*, six
Parties pour six Volumes ; & cha-

que Partie est distribuée en plusieurs Chapitres, dont chacun est traité d'ordinaire en plusieurs Articles. Nous indiquerons quelques particularités en suivant les Volumes.

Tome I. On traite ici de la Chymie en général ; des instruments ou vaisseaux de Chymie ; des principes & de leurs qualités ; de la composition & de la décomposition des corps, (les deux grands objets de la Chymie ;) des agens naturels dont se sert la Chymie, (le feu, l'eau, l'air & la terre ;) des menstrues ou dissolvants & de leurs propriétés ; des sujets de la Chymie en général (tous les corps des trois regnes ;) de l'eau, de son origine & de la maniere de l'analyser ; des terres & des pierres, avec la théorie & les expériences qui concernent leur nature & leurs analogies.

Il étoit naturel, en traitant de

la Chymie en général, de donner son Histoire. On la trouve ici comme partagée en trois âges ; le premier depuis Tubalcaïn jusqu'au temps où les Romains réduisirent l'Egypte en Province ; le second, depuis cette révolution jusqu'à Paracelse, né vers la fin du quinzième siècle ; le troisième, depuis ce fameux Médecin jusqu'à nos jours. Puisqu'on met, parmi les Chymistes du premier âge, Tubalcaïn, parce qu'il sçut travailler le fer & l'airain, on a bien pû y mettre Moyse qui *exerça la Pyrotechnie en rendant le veau d'or potable* ; mais le Docteur Juncker ne croit pas que Marie, sœur de Moyse, doive être associée à son frère, dans la connoissance de ce grand Art ; & en voici la raison, c'est que *si une femme avoit possédé cette science, il n'est pas croyable que la Chymie eût été si long-temps un secret.* On jugera

de la force de cette preuve. Que n'ajoûtoit-on pour l'appuyer, que durant tout le regne mystérieux de la Chymie, l'Histoire ne cite aucune femme qui se soit mêlée de cet Art ?

Tout l'historique de la Chymie n'est point mal dans ce Volume ; on y voit assez de suite tous les *virtuoses* de ce genre ; mais on pouvoit orner & égayer un peu plus le récit. Quand on trouve à peindre un Arnaud de Ville-Neuve, un Raymond Lulle, un Paracelse ; avec une foule d'originaux infatués du grand œuvre, il est permis de faire quelques excursions sur les fantaisies des hommes. Au reste, il s'est glissé quelques fautes dans cette Histoire. On cite l'Epître 9^e^ de Senèque pour nous apprendre que le Philosophe Démocrite d'Abdère avoit trouvé l'art d'amollir l'yvoire ; or Senèque ne parle que de l'Art de

polir l'yvoire, & ce mot n'est point dans sa 9e, mais dans sa 90e Lettre. On dit que Roger Bacon *fleurissoit en 1205*, & selon les meilleurs Historiens, entr'autres le Docteur Freind, dans son Histoire de la Médecine, il ne nâquit qu'*en 1214*. On fait naître Albert le Grand *en 1200*, & il est certain qu'il mourut *en 1280*. Nous ne remarquerions pas ces bagatelles, si cet Ouvrage méritoit moins d'être porté à la plus grande perfection.

L'Auteur reconnoît les principes établis par Becker, sçavoir l'eau & la terre, celle-ci divisée en trois espèces, terre proprement dite, ou vitrifiable ; terre inflammable, appellée aussi *soufre* ou *phlogistique* ; terre mercurielle ou simplement *Mercure*. Ces principes entrent dans les corps des trois regnes, mais avec diverses combinaisons qui font les diffé-

sences de ces corps ; & tous ces corps sont les sujets que considère la Chymie, & sur lesquels la Chymie s'exerce. De la variété infinie de ces corps & de leurs usages sans nombre, l'Auteur conclut qu'on » tire un argument invincible qui » confond les Athées..... & quand » ils objectent que nous ignorons » l'usage de bien des corps, & » qu'il y en a plusieurs qui nous » sont pernicieux, on leur répond » qu'il y a beaucoup plus de corps » dont nous connoissons l'utilité, » que de ceux qui nous sont ou » nuisibles ou indifférents ; que, » par exemple, il y a moins de » poisons que de substances salu- » taires ; moins d'or & d'argent » que de métaux imparfaits, parce » qu'ils nous sont moins utiles. » On remarque de même que, » parmi les végétaux, il y en a » beaucoup plus de salutaires que » de nuisibles ; & que les animaux

» carnaciers & dangereux sont en
» moindre nombre & moins fé-
» conds que ceux des autres espè-
» ces..... D'ailleurs, *ajoûte l'Au-*
» *teur*, en considérant les animaux
» du côté de l'usage moral, ils ser-
» viront tous à nous faire adorer
» la sagesse du Créateur; quoique
» le plus grand nombre ne paroisse
» pas créé à cette fin. Car, par
» exemple, l'Araignée, l'Abeille
» & le Papillon méritent bien au-
» tant notre admiration, que le
» Lion, l'Eléphant & le Paon « &c.
Nous avons cité tout ce morceau, pour faire voir que l'Auteur pense religieusement sur la Divinité: son Traducteur mérite le même éloge: on remarque, dans ses Notes, plusieurs traits de ces sentiments: on peut lire en particulier la fin du Chapitre premier de son troisième Volume.

Tome II. On acquiert plus de connoissances *en fréquentant les*

laboratoires, qu'en feuilletant les Livres. Il étoit donc important d'expliquer les diverses opérations de la Chymie. C'est l'objet de ce Volume qui comprend dix-neuf Chapitres, & qui traite des opérations en général, de la pulvérisation, de la fusion, de la dissolution, de l'extraction, de l'amalgame, de la mercurification, de la coagulation seche & humide, de la crystallisation, de la précipitation, de la vitrification, de la réduction, de la sublimation, de la distillation, de la digestion, de la clarification, de la calcination, de la transmutation des métaux en général, de la transmutation particulière des différents métaux. Ces deux derniers Chapitres sont une affaire d'Alchymie : science la plus frivole & la plus infructueuse qui soit au monde; mais il est encore d'usage en Allemagne, de

ne faire aucun Traité de Chymie sans parler de la transmutation & du grand œuvre. On s'en moque, & l'on n'ose pas en supprimer le langage ; on n'y a aucune foi, & l'on ne veut pas paroître étranger dans ces mystères. M. de Machy a cru devoir porter la complaisance pour son Auteur jusqu'à traduire ces deux Chapitres, qui probablement *ne gâteront point nos Chymistes François, & leur épargneront le soin fastidieux de lire les Ouvrages des Alchymistes.* Au reste, *ce qu'on trouvera ici sur cette matière, renferme ce qu'on en a dit de moins déraisonnable* : nouvelle raison d'excuser l'Auteur, le Traducteur, & de regretter moins le temps qu'on voudra perdre à cette lecture.

Tome III. Il s'agit ici des métaux, l'or, l'argent, le cuivre, le fer, l'étain, le plomb, le mercure, l'antimoine, le bismuth,

le zinc & la cadmie, l'arsenic; & toute cette grande instruction commence par l'Histoire des Métaux. On indique les divers pays d'où on les tire, sans omettre une observation confirmée par l'expérience de tous les siècles; sçavoir que, plus on approche des Tropiques, & plus on rencontre de mines d'or & d'argent, au lieu qu'en allant au Septentrion, on trouve des pays qui abondent en métaux imparfaits, & sur-tout en fer, dont le Midi est très-pauvre.

L'or est de tous les métaux le plus pesant, le plus ductile, le plus fixe, le plus estimé & le moins utile. On peut moins se passer de fer que d'or. On ne tire presque aucun avantage de l'or pour la guérison des hommes; on se sert de l'or pour fomenter toutes les passions: faut-il s'étonner que *l'Auteur de la Nature ait pris*

ſoin de n'en pas créer abondamment ſur notre globe?

L'argent eſt preſque auſſi ſolide que l'or, & plus commode par ſa légereté ; il entre dans pluſieurs opérations Chymiques que l'Auteur expoſe ; par exemple, la diſſolution d'argent étendue dans une ſuffiſante quantité d'eau, ſe change, lorſqu'on y verſe du vif-argent, en une eſpèce de cryſtalliſation qu'on appelle *Arbre Philoſophique, ou Arbre de Diane.* L'argent diſſous dans l'Eſprit-de-Nitre donne, après l'évaporation, la Pierre infernale des Chirurgiens, &c. Il faut lire, dans l'Ouvrage, tous les détails qui concernent l'or, l'argent, & tous les autres métaux. On doit concevoir qu'un Volume de 600 pages sur cette ſeule matière métallique contient beaucoup de choſes curieuſes. Quoique M. Juncker ſe ſoit fort étendu dans ſes explica-

tions, son Traducteur enrichit néanmoins presque tous les Articles de quelques Notes intéressantes.

Tome IV. On a ici, par forme de hors-d'œuvre, deux petits Traités ; l'un *de Métallurgie*, ou science d'exploiter les Mines métalliques ; l'autre *de Docimasie* ; qui est l'Art d'essayer les Métaux contenus dans une Mine : la Docimasie fait en petit ce que la Métallurgie exécute en grand. Le travail de l'Essayeur est plus minutieux, & demande plus d'exactitude que celui du Métallurgiste ; mais le travail de ce dernier exige beaucoup plus de dépenses, de hardiesse & de protection.

Dans le reste du Volume, l'Auteur embrasse ce qui concerne les substances inflammables, Soufres, Bitumes, Tourbe, Résines, Huiles, Camphre, Charbons, Suie, Phosphore, Pyrophore. Ces deux

M. de Machy pour faire l'Æther, avec celle de M. Baumé qui vient aussi de paroître & dont nous avons parlé.

Tome VI. On y parle des fermentations & des matières qui en sont les plu susceptibles : ce qui fournit à l'Auteur neuf Chapitres ; sçavoir, de la Fermentation en général, de la Fermentation vineuse, du Tartre & de la Lie, de l'Esprit-de-Vin, du Sucre, du Miel, de la Bierre, du Vinaigre, de la Putrefaction ; & à la fin se trouve un Chapitre ajoûté, qui traite de l'*Acide vitriolique*. C'est un présent qu'a fait M. Langius, Professeur de Hall en *Saxe*, à notre Traducteur. Ce Chapitre ne se trouve que dans l'Edition Allemande ; M. Langius l'a traduit en Latin, pour le communiquer à M. de Machy qui ne l'ayant reçu que tard, le place hors de rang à la fin de ce Volume : il devroit

naturellement être placé vers le milieu du cinquième Tome. Tout l'Ouvrage est terminé par une Table des Matières assez étendue; & voilà tout ce que nous pouvons dire sommairement d'un Livre qui mérite certainement d'être lû & examiné par tous les Amateurs de Chymie.

Le prix des six Volumes brochés est de 12 liv.

ARTICLE LXXIX.

RÉFLEXIONS sur le Roman Politique.*

L'IMAGINATION de l'Auteur, enflammée par la vertu, paroît l'avoir emporté pendant tout le cours de la composition de son Ouvrage. L'Ouvrage fini, la vérité

* On nous adresse cet Ecrit, qui est une espèce de Critique du *Roman Politique*, dont il a été parlé dans nos Mémoires de Février & de Mars dernier. Nous croyons cette Critique, utile & l'expression fidèle des sentiments d'un bon Citoyen. Nous la croyons pareillement honnête & modérée ; si elle ne l'étoit pas, nous la désavouerions : & si l'Auteur du *Roman Politique* avoit une courte réponse à y opposer, nous nous ferions un plaisir de l'admettre dans ces Mémoires.

a repris ſes droits, la vertu n'a rien perdu des ſiens. L'Auteur n'a voulu tromper perſonne, ſon titre nous annonce qu'il croit lui-même ſon ſyſtême impoſſible à exécuter. S'il penſe autrement, je n'objecterai contre lui que la maxime que je trouve dans ſon Ouvrage : *Nos vertus nous trompent ainſi que nos vices.*

Si j'ai bien ſaiſi ſon principe, il m'a paru avoir ſuppoſé les hommes tels qu'ils devroient être ſans aucun égard à ce qu'ils ſont. Un de nos Journaux m'a confirmé dans cette idée : *Il ne connoît*, dit-il (Trévoux Févr. 1757. page 449,) *de patrie que l'univers, ni d'intérêt que celui de l'humanité. Les préventions, les querelles, les haines nationales lui ſont étrangères & odieuſes. La paix, le repos; le bonheur de toutes les Nations & de tous les hommes; voilà le but qu'il s'eſt propoſé*

dans son systême ou Roman Politique. Mais ce but, le Journaliste lui-même semble croire qu'il est impossible de l'atteindre. Ecoutons le, (Mars 1757, page 733:) *On regardera sans doute ce systême comme celui de la République de Platon.* Jusqu'ici nous sommes d'accord, mais il continue : *Cependant les principes en sont si simples, si purs, si familiers, qu'on n'oseroit encore les combattre sans les réclamer, ni les violer sans leur rendre hommage.* Je suis bien de l'avis du Journaliste en ce que le fondement de cet Ouvrage est posé sur les vertus ; mais examinons si ces vertus sont celles qui sont propres à l'objèt, & si les principes que l'on en a fait dériver sont justes.

Les hommes, tels qu'ils sont, sont pétris de préventions, de passions, de haines nationales. Toute Politique qui ne fera pas

agir

agir en conséquence, n'arrivera jamais au but qu'elle se propose; & fera toujours la perte d'une Nation, dont le Gouvernement perdra de vuë ce principe incontestable. L'Histoire fourmille d'exemples qui appuyent ce sentiment, on me dispensera bien de les rapporter.

Les principes de la Politique sont invariables comme toutes les vérités. La Politique s'exerce sur les actions des hommes, les actions des hommes sont presque toujours déterminées par leurs passions, & les passions ne connoissent que leur intérêt. On ne pourra donc que se tromper en Politique tant qu'on voudra supposer les hommes tels qu'ils devroient être : ce sera toujours exposer la patrie à être la victime d'une Nation étrangère.

Cette maxime qui régne d'un bout à l'autre du Roman Politi-

que, met donc ce Livre au-dessous de l'hypothèse. Ne vouloit-on faire qu'un Roman? C'étoit inutile. A-t-on voulu nous donner une instruction? C'étoit plus inutile encore, elle est absolument impraticable : il faudroit changer le cœur de tous les hommes de l'univers. On ne doit cesser de demander cette grace à Dieu, doit-on l'espérer?

Je vais plus loin, & je dis que le Roman Politique m'a paru un Livre si peu assorti aux intérêts de la France, que je l'ai cru fait par un bon Anglois qui tendoit un piège à notre Nation naturellement inappliquée & confiante. Voici les raisons qui m'ont déterminé à cette façon de penser.

1°. Après ce que je viens de dire, il me paroît incontestable que ce Livre roule entiérement sur un principe hazardé. Le François d'une certaine naissance est

aujourd'hui plus dissipé & moins laborieux que jamais. La partie du Commerce & des Colonies est celle de toutes que l'on entend le plus mal en France. Tous ceux qui courent la carrière de l'administration de l'Etat, n'ont presque aucune teinture de pratique sur cette matière, qui ne peut cependant bien être comprise & sçavamment administrée que par des gens qui ont pour guide une pratique & une expérience éclairées par les réflexions & les combinaisons les plus justes. C'est cette réflexion qui engageoit sans doute un Membre de l'Etat en Hollande à me dire, *Nous aurons toujours un grand avantage sur la France, parce que nous sçavons mettre tous nos Traités en Commerce, & qu'elle met tout son Commerce en Traités.* On sent assez que cela veut dire que nous avons des Traités de Commerce avec les

Hollandois, dont il ne nous reste que les parchemins, tandis que notre argent passe chez eux, & que cette différence ne provient que du plus ou du moins d'habileté & d'expériences dans les Négociateurs.

Cependant on court à grands pas vers l'administration de l'Etat, sans avoir les connoissances nécessaires sur la partie qui est l'aliment le plus assuré des Finances, & qui est le véritable nerf des Etats. Si l'on ne peut se dissimuler à soi-même son insuffisance, l'orgueil engage à la pallier vis-à-vis des autres. On ne trouve point de plus court moyen que de lire quelque Livre sur le Commerce, & de se meubler la mémoire de maximes qui puissent, à peu près, s'appliquer à tout spécieusement : cas, dans lequel il est assez rare qu'une maxime ne se trouve point. Qu'un

jeune homme, dans cette position, trouve sous sa main le *Roman Politique*; il le dévorera avec d'autant plus d'avidité que le style de ce Livre lui donne un air de profondeur tout-à-fait propre à séduire un François, parce que supposer que les hommes sont ce qu'ils devroient être, est une chose fort analogue au caractère de la Nation Françoise, en général remplie de franchise, de bonne foi, de probité, & de beaucoup de paresse dans l'examen & le calcul. On se frappe vivement des premiers principes que l'on a goûtés, on fait bien des fautes avant que d'en reconnoître l'erreur. Voilà, sans doute, pourquoi le Hollandois, que je viens de citer, avoit raison. C'est peut-être aussi ce qui est cause que les Ministres de Hollande & d'Angleterre, tous Négociants consommés, ont eu quelquefois tant d'avantages sur les

Négociateurs François, que la France s'est trouvée dans le cas de ne pouvoir terminer quelques difficultés relatives au Commerce que par les horreurs de la guerre, ou par le sacrifice de ses intérêts.

2°. L'Analyse du *Roman Politique* se réduit à établir une balance de pouvoir & de commerce, tellement combinée qu'il en résulte une indépendance générale entre toutes les Colonies. Je crois être sans prévention nationale; mais je crois aussi pouvoir rendre à ma Nation une justice que je lui crois due. Quoique naturellement portée vers la guerre, par les principes de son institution toute militaire, aucune Nation n'aime plus la justice qu'elle, aucune n'est moins sensible aux intérêts pécuniaires: sa magnanimité la porte sans cesse à desirer que ses ennemis, lors même qu'elle

les terrassé, aient à se louer d'elle, & admirent son désintéressement. Lui présenter un projet d'égalité d'intérêt entre toutes les Nations, c'est flatter sa grandeur d'ame, elle l'adopte avidemment, & se hâte d'en conclure le Traité. Fidèle à sa parole, la foi des Traités fut toujours sacrée pour elle, & sa probité, sur cet Article, est tellement essentielle à son caractère que ce n'est qu'en riant, en caressant même les Infracteurs qu'elle cherche d'abord tous les moyens de les ramener à leur devoir. Il faut que les procédés ennemis aient été jusqu'aux derniéres horreurs pour exciter son ressentiment. C'est alors beaucoup moins son injure particulière que celle de la nature qu'elle croit venger.

Les Nations rivales de la France, l'Angleterre sur-tout, connoissent parfaitement ce caractère, & cherchent continuellement à en abu-

ser. Qu'on réfléchisse sur toutes leurs démarches depuis cent ans, pour ne pas remonter plus haut, on sera forcé de convenir que toute leur attention a toujours été de ne jamais satisfaire la France sur les griefs dont elle s'est plainte ; de suspendre son ressentiment le plus long-temps qu'il leur étoit possible par des négociations captieuses ou même infidèles ; de rendre enfin inutiles, autant qu'ils ont pû, les premiers effets de ce ressentiment lorsqu'il a éclaté ; de profiter de tout ce temps, pour se mettre en état sinon de l'écraser, du moins de la fatiguer tellement qu'elle soit forcée de sacrifier les objets qui lui ont fait prendre les armes.

Il faut convenir que, vis-à-vis de pareils Politiques, la France auroit un désavantage décidé dans un Traité fondé sur le systême du *Roman Politique*. Tôt ou tard elle deviendroit entièrement la victime

de sa bonne foi & de sa confiance.

L'Auteur du *Roman Politique* n'est pas le premier à qui un pareil systême soit venu dans l'idée. Il a déja été tenté, & s'il m'étoit libre de compulser les Archives de la Compagnie des Indes & celles des Missions du Coromandel, je ferois voir, Pièces en main, tout ce qu'il a couté à la France & à la Religion. Peut-être même irois-je jusqu'à faire voir avec évidence que ce systême, imaginé en Angleterre, n'étoit qu'un piège tendu à la générosité & à la candeur de notre Nation.

Qu'il me soit permis de faire encore une réfléxion. *Cette balance de pouvoir & de commerce, tellement combinée qu'il en résulte une indépendance générale entre toutes les Colonies*, qu'est-ce autre chose que le but de tous les Traités que les Puissances Européennes font entr'elles, abstraction

faite de toute Colonie ? Dans tous les temps les meilleures têtes de chaque Etat ont été employées à ces Traités. Qu'en est-il résulté ? Qu'on les a encore trouvés susceptibles d'explication, & que ces explications ont fait ravager l'Europe cinq ou six fois, dans le cours de chaque siècle, par une grande guerre. Peut-on espérer un sort plus heureux pour ce système appliqué aux Colonies, que la cupidité des hommes fait envisager comme des possessions si précieuses, qu'on s'accoûtume à traiter sa patrie de terre stérile auprès des forêts qu'on va défricher avec des dépenses, des périls & des travaux infinis. Je le répète, il faudroit pour cela changer entiérement le cœur de tous les hommes de l'univers.

Quelque Lecteur sévère me reprochera peut-être ; que je veux bannir la bonne foi & la candeur

de toutes les affaires politiques. A Dieu ne plaise, que ce soit là mon idée. Je me plains au contraire de ce que la vertu n'a pas assez de considération dans ces sortes d'affaires. Il est vrai que je me suis toujours fait de la vertu, en Politique, une idée très-différente des vertus Civiles qui font l'ornement & le bonheur des Sociétés particulières. Une conduite réfléchie, toujours éclairée par les régles de l'équité & les maximes de la prudence, & guidée par une uniformité qui ne se démente jamais depuis le commencement jusques à la fin de nos actions; voilà ce que j'entends par vertu Politique, ce que je sens depuis long-temps, & ce que je n'aurois peut-être pas si bien défini, si elle ne l'eût été avant moi, comme vertu du Commerce, par un Auteur Anglois, dont les écrits font honneur à l'humanité. C'est

cette vertu que je voudrois voir pratiquée dans tout l'univers, & que je recommande plus particulièrement à ma patrie. Plus il y aura de corruption dans la façon de traiter des autres Nations, plus cette vertu lui est essentiellement nécessaire. Avec de l'attention sur lui-même, le François sentira qu'il porte trop de vertus Civiles dans les Négociations, & pas assez de vertu Politique. Sans s'en appercevoir, il manque à l'équité, à la prudence, à l'uniformité, caractères distinctifs de la vertu Politique. A l'équité, en ce que, dans presque tous les Traités, les intérêts du Commerce de la France ne sont point placés dans le jour où ils devroient être : ce qui la met sur cet Article en désavantage vis-à-vis de toutes les Nations ; à la prudence, en ce que ses vertus Civiles lui donnent une confiance qui l'empêche trop souvent de voir

les piéges qu'on lui tend, & les moyens d'y échapper ; à l'uniformité, en ce que ce sentiment généreux, qui la porte vers le désintéressement, ne lui laisse pas toute la fermeté nécessaire, pour suivre le plan des avantages de la patrie ; plan qui souvent ne se reconnoît presque plus lorsque le Traité est signé.

Ce que l'Auteur propose sur la neutralité des Vaisseaux de Commerce, servira à donner une nouvelle force à tout ce que je viens d'exposer. L'idée d'une pareille neutralité fut proposée à la Compagnie des Indes de France, en 1738 ou 1739, par un homme qui a rempli avec éclat les premiéres Places de l'Inde, & qui étoit alors à la tête des Etablissements François de Bengale. Son Plan étoit de faire, entre les trois Compagnies de France, d'Angleterre & de Hollande, un Traité de neutralité en

trop rigoureuses précautions, pour mettre son Commerce en garde contre la mauvaise foi des Anglois. Mais qui osera proposer à l'Angleterre un Traité de neutralité quelconque pour le Commerce pendant la guerre, lorsque celui de l'Europe, pendant la paix la plus solemnelle, n'est pas à l'abri de ses pirateries?

Après de pareilles réflexions & de tels faits, ne peut-on pas croire que c'est travailler contre les intérêts de la France, en lui présentant un systême tel que celui du *Roman Politique?* que c'est au contraire bien mériter de la patrie que de faire des efforts, pour mettre le François en garde contre les vertus Civiles, & lui recommander fortement la Politique, qui peut seule le faire traiter avec avantage vis-à-vis de ses rivaux qui n'apportent le plus souvent, dans leurs négociations, ni les vertus Civiles, ni la vertu Politique?

Pour résumer mes idées & faire connoître quel est le systême de Politique, que j'imagine pouvoir & devoir être suivi, par la France, sur le Commerce & les Colonies, je dirai en deux mots qu'elle ne doit jamais perdre de vuë l'intérêt actuel national, combiné de façon qu'il puisse en résulter un avantage futur pour l'Etat, sans empiétement sur les possessions légitimes de ses voisins; que cet intérêt soit si clairement & si précisement énoncé dans les Traités qu'ils ne soient susceptibles d'aucune espèce de commentaire ni d'interprétation; que ces Traités sages & justes soient soûtenus par des forces de terre & de mer, capables de soûtenir la justice & l'équité de ses droits & de ses prétentions; qu'enfin, par la combinaison des Traités, des charges, de la liberté, de la gêne, le peuple se trouve dans la nécessité absolue de faire,

par lui même, tout le Commerce dont la France & ses possessions sont susceptibles. C'est par ces moyens bien entendus & courageusement soûtenus que la France, sans conquérir & sans faire la guerre, peut devenir toute-puissante, & avoir assez d'influence sur tous les Cabinets de l'Europe, pour qu'aucun Prince ne puisse faire marcher un Régiment, ni mettre un Vaisseau à la voile sans son agrément : Monarchie universelle la plus vraie, la plus sûre, que la France, par la position & la nature de son sol, par le génie & le caractère de ses habitants bien développé, bien employé, peut seule exercer dans l'univers, sans que jamais on puisse la lui arracher que par sa faute.

Voilà mes voeux pour ma patrie. Leur avènement heureux est peut-être moins éloigné qu'on ne le pense. Nos rivaux prévoient

cet instant, & ne le redoutent si fort que parce qu'ils ont fait les plus grands efforts pour se mettre dans une situation, dont le Physique des choses leur refuse la possession. De-là ces haines, ces trahisons, ces procédés odieux que la France a essuyés. Mais qu'elle ne se lasse point de faire voir à l'univers de l'équité, de la justice, de la modération, & beaucoup d'attention & de fermeté sur les intérêts d'un Commerce qu'elle peut & doit légitimement faire seule, puisque c'est celui de son sol & de ses possessions; & le cours naturel des choses la menera à cette position heureuse où la desire le plus zelé de ses citoyens.

On m'objectera peut-être qu'en combattant le *Roman Politique*, j'en ai fait un autre. Je ne répondrai point à cette objection. Avec beaucoup de vertu nous avons

jusques ici été fort inappliqués, légers, inconséquents ; mais la raison s'étend, le génie se développe, le vrai, le bon paroît mûrir en France, & c'est l'instant de la maturité que j'attends pour être jugé sans appel.

ARTICLE LXXX.

EXAMEN DU FATALISME, ou Exposition & Réfutation des différents systêmes de Fatalisme, qui ont partagé les Philosophes sur l'origine du monde, sur la nature de l'ame, & sur le principe des Actions humaines. (Trois Tomes *in*-12.) A Paris, chez Didot & Barrois, &c. M. DCC. LVII.

L'Entreprise, dont nous annonçons l'exécution, demande d'un côté une érudition, qui

ait saisi avec intelligence tout ce qu'on a jamais enseigné sur les points les plus essentiels de la Philosophie & de la Théologie naturelle, de l'autre une raison subtile & forte, saine & ferme qui pénètre & discute, tranche & décide sans retour une foule d'anciennes & fameuses controverses, dont la plûpart nous sont encore aujourd'hui proposées comme des problêmes insolubles, & dont l'indécision seule suffiroit au triomphe de l'irréligion. Il s'agit de sçavoir si le monde existe & roule sur un principe de nécessité ou de liberté; si les ressorts qui produisent ses phénomènes, sont livrés à un destin, à une fatalité qui les maîtrise avec un empire aussi absolu qu'invincible, ou s'ils sont dressés & réglés par une *intelligence créatrice*, comme s'exprime notre Auteur; & conservatrice, dont la sagesse souveraine accommode &

proportionne l'efficacité de son influence, dans l'ordre physique & moral, à la nature des êtres qui en ont besoin pour remplir leur destination. En un mot, il s'agit d'abattre les *doutes*, relevés dans notre siècle, *sur l'existence d'une intelligence créatrice & libre*, *sur la distinction de l'ame & du corps*; *& sur la liberté de l'homme.*

Dans l'exposition des systêmes, qui fournira une matière plus qu'abondante pour cet Extrait, l'Auteur ne suppose aux adversaires qu'il doit combattre que de bonnes intentions : sa plume fidèle fortifie plutôt qu'elle n'affoiblit les erreurs qu'elle doit combattre. Dans la source d'où il les tire, elles ne sont ni aussi séduisantes, ni aussi éblouissantes que dans l'Analyse raisonnée qu'il en donne : elles ont plusieurs faces dont quelques-unes peuvent échapper à des esprits prévenus ; il les leur pré-

sente toutes, pour ménager à leur amour propre le mérite de se désabuser d'eux-mêmes ; il n'oublie rien pour leur épargner la honte d'une défaite humiliante, & pour leur laisser le plaisir d'une retraite honorable. Loin d'aspirer à la gloire de les confondre, on diroit qu'il ne songe qu'à se l'enlever, & à leur offrir celle de se reconnoître d'avance. Ses Recherches historiques & critiques *sur l'origine & le progrès du Fatalisme, depuis la naissance de la Philosophie jusqu'à notre temps*, sont divisées en cinq Epoques que nous allons parcourir.

I[re] EPOQUE. *De l'origine du Fatalisme.* Cette Epoque remonte aux premiers regards que des Philosophes, éclairés sur les extravagances de la Cosmogonie poëtique & populaire, jetterent sur l'univers pour en connoître l'origine par la voie de l'observation. L'Au-

teur suppose que ces Philosophes avoient déja *déchiré le voile de la superstition*, & rompu le charme des préjugés grossiers ; que le secours de la révélation leur manquant, & leurs sens ne découvrant que matière & mouvement, sans en découvrir l'origine, ils s'imaginerent l'une & l'autre éternels ; que, hors de la sphère du monde, ne soupçonnant aucun principe étranger, ils ne songerent qu'à trouver, dans le monde, le principe le plus général des effets qu'ils observoient, & que le systême qu'ils choisirent fut toujours le plus approprié au théatre d'où chaque spectateur contemploit la nature, & aux phénomènes qui étonnoient ses yeux. Ainsi, selon les différents points de vuë où étoient placés ces Philosophes, on vit éclore différents systêmes.

En Egypte l'eau qui féconde le terrein, parut la source de tous les

les êtres ; dans les expériences chimiques, on la voyoit s'exhaler du ſein des végétaux & des animaux ; on en conclut qu'ils n'étoient que le réſultat des formes que prenoit cet élément, & qu'il étoit, par conſéquent, l'élément univerſel, le propriétaire plutôt que le dépoſitaire de l'activité, dont il avoit beſoin pour ſuffire à tant de métamorphoſes. Dans les régions où la fécondité de la terre paroiſſoit moins l'ouvrage de l'eau qui l'arroſe, que du ſoleil qui l'échauffe ; les rayons de cet aſtre devinrent un océan de germes : le feu qu'on tire de toutes les matières, parut une preuve ſenſible que cet élément ſi actif étoit l'ame, le principe, & l'agent univerſel de toute la nature. *Des phénomènes différents, des expériences moins bien, ou mieux ſuivies, donnerent aux Philoſophes d'autres vuës : ils virent, dans les corps, différents prin-*

cipes que le mouvement unissoit, & la force motrice devint l'objet de leurs recherches & de leurs observations..... Ils supposerent pour principes de tous les êtres la matière & une ame universelle. Tel fut le systême des Gymnosophistes, des Druides &c.

Dès qu'une fois pour expliquer la nature, la voie des systêmes fut ouverte, ils se multiplierent avec une abondance qu'il est aisé d'imaginer quand on connoît la passion qu'ont les Philosophes pour la gloire de l'invention, & les efforts dont ils sont capables pour enchérir & pour l'emporter sur ce qu'on admire dans leurs émules. De la terre on passa au ciel, on y trouva la nature moins *bizarre* & plus *régulière* : on ne borna pas l'influence des astres aux productions de la terre ; on l'étendit aux *évènements* les plus intéressants ; c'est, dit l'Auteur, *l'origine du Fatalisme astronomique.*

Dans Hérodote, le plus ancien des Historiens profanes, on voit les personnages les plus distingués par leur sagesse, parler de *Dieu* en des termes qui prouvent que la vraie notion de la Divinité ne leur étoit pas étrangère, & les Egyptiens enseigner l'immortalité des ames : ce dogme n'avoit point été effacé, mais seulement défiguré par les erreurs idolatriques & philosophiques dont l'Egypte étoit couverte. Ainsi sur ces deux Articles, les plus importants de la Religion, il y avoit, dans les temps les plus reculés & parmi les peuples les plus éclairés, au moins une tradition qui étoit un supplément ou un reste de révélation. Nous n'avons pas cru devoir omettre une observation si favorable aux idées & aux vuës qui dirigent le sçavant Auteur dans l'Histoire de cette premiére Epoque.

II^e^ Epoque. *Du progrès du Fataliſme, depuis la naiſſance de la Philoſophie, chez les Grecs, juſqu'au Chriſtianiſme.* Les Grecs alloient en Egypte, pour commercer & s'enrichir; Thalès y voyagea pour s'inſtruire & s'éclairer. Il adopta le ſyſtême Egyptien ſur le principe général des Etres: pour rendre l'eau plus propre à en remplir les fonctions, il imagina, dans cet élément, *un fond d'être, dont on ne pouvoit rien concevoir, ſinon qu'il étoit infini.* Anaximandre ſaiſit cet infini, lui attribua la force motrice & les autres qualités abſtraites dont il avoit beſoin pour expliquer la nature. A cet infini, Anaximène donna l'*air* pour ſuppôt, & la force motrice pour principe de ſon agitation. Diogène d'Apollonie y verſa de plus l'intelligence, dont ce Philoſophe ſentit le beſoin pour régler l'uſage de la force motrice. Cette intelli-

gence ſe répandoit avec l'air *dans tout ce qui reſpire*, & ſes opérations étoient plus ou moins parfaites, ſelon la nature du ſujet & des organes où elle ſe déployoit.

Anaxagore ſépara l'intelligence & la matière, comme deux êtres très-différents : dans ſon ſyſtême, la nature n'étoit point un élément *ſimple & homogène*, mais composé de parties hétérogènes, qui ſe diviſoient en pluſieurs eſpèces. Chaque eſpèce avoit ſes parties propres & *ſimilaires* ; l'intelligence en faiſoit le *triage* & l'aſſemblage, & formoit des corps réguliers, mais auſſi différents les uns des autres que les parties qui entroient dans leur compoſition ; tellement que les corps mixtes n'étoient que le produit du hazard. A l'étude de la Phyſique, Anaxagore joignit celle de la Morale, où ſon diſciple Socrate ſe borna, perſuadé que les myſtères de la

nature sont impénétrables. Le bonheur où tendoit la Morale de Socrate, consistoit, selon notre Auteur, dans la douce satisfaction des *besoins de la nature*, & dans *l'indépendance* de toute passion, soit personnelle, soit étrangère. Aristippe restraignit ce bonheur au plaisir sensuel, sans néanmoins permettre à l'instinct de violer les Loix établies & de *choquer les opinions reçues.*

Voyant, entre la destinée de l'homme & les maximes d'Aristippe, une opposition insurmontable, Hégesias n'imagina rien de mieux que de préconiser le mépris de la vie. Aniceris fixa, comme Aristippe, le bonheur dans un plaisir plus intérieur & moins grossier, dans la joie d'un cœur bienfaisant. Théodore fut un scélérat, qui crut qu'on pouvoit acheter le bonheur au prix du crime. Antisthène plaça le bonheur dans la fuite des volup-

tés, & dans le sentiment vertueux d'un sage qui se suffit à lui-même. Diogène, son disciple, tâcha de s'élever à une *indépendance encore plus absolue*, inspiré, sans doute, par le besoin qu'il en avoit pour soûtenir sa misère. » Voilà donc, » *conclut l'Auteur*, une espèce de » Fatalisme moral, qui n'eût pour » principe que la difficulté de com- » prendre comment & à quelle » fin l'intelligence, productrice du » monde, s'étoit déterminée à agir, » & qui produisit une morale hon- » nête, ou des maximes pernicieu- » ses, selon les caractères des Phi- » losophes qui l'adopterent. «

Pour mettre en mouvement la matière dont il avoit reconnu l'inertie, Pythagore eut recours à une intelligence motrice ; il se flatta d'avoir saisi les proportions de l'harmonie régulière que cette intelligence entretient dans le cours des astres. Sur la terre, où

tout périt pour renaître, il s'imagina que l'action de cette intelligence ne peut opérer avec la même liberté que dans les cieux. Le feu céleste, où, dans son systême, réside la force motrice, réprend & redonne la vie à la succession des êtres matériels, & les soumet à l'empire de la Métempsycose : il ne conçut rien d'immortel que les astres où ce germe de vie ne s'éteint jamais, & d'où, comme de son centre, il découle sur la terre. L'harmonie étant le but de la nature, ses Loix sont, chez Pythagore, *les Loix de la Société*.

Selon Occellus de Lucanie, la scène varie sur la terre ; mais le *tout* est invariable : le conflit de ses parties tantôt *vaincues*, tantôt *victorieuses*, n'altère ni leur éternité, ni leur nécessité. Les quatre éléments luttent continuellement ensemble, & produisent diverses

combinaiſons, qui ne font qu'en diviſer la maſſe ſans la diminuer. Aux quatre éléments de Pythagore, Empédocle aſſocia deux principes, l'*amitié* pour l'union de leurs parties, & la *diſcorde* pour leur ſéparation : ces principes ne diffèrent que de nom, des vertus que nos Modernes appellent *attraction* & *répulſion*. Il paroît à notre Auteur qu'Empédocle admettoit de plus *une ame univerſelle*, d'où s'écouloient toutes les ames particulières dans les corps organiſés par la force de ſes deux principes,

Selon Timée de Locre, tous les corps ſont formés de matière, ou d'étendue : la force motrice, qui les agite, n'appartient point à leur ſubſtance ; c'eſt une aveugle impétuoſité qu'il nomme *néceſſité* ; elle a pour directeur un eſprit éclairé, qui a donné au plan qu'il a conçu & exécuté une ſtabilité réelle :

cette ſtabilité porte ſur *un équilibre général* dépendant de la *figure des corps*. Du Soleil & des Aſtres qui en ſont le ſiège, cette force ſe porte à toute la circonférence : elle y rencontre une *force répulſive*, qui fait réfluer ſon action aux Etoiles & aux Planètes, & former le corps de ces Aſtres : de leur ſein, elle darde ſes rayons ſur la terre, ils y portent la vie & le ſentiment dans tous les Etres qui en ſont capables. Une portion d'intelligence ſe joint à ces rayons & anime les Etres, dont l'action exige du conſeil & de la liberté. De l'accord de cette force & de cette intelligence, doit réſulter l'harmonie des paſſions & de la raiſon. La Philoſophie & la Muſique étoient les ſecours que Timée donnoit à l'homme, pour entretenir cet heureux concert dans ſon être.

Après avoir viſité tous les Philoſophes, fréquenté leurs Ecoles

& embrassé successivement presque toutes leurs opinions ; Platon s'éleva enfin à un monde intelligible, modèle du monde sensible, séjour de la certitude, spectacle des Dieux, lumière de leur intelligence, terme inaccessible à la foiblesse humaine, dont le vol, selon ce Philosophe, *ne peut s'élever au-dessus de l'opinion.* L'ame humaine, portion de l'intelligence divine, ne s'épure qu'en se dégageant de la matière & de son commerce, pour retourner à sa source & se réjoindre à son principe.

Aristote ne put résister à la lumière qui lui découvrit la nécessité d'un premier moteur, dont l'intelligence & la sagesse se peignoient sensiblement à ses yeux dans toute la nature. Dans notre Globe cependant il ne voyoit qu'une *matière homogène*, des *formes* qui en différencioient les

portions, & *un mouvement* qui entretenoit leur agitation : trois principes également *éternels* & *nécessaires* dans son systême. La régularité des mouvements célestes le força d'y reconnoître un ordre de Providence, qui ne pénètre point, selon lui, jusqu'à l'atmosphère terrestre, où régne, *disoit-il*, sur-tout dans le mouvement des météores, tant d'*irrégularité* & de *désordre*.

Dans le systême de Straton, le monde n'est qu'une matière où réside essentiellement une *force motrice*, une *force d'adhésion*, un *effort continuel*, principe de tous les corps & de toutes leurs différences : *force aveugle*, mais non *sans régle*, puisque son emploi est de produire le *plus grand effet possible* avec *la plus petite quantité de mouvement*.

Zenon n'admit que deux principes; l'un, passif, étoit une matière

ſans forme & ſans mouvement ; l'autre, actif, étoit une *ame immenſe qui tranſportoit & façonnoit la matière en mille manières.* Le principe actif n'étoit lui-même qu'*une matière ignée*, qui *pénètre*, *arrange*, vivifie & conſerve l'univers & toutes ſes parties, en répandant par-tout le ſentiment & la penſée en proportion de l'abondance & de la pureté de ſes émanations. Son action eſt ſage ſans être libre, réglée dans ſon cours, exacte dans ſes fonctions, fidèle à ſa deſtination, d'où réſulte, par une néceſſité inviolable, le *bien-être* de chaque partie, & l'harmonie de leur enſemble ou du *tout.*

Chryſippe mitigea le Stoïciſme & le perfectionna : il laiſſe l'homme, quant à ſon exiſtence & aux circonſtances de ſa vie, enchaîné dans la ſucceſſion éternelle & néceſſaire des cauſes d'où ſe dévelop-

peint, dans leur ordre, tous les Etres de l'univers; mais, dans l'intérieur de l'homme, il plaça une portion d'activité, dont la nature lui laisse la direction libre, dans l'intention qu'il en fasse un bon usage. Dans ce système, l'*homme ne peut être vicieux, parce qu'il est destiné à être vertueux.*

Selon Xénophane & Parmenide, l'Etre éternel est unique & immobile; mais par des raisons également fausses & contraires, l'un veut qu'il soit infini, l'autre prétend qu'il est borné. Dans ces deux systêmes, le spectacle de la nature ne présente aux sens qu'un théatre d'illusions. Melisse prétendit concilier la certitude des *apparences* avec l'immutabilité de l'Etre infini.

Au-lieu de l'Etre unique que Zénon son maître admettoit avec Parménide, Leucippe établit un vuide immense & une infinité

d'atômes qui *contenoient* le principe de leur mouvement : dans le choc oblique de leurs masses & de leurs forces inégales, ils se forçoient les uns les autres à tourbillonner. Alors les plus grossiers s'approchoient du centre de leur mouvement, s'y heurtoient, s'y pressoient, s'y fixoient, s'y durcissoient, s'y desséchoient : survint ensuite une violente agitation qui en fit autant de Globes enflammés. Telle fut, selon Leucippe, l'origine du Ciel & des Astres. Dans son systême, les atomes, qui se meuvent d'eux-mêmes, sont des *corps animés* ; & la force inhérente, qui est le principe intérieur de leur mouvement, est *leur ame.*

Avec ce vuide, ces atomes & ce mouvement qui sont, chez Leucippe, les vrais principes de tous les Etres, Démocrite entreprit d'expliquer tous les phénomènes

de la nature, en attribuant à ces atomes éternels & nécessaires, comme leur mouvement, une indivisibilité, une impassibilité, une incorruptilité absolues : ces atomes ne différoient entr'eux que par leurs figures inaltérables. Dans ce systême, l'ame n'étoit pas seulement le principe de la pensée & du sentiment, elle en étoit le siège. Cette ame étoit un atome unique; l'amas de plusieurs atomes pour la former, répugnant à l'indivisibilité de ses perfections. Selon Démocrite, *tout est pensant dans la nature :* à cet égard, d'un atome à l'autre, toute la différence n'est que dans la diversité de figure, de densité, & dans la variété des organes du corps auquel il est uni. Tout est également nécessaire, la force motrice étant aussi nécessitée dans son action que dans son existence. Démocrite ne conçut de bonheur pour

l'homme, que dans une tranquillité inaccessible aux passions & aux superstitions, insensible aux desirs & aux terreurs imaginaires, ferme & immobile dans les maux les plus réels. Cette nécessité, à qui tout devoit obéir, avoit cependant ses loix : Démocrite voulut les deviner ; il s'imagina même avoir assez bien rencontré pour s'ériger en Prophète, quoique, hors le le vuide & les atomes, tout lui parût incertain. Les Philosophes de son espèce sont trop téméraires pour n'être pas inconséquents.

En adoptant le systême de Démocrite, Epicure ne fit qu'ajoûter à la force motrice une direction composée d'une gravitation vers un centre commun, & une déclinaison de ce centre : aux atomes, des germes ; & aux germes, une ame corporelle répandue dans tout l'animal : cette ame, ou ce corps

ſubtil, à la mort de l'animal, s'évanouit comme un *ſoufle*. L'exiſtence des Dieux n'étoit point contraire à ce ſyſtême, pourvu qu'ils ne fuſſent que des ames unies à des organes *plus délicats & plus durables*, & par conſéquent trop occupées de leur bonheur pour s'embarraſſer de l'homme, dont le bonheur ne peut être que la joie d'une bonne conſcience, car, chez Epicure, *la bonne conſcience eſt le fruit de la vertu.*

L'eſprit de ſyſtême engendre une ſorte d'enthouſiaſme : c'eſt une paſſion qui égare & aveugle comme toutes les autres. Quelques Philoſophes en reconnurent l'illuſion ; il ſe forma des écoles, où l'on ne ſongea qu'à s'en garantir ; mais, en évitant un écueil, on donna dans un autre. Le doute, fléau des ſyſtêmes, s'érigea en ſyſtême : dans ſa marche, il parvint bientôt à l'univerſalité. Entre croire tout

& ne rien croire, on ne vit plus de milieu. Protagoras crut tout vrai, Pyrrhon crut tout douteux; l'un & l'autre avoient plus étudié les Philosophes que la Philosophie. Les impressions opposées qu'Arcésilas avoit éprouvées en suivant l'Ecole de Platon & en lisant ses Ouvrages, le conduisirent à son *acatalepsie* (ou incertitude) universelle: il en conclut qu'on n'avoit aucun moyen de connoître la vérité. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il rendit à la Morale, *par ses actions*, ce qu'il lui ôtoit par ses discours: il croyoit même que presque tous *les Sages*, qui l'avoient précédé, *avoient enseigné & pratiqué l'Acatalepsie.* Ciceron regardoit, parmi les Philosophes, Arcésilas comme le Tib. Gracchus de leur République.

Carnéade adoucit un peu cette Acatalepsie, en attachant à l'impression qui nous décide, un degré

de probabilité & de vrai-semblance qui suffit toujours au tribunal de la raison pour justifier notre action. Ainsi un homme sage n'a jamais tort dans sa conduite, il ne se trompe que dans la certitude où il est d'avoir raison. Enfin quelques Philosophes s'affranchirent du joug des Ecoles particulières ; dans tous les systêmes, sans distinction, ils se permirent un choix qui les fit nommer *Eclecticiens*. Potamon *donna le premier signal de cette liberté*. Notre Auteur eut pû observer que les spéculations des premiers Physiciens qu'on rencontre dans cette époque, avoient pour base d'anciennes traditions Théologiques, où l'idée de Dieu Créateur & de sa Providence étoit encore reconnoissable, malgré les fables & les superstitions nationales qui l'avoient défigurée. C'est une Thèse, dont le P. Gerdil, dans son dernier Ouvrage, nous admi-

niftre des preuves ſatisfaiſantes.

III[e] EPOQUE. *Du progrès du Fataliſme, depuis la naiſſance du Chriſtianiſme juſqu'à la priſe de Conſtantinople.* Dans les Ecoles philoſophiques, qu'on ouvrit ſous le régne du Paganiſme, le dogme de la Providence ne ſe montroit qu'à travers mille nuages qui l'obſcurciſſoient : la pleine profeſſion n'en étoit bien connue que parmi les Juifs, peuple indifférent pour les Lettres, prévenu contre les Etrangers, & par conſéquent auſſi peu diſpoſé à leur communiquer ſon tréſor qu'à recevoir d'eux aucun alliage. Il étoit réſervé au Chriſtianiſme de publier ce dogme avec l'éclat le plus ſolemnel. Cependant, parmi les Chrétiens comme parmi les Juifs, on imagina des ſyſtêmes qui ne s'accommodoient pas tous avec la foi de la Providence. Le Philoſophe converti à la Foi, ſoumettoit ſa raiſon

aux Mystères qu'il ne pouvoit comprendre : sa raison soumise essaya, sans scrupule, de comprendre & d'expliquer ce qu'elle avoit crû comme certain, & adoré comme incompréhensible. Dans cette entreprise, elle mettoit en œuvre ses principes, ses opinions, ses préjugés philosophiques. De-là vient que, dans toutes les hérésies, on trouve toujours une teinture philosophique, qui décèle la secte dont l'Hérésiarque avoit porté la livrée. C'est donc dans le sein de la Philosophie qu'a toujours germé l'hérésie, pour peu que la forme en ait été subtile & raisonnée. On s'en convaincra en parcourant cette troisième Epoque, quoique l'Auteur ne s'y attache proprement qu'au progrès du Fatalisme.

D'abord on découvre ici de l'Analogie entre le systême de Platon & les extravagances des Gnostiques. La Métempsycose de Basi-

lide, *l'ame immense* de Saturnin, la matière éternelle & nécessaire d'Hermogène, étoient des dogmes empruntés, dont nous connoissons les Auteurs. Des esprits dégradés & devenus *coupables & malheureux* par leur union à cette matière, étoient un ouvrage dont Marcion ne pût croire qu'un Dieu fut l'Auteur : il imagina un *Dieu méchant*. De-là le dogme des deux principes contraires, dont Manès profita pour expliquer le bien & le mal qu'on voit dans le monde. Durant les premiers siècles de l'Eglise, ils subsisterent encore, ces systêmes : alors *Pythagore, Platon, Aristote avoient encore, dans leur parti, beaucoup d'hommes célèbres. Les uns regardoient l'univers comme une machine immense, dont les mouvements étoient liés nécessairement..... Les autres croyoient que le monde étoit composé d'une infi-*

nité d'éléments agités essentiellement en tout sens ; qui, par leurs différents mêlanges, produisoient les différents corps brutes, animés, sensibles *ou raisonnables. D'autres attribuoient tout à l'influence des Astres.* Selon Plotin, quoique l'ame eût une activité impérieuse sur quelques-unes de ses déterminations, cependant elle étoit souvent *tyrannisée* par les mouvements du Ciel. Jamblique nous donnoit deux ames : l'une étoit une force motrice, émanée des Astres ; l'autre une intelligence capable de jugement, & incapable d'action. Il faut bien se ressouvenir que Plotin & Jamblique n'étoient pas Chrétiens.

Dans l'Occident Amaury & David de Dinant, ont soûtenu que Dieu & la matière premiére étoient des Etres *simples*, & par conséquent un seul & même Etre. De l'éternité de la matière, on conclut que

que Dieu n'en étoit que la force motrice ; qu'il n'avoit fait que la *façonner*, & qu'étant un principe essentiellement actif, son action sur la matière devoit être éternelle & nécessaire. Quelques Philosophes ont enseigné que la *lumière* ou le *feu* des Astres étoit le principe du mouvement.

Les Théologiens, qui s'élevoient contre ces monstrueuses erreurs, étoient accusés de *crédulité* : on se plaignoit qu'à la Religion même ils mêloient des fables, & que le joug de la Foi étoit *un principe d'ignorance & un obstacle au progrès des lumières. Pour se mettre à l'abri des censures*, dont ils prétendoient qu'on ne devoit pas s'allarmer, ces Philosophes n'*avançoient ces opinions que comme Philosophes sans préjudice de la Religion.*

L'Astrologie judiciaire, source nouvelle d'absurdités, forme ici

une branche considérable du Fatalisme, dont il faudroit voir les détails dans le Livre de notre Auteur.

Avant Jesus-Christ, à la faveur du commerce, la Philosophie des Grecs s'introduisit dans la Palestine : on y crut impossible le passage du néant à l'Etre : on y réduisit le dogme de la création au systême des *émanations nécessaires*, on en conclut l'*immatérialisme*, attendu que l'Etre suprême étant Esprit, il ne pouvoit éclore de sa substance que des Esprits ; en un mot, on voulut concilier Moyse avec Platon, Aristote & Pythagore.

Après la mort de Mahomet, l'enthousiasme, dont il avoit échauffé les esprits, se refroidit : on déchira ce voile d'ignorance, ce tissu de prestiges que l'épée du Prophète ne pouvoit plus défendre. Les conquêtes que ses armes avoient faites à sa Religion, il fallut les conserver

par la dispute. On ne pouvoit entrer en lice qu'après avoir brisé le joug de l'aveugle soumission qui fait le caractère du fidele Musulman. Les raisons & les argumens dont on avoit besoin, on les emprunta des Philosophes ; l'unité Mahométane fut bientôt rompue ; les schismes & les sectes se multiplierent dans la créance dogmatique, à mesure que les esprits se partagerent entre les systêmes philosophiques ; le progrès de ces divisions fut d'autant plus rapide que les délires de la plus extravagante Philosophie s'accordoient sans peine avec les dogmes absurdes de l'Alcoran. En variant ses couleurs au gré des sectes Persannes, Arabes & Indiennes, le Mahométisme conserva toujours le fond de Fatalisme qui lui est essentiel ; la Religion de ces peuples en portoit elle-même presque par-tout l'empreinte, & la Fata-

lisme qu'on y professoit, ne différoit guères de celui des Philosophes Grecs que par les images allégoriques, dont on se servoit pour l'exprimer & le peindre. Ce que nous disons ici de l'Inde, doit s'étendre à la Chine, au Japon, aux Royaumes de Siam & du Tonquin : dans tous ces pays, il n'est presque aucune secte qui ne révère la puissance du destin.

IV^e^ Epoque. *Depuis la prise de Constantinople jusqu'à Bacon.* A la renaissance des Lettres par la descente des Grecs en Italie, les Ecoles d'Occident se partagerent entre Aristote & Platon : le conflit de leurs sectes éclaira le monde sur leurs erreurs, & par conséquent le mit plus à portée de voir la vérité. Cependant la chaleur des disputes rendit plus rapide la contagion des erreurs : l'Eglise en fut justement effrayée ; Leon X. à la tête du 5^e^ Concile

de Latran, se hâta de condamner, dans les Péripatéticiens, *le sentiment de l'ame universelle, & de la mortalité de nos ames.* Pomponace reconnut la nécessité d'un premier moteur, dont l'activité cependant ne se transmettoit à la terre que *par l'action des astres qui y portoient le mouvement, la vie & la pensée.* Vanini attacha des *intelligences* aux astres pour les mouvoir, des ames à certaines portions de matière pour les animer & les organiser ; tellement que de ses principes il résultoit qu'il n'y a ni Dieu ni Providence.

Vers la fin du XV^e^ siècle, le Platonisme, protégé à Florence par les Médicis, partagea l'infortune de ses Protecteurs. Le triomphe du Péripatétisme eût été plus durable, si quelques-uns de ses partisans ne fussent pas tombés dans les erreurs du XVI^e^ siècle.

Le Platonisme se releva : pour se concilier mieux avec le goût de la Religion, Marsile Ficin y mêla quelques principes Pythagoriciens : dans son systême, le monde étoit animé, les astres versoient sur la terre leurs influences ; & la terre pouvoit *déterminer ces influences, par des espèces d'enchantements ou d'appas*, qu'elle *offroit aux astres*. Entre l'ame du monde & la matiere, Ficin étendoit un esprit qui étoit le lien de leur commerce. Pic de la Mirandole & Reuclin adopterent ces principes. George de Venise les exposa dans un ordre méthodique : ce fut-là le berceau de la Philosophie Cabalistique. Bientôt on commença le systême des émanations : Julius, Sperberus & Bohem, le retoucherent & s'éleverent à des spéculations où il entroit plus d'Enthousiasme que de Philosophie. Ce prodigieux Fanatisme peupla la

Pensylvanie même, aux dépens de l'Allemagne. Flud l'enrichit des principes de Zénon : sous sa main, tous les phénomènes furent réduits à l'action d'une matière brute & d'une *matière ignée*, qui est l'*esprit universel de la nature.*

Jordanus Brunus, le fléau du Péripatéticisme, ressuscita le systême des *illusions*, systême qu'ont enseigné Xénophanes & Parmenide. Selon cette opinion, Dieu n'est qu'une Monade simple dans sa substance, infini dans sa puissance & dans son action, qui l'unit à tous les Etres : la vie de l'ame n'est que la diffusion de la divine Monade dans le corps animal ; sa mort n'est que la contraction de cette ame universelle qui se retire vers son centre. Ainsi rien ne périt, *tout est immortel* & nécessaire. La force motrice, qui réside dans cette ame,

a ses loix, le monde est son ouvrage, & l'architecture en a été réglée, selon les principes d'Anaximandre.

Roderic regarde l'univers comme un grand animal ; *l'air en est l'ame*, il est aussi la source de tous les Etres, leur *esprit vital*, le principe de l'équilibre, l'arbitre du mouvement, l'origine de tous les esprits, en un mot, le Dieu de toute la nature. Diogène d'Apollonie est le premier Auteur de ce systême. A celui de Démocrite & d'Epicure, Hill n'a fait qu'ajoûter des *images spirituelles qui sont les idées*.

Dans les principes des prétendus Réformés, le Fatalisme a trouvé des appuis pour s'étayer, & des forces pour se défendre. La liberté de penser, réclamée par ces Sectaires, dégénéra dans la plus affreuse licence : sur les principes, dont elle s'autorisoit, Servet en-

treprit de tordre l'Ecriture & le dogme de l'Incarnation, dans un sens qui renversoit celui de la Trinité, & creusoit tous les fondements du Spinosisme. Geoffroi Vallée les combla des débris de toutes les Religions & de tous les principes censurés. Noël aima mieux professer l'Athéisme que d'adorer le Dieu de la *Réforme.* Knutzen également Athée ne connut d'obligation que celle d'obéir *à la conscience, qui lui tenoit lieu de Magistrats, de Prêtres & de Temples.* Les Eglises Protestantes rougirent & gémirent de cet Athéisme qui ravageoit leur troupeau.

V. Epoque. *Depuis Bacon jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.* Les disputes philosophiques avoient plutôt aiguisé qu'éclairé les esprits : la dialectique étoit un champ, où l'on apprenoit plutôt à se battre

la même ligne, il dirigea sa marche en sens contraire : par une méthode qui étoit presque l'inverse de celle que Bacon avoit tracée, il remonta des effets sensibles à des causes analogues, c'est-à-dire plus physiques qu'abstraites. La naissance de ces nouveautés fut moins applaudie que contredite, ou même persécutée.

Cependant les entraves que les Ecoles avoient si long-temps chéries, se relâcherent : devenue plus libre, la Philosophie devint plus riche. La liberté occasionna encore la licence ; de mauvais génies abuserent des bons principes : sous l'action du Créateur, ils avoient la matière & le mouvement l'un & l'autre suffisants à la fécondité de la nature. Pour pouvoir retrancher le Créateur & son action, ils attribuerent l'éternité à la matière & au mouvement ; ils ne voulurent reconnoître aucune intelli-

gence distincte de la matière : sans autre ressource que la subtilité & l'agilité de cet élément, ils s'imaginerent avoir des matériaux suffisants pour former, perpétuer & vivifier à leur gré, &, selon ses besoins, toute la nature organique. L'impression des objets sensibles sur le sens intérieur, par le moyen des sens extérieurs, devint l'unique source de toutes nos connoissances. Ne pouvant anéantir la distinction que Descartes avoit reconnue entre le corps & l'esprit, Spinosa réunit l'une & l'autre dans un même sujet, dans sa monstrueuse divinité, dont la pensée & l'étenduë sont des modifications nécessaires, & dont la substance est nécessitée à produire en elle-même tous les Etres. En s'armant contre ce systême, Bredenbourg se perdit dans une espèce d'acatalepsie; Leenhof osa prêcher le Spinosisme dans son Eglise, & en tirer le septi-

ment d'une résignation Chrétienne à tous les évènemens, comme à autant d'*ordres éternels & immuables de la nature*. Hattem composa un Catéchisme, pour concilier la doctrine de Spinosa avec le Christianisme. Wachter ourdit en sa faveur, depuis les anciens Hébreux jusqu'aux premiers Chrétiens, une chaîne de tradition qu'il prétendit n'avoir été rompue qu'au Concile de Nicée. Pour l'accréditer, Collins, Toland, la Métrie ont arboré l'étendart de la licence la plus effrénée: tous aboutissent au même terme, ou plutôt au même écueil, au Fatalisme & à *l'homme machine*. Plusieurs autres Ecrivains matérialistes, encore suivants, semblent avoir conjuré pour la défense de ce Spinosisme. Sans les citer, notre Auteur a rassemblé leurs principes & leurs argumens dans un ordre méthodique & raisonné, où ils paroiss-

vent se prêter des forces les uns aux autres. Il réduit toutes les espèces de Fatalisme à deux systêmes généraux : l'un suppose qu'il n'y a, dans le monde, qu'un seul Etre ou une seule substance, dont tous les Etres particuliers sont des modifications, des parties ou des affections ; l'autre suppose une multitude innombrable d'Etres, dont la combinaison produit tous les phénomènes. Quels que puissent être les systêmes d'où dérive le Fatalisme, que ce soit le matérialisme ou l'immatérialisme, nulle part on ne les trouvera développés avec plus de netteté, & poussés avec plus de vigueur, que dans le second Tome de cet Ouvrage. Ce ne sont cependant jamais que les principes des anciens Philosophes qu'on tourne & qu'on retourne de mille façons : partout leur adversaire leur fournit

le secours de la Métaphysique la plus subtile, & de la Logique la plus pressante. Il ne seroit pas excusable d'avoir, pour le service de ces dangereux systêmes, épuisé toutes les ressources du génie & du sçavoir, si la réfutation n'étoit pas aussi solide & aussi sensible que son exposition est sincère & intelligible. C'est ce que nous verrons dans un second Extrait: la nature des matières nous paroît demander quelque indulgence pour la longueur de cette première Analyse.

ARTICLE LXXXI.

L'AMI DES HOMMES, ou *Traité de la Population.* Trois Parties *in-4°.* A Avignon, 1756 ; & se trouve à Paris, en 1757.

POur faire un Livre tel que celui-ci, il a fallu être père de famille, homme du monde, possesseur de terres à la campagne, habitant de la Capitale, instruit des nouveaux usages, zélé pour les anciens, sçavant dans la Science des Mœurs, versé dans les questions de Politique, cultivé par la lecture de l'Histoire ; & plus que tout cela, honnête-homme, bon citoyen, respectueux à l'égard de la Religion, sçachant dire au genre humain de grandes vérités, sans offenser personne.

Mais encore comment s'y prend l'Auteur pour parler ainsi à tout son siècle, & quelle tournure donne-t-il à son Livre? Imaginez un mélange de Philosophie, d'Eloquence, de Critique; un sage tempérament de détails politiques, moraux, œconomiques; une sorte de composition dans le goût des Offices de Ciceron, des caractères de la Bruyère, & des essais de Montagne. Imaginez quelque chose de mieux encore, sçavoir le langage du sentiment secondant celui de la raison, & le véritable amour de la patrie & des hommes venant à l'appui des preuves de droit, de fait & d'expérience.

Ce n'est pas que cet Ouvrage puisse être assez fortuné, pour n'essuyer ni reproches, ni critiques. On croira y remarquer des prolixités, des obscurités, des inexactitudes de langage; on incidentera sur telle proposition, sur tel

caractère, sur tels détails champêtres ou domestiques ; on dira que l'Auteur taille trop dans le vif quand il s'agit de certaines professions ; qu'il apprécie trop au juste la valeur de quelques personnages qui ont fait bruit dans le monde ; qu'il met le marché un peu bien haut pour un siècle comme le nôtre, & sur-tout pour une Ville comme Paris ; qu'il rajeunit trop volontiers des idées antiques, & qu'il abandonne avec trop de complaisance le ton des Sociétés modernes. Il y aura bien d'autres querelles à lui faire, si l'on écoute les dissipateurs, les libertins, les paresseux, les concussionnaires, les lâches flatteurs, les mauvais citoyens & les incrédules. Un Ecrivain qui, dans un siècle comme celui-ci, recommande la *Religion*, le *Patriotisme*, les *vertus civiles*, peut bien se dire l'*ami des hommes* ; mais il ne peut empê-

cher que bien des hommes, qui déshonorent l'humanité, ne le regardent comme leur ennemi.

Il s'agit ici de la *Population*, terme si célèbre dans ces derniers temps, & si fécond en mauvais raisonnements sous la plume de quelques Auteurs modernes. *L'Ami des hommes* veut nous développer la force, l'étenduë, les rapports de ce terme, & de la chose qu'il signifie. Il faut bien saisir le plan de cette entreprise. C'est un Ouvrage en trois Parties, dont la premiére explique ce que c'est que la vraie richesse, & quels sont les moyens de la trouver; la seconde traite des moyens d'accroître cette vraie richesse, & d'en reprimer les abus; la troisième fait voir comment, en traitant avec l'Etranger, on peut combler la mesure de la vraie richesse.

On voit donc que ceci est un Livre d'intérêt; mais on doit pen-

ser que c'est un intérêt bien entendu, un intérêt subordonné à la pratique des vertus, un intérêt qui procureroit aux Empires *la vraie prospérité*, comme parle encore l'Auteur; parce qu'il assureroit la paix publique, qu'il préviendroit ou termineroit heureusement les guerres étrangères, qu'il se combineroit avec les mœurs, qu'il chasseroit l'oisiveté, qu'il tiendroit le luxe en bride, qu'il soulageroit les parties souffrantes de l'Etat, qu'il rapprocheroit les hommes & leur inspireroit les sentiments d'une noble égalité, &c.

La division ci-dessus énoncée suit des principes de l'Auteur, qui considère d'abord la richesse dans le sens philosophique ou dans la théorie, si l'on veut. En ce sens, elle comprend le nécessaire, l'abondance & le superflu, trois degrés, en quelque sorte, qu'il ne faudroit jamais perdre de vuë, encore

moins confondre & déranger.

Car de-là, comme de sa source, découle la notion de *richesse* considérée relativement aux usages physiques & au gouvernement des Etats. Que renferme-t-on en effet sous cette idée? si-non les productions de la terre, qui fournissent le *nécessaire*; les produits de la circulation, qui forment l'*abondance*; les trésors de l'Etranger, qui donnent & constituent le *superflu*. Mais les moyens simples & naturels de rendre la terre féconde, consistent dans l'Agriculture; les moyens d'établir une circulation bienfaisante, sont dans le Commerce intérieur, c'est-à-dire dans le Commerce entre Citoyens; les moyens d'attirer les trésors de l'Etranger se rapportent au Commerce de Nation à Nation.

Voilà, encore une fois, le plan de l'Auteur dans ses trois Parties; elles sont, suivant sa propre expres-

tion, comme une Pyramide. La premiére est la base & l'essentiel, parce qu'elle porte sur le nécessaire & sur l'Agriculture; le Commerce intérieur est le progrès de l'édifice; le Commerce étranger en est le sommet. Que cette idée est grande, juste & abondante! Si l'on avoit quelque chose à reprocher au Livre de l'Auteur, ce seroit de ne pas exposer assez en grand cet immense devis; de n'en pas présenter tout l'ensemble au Lecteur, de ne pas faire appercevoir partout les belles proportions de cette structure politique, morale & œconomique.

Croiroit-on qu'outre les principes qu'on vient d'expliquer, il en existe encore un plus profond ou, si l'on veut, plus ultérieur? Et quel est-il? Le principe même qui lie tous les individus de l'espèce humaine; la *sociabilité*. C'est-là ce qui forme les familles, les

Etats, les Empires, & c'est du concert des hommes sociables que résulte la richesse, parce que c'est ce concert qui déploie les moyens d'où la richesse dérive, moyens qui sont, comme on l'a dit plus haut, l'Agriculture, le Commerce intérieur, le Commerce étranger.

La sociabilité bien ménagée est le premier élément de la richesse, sans toutefois en permettre les abus : elle les reprime plutôt autant qu'il est en elle ; mais la cupidité prend souvent le dessus ; & c'est ce vice constamment opposé à la sociabilité que l'*Ami des hommes* combat sans cesse. *La sociabilité*, dit-il, *est toujours riche, & la cupidité jamais.* En faut-il davantage pour mériter les anathèmes d'un Auteur qui désire que tout le monde posséde assez de richesses pour être heureux ?

On vient d'assigner les principes & les moyens qui conduisent

à la richesse & à la prospérité ; mais on ne fera rien sans l'instrument général, efficace, puissant, inaltérable. Et quel est-il cet instrument ? rien autre chose que la multitude des hommes, dont la source est dans la Population. Ainsi la Population est le premier bien de la Société, puisque sans elle il est impossible d'acquérir les autres biens ; & l'on voit que par ce progrès d'idées qui s'enchaînent les unes les autres, nous parvenons à bien concevoir le titre qu'affiche l'*Ami des hommes*. Suivons-le présentement dans sa première Partie, qui ne comprend que huit Chapitres, tous très-éloquents, sur l'Agriculture.

On fait voir d'abord que *la mesure de la subsistance est la mesure de la Population*, c'est-à dire que par-tout où la subsistance abonde, l'espèce humaine abonde aussi. Mais comment la subsistance

abondera-t-elle si l'Agriculture est négligée? » Un ancien Romain » toujours prêt à retourner & la- » bourer son champ, vivoit lui & » sa famille du produit d'un arpent » de terre. Un sauvage qui ne » seme ni ne laboure, consomme » seul le gibier que cinquante ar- » pents de terre peuvent nourrir : » conséquemment Tullus Hosti- » lius avec mille arpents de terre » pouvoit avoir cinq mille sujets, » tandis qu'un Chef de Sauvages, » tels que je les ai représentés, » borné à un tel territoire, auroit » à peine vingt hommes. Telle est » la disproportion immense que » l'Agriculture peut établir dans » la Population. «

Quelle est la véritable cause de la dépopulation ? Ce n'est ni le célibat, ni la guerre, ni la navigation; c'est la décadence de l'Agriculture, c'est le luxe, c'est le trop de consommation d'un petit

nombre de citoyens. L'Auteur, dans la suite, nous parlera beaucoup du luxe; & de quels reproches ne l'accablera-t-il pas! Raisonnements, railleries, invectives, exemples, anecdotes, tout sera mis en œuvre pour combattre ce grand & implacable ennemi des Empires. Ici l'Auteur s'attache à venger le célibat de profession, c'est-à-dire les engagements du Sacerdoce & de l'Etat Religieux: en quoi cet *Ami des hommes* témoigne bien de la générosité, d'oser défendre des Institutions qu'il est de mode aujourd'hui d'attaquer par-tout & de tant de manières.

L'Auteur a vécu dans le voisinage d'une Abbaye, dont les Moines, au nombre de trente cinq sans compter les domestiques, vivoient de six mille livres de rente. On peut assurer que sur un pareil territoire la famille d'un Gentilhomme auroit eu de la peine à

vivre, quand elle n'auroit été composée que de dix personnes. En voilà néanmoins quarante qui se sont arrangées sur ce terrein; & en se resserrant ainsi, elles sont cause qu'il reste à d'autres plus de moyens de subsistance; elles servent par conséquent à rendre la Population plus nombreuse. » Car, » *ajoûte l'Auteur*, que ce soit de » par le Roi, de par S. Benoît, » ou S. Dominique qu'un grand » nombre d'individus s'engagent » volontairement à ne consommer » que cinq sols par jour, toujours » est-il vrai que ces sortes d'insti» tutions aident fort à la Popula» tion, simplement en donnant de » la marge & laissant du terrein à » d'autres plançons. «

L'Auteur ne parle encore ici qu'en Politique, & il en est de même quand il ajoûte peu après qu'on doit aux Monastères, des défrichements sans nombre de

terreins incultes ; des travaux immenſes pour reſſerrer, détourner, partager les rivières ; des conſtructions de monuments, & à Paris même des Quartiers qui embelliſſent & peuplent cette Capitale.

Mais, dans ce même Chapitre, l'Auteur ne laiſſe pas de faire attention aux utilités Morales, Chrétiennes, Religieuſes des Inſtitutions Monaſtiques ; & ſur ce qu'on prendroit plaiſir à lui objecter que tous ceux qui ſe ſont engagés dans ces profeſſions, ne rempliſſent pas leurs devoirs ; il répond que *c'eſt l'affaire du Légiſlateur & de la Police :* affaire, ſans doute, qui ſera toujours très-facile à traiter & à terminer quand on voudra bien l'entreprendre. Notre Auteur ne *s'ingère* pas à ſuggèrer *les moyens* d'une bonne réforme : ce qui devroit néanmoins lui être beaucoup plus permis qu'à d'autres

qui ne sçavent, comme les Sauvages de la Louisianne, que couper l'arbre pour avoir le fruit. Cette méthode destructive déplaît à l'*Ami des hommes*. » L'invention, » *dit-il*, de supprimer & de dé» truire, est le contraire absolu de » l'art de gouverner ; c'est la ma» gnanimité du Suicide. Un Chi» rurgien ignare sçait couper la » jambe ; Esculape l'eût traitée » & guérie. Quatre traitemens » comme celui du premier, il ne » reste plus que le tronc. « L'application est aisée à faire ; il ne s'agit plus que de trouver beaucoup de personnes qui la fassent volontiers.

S'il est vrai que la subsistance soit la mesure de la Population, & si la Population est le plus grand bien des Etats, il faut donc que l'Art, qui donne la subsistance, soit le premier des Arts ; telle est l'Agriculture si peu honorée néanmoins,

si peu protégée dans cette décadence des siècles. Les premiers hommes eurent des idées bien plus saines que nous. L'Agriculture fut l'occupation des Patriarches, elle attira les soins des Dictateurs de Rome. Ce qui l'a décréditée, c'est l'ambition, l'esprit de conquête, la frivolité, la barbarie, le luxe sur-tout qui s'empare insensiblement de toutes les conditions. Il faudroit lire en cet endroit tout ce que l'Auteur écrit pour la gloire de l'Agriculture; il fait voir que c'est de tous les Arts le plus admirable, le plus nécessaire, le plus innocent, le plus sociable. » Quelle noblesse, quelle généreuse hospitalité dans les moeurs » de ceux qui passerent leur vie » à la tête de leurs moissonneurs » & de leurs troupeaux! Mais, » sans aller si loin, entrez dans le » jardin d'un pauvre homme, il » vous offre gratuitement & sans

» ostentation ce que l'Artisan étale
» & farde pour le vendre. Qu'un
» Agriculteur fasse une découverte,
» il se hâte de la communiquer à
» ses voisins. Toutes celles des au-
» tres Arts sont des secrets qu'il
» a fallu voler ou acheter bien
» cher. « Le sentiment parle ici,
& dans une infinité d'autres en-
droits de ce Livre : ce qui est bien
l'expression des mœurs relatives
aux beaux temps de l'Agriculture.

La France est singuliérement
propre à l'Agriculture ; tout sem-
ble la favoriser ; la fécondité du
terrein, l'industrie des habitants,
la facilité du Commerce &c. Pour-
quoi cet Art si précieux est-il donc
si traversé parmi nous ? Outre les
raisons générales indiquées plus
haut, on nous expose encore
celles-ci. C'est qu'en France les
grosses fortunes absorbent les pe-
tites : c'est que les emplois de
Finance ouvrent mille moyens

rapides de s'enrichir indépendamment du travail & de la culture des campagnes : c'est qu'on tend toujours à ce qui procure la considération & l'éclat : c'est que les habitants des Provinces visent au séjour de la Capitale : c'est que les Seigneurs qui possédent de grandes Terres, ne résidant point dans leurs Seigneuries, la culture de ces possessions est abandonnée à des hommes qui n'ont pas autant d'intérêt qu'eux à les faire valoir : c'est que le haut prix de l'intérêt de l'argent fomente la paresse, & retire les hommes du travail : c'est enfin que la multitude des décorations, des embellissements de pure fantaisie, rend inutile une grande partie des terres. Voilà bien des raisons ; chacune d'elles est prouvée par l'Auteur ; & plusieurs sont rendues sensibles par des exemples. Nous n'en citons qu'un, parce qu'il est nécessaire d'abrèger.

Il s'agit des avantages que procure la résidence des Seigneurs sur leurs terres : » Je passois, *dit l'Ami » des hommes*, dans un canton » de traverse en Querci : je m'ar- » rêtai dans un assez gros lieu, où » couloit un ruisseau considérable » ou petite rivière, que je remar- » quai toute pleine d'écrevisses. Je » demandai à l'Aubergiste com- » bien de Gardes avoit le Seigneur » pour que la Pêche fût ainsi con- » servée. *Ah! Monsieur*, me dit » le bon homme, *ceci appartient » à M. le Marquis de D. B. ce » sont les meilleurs Seigneurs du » monde que nous avons depuis » 200 ans, & qui viennent souvent » dans le pays. Il n'y a pas un » de nous, qui, loin de lui rien » prendre, ne fût le premier, en » pareil cas, à dénoncer son voi- » sin.* Un homme de qualité d'une » Province peu éloignée de celle- » là, donna, pendant la disette de

» 1747, le pain & le couvert, dans
» ses granges, à mille pauvres du-
» rant six mois. *Allez, mes en-
» fants*, leur dit-il à la S. Jean,
» *allez tâcher d'en gagner ; Je
» vais en ramasser pour l'année
» prochaine, si la disette dure*....
» Quelque bienfaisant que puisse
» être ce Seigneur, il n'eût jamais
» poussé jusques-là les effets de la
» commisération, s'il eût habité à
» Paris.«

Tout est à lire dans ce cinquième Chapitre, sur les inconvénients qu'entraîne, même à l'égard de l'Agriculture, la destruction des pauvres Monastères de Filles ; sur les abus inséparables de ce qu'on appelle *rentes viagères* & *fonds-perdus* ; sur les embellissements trop multipliés dans les Terres voisines de la Capitale ; Avenues, Terrasses, Charmilles, Labyrinthes, tout absorbe le domaine propre de l'Agriculture ; sur les

mutations trop fréquentes dans les Fiefs ; & sur l'acquisition qu'en font trop souvent les hommes nouveaux ; sur la multiplication excessive des chemins publics, sans compter leur trop grande largeur, leur mal-façon & l'inhumanité notoire des corvées, &c.

On croiroit, à la premiére proposition de tant de choses, que l'Auteur veut critiquer, invectiver, faire le Réformateur ou le Républicain ; mais point du tout : *Je soumets*, dit-il dans sa seconde Partie, *chaque page, chaque ligne de cet Ouvrage au Censeur le plus austère. S'il y trouve que nulle part je prêche l'esprit de discussion & d'indépendance, que j'éloigne en aucun endroit mes Lecteurs de ce qu'ils doivent à Dieu, aux Loix & au Souverain ; je me soumets aux peines que méritent les Ecrivains dangereux, & selon moi, elles ne seroient pas petites.*

Tout ce que fait donc cet excellent Citoyen, c'eſt de voir les défauts, de *dire le mieux*, & d'inſinuer doucement les moyens d'y parvenir.

Il s'agiroit de rétablir & d'encourager l'Agriculture dans ce beau Royaume ſi privilégié de la nature, & ſi reſpectable par la longue & auguſte ſucceſſion de ſes Maîtres. Mais quels moyens l'Auteur ſuggère-t-il pour cela? Un entr'autres; c'eſt d'*honorer les petits*, ſur-tout ceux qui exercent l'Agriculture. *Honorez les petits*, ce mot ranime tous les ſentimens de cet Ecrivain trop affectueux & trop compatiſſant pour n'être qu'un Philoſophe. *Les larmes*, dit-il, *me viennent aux yeux, quand je ſonge à cette intéreſſante portion de l'humanité, ou quand, de ma fenêtre comme d'un thrône, je conſidère toutes les obligations que nous leur avons; quand je les*

vois suer sous le faix, & que me tâtant ensuite, je me souviens que je suis de la même pâte qu'eux. Croiroit-on que ces sentiments pour les *petits* fussent nés dans le sol aride & intraitable du 18e siècle ?

Mais il faut sçavoir que l'Auteur est passionné pour la plûpart des usages antiques ; qu'il ne peut souffrir, par exemple ; qu'on tourne en ridicule les Gentilshommes qui vivent sur leurs Terres ; qu'on les appelle par dérision, *Campagnards* & *Provinciaux*. Et quel parallèle ne fait-il pas de la Noblesse campagnarde d'autrefois, avec les Petits-Maîtres & les Merveilleux, dont nos Villes abondent aujourd'hui ! » Cette Noblesse dormoit » sur de vieux fauteuils ou grabats, » montoit à cheval & alloit à la » chasse de grand matin, se ras» sembloit à la S. Hubert, & ne » se quittoit qu'après l'Octave de

» S. Martin. Cette vie faiſoit peu
» de Muſiciens, moins de Géomè-
» tres, de Poëtes & d'Acteurs de
» parade ; mais on n'avoit pas
» beſoin de la Nobleſſe pour cela.
» Cette Nobleſſe menant une vie
» gaie & dure volontairement,
» coûtoit peu de choſe à l'Etat, &
» lui produiſoit plus, par ſa réſi-
» dence & ſon fumier ſur les Ter-
» res nourricières, que nous ne
» lui valons aujourd'hui par notre
» goût, nos recherches, nos coli-
» ques & nos vapeurs. Ils ne ſça-
» voient rien en comparaiſon de
» nous ; car nous connoiſſons les
» régles du Théatre, les différen-
» ces eſſentielles de la Muſique Ita-
» lienne à la Françoiſe ; nous ju-
» geons les Géomètres ; nous fai-
» ſons des cours d'Anatomie & de
» Botanique, pour faire rire les
» gens de l'Art ; nous nous con-
» noiſſons en Voitures, en Vernis,
» en Tabatières, en Porcelaines ;

» nous n'ignorons ni le menſonge ;
» ni l'intrigue, ni l'art de faire des
» affaires, ni celui de demander
» l'aumône en talons rouges, ni
» ſur-tout ce que vaut le bien
» d'autrui, l'argent & les argen-
» tiers. Eux au contraire faiſoient
» conſiſter toute leur ſcience en
» ſept ou huit articles, dont le pre-
» mier étoit de reſpecter la Reli-
» gion « &c.

L'Auteur avoue que l'ancienne Nobleſſe vivant ſur ſes Terres bûvoit trop, & il raconte ſur cela l'Hiſtoire d'un vieux Gentilhomme de bonne race, qui, tout en bûvant, terminoit les querelles, & vuidoit les procès de ſon canton. Ce trait (page 77) eſt rendu avec une naïveté charmante : c'eſt un vrai tableau de Teniers. Il ne s'enſuit pas, ſelon l'Auteur, qu'il ſoit permis de boire avec excès & de s'enyvrer ; car *mon Curé*, ajoûte-t-il, *dit que c'eſt mal fait, & ce*

n'est pas à moi à le contredire, quoique ce soit assez la mode aujourd'hui; mode, entre nous, qui ne vaut rien & qui n'étoit pas du temps de nos yvrognes. Mais boire un peu sec & seulement jusqu'à chanter, rire & s'embrasser, épanouit la rate, bannit les inimitiés, & lie la société. Si ce dernier trait essuie quelques reproches, comme n'étant pas d'une morale fort austère, au moins doit-on saisir, dans ce qui précède & ce qui suit, toute la pensée de l'Auteur : son but est d'opposer nos vices profonds, réfléchis, ridicules & destructifs de presque tous les principes, aux foiblesses de nos pères ou de ceux qui, loin des grandes Villes, conservent encore les mœurs antiques; foiblesses, après tout, dignes de quelque indulgence, parce qu'elles ne donnent pas l'exclusion à toutes les vertus.

L'Auteur, dans le Chapitre précédent qui est le sixième de cette premiére Partie, passe, comme on l'a pû remarquer, de l'axiôme *Honorez les petits*, & par conséquent les Cultivateurs, à l'état des Gentilshommes, qui vivent sur leurs Terres & qui les font valoir : ici (dans le septième Chapitre qui est fort long) il disserte sur la pauvre Noblesse, & sur les inconvénients qu'il y auroit à lui ouvrir la porte du Commerce ; sur les avantages des substitutions perpétuelles, dont l'effet seroit de retenir les Fiefs dans les familles nobles ; sur l'ambition qui tire tant de personnes de leur état, pour les faire passer à des conditions supérieures ; sur l'abus des mésalliances ; sur les désordres qu'entraîne la préférence qu'on donne à l'argent & aux rentes sur les biens-fonds & sur la culture des terres &c. Il y a de tout dans ce

Chapitre, & de toutes les ſortes de ſtyle, du grave, du touchant, de l'enjoué, du cauſtique, du didactique : voici un exemple de ce dernier genre : » Dans un Etat » conſtitué comme la France, il » faut que la Nobleſſe ſoit fière, » brave, pauvre, & s'en pique : » que la Magiſtrature ſoit grave, » juſte, auſtère, œconome, & s'en » pique : que le Commerçant ſoit » laborieux, entreprenant, franc, » indépendant, ſimple, & en faſſe » gloire : que la Finance ſe con- » fonde & ſe répande dans le » Commerce, loin de l'opprimer » & de le mépriſer : que l'Artiſan » ſoit induſtrieux, vigilant, réglé » dans ſes mœurs, borné dans ſa » conſommation : que le Labou- » reur enfin & l'Agriculteur (cet » ordre d'hommes précieux par » leſquels j'aurois dû commencer) » ſoit infatigable, honoré, chéri,

» protégé, soulagé, encouragé;
» de façon qu'il fasse envie à tous
» les autres états par son bonheur,
» sa liberté, sa joie, sa tranquil-
» lité, & par cette pureté patriar-
» chale de mœurs, dont la cam-
» pagne est la véritable & l'unique
» patrie. «

Le huitième Chapitre ajoûte quelques considérations sur le *travail* & l'*argent* : travail, tant de la terre que des Arts, vrai source des richesses ; argent, pur signe des valeurs. Cette matière engage l'Auteur dans une discussion très-belle du mérite propre de chaque profession. Clergé, Noblesse, Magistrature, chaque Ordre est maintenu dans ses droits & dans ses fonctions : ce qui s'exécute néanmoins de manière qu'il y auroit à disputer sur quelques propositions : par exemple, l'Auteur dit qu'il *ne regarde notre Monarchie comme établie, & prenant forme d'Etat,*

que du moment où les Assemblées de la Nation reçurent leur plénitude par l'adjonction des représentants des Villes & des Communes.

On objecteroit que c'est retarder beaucoup l'*établissement* de notre *Monarchie*; que c'est en reculer même l'époque jusques bien avant dans la troisième race; * tandis qu'il nous a été dit, dès l'enfance, que notre Monarchie a pris sa forme essentielle dès le siècle de Clovis. Mais quoi qu'il en soit de la pensée de l'Auteur & des interprétations qu'il pourroit lui donner **, il reconnoît très diserte-

* On croit que les *Communes* ne furent établies que sous Louis le Gros. *Abrégé de M. le Président Hénault*, *an.* 1135.

** Une de ses interprétations seroit, à ce qu'il paroît, que sa proposition est simplement relative à *son sujet actuel:*

ment qu'il n'y a jamais eu & qu'il n'y a encore, parmi nous, qu'un *Maître dans l'Etat ;* & que les trois Ordres *Clergé, Militaire, Magistrature* n'ont eu *réunis* que *voix consultative auprès du Prince, qui ne cessa jamais d'être l'ame de l'Etat, si ce n'est dans les temps d'Anarchie, &c.*

Nous sommes fâchés de ne pouvoir citer un beau trait sur les Arts (page 137) ; une discussion critique sur le luxe des premiers Ouvriers d'une grande Ville, de Paris entr'autres (page 147) ; un reproche très-œconomique &

---

ce qui signifie apparemment que, pour généraliser ses vuës, il faut supposer les Assemblées de la Nation telles, au commencement & dès le temps de Clovis, qu'elles furent dans la troisième race, lorsqu'on a tenu les Etats des trois Ordres.

très-bien placé sur la diminution de travail dans presque toutes les Professions (page 148); une sorte d'exhortation très-sensée touchant l'utilité des Fêtes (page 150) &c.

Il y a toujours, chez cet *Ami des hommes*, une espèce de zèle pour entretenir la joie publique. Quand on dit que c'est *la misère qui attriste le peuple*, il convient que cela vaut pour la campagne, & il en paroît très-fâché; mais à Paris, où *tout le monde est devenu Monsieur*, il prétend que c'est le luxe qui resserre la joie publique. *Il me vient*, dit-il, *le Dimanche un homme en habit de Droguet de Soie noire & en Perruque bien poudrée, & tandis que je me confonds en compliments, il s'annonce pour le premier Garçon de mon Maréchal ou de mon Bourelier : un tel Seigneur ira-t-il s'encanailler à*

danser dans les rues? * . . . . . Cependant la *Guinguette va son train &c.* L'Auteur crie beaucoup contre cette malheureuse Guinguette, qui, en effet, ruine les Ouvriers de Paris. Ils s'y *gorgent de vin frelaté*, y perdent leur temps, leur argent, s'y battent & se mettent hors d'état de travailler sur la semaine.

Finissons par un mot qui concerne la Religion : objet que l'Auteur ne perd point de vuë. *La Religion est sans contredit le premier & le plus utile frein de l'humanité: c'est le premier ressort de la civilisation : elle nous prêche*

* Si l'Auteur avoit sçu, comme nous, qu'un *Bourgeois-Commerçant* avoit des Musiciens le Dimanche à sa maison de Campagne, & qu'on a gravé, pour sa femme, une Cantate avec Epître dédicatoire, nous ne doutons pas qu'il n'eût enrichi son Livre de cette Anecdote.

& nous rappelle sans cesse la confraternité, adoucit notre cœur, éleve notre esprit, flatte & dirige notre imagination en attendant le champ des récompenses & des avantages dans un territoire sans bornes, &c.

Nous rendrons compte des deux autres Parties de l'Ouvrage dans un second Extrait.

ARTICLE LXXXII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

HISTOIRE Naturelle du Sénégal. Coquillages : avec la Relation abrégée d'un voyage fait en 1749, 1750, 1751, 1752, 1753. Par M. Adanson, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences. *Chez Bauche, Quai des Augustins, &c.* C'est un premier Tome *in*-4°. orné de très-belles Planches ; & l'Ouvrage lui-même est très-bien exécuté, pour le fond & pour la forme. Nous en parlerons.

L'Europe illustre, Ouvrage déja bien connu, se continue par les soins de M. Dreux du Radier. Le Sieur Odieuvre faisoit graver les Portraits; son fonds a passé, depuis sa mort, entre les mains d'un Acquéreur qui a du zèle pour la perfection de ce Livre. Le quatrième Volume paroît, mais nous ne l'avons point vû : en attendant nous ne laisserons pas de dire quelque chose du second & du troisième Volume; & nous observons déja que les Notices qu'on nous donne dans cet Ouvrage, sont légères, agréables & bien appropriées au goût de l'entreprise.

Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie. Tome troisième. (In-4°.) Chez la Veuve Delaguette, rue S. Jacques.

On y trouve aussi le second Volume des Pièces qui ont concouru pour le prix de l'Académie Royale

de Chirurgie. *Nous rendrons compte de ces deux importantes suites.*

La Bohéme, en neuf feuilles, paroît chez le Sieur Rouge, rue des Grands-Augustins : c'est la Carte de Muller distribuée en vingt-cinq feuilles, Edition de Prague.

On trouve chez le même Géographe toutes les autres Cartes, relatives aux circonstances actuelles de la guerre.

Il distribue aussi *la Carte & Plan détaillé de l'univers, ou Ephémérides en figures d'après les Ephémérides ordinaires en Chiffres & en Tables.* Par M. l'Abbé de Brancas.

On voit de ce même Auteur une *Explication instructive des*

Cartes de Cosmographie & d'Astronomie, que débite pareillement le Sieur le Rouge.

M. Dreux du Radier, connu par plusieurs Ouvrages estimés, vient de donner une Histoire de Witikind, cet ennemi redoutable de Charlemagne, ce Chef, comme tant d'Auteurs l'ont cru, de la Race Royale des Capétiens. Il existe en Latin une Histoire de Witikind, par Jacques-André Crusius, Jurisconsulte de l'Electorat de Brandebourg. Rien de mieux circonstancié & de plus exact, mais cette production se ressent du goût des Littérateurs de Germanie, qui recherchent plus la vérité que les fleurs de l'Histoire. On ne lit point l'Ouvrage de Crusius : du moins avouons-nous que, sans la Brochure de M. du Radier, nous n'aurions pas recherché l'*in-folio* du docte Allemand. Notre Auteur

François a réduit en quarante-huit pages, & en très-bon François, tout l'Ouvrage Latin. Il y a quelque plaisir à suivre ces deux compositions ; on voit que M. du Radier sçait abrèger en homme d'esprit, & qu'il n'a véritablement rien omis d'essentiel sur Witikind, quoique sa narration soit fort serrée. On remarque aussi, dans cet Abrégé, une exactitude parfaite. Le récit de Crusius y est rendu trait pour trait ;* nous n'en exceptons pas même l'érudition qui s'y trouve au moins indiquée. Les circonstances de la guerre pré-

* Il n'y a qu'un mot peut-être dérangé à la page 19. M. du Radier parle d'une Eglise de *Frislar* dans la Basse-Hesse, laquelle, *dit-il*, avoit été *bâtie par le B. H. S.* Vincent. Crusius dit, d'après Reginon, par *S. Boniface de Mayence*, & M. du Radier semble reconnoître ce point dans une Note de la même page.

ſente en Weſtphalie & ſur le Veſer, où Witikind a ſignalé ſa valeur ſi long-temps, ajoûtent au mérite de ce petit morceau d'Hiſtoire.

On a vû depuis peu, une très-courte Brochure, imprimée *chez Thibouſt, Place de Cambray*, pour expliquer la ſubſtitution des *Vis aux Chevilles dans les Inſtruments de Muſique.* Tout le monde a éprouvé les défauts preſque impatientants des Chevilles dans les Violons & autres inſtruments de Muſique. On n'a preſque jamais ce qu'on veut avec cette ſotte Méchanique. Veut-on monter le ton? on eſt emporté plus loin qu'il ne faut; veut-on le baiſſer? on deſcend au-deſſous du point qu'on deſire : il faut tâtonner en-delà & en deçà, racler long-temps, pour voir ſi l'on a trouvé le point juſte; & les Auditeurs ont preſque perdu le deſir de jouir d'une bonne Sym-

phonie, quand il faut l'acheter par les désagréments d'un prélude si ennuyeux.

On vient d'imaginer des Vis, pour tenir lieu de Chevilles. Ce sont de petits fils de fer, placés au-bout du manche, dans un sens parallèle avec lui. On roule avec le pouce & l'index les boutons adaptés au-bout de chaque Vis, & ce mouvement fait hausser & baisser, comme on veut, de petits écrous de cuivre où sont attachées les cordes. La Brochure que nous annonçons explique tout, & met sous les yeux une petite Planche gravée qui facilite l'intelligence de cette ingénieuse Méchanique. L'Académie des Sciences a jugé que *cette substitution des Vis aux Chevilles étoit bien imaginée & utile, non-seulement en ce qu'elle donnoit une plus grande facilité d'accorder, mais encore parce que les cordes une fois tendues de cette*

manière, ne peuvent ni se lâcher totalement, comme il arrive quelquefois à celles des Violons ordinaires, ni se détendre qu'en s'allongeant elles-mêmes, ce qui ne peut qu'être avantageux. M. DOMENJOUD, Avocat en Parlement, & Auteur de la substitution ci-dessus énoncée, a communiqué ses vuës au S^r^ GAVINIÉS, Maître Luthier, rue S. Thomas du Louvre, lequel adapte très-proprement ces Vis aux Instruments de Musique.

Le Sieur Gautier, si connu par ses Planches anatomiques, en annonce aujourd'hui la seconde Edition, avec vingt Planches d'augmentation, qui formeront le supplément des premiéres Planches. Il y aura vingt-six Planches pour la seconde Edition; & quarante-six en tout, pour ceux qui n'auront pas acquis la premiére. Les Souscrip-

teurs payeront 168 liv. en sept termes ; & les vingt Planches du Supplément, pour ceux qui ont la premiére Edition, seront du prix de 84 liv. en quatre termes. Les divisions sont expliquées dans un *Prospectus*, qui se distribue au lieu de la Souscription, Bureau de M. Gautier, dans la maison de M. Le Roi, vis-à-vis la Comédie Françoise. Ce Bureau sera ouvert tous les Mercredis.

C'est aussi là & les mêmes jours à deux heures & demie après midi que M. Gautier fait, durant ces deux mois (de Juin & de Juillet,) ses expériences sur la lumière contre l'Optique de Newton, & répond aux objections. Quand le jour ne se trouve pas propre à ces expériences, il disséque divers animaux, & fait voir la génération de la Grenouille : expérience répétée par l'Auteur en présence de Sa Majesté.

NOTICE succincte de deux Livres omis dans ces Mémoires.

I.

On publia, il y a quelques mois, un petit Livre, intitulé : *Stratagèmes de guerre, dont se sont servis les plus grands Capitaines du monde, depuis plusieurs siècles jusqu'à la paix dernière.* Par M. Carlet de la Rozière, Officier de Troupes & Ingénieur aux Isles de France & de Bourbon. C'est une suite de trente-deux Chapitres, où l'on expose des *Stratagèmes* pour les diverses opérations de la guerre ; par exemple, *pour épier l'ennemi, pour passer des rivières, pour se sauver dans le péril, pour faire quitter à l'ennemi un poste avantageux, pour suppléer à la force, pour connoître l'état d'une place, pour empêcher les secours, pour la défense d'une*

brèche, &c. Chaque Chapitre présente des traits d'Histoire ancienne ou moderne, quelquefois l'une & l'autre. On conçoit que cela rend le Livre agréable, & qu'on le parcourt sans ennui. Quant à l'utilité de l'Ouvrage, comme *on donne toujours tout au travers* des pièges & des embûches, quoiqu'on sçache en général qu'il faut s'en défier, il est à croire qu'en étudiant encore ce petit Livre, un Officier pourra se mettre en état de tromper l'ennemi. *On trouve cette production chez Bauche, Quai des Augustins, à Ste Geneviève.*

II.

Nous aurions tort d'oublier les *Œuvres Militaires* de M. de Sionville, Capitaine d'Infanterie. (Quatre Volumes *in-12.*) Ouvrage qui contient toutes sortes de choses sur la guerre & sur l'éducation

des jeunes Officiers. Il y a vingt-quatre Livres d'un détail qui n'eſt point ennuyeux. Le ſtyle de l'Auteur ſe reſſent de ſa profeſſion, ennemie de la contrainte & de l'appareil. Quelques traits de franchiſe, ſemés de côté & d'autre, ne déparent point le Livre d'un Militaire. Ce que M. de Sionville répète le plus, c'eſt *l'obligation d'être homme de probité & brave, avec l'envie d'étudier ſon métier.* Mais peut-on ſe plaindre d'un plan ſi vrai, ſi néceſſaire & ſi ſouvent oublié ? Il ſeroit difficile de donner une Analyſe ſuivie de ces inſtructions toutes diviſées en petits paragraphes, & fortifiées d'une multitude d'exemples. Ceux qui préſident à l'éducation des jeunes Militaires, ſentiront bien l'utilité de cette méthode. *L'Ouvrage a été imprimé à Charleville ; & ſe trouve à Paris chez divers Libraires.*

PROSPECTUS d'un Cours sur l'Histoire Naturelle, relativement aux Arts & aux Métiers. Par M. Bomare de Valmont. *

Attaché par état à procurer à presque tous les Arts les substances qui leur sont nécessaires, j'ai crû devoir étudier ces Arts,

---

* Nous transcrivons ici ce *Prospectus*, parce qu'il expose fort bien toutes les parties de l'entreprise formée par M. Bomare de Valmont. Cette entreprise qui suppose beaucoup de connoissances & encore plus de zèle, mérite d'être accueillie, encouragée, protégée. En ce genre, la gloire n'est pas la seule récompense des travaux & la preuve unique des succès. Il faut acquerir de plus les moyens d'enrichir le Cabinet, & de multiplier les objets d'instruction.

Le Sieur Bomare ne parle point, dans son *Prospectus*, d'une Collection qu'il s'est procurée depuis peu de jours : Collection dont tous les Connoisseurs de

pour être mieux en état de juger de la qualité & du choix des substances qu'ils emploient; je me suis

---

Paris ont examiné les détails, reconnu la beauté, & presque envié la possession. C'est une suite d'Oiseaux très-nombreuse & très-bien conservée. Tout est rendu dans chaque pièce, l'attitude, l'air, le maintien, on diroit presque le génie & les inclinations de l'Oiseau. On appliqueroit à chaque individu de cette Collection le mot de l'Anthologie sur la Génisse de Myron,

Ou la nature est morte, ou l'Art est animé.

Cette Collection a été formée par le R. P. Fourcault, Religieux Minime, qui marche dignement sur les traces des Mersenne & des Plumier. Le Sieur Bomare, à qui cette partie de l'Histoire Naturelle manquoit, l'a acquise; & il y a tout lieu d'espérer que, dans le Cours de ses leçons, il joindra l'Ornythologie à tant d'autres matières qu'il embrasse. On verra chez lui cette belle suite, & l'on desirera qu'elle se perfectionne encore, & qu'aux Oiseaux regnicoles le Possesseur ajoûte ceux des pays étrangers.

enſuite flatté qu'on me ſçauroit quelque gré de faire part des connoiſſances que j'ai pû acquérir ; j'ai jugé enfin qu'en piquant la curioſité, je ferois naître l'envie de s'inſtruire, ſi je mettois ſous les yeux les matières mêmes qu'il eſt ſi important de bien connoître.

En 1694, François Pomet, Marchand Droguiſte, connu par ſon Hiſtoire générale des Drogues, animé d'un zèle que je fais gloire d'imiter, fit d'abord au Jardin Royal des Plantes, & enſuite dans ſa maiſon, des démonſtrations publiques de toutes les Drogues contenues dans ſon Hiſtoire & dans un Catalogue ſéparé qu'il en fit imprimer la même année. M. Lémery, dans la Préface de ſon Traité univerſel des Drogues, Ouvrage dépendant de la Pharmacopée univerſelle, & imprimé pour la première fois le 8. Juillet 1698, rend au Sieur

Pomet la justice qui lui étoit due.

L'exemple du Sieur Pomet, les éloges donnés à ses entreprises, ont excité en moi la juste émulation de pouvoir être aussi utile qu'il a pû l'être : mon dessein n'est point de faire un Cours de Matière Médicale, en indiquant les vertus générales des Drogues par rapport à la Médecine ; c'est aux Maîtres de l'Art à discuter une matière qui n'est point de mon ressort : la richesse du fonds qui me reste à traiter, me donne assez de confiance pour hazarder des leçons suivies sur les différents objets qui entrent dans le plan que je me suis fait ; & si je peux joindre l'ordre dans la distribution à la clarté dans l'explication, j'espère qu'on n'exigera rien de plus. Je traiterai successivement les trois regnes. Dans le regne minéral, j'exposerai non-seulement les terres dont on se sert pour la Fayance & la Porce-

laine, mais encore celles dont on fait des Pots de toutes eſpèces, les Briques, les Tuiles &c. J'expliquerai leurs propriétés, leurs différences, & les qualités que chacune d'elles doit avoir pour être propre à chacun de ces travaux. Ce détail me ménera naturellement à parler des Sables & de la Marne qui entrent dans la compoſition des Poteries.

L'uſage des Sables eſt très-étendu, ſuivant qu'ils ſont plus ou moins fins, plus ou moins nets &c. On en fait du Verre, du Cryſtal; on s'en ſert pour polir le Cryſtal même, les Marbres, les Albâtres & les autres Pierres ſuſceptibles de poliment.

La Marne a différentes utilités, relativement à ſes eſpèces différentes, que l'on aura ſoin d'expliquer. La Craie dont on fait le Blanc-d'Eſpagne, Art aſſez ſimple, mais qui a pourtant ſes fineſſes, ſon uſage par rapport aux couleurs ſera un Article ſéparé; ainſi que

l'Ocre jaune ou rouge, la Terre d'ombre, la Pierre pourrie &c. Les Pierres passeront ensuite en revuë, depuis celles qu'on appelle précieuses jusqu'aux plus communes qu'on emploie pour bâtir, avec les nuances qui les distinguent & les caractèrisent. L'Art de tailler les Diamants & de les imiter, la description des différentes Carrières de Pierres, de Marbres, d'Ardoise, trouveront ici leur place.

Les Sels en général, ainsi que la figure & l'usage de chacun en particulier, les Pyrites variées entre elles par leurs diverses combinaisons, le Soufre qui, indépendamment de ses autres propriétés, est nécessaire pour blanchir les Laines, pour les Manufactures de Draps, de Couvertures &c. enfin les Bitumes, qui ont tant de rapport avec le Soufre par leur facilité à brûler & à s'enflammer; & les Charbons de terre, qui suppléent

au Bois, feront connoître de plus en plus le regne minéral, qui ſera terminé par une Notice abrégée des Métaux & des demi-Métaux.

Il me ſieroit mal d'entreprendre de parler de toutes les Plantes; le regne végétal ne ſera traité que relativement à l'objet que j'ai indiqué. Après l'énumération des Bois néceſſaires à l'Ebeniſterie, à la Menuiſerie, à la Charpente, au Charronage &c. je me bornerai à parler des Plantes, ou des parties de Plantes connues ſous le nom d'Epiceries, de celles qui donnent des Teintures, ou qui entrent dans la compoſition des Eaux de ſenteur & de beauté, ainſi que dans les Vernis. On me reprocheroit peut-être de ne rien dire de ces Arbres, qu'on dit fournir le ſuc employé dans les Vernis de la Chine; mais j'aurai occaſion de m'étendre, à ce ſujet, ſur les Gommes, les Réſines & les Gommes-

Résines. J'espère que la collection considérable que j'en ai rassemblée avec grand soin, satisfera, par la beauté & par le choix, l'Artiste & le Naturaliste : la manière dont ces matières sont récoltées, trafiquées, altérées & employées, pourra présenter des détails curieux & instructifs.

J'observerai la même méthode par rapport au regne animal, dont je ne me propose d'emprunter & d'expliquer que ce qui peut être de quelque utilité aux Arts, aux Métiers, aux besoins & à l'agrément de la vie. Les Quadrupedes fournissent la Laine, les Poils &c. la Plume se tire des Oiseaux ; les Poissons donnent de l'Huile : l'Art se sert de leurs Ecailles, pour imiter la nature en faisant de fausses Perles ; enfin c'est à de vils Insectes que nous devons la Soie, la Cochenille, le Kermès, le Corail & la Cire &c. Ce sont-là les

points principaux que je me propose de traiter. L'essai que je fais dans la vue d'être utile, mérite quelque indulgence : des efforts continués me mettront à portée de m'instruire davantage, & de rendre ce Cours sur l'Histoire Naturelle plus complet, plus utile & plus intéressant.

Le Sieur Bomare ouvrira ce Cours le Samedi 16. Juillet 1757, à deux heures de relevée, (dans son Cabinet en l'Hôtel de Hollande, vieille rue du Temple.) On le continuera les jours suivants indiqués.

On prie les personnes qui desireront assister à ce Cours, de souscrire avant qu'on en fasse l'ouverture.

On s'adressera à M. Bomare de Valmont, rue de la Verrerie, à la Rose blanche.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Juillet, 1757.
II. Volume.

ARTICLE LXXVI. *Le Financier Citoyen.* Seconde Partie. 1733

ART. LXXVII. *Dictionnaire portatif de Peinture, Sculpture, &c.* 1757

ART. LXXVIII. *Eléments de Chymie, &c.* Par M. de Machy. 1778

ART. LXXIX. *Réflexions sur le Roman Politique.* 1798

ART. LXXX. *Examen du Fatalisme, &c.* 1820

ART. LXXXI. *L'Ami des hommes, &c.* 1865

ART. LXXXII. Nouvelles Littéraires. 1898

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 1. Juillet, 1757.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal ſe diſtribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES

SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

AOUST, 1757.

quelques Ouvrages tant anciens que modernes. (Quatre Volumes in-12.) A Londres; & se trouve à Paris, chez Duchêsne, rue Saint-Jacques, &c. M. DCC. LVII.

L'Abbé Des-Fontaines a vécu comme Ismaël, qui étoit armé contre tout le monde, & contre qui tout le monde étoit armé. Il est à croire qu'il avoit encore plus d'ennemis qu'il n'en méritoit; mais quand le genre de milice qu'on embrasse, s'exerce dans l'empire des Littérateurs, il faut s'attendre à soulever bien du monde. Dans ce pays-là, c'est à qui fournira des contingents contre l'ennemi commun.

Quoi qu'il en soit de la fortune polémique de notre Abbé, il a tant guerroyé en sa vie, c'est-à-dire qu'il a composé tant d'Ecrits dans le genre critique, & ces Ecrits

[illegible] continuellement de si bonnes choses, qu'on a véritablement bien fait de nous en donner le sommaire, l'abrégé ; c'est ce qu'on a appellé l'*Esprit de l'Abbé Des Fontaines*. On ne s'est pas même borné à ces sortes d'Ecrits, *Nouvelliste du Parnasse*, *Observations*, *Jugemens*, & autres du même goût, on a étendu les recherches sur tous les Ouvrages de cet homme de mérite ; & du tout ensemble résultent les quatre Volumes que nous annonçons.

On les divise en quatre Parties. Dans la premiere on a *rassemblé les diverses réflexions de l'Auteur sur les Sciences & les Arts*, en suivant un certain ordre de matieres ou objets, comme *Géométrie*, *Philosophie*, *Morale*, *Politique*, *Physique*, *Commerce*, *Peinture*, *Chronologie*, *Histoire*, *Généalogies*, *Voyages*, *Ouvrages d'Esprit*, *Eloquence*, *Poësie*, &c.

toute espèce,) *Comparaisons*, *Digressions*, *Critique*, *Jugements littéraires*, *Traductions*, *Langue Françoise*, *Latin*, *Erudition*, *Médailles*, *Imprimeries*, *Bibliothèques*, *Dictionnaires*, *Commentateurs*, *Compilateurs*, *Editions*, *Préceptes*, *Esprit*, *Ignorance*, *Education*, *Emulation*, *Plagiat*, *Mots nouveaux*. L'Abbé Des Fontaines a dit quelque chose de tout cela, & ce quelque chose est réduit en abrégé dans le premier Volume de son *Esprit*.

Le second, dans ses 136 premiéres pages, comprend ce qu'on appelle la seconde Partie de l'Ouvrage; & l'on y voit ce que l'Abbé a prononcé *sur le génie & le caractère propre de quelques Auteurs*, & non seulement *de quelques Auteurs*, mais en général *des Gens de Lettres (& des Auteurs,) des Beaux Esprits*, *des Académies*, *des Ecrivains*, *des*

Anciens, de la différence des siècles.

Le reste de ce second Volume, avec le troisième & plus des trois quarts du quatrième, sont consacrés à la troisième Partie, où l'on *expose les jugements que l'Abbé Des-Fontaines a portés sur tous les Ouvrages dont il a eu occasion de parler.* C'est-là le fort de l'Auteur, & la partie principale du travail de son Abbréviateur.

Enfin la quatrième Partie, qui n'occupe que 66 pages du quatrième Tome, est un *Recueil de diverses pensées sur différents sujets, qu'on trouve répandues dans les Ecrits de l'Abbé, & qui n'ont souvent aucun rapport aux Sciences & à la Littérature*: par exemple, il est question-là *du public, des richesses, de la vanité, des conversations, de l'ennui, de la louange, de la flatterie, du tirei, de la vérité, de la médis*

sance, de l'hérésie, des preuves de la Religion, avec *quelques pensées détachées sur divers sujets.*

Voilà donc le coup-d'œil général de cet *Esprit* du fameux Abbé Des-Fontaines; & voyez un peu ce que c'est que la touche bienfaisante de l'Abbréviateur, ou bien le sang-froid de l'impartiale postérité. En parcourant ces quatre Volumes, on trouve communément notre Abbé plus porté à louer qu'à censurer, plus attentif à relever le mérite des Ouvrages qu'à faire remarquer leurs défauts. On trouve rarement ce trait meurtrier, qui faisoit rugir les Auteurs, comme le lion de Numidie, dont parle Virgile. On croiroit que ce Censeur, ou même Satyrique en titre, étoit très-ennemi des personnalités, très en garde contre la raillerie, & que jamais il ne fut ni préparé par l'intérêt, ni déterminé par la passion. En un mot, c'est un Obser-

valeur, comme tout autre, fait toutefois l'avantage de faire toujours appercevoir beaucoup de goût, d'intelligence & de finesse: avantage qui n'est pas donné à tout le monde; & que cet homme rare possédoit dans un degré très-éminent.

Il y a donc une petite façon qui tempère l'acrimonie de cet *Esprit* vraiment bilieux. L'Abbréviateur & l'Estimateur de ses Ouvrages n'a conservé que les résultats, & presque point ce ton cynique qui étoit pire que la sentence même. Combien de fois n'est-il point arrivé à l'Abbé Des-Fontaines de paroître louer quelqu'un dans le cours d'un long Extrait, tandis qu'au fond il le rendoit parfaitement ridicule! C'étoit un dangereux talent que celui-là, & personne ne le posséda mieux que cet Abbé. Aussi le public railleur, malin, & tout fait pour encourager ce genre qui le réjouit, s'ab-

rachoit-il les feuilles de notre Aristarque ; sauf le danger de la guerre, qui tomboit tout entier sur celui-ci.

Quoique tout ce Recueil soit très-agréable, bien des gens préféreront le premier Volume, le commencement du second, & la fin du quatrième à tout le reste, parce que ce sont-là des morceaux où l'Esprit de l'Abbé paroît presque en entier : morceaux de génie quelquefois, & toujours d'une vraie & bonne Littérature. Cet homme avoit la judiciaire excellente, & quand son ame étoit tranquille, quand rendue à elle-même & à ses lumières, elle posoit des principes de Belles-Lettres, c'étoit le moment de la plus utile & de la plus belle instruction.

On nous donne, à la tête du premier Volume, *un Abrégé de la Vie de ce célèbre Ecrivain*. On y parle de lui à charge & à dé-

charge ; on n'y dissimule ni ses disgraces, ni ses combats littéraires, ni un fameux procès né en 1743, & compliqué presque aussitôt avec les querelles sur & contre la Traduction de Virgile. Ces controverses furent fort désagréables à l'Abbé & à ses amis ; car il en avoit, malgré les légions d'adversaires, qui l'attaquoient de toutes parts : ses amis auroient bien souhaité qu'un homme de son âge & de son mérite n'eût donné aucun sujet de rire au public ; mais il étoit comme de sa destinée de combattre sans cesse, parce que, sans être né méchant, si l'on prend ce terme à la rigueur, il étoit caustique & ne sçavoit pas s'interdire, pour sa propre tranquillité, un mot, une ligne, une observation.

Sa vie est racontée, dans ce premier Volume, avec assez d'exactitude, hors deux faits : on ne lui

donne que quinze ans de séjour chez les Jésuites, & il y est demeuré près de dix-sept ; ce qui est bien évident, puisqu'il entra dans cette Société en 1700, & qu'il en sortit vers le milieu de 1717. On le fait Curé de Thorigny avant 1724, & cet établissement fut postérieur de plusieurs années, comme vers 1732 ou 1733.

On ne fait pas assez mention, ce semble, d'une sorte de talent que possédoit cet homme de Lettres. Sans être érudit, il paroissoit tel quand il vouloit, parce qu'il sçavoit s'approprier les idées d'autrui. Cela signifie que, quand il s'agissoit d'une affaire d'érudition, si quelque Sçavant, comme l'Abbé Bellanger, par exemple, lui donnoit une Notice, ou faisoit le dépouillement de quelque Livre, relatif à ce que notre Abbé vouloit traiter, celui-ci saisissoit la chose avec aisance, & s'en servi-

moit devant le public avec capacité. Ainsi a-t-il donné des morceaux très-estimables sur les Langues sçavantes, sur l'Antiquité ; & il n'y auroit qu'à voir son Analyse de S. Justin pour s'en convaincre.

L'Abbé Des-Fontaines ne sçavoit presque point de Grec, & quand il reçut de Mauro Cordato une Lettre en cette Langue, par laquelle le Prince Valaque le remercioit de la Dédicace du Virgile, son amour propre fut un peu humilié. Mais ses amis le servoient en ce genre, comme en matière de Géométrie, de Physique, & il paroissoit, moyennant ces secours, imperturbable sur tout. Nous disons que c'est-là un talent précieux en toute affaire & inestimable dans la profession d'Observateur périodique dont il s'étoit chargé.

Cet homme avoit été très-fort du monde, mais il ne perdit point

la Foi, il n'écrivit rien contre la Religion, il la vengea même dans plusieurs de ses Ouvrages, & durant le cours de sa derniére maladie, il aimoit qu'on le remît sur les voies de la piété. L'Extrait qu'on nous donne de sa vie, fait mention des sentiments tout-à-fait Chrétiens qu'il témoigna en recevant le Viatique : cela est vrai, & mérite que la mémoire s'en conserve. On ne peut accuser ce personnage de foiblesse d'esprit ; & l'on ne peut pas dire qu'il fit alors comme les Matélots, qui prient au moment de la tempête. La maladie avoit été longue, & le progrès de ce retour vers Dieu s'étoit fait mûrement, doucement & avec toutes les marques de la bonne volonté.

On ne caractèrise peut-être pas assez dans l'Abrégé de sa vie, le fonds & le vrai mérite de son ame. Il falloit le bien connoître, pour

sçavoir qu'il étoit sensible à l'amitié. Un homme, tel que lui, qui étoit toujours en guerre, paroissoit incapable des affections pacifiques ; & comment l'amitié entreroit-elle dans un cœur qui ne jouiroit jamais du calme domestique ? Celui-ci s'humanisoit avec tout le monde, dès qu'on sçavoit le prendre comme il faut : alors il étoit bon ami & cherchoit à obliger. On parle, dans cette Vie abrégée, d'un M. Mayrault, homme d'esprit & Littérateur distingué. C'étoit, par exemple, un ami de l'Abbé Des-Fontaines, & très-certainement un honnête homme. D'autres pourroient grossir le nombre, mais c'en est assez sur le compte d'un Ecrivain, à qui l'on n'a pas toujours rendu justice, peut-être, pour nous apprendre que, quand on n'est pas toujours soi-même impartial & équitable, on éprouve les mêmes sentiments

de la part du Public. L'Abbé Des-Fontaines n'a pas toujours été juste ; mais il seroit à souhaiter que tous ceux de qui il a dit du bien, voulussent au moins lui rendre la pareille.

ARTICLE LXXXIV.

ANTIGUEDAD MARITIMA de la Republica de Cartago con el Periplo de su General HANNON, traducido del Griego, è illustrado. Por D. Pedro Rodriguez Campomanes, Abogado de los Consejos, Assesor General de los Correos, y Postas de España, &c. *Antiquité Maritime de la République de Cartage, avec le voyage de son Général* HANNON. *Traduit du Grec, & enrichi de Notes*, (Volume *grand in*-8°. d'environ 300 pages.) Par Don Pierre Rodri-

guez Campomanes, Avocat des Conseils, & Asesseur-Général des Postes & Couriers d'Espagne, &c. *A Madrid, de l'Imprimerie d'Antoine Perez de Soto.* M. DCC. LVI.

VOici un Livre fort sçavant, bien imprimé & orné de deux belles Cartes, l'une qui représente l'ancienne Carthage, & l'autre qui remet sous les yeux du Lecteur le voyage du Général Carthaginois Hannon. Ce voyage a été long-temps le sujet d'une controverse littéraire; mais tous les doutes se dissiperont, si l'on veut écouter le docte Espagnol qui nous parle ici.

On a, dans les Bibliothèques, deux ou trois pages d'un Grec fort simple & fort aisé à entendre; c'est la Relation du voyage d'Hannon. Les uns, comme Dodwel, très-grand frondeur de profession, ont

crû cette pièce supposée, c'est-à-dire d'un Auteur tout différent d'Hannon : * les autres, comme Isaac Vossius, ont exalté outre mesure l'antiquité de ce voyage ; ils l'ont vanté au public comme un monument antérieur à Homère, à Hésiode, & même au siège de Troye. Quelques gens de Lettres, comme Vossius le père, ont dit que ce petit Ouvrage fut d'abord écrit en Langue Punique, & que nous n'en avons aujourd'hui qu'une Traduction Grecque. Il y a aussi des Ecrivains, entr'autres un Espagnol nommé Florian de Ocampo, qui disent que cette Relation n'est que l'abrégé & le sommaire d'une plus grande qui étoit sortie de la plume d'Hannon. Enfin plusieurs Critiques varient sur le temps au-

* M. Huet indique aussi ses soupçons, à cet égard, dans son *Histoire du Commerce*.

quel ce voyage du Général Carthaginois a été fait & écrit. Les uns le placent vers l'an 307 de Rome; d'autres le reculent d'une quarantaine d'années; plusieurs le rejettent au temps de la guerre d'Agathoclès contre les Carthaginois, quarante ou cinquante ans avant la premiére guerre Punique.

Il est bien surprenant, reprend D. Rodriguez Campomanes notre Auteur, qu'un Ouvrage aussi court que l'est celui d'Hannon, ait fait naître tant de divers sentiments; mais voici ce qu'on nous apprend dans le Livre très-curieux que nous annonçons.

1°. Il n'y a nulle raison de croire le *Périple* ou voyage d'Hannon supposé. Quantité d'Anciens, & Pline en particulier, le citent, en marquent les caractéres, en indiquent l'époque. Quelle méprise de la part de Saumaise, quand il assure, avec la confiance d'un Sça-

yant, qu'aucun Ancien n'en a parlé! Mais il est bon que de pareilles bévûes échappent à des Doctes, pour nous apprendre que l'érudition a des éclipses qui la rabaissent au-dessous même de l'ignorance.

2°. C'est une sorte d'enthousiasme litteraire que de porter l'époque du *Periple*, jusqu'au temps ou même au-delà du siege de Troye. Il est bien marqué dans Strabon que les Phéniciens naviguerent hors du détroit de Gibraltar peu de temps après la guerre de Troye; mais cela prouve-t-il que les Carthaginois, dont l'établissement en Afrique ne remonte qu'à cinquante ans au-delà de cette guerre, aient pû former les mêmes entreprises de mer avant ou durant ce fameux siege? C'est pourtant là le principal appuy du sentiment & du raisonnement d'Isaac Vossius.

3°. C'est encore à pure perte qu'on imagine que ce Voyage a été d'abord écrit en langue Punique. Outre qu'il n'y a nul vestige de ce fait, le style de l'Ouvrage ne décèle point la main d'un Traducteur. Pourquoi d'ailleurs ne veut-on pas que le Général Hannon ait écrit dans une Langue qui étoit très commune à Carthage ? Un peuple qui avoit des guerres presque continuelles avec la Sicile, & qui commerçoit sans cesse avec la Grèce, pouvoit-il ignorer cette Langue ? Il est vrai que la connoissance du Grec parut dangereuse au Sénat de Carthage, & que dans la guerre contre Denys le Tyran vers l'an 344 de Rome, il fut défendu aux Carthaginois d'apprendre le Grec, parce qu'un des plus puissants de la République avoit traité dans cette Langue & par lettres avec Denys pour faire échouer l'arme-

ment de Carthage. Ce Traître, nommé Suniate, étoit justement le rival & l'ennemi d'Hannon ; & celui-ci découvrit l'intrigue en interceptant les lettres, preuve manifeste qu'il sçavoit la langue Grèque ; & probablement il influa beaucoup dans la défense qui fut faite d'apprendre cette Langue. Voilà une anecdote qui fixe aussi à peu-près l'époque du *Périple*, ou voyage de ce Général. Il a dû précéder la guerre contre Denys : Hannon n'a pû l'entreprendre que dans un temps de paix ; & le courage avec lequel il l'exécuta, dut lui mériter les suffrages de sa Nation pour l'expédition de Sicile. Ajoûtons, d'après notre Auteur, que si Hannon eût fait son voyage après la guerre contre Denys, il n'auroit pû écrire sa relation en Grec ; puisque l'usage de cette Langue étoit défendu. Ce raisonnement suppose, à la vérité, que

l'Ouvrage a été composé en Grec ; mais ce point a été prouvé plus haut, & les raisons qui le démontrent suffisent pour parer l'inconvénient de ce qu'on appelle cercle vicieux.

4°. Que ce *Périple* d'Hannon ne soit que le sommaire & comme l'abrégé d'un plus grand Ouvrage, c'est encore une supposition gratuite. *Je ne vois point là d'indices d'abbréviation*, disoit le Docte Fabricius à ce sujet ; & D. Rodriguez Campomanes réfute également cette idée. Hannon n'a voulu faire qu'un simple récit de son voyage, & à son retour il le plaça dans le Temple de Saturne ; apparemment sur un marbre ou un cuivre ; manière d'instruire le public, qui suppose de la briéveté. En un mot quiconque lira ce Voyage, ne peut s'empêcher d'y reconnoître le style qui regne encore aujourd'hui dans les routiers.

Tel jour nous fîmes route à l'Ouëst , au Sud , &c. Nous découvrîmes une Isle , une terre , &c. Nous fûmes accueillis d'une tempête , &c. Voilà comme parle le Périple : est-il nécessaire de supposer là des sommaires & des abbréviations ?

Tout ce que nous venons de dire , est tiré de l'Ouvrage de notre sçavant Espagnol ; mais ce n'est jusqu'ici que la justification du Périple d'Hannon. Le Volume qui nous occupe présente beaucoup d'autres objets , & voici l'ordre dans lequel il procéde. Après un morceau que l'Auteur appelle un *Prologue ou Discours littéraire sur le Périple d'Hannon* , il donne une histoire abrégée de la Marine , de la Navigation , du Commerce & des Expéditions de la République de Carthage. Cette histoire divisée en trois parties , selon les trois âges de cette République ,

remplit 136 pages. Vient de suite le *Périple* en Grec & en Espagnol avec quelques notes au bas des pages. Enfin tout le reste du Volume dans l'étendue de plus de 100 pages est destiné à des éclaircissements pleins d'érudition sur le *Périple* ; & le tout est terminé par une Table des Matières. Nous allons donner quelque attention à chacun des trois objets que nous venons d'indiquer ; *Histoire de Carthage ; Périple d'Hannon ; Eclaircissements sur le Périple.*

I.

Carthage fut fondée par une Colonie de Phéniciens cinquante ans environ avant la guerre de Troye : sa situation étoit dans une Péninsule sur la côte méridionale d'Afrique, & sa figure imitoit celle d'un cuir de bœuf : c'est de-là qu'a pris naissance la fable qu'on

lit dans Appien, dans Virgile & dans d'autres Anciens, sçavoir que les Africains refusant d'admettre les Phéniciens dans leur pays, ceux-ci demanderent simplement autant de terrein qu'on pourroit en renfermer avec un cuir de Bœuf; que cette supplique ayant été reçue, les nouveaux hôtes découperent un cuir en laniéres si étroites qu'ils en eurent assez pour entourer toute la Péninsule. *On voit bien*, reprend notre Auteur Espagnol, *que cette fable puérile s'explique clairement par la position & la figure de Carthage.*

On remarquoit dans cette Ville trois parties principales ; la Citadelle appellée *Byrsa*, & si grande qu'elle pouvoit contenir cinquante mille personnes ; la Ville proprement dite, & plus basse que la Citadelle ; c'étoit une enceinte immense, pleine de peuple, de Négociants, de jardins, &c. Enfin

le Port, appellé *Cothon*, étoit l'ornement, la sûreté, & la richesse de Carthage. Il avoit été fait de main d'homme; sa figure étoit ovale; sa capacité intérieure étoit partagée en deux bassins, dont l'un servoit à la Marine Marchande, & l'autre à la Marine Militaire; autour de ces bassins regnoient des quais qui étoient bordés d'Arcenaux pour la Marine de guerre, & de Magasins pour la Marine des Commerçants.

Carthage fut un Ville si puissante, qu'après les pertes immenses qu'elle avoit faites contre les Romains dans les deux premiéres guerres Puniques, elle pouvoit encore trouver dans son sein, au commencement de la troisième, soixante & dix mille combattants. Dans ce même temps, dépourvue d'armes, d'Eléphants, de secours étrangers, réduite, selon les traités, à ne posséder que dix Galè-

res, & assaillie tout-à-coup par une armée de terre & une flotte, elle trouva encore le moyen de construire secrétement 120 Navires de guerre; de faire fabriquer par jour 140 bouchiers, 300 épées, 500 lances, mille javelots pour le service des Balistes & des Catapultes; & au défaut de toute autre matière, on prit les cheveux des femmes esclaves pour en faire des cordes d'arbaleste.

Ce qui rendit Carthage si puissante c'est le Commerce & le nombre de ses Colonies: en peu de temps toute la côte d'Afrique fut à elle, & l'on y comptoit, disent les Historiens, trois cents Villes. Sans la rivalité des Phocéens établis sur les côtes d'Italie, de la Gaule & d'Espagne, les Carthaginois auroient étendu bien plus loin leurs conquêtes & leur domination. Marseille leur résista, & dès-lors cette

Ville servit comme de barrière à la puissance Carthaginoise. La jalousie, qu'inspiroit Carthage, fut cause que Marseille se maintint toujours dans l'alliance des Romains & dans celle des Phocéens de la côte d'Espagne. Les Carthaginois s'accommoderent mieux des habitants de Cadix qui étoient Phéniciens d'origine, & qui furent bien aises de trouver dans les forces de Carthage des secours contre les Espagnols de terre ferme. Mais dans la seconde guerre Punique, Cadix se tourna du côté des Romains qui laisserent cette espèce de République jouir de ses Loix, de son Commerce & de sa liberté. Il nous seroit agréable de suivre l'Auteur dans le détail sçavant où il entre touchant les origines de Cadix, & les diverses Colonies Grecques qui occuperent les côtes d'Espagne presqu'aussitôt que les Carthaginois ou Phéniciens s'éta-

blirent en Afrique; mais si toute la narration du docte Espagnol est curieuse, notre Analyse ne doit être qu'un Extrait. Il faut donc nous borner à la notice legère des aventures de Carthage.

Cette active République commença par s'emparer, sous divers prétextes, des comptoirs de presque toutes les Isles de la Méditerranée, de la Sicile, de la Sardaigne, de Corse, de Malte, des Baléares; elle crut qu'il n'appartenoit plus qu'à elle de faire le Commerce. L'Intérieur de l'Afrique lui fournissoit de l'or, des aromates, des pierres précieuses, de l'yvoire; elle tiroit de l'Espagne de l'argent, du plomb, du mercure, du lin, du chanvre, du bled, du vin, de l'huile, &c. tout ceci avec tant d'aprêté, d'intérêt, & d'envie de gagner qu'elle ne permettoit à personne de naviguer jusqu'à Cadix & aux Co-

lonies adjacentes. Voilà bien le génie de ces peuples avides, qui voudroient envahir les richesses du monde entier, & qui envient au reste du genre-humain l'industrie, les travaux, les succès : vraies pestes publiques qui méritent que les Nations auxquelles il ne reste que de la valeur & du fer, les subjuguent & rétablissent les droits de la liberté universelle.

Les Carthaginois eurent l'ambition d'être guerriers & conquérants : ce qui ne va point à une Nation Marchande. Ils envoyerent des armées formidables en Sicile contre Denys le Tyran ; & le succès n'en fut pas heureux. D. Rodriguez Campomanes décrit les particularités de ces entreprises ; & il passe de-là aux guerres de Carthage avec Rome. Leur première époque est à la quatrième année de la CXXVIII^e Olympiade l'an de Rome 489. Ce furent

d'abord des expéditions de mer ; opérations auxquelles les Romains étoient peu exercés ; mais la valeur & la constance suppléent à tout. *Le Carthaginois*, dit Polybe, *sçavoit mieux manœuvrer*, mais le Romain brilloit à l'abordage : espèce de combat qui prouve au moins qu'on ne craint pas la mort.

Le premier coup d'essai de Rome sur la mer, fut un chef-d'œuvre. Cajus Duillius battit la flotte de Carthage, enleva les *Rostres* des Vaisseaux ennemis, & fut honoré par un décret du Senat & du peuple Romain, d'une Colonne Rostrale : monument sans doute grossier, comme tous ceux de l'enfance de Rome qui dédaigna pour-lors d'exceller dans les Arts ; mais Rome animoit ainsi l'émulation de ses braves, elle mettoit sous les yeux de ses Citoyens le témoignage de son estime pour la valeur, & c'est ce qui

fit une République de Héros & de Conquérants. *Il est fort remarquable*, dit notre Auteur, *qu'au temps de la prise de Carthage, on ne trouva, dans cette Ville, aucun monument érigé à la gloire des Citoyens.* Et voilà encore ce qui caractérise un peuple de Négociants, qui ne faisoit la guerre que pour s'enrichir. Il ne se piquoit guères de reconnoissance publique. Il disoit à ses Guerriers, *combattez pour envahir le Commerce de toutes les Isles.* Rome disoit aux siens, *combattez pour la Majesté du peuple Romain.* De quel côté devoit être la victoire?

Dans la premiére guerre Punique, Carthage n'eut que de mauvais Généraux, & comment se fût-il élevé un grand homme dans son sein? Dès qu'il s'y trouvoit quelqu'un qui avoit le génie du commandement, on le molestoit, on l'accabloit de calomnies,

on ne cherchoit qu'à le perdre. Pour résister aux Romains on fit venir de Lacédémone le brave Xantippe, qui détruisit en effet l'armée de Régulus ; mais qu'arriva-t'il ensuite ? La perfidie Carthaginoise le fit périr en mer, lorsqu'il retournoit dans sa Patrie : *& de cette manière*, ajoûte notre Auteur, *ces Républicains se rendirent insupportables à leurs Sujets & à leurs Alliés.*

La premiére guerre Punique fut suivie en Afrique de la guerre des Mercenaires ou des Etrangers. C'étoient de vieux soldats à qui Carthage vouloit faire perdre une partie de leur paye, parce qu'en effet le trésor de cette République étoit épuisé. Cette guerre mit Carthage en très-grand danger ; & si les Romains avoient voulu profiter de la circonstance, c'en étoit fait du nom Carthaginois : mais Rome fut fidèle aux Traités, & le fa-

meux Amilcar père du grand Annibal soumit enfin les Rebelles : c'est le même qui engagea, aussitôt après, la guerre d'Espagne. D. Campomanes ne trouve point d'autre motif de cette entreprise que le desir d'envahir l'or & l'argent des Espagnols. Amilcar pilla d'abord toute la côte d'Espagne le long de la Méditerranée, & notre Auteur conjecture que le Général Carthaginois établit alors une Colonie de sa Nation pour lui servir de place d'armes & d'entrepôt. C'est, à ce que croit le docte Espagnol, la Ville de *Barchino* ou Barcelone, ainsi appellée de *Barca* qui étoit le surnom d'Amilcar. Les richesses que ce Général acquit dans ses courses étoient divisées en trois parts; la première servoit au payement des troupes; la seconde alloit au trésor de Carthage; la troisième restoit à Amilcar qui s'en servoit pour gagner des amis

& des Patrons dans sa République. Son Gouvernement dura neuf années, & il périt dans une action contre les *Vettons* peuples qui habitoient alors le pays qu'on appelle aujourd'hui *la Rioja*. Comme les trésors que ce Général distribuoit à Carthage lui avoient fait beaucoup de partisans, son gendre Asdrubal n'eut pas de peine à se faire continuer le Gouvernement d'Espagne; mais il ne s'en forma pas moins contre cette famille un parti puissant qui s'accrut avec les années, & qui traversa beaucoup dans la suite les projets d'Annibal, fils d'Amilcar.

Ce qui fait le plus d'honneur à la mémoire d'Asdrubal, c'est la fondation de Carthage-la-neuve ou *Carthagene* sur la côte du Royaume de Murcie. Polybe a laissé une description très-circonstanciée de cette fameuse Colonie, & notre Auteur le traduit ici en

sa Langue, *comme étant un des monuments les plus authentiques de l'ancienne Marine Carthaginoise & Espagnole.*

Le reste de cette Histoire n'est qu'un abrégé des événements de la seconde & de la troisième guerre Punique jusqu'à la destruction de Carthage; l'Auteur evite les détails, si ce n'est quand il s'agit de l'Espagne. Ainsi, par exemple, il explique assez au long l'importance de la conquête qui fut faite par les Romains en se rendant maîtres de Carthage-la-neuve. Scipion qui la prit en cinq jours, y trouva un dépôt immense d'argent, de vivres, d'armes, de machines de guerre, & sur-tout d'agrès de Vaisseaux, qui servirent à mettre les Romains en état de porter la guerre en Afrique, de vaincre Annibal & d'imposer des Loix à Carthage. Nous terminerons ici l'abrégé de cette Hist-

toire qui eſt écrite avec un grand goût de critique, & qui a le mérite d'éclaircir quantité de faits peu diſcutés par les anciens Auteurs.

II.

Nous ne devons dire qu'un mot du *Périple* d'Hannon; on l'a ici en Grec & en Eſpagnol, avec quelques notes Grammaticales, Géographiques, Critiques. L'Auteur en a choiſi la plûpart dans les Auteurs qui ont connu le Périple d'Hannon & qui ont entrepris de l'éclaircir. Quant à la Traduction, elle eſt ſimple comme le Texte; & le Traducteur eſt trop habile pour n'avoir pas ſuivi le ſens par-tout.

III.

Le Commentaire qu'on trouve après le *Périple*, eſt ſans contredit la partie de cet Ouvrage, qui

a le plus coûté & qui fait le plus d'honneur à D. Rodriguez Campomanes. Imaginez qu'il n'existe presque pas un terme dans le Périple qui ne soit éclairci, & concevez qu'il y a tel terme, tel nom de côte, d'Isle, de peuple qui engage l'Auteur dans une juste & très-sçavante Dissertation. Nous indiquerons deux exemples avant que de finir.

Le titre du Périple porte qu'Hannon plaça la relation de son voyage dans le Temple de Saturne. Sur quoi l'Auteur rappelle l'usage qui regnoit aussi à Rome de confier aux Temples & à la garde des Prêtres, les actes publics; il cherche ensuite la raison de cet usage, sur-tout par rapport à une relation de voyage; & il fait très-bien sentir combien les Carthaginois avoient à cœur de tenir secretes leurs connoissances touchant le Commerce & la découverte des

nouveaux Pays. On sçait en particulier que l'entreprise de doubler la pointe de l'Afrique appellée aujourd'hui *Cap de bonne Espérance*, passoit pour le plus grand effort de la Marine. Carthage étoit bien aise de cacher cette route aux autres peuples, sur-tout aux Romains qui étoient infiniment curieux de sçavoir tout, & qui avoient une passion demesurée de traverser toutes les entreprises de Carthage. Hannon dit que pendant douze jours il rangea la côte qui étoit toute habitée par les Ethiopiens, Nation timide ou soupçonneuse ; car à la vuë des Carthaginois, ces habitans de la côte *s'enfuirent*. Ce mot donne occasion à D. Rodriguez Campomanes de parler un peu Politique. Il fait observer 1° que dans une découverte de nouvelles terres, il ne faut pas effrayer les anciens habitans ; qu'il est mieux de faire

la descente en plusieurs endroits, & comme par pélotons que de présenter une armée sur le rivage. 2° Que dans ces opérations, il est à propos de se borner à la côte, ou de ne s'établir que dans l'embouchure d'une rivière, ou même dans une Isle s'il s'en trouve ; parce qu'il est infiniment dangereux de s'engager dans les terres ; & quel profit d'ailleurs peut-on retirer, pour le Commerce, de ces établissements éloignés & *intérieurs ?* L'Auteur remarque que sa Nation a fait beaucoup de fautes en ce genre. Mais voyez la modestie de ce sage Observateur. Il ne prétend pas que ce mot soit une critique de sa Patrie ou du Gouvernement qui y regne ; il s'autorise de l'exemple des plus judicieux Ecrivains qui n'ont pas crû blesser leurs Compatriotes en observant les fausses démarches qu'on a faites de temps en temps.

ſoit à la guerre, ſoit dans le commerce. La précaution que prend ici notre docte Eſpagnol nous paroîtra peut-être ſcrupuleuſe; mais il vaut beaucoup mieux excéder en ce genre que de ſe permettre toutes ſortes d'imprudences ou même d'éclats de bouche & par écrit, comme on fait trop ſouvent en France.

Nous devons ajoûter ici que l'Auteur eſt très-ſçavant dans la Géographie, dans l'Hiſtoire ancienne, & dans les Langues; qu'en particulier il ſe ſert très-à-propos de l'Arabe pour expliquer des Etymologies. En général cet Ouvrage démontre que l'Erudition eſt connue, cultivée, protégée en Eſpagne. Et quelles productions en ce genre ne devons-nous pas attendre d'une Nation ſi raiſonnable & ſi conſtante dans les entrepriſes qu'elle forme!

ARTICLE LXXXV.

***NOUVELLE MÉTHODE** d'encaissement, pour fonder facilement & solidement à telle profondeur qu'il sera nécessaire, dans les Rivières, dans les Marais, dans la Mer, à proximité des Côtes, & généralement dans les terreins sabloneux & vaseux. Ouvrage dédié à l'Académie Royale des Sciences.* Par M. Tardif, Ingénieur des Ponts & Chaussées. (*Volume forme d'Atlas.*) A Paris, chez Chaubert, Quai des Augustins; & se trouve avec les Ouvrages Géographiques de Guillaume Delisle & de Philippe Buache sur le Quai de l'Horloge. M. DCC. LVII.

IL n'y a rien de plus important, dans l'Architecture Hydraulique, que l'art de fonder de grands

ouvrages dans l'eau. L'occasion d'entreprendre ces sortes d'ouvrages se présente souvent. Construire des piles de ponts; élever des forts en mer ou dans des terreins marécageux; établir des digues le long d'une côte maritime; former des ports à l'embouchure des rivières; voilà des travaux très-connus & très-nécessaires dans un grand Etat. Cependant la manœuvre propre de ce genre est encore trop peu perfectionnée. On en peut juger par les dépenses énormes qu'exigent ces entreprises: car à mesure qu'on avance dans les Arts, il est naturel que les pratiques deviennent moins dispendieuses, parce qu'on sçait alors épargner la matiere, le temps, les hommes, & se garantir surtout des mal-façons, qui ne sont propres qu'à ruiner les Entrepreneurs & ceux qui les mettent en œuvre. S'il arrive donc que dans

ce siècle le travail, toutes choses d'ailleurs égales, coute autant que dans le siècle dernier ou dans le précédent, c'est une preuve non équivoque que l'Art a fait peu de progrès.

On a bien imaginé les Bâtardeaux pour détourner les rivières & pour former des enceintes qui déterminent l'emplacement de tout ouvrage qu'il est question de construire, mais quelle longueur, & quelles difficultés dans cette manœuvre, quand la hauteur des eaux est considérable, le terrein sabloneux ou abondant en sources secrétes qui surgissent durant le travail ! Il seroit infini d'expliquer les accidents qui traversent d'ordinaire ces sortes d'entreprises, & qui les font quelquefois abandonner. On peut s'instruire de tout dans l'excellent Ouvrage de M. Belidor, dont nos Mémoires ont rendu compte à mesure que ses

différentes parties ont été données au public.

Celui que nous annonçons aujourd'hui est destiné, en quelque sorte, à remédier aux inconvénients, parce que la méthode qu'expose l'Auteur (*M. Tardif*) a deux avantages essentiels ; celui de diminuer la dépense, & celui de faciliter les fondations dans des hauteurs d'eau, ou dans des fonds qui décourageoient si souvent l'Art & les Artistes.

Au-lieu d'un Bâtardeau formé successivement de pieux, de palplanches, de terres grasses ; manœuvre encore qui ne réussit guères dans les terreins sabloneux ; imaginez un caisson composé de pièces de bois montées & assemblées de manière que le tout forme une sorte de Bâtardeau entier, & comme d'une seule pièce. Cette machine, sans fond & terminée en forme de plan incliné, par

par la réunion des principales pièces qui composent son pourtour, peut entrer dans un terrein vaseux, sabloneux ou même mêlé de *pierrailles*. Il n'est pas question d'employer pour cela les efforts du mouton ; il suffit de charger de mâçonnerie ou de terre glaise le pourtour du caisson ; car au moyen de cette charge, les extrémités des pièces faites, à peu-près, comme des pieux, pénétreront dans le sol, & pourront parvenir jusqu'au tuf ou fond solide.

Quand nous parlons de charger de mâçonnerie le pourtour du caisson, nous prétendons faire entendre que ce pourtour est formé de deux bâtis, l'un intérieur, l'autre extérieur, tous deux joints par des moises & liens de décharge, & tous deux laissant entr'eux un intervalle d'environ trente pouces : c'est justement dans cet intervalle ou ce vuide qu'on accumule la terre

glaiſe & la mâçonnerie, & c'eſt le poids de cette charge qui fait deſcendre le caiſſon juſqu'au fond ſolide.

Ce corps de Charpente ſi continu & ſi uniforme dans toutes ſes parties, étant une fois bien établi, les épuiſements, tant de l'eau que du ſable, ſe font de deſſus même le caiſſon : car c'eſt là qu'on poſe les chapelets relatifs à cette manœuvre, & l'on conçoit que c'eſt de l'emplacement ou de l'eſpace renfermé dans l'enceinte du caiſſon qu'on tire l'eau & le ſable. C'eſt, en effet, dans cet eſpace que ſe fait la fondation de l'ouvrage, pile de Pont, Digue, Fort &c. On conçoit de même que par la conſtruction de ce Bâtardeau fait en forme d'encaiſſement, l'ouvrage acquiert un empâtement plus vaſte, & par conſéquent plus de ſolidité. Il doit même arriver ſouvent que cette circonſtance épar-

gne la peine & la dépense du Pilotis. Qu'on imagine un caisson établi sur un fond très-solide & renfermant un grand espace, la Pile qu'on voudra fonder dans cette enceinte, ne sera-t-elle pas suffisamment appuyée sur sa base, & l'appui du caisson ne lui communiquera-t-il pas la solidité du terrein, sur lequel le caisson même s'est arrêté ?

Il nous seroit impossible, sans le secours des figures, de faire sentir tous les avantages de cette *nouvelle méthode d'encaissement.* Nous l'appellons *nouvelle*, avec l'Auteur, parce qu'on en a connu d'autres ; celle, par exemple, dont on s'est servi sur la Tamise pour la construction du Pont de Westminster, & dont on voit la description dans le Livre troisième de l'Architecture Hydraulique de M. Belidor. Ce que propose ici M. Tardif est différent en plusieurs

points, ſur-tout dans l'application qu'on en peut faire aux terreins vaſeux ou ſabloneux, & à toutes ſortes de profondeurs dans l'eau: or ces deux Articles ſont, comme on voit, d'une importance très-marquée.

Il n'eſt pas moins important de comparer les dépenſes qu'exige la nouvelle méthode d'encaiſſement avec l'ancienne pratique des Bâtardeaux. M. Tardif très-inſtruit de tout ce qui s'eſt fait juſqu'ici à Orléans pour la conſtruction du Pont qui s'y prépare, & qui eſt ſi néceſſaire au Commerce de ce Royaume, dreſſe ici un état des ſommes qu'a coûté le Bâtardeau des Piles 5^e^ & 6^e^ conſtruites en 1753. Il n'eſt guères d'ouvrages de ce genre où l'on ait mieux œconomiſé tant pour le travail des hommes que pour l'emploi des matières: cependant toute évaluation faite, il eſt certain que le

grand Bâtardeau des 5^e^ & 6^e^ Piles a coûté près de cinquante mille livres, & l'on ne comprend point, dans cette ſomme, la dépenſe des contre-bâtardeaux qu'on a été contraint de faire dans l'enceinte du grand : on a ici une planche qui met ce travail ſous les yeux du Lecteur. Or il ſe trouve que, pour la fondation de ces deux mêmes Piles, il n'en eût coûté, ſelon la méthode de l'encaiſſement, qu'un peu plus de 22 mille livres ; encore ſuppoſe-t-on qu'il eût fallu fonder à neuf pieds de profondeur ; & l'on n'en a donné qu'un peu plus de ſept à la fondation des deux Piles du Pont d'Orléans.

Nous ne devons pas diſſimuler ici une obſervation qui ſe préſente tout naturellement à l'eſprit : la manœuvre ordinaire des Bâtardeaux eſt une pratique bien connue, bien éprouvée ; on la ſuit à coup ſûr, du moins quand le ter-

rein n'est pas tout-à-fait rebelle : on peut par conséquent, avant l'exécution de l'ouvrage, faire un devis assez juste pour le temps du travail & pour la dépense : au-lieu que la nouvelle méthode d'encaissement n'a point encore été mise en œuvre, du moins dans de grandes entreprises d'Architecture Hydraulique. Or, dans une Méchanique qui n'est encore qu'en Théorie, il ne faut pas trop compter sur des calculs d'Analogie, sur-tout en matière de dépense. Il est bien plus à craindre qu'on ne soit trompé en plus qu'en moins.

On ne peut douter que M. Tardif n'ait prévu cette difficulté, aussi met-il son devis de la dépense du caisson au terme le plus haut : ce qui n'empêche pas qu'on ne doive encore desirer que l'exécution justifie l'exactitude des calculs : & cette observation s'étend d'elle-même à toute la nouvelle mé-

thode. Elle n'aura tout son prix que quand un habile homme, tel que l'Auteur, l'aura suivie dans un grand ouvrage; quand il aura vû par expérience quels sont les avantages & quels peuvent être les défauts de toute cette machine. Il seroit même nécessaire que l'application en fût faite aux diverses entreprises qu'énonce ici l'Auteur; Piles de Pont, Digues sur les côtes de la Mer, établissement de Ports à l'embouchure des rivières, construction de Forts en pleine eau ou dans un terrein marécageux &c.

Cependant les premiéres tentatives ne doivent pas se faire dans des ouvrages de la plus grande importance. Il faut, en ce genre, comme dans tous les autres, hazarder peu d'abord, puis s'élever à des expériences plus grandes, & se livrer enfin à ce qu'il y a de plus difficile & de plus compliqué: Personne, au reste, ne mérite

mieux que l'Auteur & Inventeur la confiance du Public. Son Livre ne peut que lui concilier des Approbateurs. Il joint au mérite intrinséque de la composition, celui de tous les avantages extérieurs; belle impression, belles gravures, approbation de l'Académie des Sciences, & Sa Majesté, qui en a reçu le premier hommage, a bien voulu en témoigner sa pleine satisfaction. Nous ajoûtons que l'Auteur est gendre de feu M. Pitrou, cet Architecte célèbre & cet homme de génie, dont nous fîmes connoître l'an passé un très-bel Ouvrage, sur-tout en ce qui concerne le projet d'une Place Royale dans la Cité. On pourroit revoir nos Mémoires d'Oct. I. vol. 1756.

ARTICLE LXXXVI.

L'AMI DES HOMMES, ou *Traité de la Population.* Trois Parties *in*-4°. A Avignon, 1756 ; & se trouve à Paris, en 1757. *Suite de l'Art. LXXXI. au II. vol. de Juillet.*

IL s'agissoit dans la premiére Partie de cet Ouvrage de l'*Agriculture*, source primordiale de la richesse nécessaire à un Etat. La seconde Partie embrasse le *Commerce intérieur*, moyen infaillible d'accroître la richesse propre de cet Etat. La troisième Partie traite du *Commerce étranger*, opération si efficace pour attirer la richesse des autres Etats. C'est la seconde & la troisième Partie qui nous attachent ici, sans qu'il nous soit possible de promettre autre chose

qu'une légère esquisse des observations immenses & singulièrement estimables dont l'Auteur remplit son Livre.

Le *Commerce intérieur* est pris ici tout-à-fait en grand. On comprend, sous ce terme, tout ce qui sert à vivifier, accroître, communiquer les biens moraux & physiques de l'Etat. Ainsi, par exemple, il existe un Commerce entre le Prince & les Sujets; & ceci même est la base de toutes les vérités que l'Auteur entreprend de nous développer. Le Prince doit aux Sujets protection contre l'Etranger, jugement & police entre Citoyens: les Sujets doivent au Prince respect & services; & de part & d'autre il doit y avoir amour réciproque, qui est l'ame de tous les autres sentiments. De ce principe résulte une circulation perpétuelle du centre de l'Etat aux extrémités: circulation qui s'étend à tout sans en

excepter les Loix, les Mœurs, la Religion. L'Auteur traitera bientôt ces grands objets.

Ici il ne considère encore la circulation que dans l'or & l'argent qui sont les signes représentatifs de la subvention des peuples. En vain le Prince possédera-t-il de grandes terres, & prétendra-t-il en retirer des subsides, si ces terres ne sont animées par la culture; si leurs habitans n'ont contracté l'habitude du travail & de l'industrie. Sans ce préliminaire, il ne faut pas même regarder ces terres comme annexées au domaine du Prince; elles ne lui sont pas plus utiles que des Provinces étrangères, Provinces voisines, si l'on veut, mais non conquises encore.

Et c'est sous ce point de vue très-piquant & très-instructif que l'*Ami des hommes* envisage certaines Provinces du Royaume où la culture & l'industrie sont négli-

gées. Il en parle comme de *conquêtes* à faire. *Supposons*, dit-il, *que la prospérité de nos armes fût telle que nous en vinssions un jour à conquérir les Landes immenses qui se trouvent entre Bordeaux & Bayonne, bientôt la domination Françoise y apporteroit de grands avantages.* La même idée de *conquête* & de *réunion au corps du Royaume* s'applique à la Province de Berry, région si *peuplée*, si fertile *du temps de Jules Cesar*, & aujourd'hui si *singulièrement dévastée quant à la culture des terres.*

On dit à la vérité que *les gens du pays sont d'une ineptie & d'une paresse dont rien ne peut les tirer*; mais en supposant ce fait (qui n'est apparemment pas de tous les temps, puisque Jacques Cœur & tous ses Facteurs, nés à Bourges, étoient très-industrieux & très-actifs) notre Auteur ose assurer

qu'on guérira le peuple Berrichon de son ineptie & de sa paresse, *en unissant le Berry au Corps de la Monarchie Françoise, & en le conduisant selon les maximes de son gouvernement.* Vient ensuite le détail de ce qu'il faudroit faire pour mettre en valeur cette conquête : établir des chemins & des communications pour les traverses ; ménager les eaux avec œconomie, & en former des canaux de navigation ; apprendre au nouveau peuple conquis à fabriquer ses laines & ses chanvres, à exploiter ses bois & ses fers &c.

Voilà les premiers bienfaits du Conquérant à l'égard du Berry. L'*Ami des hommes* conseille de plus d'établir un Parlement à Bourges, & l'on trouvera cette idée assez naturelle : à nouveau peuple il faut de nouveaux Juges ; sans compter qu'il est bon de ne point obliger les colons d'une conquête ;

faite à titre de pauvreté, d'aller chercher, à grands frais, la Justice *qui doit naturellement leur être portée sur les lieux*. L'Auteur se sert ailleurs d'une espèce d'Apologue qui vient très-bien à ce sujet: *Vous*, dit-il, *qui voyez un troupeau paître le chaume voisin, enlevez un mouton à ce Berger; ce pauvre homme va porter sa plainte au Juge du lieu; si ce Juge inique ou ignorant adjuge le mouton au voleur, le pauvre perd un mouton. Mais en supposant qu'à trente lieuës de-là on lui rende justice, il a vendu six de ses moutons pour subvenir aux frais du voyage & de la poursuite, tandis que le reste a été mal-soigné: si cette Justice en dernier ressort est à cent lieuës, adieu tout le troupeau*: & cela fait voir la vérité de l'axiôme qui dit qu'*injustice auprès vaut mieux que justice au loin*.

Quand un pays est vivifié par

ſa connexion intime avec les autres membres de l'Etat, le Prince peut en tirer des ſubſides. Ce n'eſt pas l'impoſition priſe en elle-même qui ruine le peuple ; c'eſt l'impoſition établie ſur des miſérables, comme ceux des Landes & du Berry , à qui les vices du climat , ou les défauts particuliers d'ineptie, de pareſſe, de découragement ôtent les moyens de payer ce qu'on leur demande.

L'Auteur forme ici des plans admirables de rapports, ou, comme il s'exprime lui même, de *circulation* entre le Souverain & les Sujets, & il étend ſa théorie, comme nous l'avons déja obſervé , juſqu'aux Mœurs. Il prétend que le pouvoir du Gouvernement a plus d'étendue ſur le Moral que ſur le Phyſique. Tout eſt perdu , par exemple, ſi le Gouvernement n'*honore que les hommes d'or*, & s'il permet que les ſervices ſoient mes

ſurés au poids des profits pécu-
niaires. Mais » ſi le Prince ren-
» voyant les gens de fortune à
» leurs fonctions & à leurs places
» naturelles, réſerve les diſtinc-
» tions, les places & ſa précieuſe
» familiarité pour le mérite uni-
» que ; ſi les belles actions ſont
» honorées, les actions honnêtes
» remarquées, les grands talents
» accompagnés de grandes vertus,
» tirés de la foule & mis ſur le
» flambeau ; ſi le mérite des pères
» ſert de titre aux enfants pour
» eſpérer ; ſi le plus grand nom
» proſtitué n'obtient que diſgrace
» & marques d'indignation ; bien-
» tôt vous verrez changer la face
» de la terre « &c.

Cependant les grandes qualités de nos Princes n'ont pas empêché que, depuis plus d'un ſiècle, nous ne nous ſoyions fort corrompus. Jugeons-en par nos Ecrits : combien d'entre *nos Philoſophes mo-*

dernes tantôt ſous un manteau, tantôt ſous un autre, quelquefois à découvert, ont attaqué les Loix divines & humaines!... Combien de *Romanciers ont alambiqué le déſordre & l'infamie!* Combien d'*ouvrages détachent l'eſprit & le cœur du culte de l'Etre ſouverain & du reſpect pour les Puiſſances établies! On n'écrit preſque plus un mot aujourd'hui qui ne ſoit empreint de ce timbre-là* (d'irréligion.) *Il n'eſt diſſertation ſur des Eaux chaudes, ou Bouquet à Iris, où l'Auteur ne veuille inſérer ſa profeſſion de foi d'eſprit fort.*

L'Auteur apprécie au juſte la valeur de ces ſortes d'Ouvrages; il les mépriſe, avec raiſon, comme étant *ſecs, la plûpart de mauvaiſe main, & promptement ennuyeux;* il aſſûre que tous ceux qui les hazardent dans le Public, *ne ſçavent pas un mot de la queſtion;*

que *ce n'eſt pas la perſuaſion qui les fait parler* ; qu'ils ne cherchent qu'à *faire accueillir* leurs Livres *par la curioſité publique*. Mais il eſt toujours vrai que cette licence d'écrire & de vouloir *ſe faire une réputation* aux dépens de ce qu'il y a de plus reſpectable, *cauſe des ravages* infinis dans le Gouvernement, & l'Auteur affirme *que de toutes les négligences de la Police, la plus condamnable eſt celle qui porte vers le relâchement de l'attention à purger les écrits de toute tache d'irréligion.*

Il n'y auroit rien à perdre des détails qui concernent une matière ſi importante. On fait voir que la liberté accordée indiſtinctement & ſans réſerve à *chaque individu en particulier, d'étaler ſes idées tranſitoires en matière de Religion.....* eſt *un brigandage abſolu* ; que *la petite vilaine raiſon de*

commerce, qu'on allégue pour tolérer le débit des mauvais Livres, ne peut en aucune manière balancer les maux qui résultent de cette tolérance ; que de bonnes défenses bien soûtenues & bien vengées par la punition des infracteurs, soit par rapport à l'impression, soit par rapport à la distribution ou à l'introduction, empêcheroient très-efficacement le désordre moral de la chose, & le dérangement du Commerce de la Librairie ; qu'il est de fait que par-tout où *la liberté de penser au-dehors & d'écrire est portée au plus haut point, l'autorité est combattue & sujette à de grandes variations* ; qu'au fond c'est à *l'autorité* légitime qu'en veulent les partisans de l'irréligion, & les Ecrivains déclarés pour l'impiété. *Je défie qu'on me montre un seul Livre où l'on porte des attaques directes à la Religion, qui ne porte en même-temps l'em-*

preinte de cet esprit de discussion du Droit des Souverains : esprit de discussion, au reste, déraisonnable en lui-même, contraire à toute bonne Politique, pernicieux pour la tranquillité des Etats & des Particuliers.

L'Auteur embrasse aussi, dans ce même Chapitre, la tolérance & l'intolérance des Religions. Il met la tolérance du côté de l'Eglise : ce qui signifie que l'Eglise pratique & recommande la charité à l'égard de tous les hommes, quel que soit leur culte ; du reste, il est certain qu'il n'y a rien de plus intolérant que l'Eglise, en ce sens qu'étant seule la vraie Epouse de Jesus-Christ & l'unique voie du salut, elle ne peut ni s'allier, ni se concilier avec les sectes séparées d'elle. L'intolérance, selon l'Auteur, est du côté des Princes : *Ils ont abbatu les Temples que la Religion avoit seulement rendus*

déserts. L'inquisition même est de l'institution des Princes..... & ce qu'on appelle troubles de Religion, ne furent que des guerres d'ambition & d'autorité, &c.

Nous ne pouvons rendre tout ce qu'il y a ici de bien pensé & de bien dit sur des objets si considérables ; tout ce que l'Auteur observe en faveur des pratiques de l'Eglise, des abstinences commandées, de la sanctification des Fêtes, de la réserve dans les discours qui concernent la Religion &c. Il ne nous resteroit à desirer que l'explication de deux ou trois lignes (page 61) où l'Auteur paroît insinuer que l'usage *d'infliger des peines & des privations purement relatives à la Religion*, c'est-à-dire, comme nous le croyons, *purement spirituelles*, a été & dû être limité aux premiers temps du Christianisme. Cette assertion, prise en ce sens,

ſeroit tout-à-fait contraire à la vérité. Mais nous convenons ou que le texte eſt obſcur en cet endroit, ou que notre intelligence eſt trop bornée pour en ſaiſir parfaitement toute l'étendue & tous les rapports.

L'amour de la patrie tient encore eſſentiellement aux mœurs; & ce point n'a pû être indifférent à l'Auteur. *La France*, dit-il, *ne peut-elle être la patrie d'un François, & ne ſçaurions-nous aimer notre patrie?* M. de Monteſquieu auroit répondu que non, s'il avoit voulu être fidèle à ſes principes: car il prétendoit que la vertu morale ne pouvoit avoir lieu dans les Monarchies: or l'amour de la patrie eſt aſſurément un vertu morale; c'eſt même la premiére vertu du Citoyen. Cette doctrine du Préſident eſt réfutée par notre Auteur, qui d'ailleurs & à tout propos admire ce génie fécond en belles

choſes. Ainſi arrive-t-il preſque toujours, à l'égard de l'Auteur de l'Eſprit des Loix, qu'on le loue en général, & que les détails de ſon Livre ſont l'objet d'une immenſe Critique. C'eſt que cet Ecrivain avoit beaucoup d'eſprit, & que ſon Livre n'eſt pas un Ouvrage bien fait.

Qu'eſt-ce donc au fond que l'amour de la patrie ? C'eſt *l'ardeur pour l'intérêt public ;* ardeur qui exiſta autrefois, & qui n'exiſte peut-être plus aujourd'hui. Autrefois cependant on ne fut pas exemt d'ambition ; mais ce n'étoit que cela, aujourd'hui c'eſt *de la cupidité, du péculat, de l'argent.* Autrefois ſi l'on étoit avide, *c'étoit dans le genre de l'oppreſſion,* & non *de la baſſeſſe.* Serions-nous près aujourd'hui de ce temps où l'on ne *connoîtra plus de diſtinctions & de récompenſes, que payables en argent ;* où l'on forcera,

en quelque ſorte, l'*honneur même à déſirer de l'argent?* Alors ſe trouvera-t-il des Citoyens, & dès-à-préſent s'en trouve-t-il beaucoup parmi nous?

Les mœurs comprennent encore les vertus civiles, comme l'eſprit de ſociété, l'amour des proches, le reſpect pour la mémoire des parents qui n'exiſtent plus, la confraternité entre citoyens, la décence de conduite, les égards dûs à la naiſſance & au rang. Toutes ces choſes importent à un Etat, & la Philoſophie prétendue qui les proſcrit, les bouleverſe, les reſſerre ou les réduit preſque à rien, ſe montre par-là même ennemie du bien public.

Le luxe corrompt les mœurs, & par conſéquent l'*Ami des hommes* a dû le bannir de cette précieuſe *circulation*, qui eſt l'ame du vrai & utile Commerce. Le luxe produit le déſordre & la molleſſe; le

le désordre en ce qu'il confond les états; qu'il détruit les bienséances; qu'il commande des dépenses disproportionnées aux moyens. » Quand le Courtisan » sortant de son entresol de Ver- » sailles, où il est meublé selon » l'ordonnance, ... va chez un » Parvenu où tout reluit d'or & » d'azur, où la magnificence de la » vaisselle & des porcelaines, la » profusion & la variété des mets » lui reprochent de toutes parts le » vuide de sa prééminence; quand » le Magistrat & le Bourgeois » voient dans des maisons de cam- » pagne les boulingrins & les ar- » brisseaux odorants tenir la place » des fertiles moissons qu'on en » tiroit autrefois, & réduire en » chaumière par comparaison l'ho- » norable maison de leurs pères... » alors ces différents ordres crient » au luxe: chacun blessé de se voir » surpasser par son inférieur natu-

» rel, s'efforce de se remettre à sa
» place. De-là les dépenses folles,
» le dérangement, la ruine, la
» cupidité &c.

Le luxe produit la mollesse, &
par-là il affoiblit l'esprit, affaisse
l'ame, avilit le cœur, énerve le
corps; il y a des détails pour ces
quatre choses, & nous ne croyons
pas qu'il puisse venir en pensée à
aucun Lecteur d'en perdre le moindre
mot, non plus que de la réfutation
du grand Prôneur du luxe
M. Melon. On fait voir ici que
cet Auteur raisonne très-mal sur la
plûpart des caractères & des effets
qu'il donne au luxe; qu'il n'est
point vrai, en particulier, que le
luxe soit le *destructeur de la paresse & de l'oisiveté*; qu'il ne puisse
amollir une Nation; qu'il n'ait
point lieu *à l'égard du Militaire*.
Tout cela est si faux, qu'on est
surpris des dépenses de calculs &
de métaphysique que fait Melon

pour étayer ses sentiments. Il auroit pû sçavoir, par exemple, qu'on ne rétablit jamais la discipline dans une armée, sans en bannir le luxe relatif; *que les soldats & les subalternes ont leur luxe, ainsi que les autres, puisqu'aujourd'hui chaque Sergent a sa robe de chambre, accoutrement que Magnac* trouva, il y a cinquante ans, si indigne d'un homme de guerre, qu'il fit brûler à la tête du camp celle d'un Aide-Major, qui parut à une alerte vêtu de la sorte; &c.*

Que le luxe d'ailleurs énerve le corps, c'est une vérité trop bien démontrée par les faits. » Nous ne » sommes aujourd'hui que des » demi-hommes en comparaison

* Ce M. de Magnac étoit Jules d'Arnolfini, qui se distingua beaucoup à la bataille de Frédélinghen en 1702, & qui mourut Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1712.

» de nos pères ; pourquoi cela ?...
» pourquoi (par exemple) la Cour
» & la Ville ne voient-elles plus
» que des pygmées ou des plan-
» tes séches & mal-nourries ?
» C'est que l'éducation & la vie
» particulière des hommes de ce
» temps-ci est toute autre que
» n'étoit celle des hommes d'alors...
» Autrefois on montoit à cheval,
» on jouoit à la paume, au mail,
» on battoit le fer dans des Sales
» d'armes, on alloit à pied ; & l'on
» ne fait plus rien de tout cela.
» Les jeunes gens reçus dès l'ado-
» lescence chez les femmes, y ont
» apporté moins de décence & de
» retenue que quand elles ne rece-
» voient que des hommes faits ;
» mais d'une part ils y ont pris un
» air de suffisance étrinquée, qui a
» banni l'aisance & la familiarité
» d'entr'eux ; & de l'autre, leur
» corps prend dès l'enfance un pli
» de poupée qui arrête la crois-

» ſance & ſupprime la vigueur.
» Un homme qu'on friſe avec deux
» cents papillotes, n'a garde le
» lendemain de cette opération,
» au moment où ſa tête toute muſ-
» quée ſort de ſa boëte, d'aller
» riſquer à la paume ſa proviſion
» de quinze jours : au-lieu de cela,
» il s'étend dans une chaiſe lon-
» gue & prend une Brochure. Ainſi
» donc plus de force. «

Le luxe tend à détruire la poli-
teſſe, l'induſtrie, les ſciences, les
arts ; & l'on prouve encore cette
aſſertion par des faits & par des
raiſons. Ce grand morceau eſt
excellent, mais nous ne pouvons
tenir compte de tout. L'Auteur,
au milieu de ſes détails de mœurs,
& parmi quelques mouvements
d'indignation contre le vice & les
vicieux, contre le mal & les gens
malfaiſants, contre la molleſſe &
les voluptueux, contre les ridicu-
les & ceux qui prennent plaiſir à

s'en donner, contre la bassesse & les *bas-valets*, contre la cupidité & les acquéreurs insatiables, l'Auteur, dis-je entraîné par l'amour du vrai & de la justice, revient néanmoins sur lui-même, & il a l'ame assez bien faite pour désirer qu'on excuse ses saillies. *Il faut*, dit-il, *pardonner à la chaleur de la composition ..... Il est aisé de voir que j'ai attaqué le luxe en Citoyen, & non en Satyrique; qu'il m'en a peut-être coûté pour m'arrêter en si beau chemin, & que je n'y ai été forcé que par l'idée du devoir, & la crainte de blesser, sans le vouloir, quelque membre de la société en particulier.* Si les passions humaines n'étoient pas des êtres sourds & intraitables, tant de modération les suspendroit d'abord, les toucheroit ensuite, & finiroit par les régler ou les dompter. *Mais la maladie du jugement*, dit si bien Montagne, *consiste à*

des [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] lorsqu'[illegible] [illegible] les décou-vertes. Ainsi ce Livre pourra être admiré des Sages, qui sont moins dans l'occasion d'en profiter ; il sera négligé des hommes frivoles, qui se croiroient assez parfaits pour n'en avoir pas besoin ; il essuyera quelques critiques grammaticales de la part de ceux qui ne sçavent que des mots, & qui ne pensent point ; & *somme totale*, expression si familière à notre Auteur, le monde ira toujours comme il va, s'il ne va même plus mal à force d'aller.

Quoi qu'il en soit, si l'*Ami des hommes* ne nous flatte pas, nous devrions, d'après son témoignage, regarder la France notre patrie comme étant aujourd'hui dans l'âge mûr. Son enfance a été depuis Clovis jusqu'à Charles V; sa jeunesse depuis ce grand Roi jusqu'à la fin du Règne de Louis XIV.

& nous voilà depuis la Régence dans notre maturité. Pourquoi ? parce que nous sommes dans le cas de l'homme fait qui, selon Horace, *quærit opes* : cette raison est fort piquante pour un Lecteur attentif. Cependant l'Auteur nous fait ressouvenir que cette maturité conserve des traits de notre jeunesse ; que nous sommes encore gais, actifs, industrieux, trois ressorts essentiels dans le caractère François. C'est donc le temps de bien faire, puisque l'âge mûr annonce un tempérament fort & désormais exemt *des secousses du premier & du second âge.* Mais que faire encore ? Le voici compris en un petit nombre d'excellentes leçons : *Aimez & honorez l'Agriculture. Repoussez du centre aux extrémités tout ce que vous attirez des extrémités au centre. Méprisez le luxe ou l'indécence dans la dépense. Honorez les ver-*

tus & les talents, & ne les payez point. Montagne auroit dit en résumant ces bons avis : Ainsi doit faire *chacun dans sa chacuniere, & me trouve un sot d'y avoir failli.*

La maxime de *repousser du centre aux extrémités tout ce qu'on attire des extrémités au centre*, fait naître ici un Chapitre intitulé *Reversement*, dont le but est d'indiquer les évacuations qu'il seroit bon de procurer à une Ville comme Paris, pour rétablir l'embonpoint des Provinces. *Paris est une trop grosse tête*, & cette grosseur croît sans cesse aux dépens des Provinces qui sont les membres du Royaume. Il faudroit donc un *reversement* : & l'Auteur en expose les moyens & les détails ; comme transporter les Manufactures d'une consommation courante & usuelle dans les Provinces éloignées ; y faire résider ceux qui y

possédent des emplois lucratifs & d'un exercice nécessaire ; transplanter loin de Paris les Maisons-de-force, les Hôpitaux &c. Ce Chapitre est admirable par les attentions de sagesse, de charité, d'œconomie, de vraie politique dont il est rempli. Parmi les discussions détaillées & presque domestiques, où il a été nécessaire d'entrer, l'Auteur s'éleve de temps-à-temps, &, semblable au Spectateur d'Homère qui mesure d'un coup-d'œil les espaces des airs, il voit tous les rapports d'un Gouvernement plein d'activité, de prévoyance, d'intentions droites & bienfaisantes. » Le Gouvernement, » *dit il*, image de la Providence, » doit se la proposer pour exemple » en un point principal & qui a trait » à tout : c'est que du cédre à » l'hyssope ; tout est également » sous sa sauvegarde & protection. » De même tout est égal devant

» le Prince ; la partie foible &
» affligée est celle qui a le plus de
» droit à son attention & à ses
» bienfaits : le Rouergue lui appar-
» tient comme l'Isle de France ; &
» s'il vaut moins de sa nature, c'est
» un signe qu'il faut le faire valoir
» par art. « Il y a de plus mille traits de sentiment qui touchent un Lecteur attentif & digne de profiter d'un pareil Ouvrage. Car les ames mal faites, les cœurs de bronze, les caractères endurcis par l'habitude d'opprimer les citoyens, les consciences troublées par le crime, ou bouleversées par le choc des passions, en un mot, les hommes méchans ou corrompus ne verront que l'écorce de ces grandes vérités, & seront capables de les mépriser.

Pour animer tout le Commerce intérieur de l'Etat, l'*Ami des hommes* n'imagine rien de mieux que la réduction du taux de l'argent,

& l'extinction d'une grande partie des rentes. Il démontre que le haut intérêt de l'argent & la multitude des rentes engourdissent l'industrie, diminuent le travail public, font abandonner l'industrie & une infinité d'entreprises précieuses. Un *Rentier* est déja *un homme oisif qui jouit*: que sera-ce quand il tirera de son argent un profit plus considérable que celui de la culture des Terres, des Manufactures & du Commerce le mieux monté? Avec le penchant que tout homme a au bien-être & à la paresse, les rentes ne deviendront-elles pas l'asyle de tous les Citoyens aisés? C'est donc un très-grand ressort de politique que l'attention à détruire cette mauvaise plante, qui étouffe tant de semences utiles. La premiére opération devroit être celle de la réduction du taux de l'argent; d'abord le denier 4, ensuite le denier 3, comme

il eſt chez l'Etranger, puis le rem-
bourſement du fond au *prorata*
du gain que la réduction de l'inté-
rêt procureroit; tel ſeroit le moyen
prompt & efficace de libérer l'Etat
& les Communautés.

L'Auteur ſe déclare aſſez ouver-
tement pour la bonne morale qui
condamne tout prêt d'argent à
intérêt; il obſerve que cette mo-
rale & cette condamnation ne pré-
judicient point au Commerce. *Dès
qu'il eſt démontré*, ajoûte-t-il, *que
la diminution de l'intérêt eſt un
avantage inconteſtable pour le
Commerce, il s'enſuit néceſſaire-
ment que l'extinction de tout inté-
rêt ſeroit un plus grand avantage
encore*. Puis il donne les moyens
de ſuppléer à ces emprunts d'ar-
gent. C'eſt-ce qu'il faudroit voir,
avec mille autre choſes, dans ce
dernier Chapitre. Il a été compoſé
avant la reſtauration de notre Ma-
rine, avant notre conquête de l'Iſle

Minorque, avant nos exploits au Canada. C'eſt une ſorte de déſavantage, parce que le langage qu'on tient ici ſur les Anglois, ſe reſſent encore de la terreur que nous avoit inſpirée cette Nation par ſes prétendues forces de Mer, d'argent, d'alliances, de politique. Or nous ſçavons préſentement à quoi nous en tenir ſur tout cela, & notre confiance s'eſt accrue en même raiſon qu'a dû croître la modeſtie Britannique.

Nous voulions comprendre dans une ſeule Analyſe les deux dernières Parties de cet Ouvrage; mais l'intérêt des détails nous a entraînés, & il faudra un troiſième Extrait pour la troiſième Partie.

ARTICLE LXXXVII.

***RELATION DE L'AMBASSADE** de Mehemet Effendi à la Cour de France en M. DCC. XXI. écrite par lui-même, & traduite du Turc.* (Volume *in*-12. de 240 pages.) A Constantinople ; & se trouve à Paris chez Ganeau, rue S. Severin. M. DCC. LVII.

MÉHÉMET-EFFENDI étoit un homme de mérite, très-estimé à la Cour Ottomane, & digne des premiers emplois, qui ne lui auroient pas manqué sans la révolution de 1730, qui fit perdre l'Empire à son Maître Achmet III. Il fut nommé, en 1720, Ambassadeur-Extraordinaire de la Porte à la Cour de France. Il vit assez bien Paris, Versailles, les autres

Maisons Royales ; il remarqua avec assez de justesse les particularités qui se rencontrerent sur sa route ; en un mot, il eut l'attention de composer un Journal de son Voyage ; & à son retour en Turquie, il le communiqua au Grand-Seigneur Achmet III. & au Grand-Visir Ibrahim-Pacha qui avoient l'un & l'autre la curiosité de sçavoir ce que Méhémet avoit vû durant sa commission. Cette Pièce fut composée en Turc, & c'est la Traduction qu'on nous donne aujourd'hui. On conçoit qu'un Livre de cette espèce publié en France, ne peut nous apprendre rien de nouveau ; mais la façon dont un Turc a vu nos merveilles Françoises peut paroître digne de curiosité.

Si le fils de Méhémet avoit voulu faire aussi une Relation de son Ambassade, (car c'est lui que nous avons vû à Paris en 1742) il auroit

pû s'exprimer dans notre Langue qu'il parloit fort bien. En 1720, il accompagnoit son père, & dès lors il avoit pris du goût pour le François qu'il cultiva toujours. Il est monté depuis à la premiére dignité de l'Empire, & a été Grand-Visir; mais les agitations de cette Cour ont détruit sa fortune; & en tombant, il a fait place à d'autres qui n'ont pas été plus heureux que lui.

La Relation de Méhémet & les discours d'admiration que tous les gens de sa suite tenoient en parlant de la France, firent, dans le temps, beaucoup d'effet à Constantinople. On y mettoit tout ouvertement la Cour du Monarque François au-dessus de toutes les autres Cours de l'Europe; & ces sentiments ont influé dans plusieurs affaires de conséquence que la France a traitées auprès du Grand-Seigneur.

» sa taille n'est-elle pas proportion-
» née? Remarquez sur-tout que
» ce sont ses propres cheveux : en
» disant cela, il fit tourner le Roi,
» & je considérai ses cheveux
» d'hyacinthe, en le caressant. Ils
» étoient comme des fils d'or bien
» égalisés, & lui venoient jusqu'à
» la ceinture..... Sa démarche, *re-*
» *prit encore le Gouverneur*, est
» aussi fort belle. Il dit en même-
» temps au Roi : *Marchez de cette*
» *manière : que l'on vous voie.* Le
» Roi, avec la démarche majes-
» tueuse de la perdrix, alla jusqu'au
» milieu de la Salle ; après quoi il
» revint. *Marchez avec plus de*
» *vîtesse*, ajoûta ensuite le Gou-
» verneur, *pour faire voir votre*
» *légéreté à courir :* aussi-tôt le
» Roi se mit à courir avec préci-
» pitation. Le Maréchal me de-
» manda après cela *si je le trou-*
» *vois aimable*. Je lui répondis par
» cette exclamation : *Que le Dieu*

» *tout-puissant, qui crée une si*
» *belle créature, la benisse.* «

Méhémet admira la pratique de nos Arts, & les célébres Manufactures de Tapisseries, de Glaces &c. Pour un Turc, il explique assez bien les procédés des Artistes & les succès de leurs travaux. Il décrit de même avec beaucoup de soin l'ordre qui regne dans l'Hôtel des Invalides, les circonstances des Spectacles & des Chasses Royales, où il assista. Mais on ne remarque, dans son récit, ni attentions philosophiques, ni détails de mœurs, ni comparaisons de ses usages avec les nôtres. C'est un homme qui dit simplement *j'ai vû*, & qui aime à ne point déguiser la vérité. Il témoigne en un endroit les sentiments d'un Politique au sujet de la visite du Cardinal Dubois, Ministre des affaires étrangères. Ce Prélat ne se hâtoit point de prévenir l'Ambassadeur. Comme le

Grand-Visir, à Constantinople, ne visite point les Ambassadeurs, notre Cardinal vouloit tenir le même plan de conduite à l'égard de Méhémet; mais celui-ci sçut très-bien observer, que puisqu'il étoit d'usage, en France, que le Ministre visitât les Ambassadeurs d'Angleterre, de Hollande & des autres Puissances; celui du Grand-Seigneur devoit être traité de même; & cette observation eut son effet; le Cardinal fit sa visite que Méhémet lui rendit. Du reste, l'Ambassadeur sçavoit fort bien ce qu'étoit originairement l'Abbé Dubois. *C'est*, dit-il, *un pauvre Prêtre devenu Chef de l'Eglise de Cambrai, & qu'on appelle* ARKIAPISCOPOS. Ce terme est celui dont on se sert parmi les Grecs; l'Ambassadeur en assigne l'étymologie & la force: ce qui est une sorte d'érudition pour un Musulman.

Il paroît que cette Relation est

traduite de bonne foi, & dans le goût de l'Auteur. Il y regne beaucoup de simplicité; quelquefois on place des Notes aux marges, pour expliquer certains termes ou quelques usages des Turcs. A la page 212 il y en a une qu'on trouvera judicieuse: *chez l'Ambassadeur Turc*, dit notre Traducteur, *les derniéres choses sont toujours les plus belles : ce qui désigne ou un étonnement qui l'empêche de distinguer ce qui est beau d'avec ce qui est plus beau ; ou un manque de fond naturel, qui le rend incapable de discerner avec justesse ce qu'il voit, & d'en porter un équitable jugement.*

à 2 Août 1757.

ARTICLE LXXXVIII.

HISTOIRE DE LA DERNIÉRE Révolution des Indes Orientales, composée sur les Mémoires originaux & les Piéces les plus authentiques. Par M. L. L. M. (Deux Volumes *in*-12. le premier de 285 pages, le second de 293.) *A Paris, chez la Veuve Delaguette, &c.* M.DCC.LVII.

IL faudroit que nous fussions insensibles à la gloire de notre Nation, pour ne pas faire le plus favorable accueil à une Histoire où la valeur & la vertu des François brillent par-tout avec le plus grand éclat : la mutinerie & la retraite de quelques Officiers mécontents dans une circonstance passagère est une tache qui leur fut

personnelle ;

personnelle ; * ils en rougirent bientôt, & n'oublierent rien pour l'effacer : ce ne fut qu'une ombre au tableau : la fidélité du corps soûtint glorieusement l'honneur national ; & elle répara heureusement la défection de quelques membres : si le corps en fut humilié, il n'en fut point affoibli ; en redoublant son zele & son courage, il remplit le vuide, ou le rendit insensible. A cela près on voit, dans cette Histoire, la Nation Françoise remplir de sa gloire tout l'Indoustan, croître en possessions autant qu'en considération, & élever, dans la Cour du Grand-Mogol, son crédit à une supériorité, que ses rivaux & ses ennemis n'ont jamais pû balancer.

* Ceci fait allusion à quelques traits fâcheux, en ce genre, qui sont indiqués au commencement du second Volume.

Pour bien entendre cette Histoire qu'il faut lire la Carte à la main, on ne doit rien perdre de la description des Indes Orientales que l'Auteur donne à la tête de son Ouvrage, il faut sur-tout saisir le caractère des *deux peuples* qui habitent l'Inde, *les Mogols*, & *les Indiens naturels*.

Les premiers descendent en partie de ces Tartares conquérants qui suivirent Tamerlan, & qui fonderent dans l'Inde l'Empire des Mogols. Ce peuple est encore le tyran de l'Inde : il y exerce sa domination avec une fierté, une dureté, & une avidité qui rendent le joug de plus en plus odieux. Ces Maîtres si impérieux dans l'Inde n'y possédent cependant ni titres, ni domaines héréditaires : les familles même n'y ont point de noms propres : les Mogols n'en portent que de personnels, tirés de leurs qualités ou de leurs charges : l'Em-

pereur les change comme il lui plaît, à l'occasion des évenemens qui se succèdent dans le cours de la vie.

Les Indiens naturels descendent des premiéres Colonies qui ont peuplé l'Inde ; ils sont encore *gentils :* divisés des Mogols par la Religion, ils le sont encore davantage par la servitude où ils gémissent sous ces Maîtres impitoyables; jaloux de leur ancienne indépendance dont ils n'ont pas perdu le souvenir, ils épient toujours l'occasion de la recouvrer sans jamais désespérer d'y réussir : au moment d'une révolution, ils trouveroient dans la supériorité de leur nombre & dans la nature de leur pays, des ressources puissantes. Quelques Etats de leurs contrées sont encore gouvernés par des *Rajas*, ou Rois gentils, qui se dispensent assez souvent de payer le tribut qu'ils doivent au Grand-Mogol.

Parmi ces peuples Indiens, les plus redoutables aux Mogols, sont les *Marattes* & les *Patanes* : les Marattes viennent des sujets que le fameux Sévagi arma contre son Souverain, le Roi de Visapour : on sçait combien la valeur de ce rebelle donna d'exercice à Aureng-Zeb, qui ne put jamais le dompter. Ces Marattes sont encore cantonnés dans leurs montagnes : loin de reconnoître les Loix du Grand-Mogol, ils font quelquefois des courses dans ses Etats, & les ravagent avec des armées de 150 & de 200 mille hommes. La guerre & le brigandage font l'occupation & la meilleure ressource de ces Montagnards : leurs armées ne sont guères fortes qu'en Cavalerie : plus formidables par la légereté de leurs courses, que par le poids de leurs armes ; elles ne sçavent que *harceler* & *affamer* l'ennemi : par ce genre de manœu-

vres, les Marattes rédu ſent tous les Gouverneurs du Grand-Mogol à leur payer des contributions ; le célèbre Nizam-Moulouk ne put lui même s'en défendre : il n'y a gueres d'autre moyen de mettre les Provinces de l'Empire à couvert de leurs incurſions.

Les Patanes ſont des Mahométans qu'on croit originaires des Arabes, qui aborderent aux Indes plus de 400 ans avant Tamerlan : ils y fonderent un Etat puiſſant, qui s'étendoit depuis le Gange juſqu'à Dely, & qu'ils n'ont perdu que cent ans après la conquête de Tamerlan : alors ils furent forcés de ſe retirer dans les montagnes qu'ils occupent ; ils n'obéiſſent même à préſent aux Loix de leurs vainqueurs qu'autant qu'ils ne peuvent s'y ſouſtraire. L'Infanterie de cette Nation toujours fière & toujours guerrière, eſt la meilleure de l'Indouſtan.

Malgré la diversité des mœurs & l'opposition d'intérêts, qui regnent entre les habitans de l'Inde, tous sont soumis au Grand-Mogol: son pouvoir est si absolu, qu'il n'y a, dans l'Inde, ni titres, ni honneurs, ni possessions, dont il ne dispose selon son bon plaisir: seul héritier de toutes les terres, il les distribue à ceux qu'il en veut gratifier. Son Conseil est composé de vingt-quatre *Omrahs*, qui sont *les Ministres & les colonnes* de son *Empire*. Deux de ces Omrahs, l'un dans le Nord, l'autre dans le Sud, sont les *Généralissimes* de ses armées: leur devoir est de prévenir ou de calmer les troubles, & sur-tout d'écarter les Marattes & les Patanes: souvent ils les attirent eux-mêmes dans leurs Provinces, pour avoir un prétexte qui les exempte de venir à la Cour rendre compte de leur conduite. Malgré l'étendue de ses Etats & l'im-

mensité de ses revenus, le Grand-Mogol, selon M. L. L. M., n'est qu'une *belle idole*, dont la divinité *sourde, muette & insensible* ne reçoit point d'adorations, d'encens, ni d'offrandes qui ne soient intéressées.

Les Mogols n'en sont pas moins aussi esclaves de leur Empereur que les Turcs de leur Sultan ; mais chez les Turcs l'hommage souverain est réservé à la *Maison Ottomane* : ils ne souffriroient pas un autre sang sur leur Thrône. Chez les Mogols, la personne de l'Empereur ne reçoit qu'une obéissance forcée : on ne s'abaisse proprement que devant le Thrône Impérial sans s'embarrasser qui l'occupe ; on ne révère, dans sa main, que le sceau de l'Empire. L'Empereur n'*a pas un seul homme de troupes à ses ordres.* Les Omrahs, les Vice-Rois, les Généralissimes &c. ont à leur discrétion

toutes les forces de l'Empire : l'autorité Impériale, quoiqu'absolue, ne devient efficace que par leur fidélité qui n'est pas trop scrupuleuse.

Les grands Gouvernements de l'Empire, qui comprennent plusieurs Royaumes, se partagent ordinairement entre les *principaux* Omrahs, qu'on nomme alors *Nababs* ou Vice-Rois : la flatterie leur décerne quelquefois le titre de *Souba*, c'est-à-dire Roi souverain : ils jouissent d'un pouvoir aussi absolu que l'Empereur sur les *Soubdars*, ou Gouverneurs particuliers des Provinces comprises dans leurs *Nababies* : avec l'agrément de la Cour, ils disposent de tous ces Gouvernements subalternes. *Dans* l'étendue de leurs Provinces, ces Soubdars sont de *petits Souverains :* tous les ans ils sont obligés de fournir un certain contingent de troupes, & de *payer* le *cazena* ou

tribut aux Gouverneurs-Généraux : Ces différents tributs forment la masse du revenu Impérial ; mais ces Gouverneurs sont moins exacts à les payer qu'à envoyer à la Cour des présents, pour se procurer la permission de *transmettre* leurs places à leurs enfants ou à leurs héritiers ; ils ont celle de lever les impôts & les troupes qu'ils *jugent à propos*, & souvent ils s'en servent pour se maintenir dans leur poste malgré l'Empereur. Les successeurs qu'il leur nomme, ne peuvent les en chasser qu'à main armée ; s'ils sont battus, le vainqueur se fait confirmer dans son Gouvernement, en écrivant à la Cour des lettres pleines de soumission. Dans ces sortes de guerres, les deux partis se fortifient par des alliances qu'ils font avec des Gouverneurs ou Rajas des Provinces voisines, ou même par des secours de Marattes,

ou de Patânes; dont ils appellent quelques corps à leur service. Cette mauvaise constitution quelquefois ne permet pas à l'Empereur de retirer de l'Indoustan aucun revenu. Alors, dit M. L. L. M., il *est fort pauvre*,... Amet Cha, » qui regne aujourd'hui, depuis » quatre ans qu'il est monté sur le » Thrône, n'a d'autre revenu que » ce qu'il peut tirer des environs » de sa Capitale.. Dans le Mogol, » deux grands peuples réunis sous » la même obéissance, mais éternellement divisés entr'eux, qui » ne cherchent qu'à se supplanter » & à se détruire; une autorité précaire dans le Souverain, formellement odieux à l'une de ces » deux Nations, & à laquelle l'autre ne semble être soumise que » dans la vûë de la partager; une » succession au Thrône mal établie; des revenus peu fixes & » peu certains; des ennemis puis-

» sans subsistants dans le cœur
» même de l'Etat, & toujours prêts
» à se déchirer ; des Grands qui,
» loin de le défendre, ne travail-
» lent qu'à le diviser & à se rendre
» indépendants dans leurs Provin-
» ces ; voilà en général la source
» des guerres & des révolutions
» continuelles qui ont agité & qui
» agiteront toujours ce grand Em-
» pire. « Voilà aussi, pouvons-nous
ajoûter, pour les Gouverneurs &
les Officiers que le Roi emploie
dans l'Indoustan, une source d'em-
barras très-singuliers : jamais ils
ne s'en tireront qu'avec une force
d'intelligence & de conseil, de
noblesse & de fermeté dont le be-
soin & la nécessité se rencontre,
le plan & le systême se trace,
l'exemple & le modele se présente
presque à chaque pas dans la suite
de cette Histoire.

Après ces Notices que nous
abrégeons, & quelques autres de

même espèce, sur le Gouvernement & sur la Milice de l'Indoustan, M. L. L. M. parcourt la liste des Empereurs Mogols jusqu'à Mahamet-Cha qui, en 1718, monta sur le thrône de son père Cha-Halam : c'est à la vingt & unième année de son Regne que nous allons commencer d'extraire cette Histoire.

En 1739, les Indiens voyoient leur pays prêt à devenir la proie des Maures qui marchoient sous les ordres de Daoustalikan Nabab d'Arcatte, de Sabderalikan son fils & de Chandasaheb son gendre : alors ils recoururent au Roi des Marattes. Ce Prince leur accorda un secours de 60000 chevaux & de 50000 hommes d'Infanterie. Le Nabab entreprit de leur fermer l'entrée de ses Etats : ils forcerent les défilés qu'il gardoit aux pieds des montagnes du Canamay : sa valeur intrépide se signala dans ce

combat où il périt. Après sa défaite, sa veuve, sa famille & les débris de son armée, ne chercherent d'asyle que sous les murs de Pondichery, où leur arrivée annonça la nouvelle de leur désastre. Recevoir cette veuve dans la Ville, c'étoit s'exposer à la fureur des Marattes; l'en exclure, c'étoit mécontenter tous les Officiers Mogols : ne voulant pas rompre avec eux, M. Dumas la reçut avec tous les égards dus à sa dignité.

Occupés à former le blocus de Tanjaor, Sabderalikan & Chandasaheb avoient refusé de suspendre leurs opérations, & de se joindre au Nabab pour s'opposer au passage des Marattes. Sabderalikan ne se crut pas en état de tenir contr'eux la campagne, il fit sa paix : dès qu'il eut signé son Traité, il se rendit à Pondichery. Après avoir témoigné au Gouverneur sa vive reconnoissance, il partit avec

sa mere, sa femme, ses enfants &c. il ne laissa que sa sœur, femme de Chandasaheb qui s'étoit enfermé dans Trichenapaly, résolu de s'y défendre jusqu'à la derniére extrémité. Quoique sa défense ne pût être longue, Ragogi, Général des Marattes, n'attendit pas la fin du siége pour se plaindre de l'asyle accordé à la famille du Nabab d'Arcatte, & pour demander qu'on lui en livrât les restes avec tous leurs effets : ses lettres contenoient autant de menaces que de reproches. M. Dumas y répondit avec une noble fermeté & une sage discrétion, déclarant que les François étoient également incapables de refuser à des amis malheureux l'hospitalité & d'en violer les droits. Dès lors il ne pensa plus qu'à mettre sa place en état de défense. La vûe des machines préparées fit sur le Député des Marattes une impression qui n'invitoit pas à en faire

le siège. Celui de Trichenapaly étoit fort avancé. Barasaheb y accourut pour secourir son frère : il se présenta avec 25000 hommes devant l'armée formidable des Marattes. Ceux-ci avoient ordre d'épargner ses jours & de l'engager à se rendre ; mais sa valeur féroce & indomptable ne cessa de répandre le sang ennemi que quand elle eut forcé les Soldats à ne plus ménager le sien qui coula le dernier. Ragogi pleura sa mort : la place lui fut enfin remise ; Chandasaheb se rendit son prisonnier.

Au sortir de cette expédition, Ragogi aima mieux se réconcilier avec M. Dumas que de venir l'assiéger dans Pondichery. D'ailleurs il étoit rappellé dans le Carnate par la mort de Sabderalikan, que son beau-frère, le Nabab de Velour, avoit fait assassiner. Ce malheureux Prince laissoit un fils trop

jeune pour lui succèder dans la Nababie d'Arcatte. A la sollicitation d'Iman-Saheb parent de ce Nabab, Nizam-Moulouk entra dans le Carnate avec une prodigieuse armée, en chassa les Marattes, & déclara le fils de Sabderalikan, Gouverneur de Carnate & de Maduré. Peu de temps après son élévation, ce jeune Nabab fut assassiné comme son père. Anaverdikan qui, pendant la minorité du Prince, devoit gouverner ses Etats en qualité de Régent, fut, par Nizam Moulouk, placé sur le thrône de son pupille; la survivance fut accordée à son fils aîné Mafouskan, & le titre de *Soubdar* au cadet Mametalikan. Les Gouverneurs de plusieurs Places soumises à Anaverdikan ne voulurent point le reconnoître : en envoyant leurs tributs à Nizam-Moulouk, ils mirent le Nabab dans la nécessité de dissimuler leur révolte.

Anaverdikan ne pouvoit trop ménager les François : il les prévint par une magnifique Ambassade, & il ne tarda pas à venir lui-même à Pondichery : charmé de l'accueil que lui fit M. Dupleix qui avoit remplacé M. Dumas, il lui jura une *amitié constante & solide*; mais l'argent des Anglois & leurs présents rendirent bientôt ce Nabab parjure : la foi de ses serments étoit toujours fragile quand l'appas du gain la tentoit. M. L. L. M. nous assure que notre valeur fait aujourd'hui un contre-poids qui l'emporte dans l'Inde sur l'argent de nos ennemis, & que bientôt les Mogols acheteront plutôt notre amitié qu'ils ne vendront la leur aux Anglois.

La guerre étant alors déclarée entre la France & l'Angleterre, les Anglois, dans l'Inde, ne tarderent pas à commencer les hostilités. Toujours plus sensibles aux

fut bien-tôt instruite des exploits de M. Dupleix : ce Gouverneur-Général en reçut des titres qui augmentoient son crédit & son autorité dans tout l'Indoustan : tous les Princes Maures & Gentils rechercherent alors son amitié : Ragogi, Général des Marattes, l'en complimenta au nom de leur Roi Savon-Raja. M. Dupleix profita de sa considération pour solliciter la liberté de Chandasaheb, elle lui fut accordée avec une bonne escorte pour le ramener à Pondichery : le siège en fut levé pendant sa marche : les Francois l'avoient soûtenu avec une valeur qui mit le comble à leur gloire. Nazersingue en écrivit lui-même à M. Dupleix une lettre où la flatterie déployoit toute la richesse *du style Oriental*. Ce Gouverneur eut bien-tôt l'occasion de se venger du Nabab-Anaverdikan, dont le gendre avoit secouru les Anglois ; Thamas-

Koulikan, attiré dans l'Inde, comme on le croit, par Nizam-Moulouk, déthrôna Mahamet-Cha, pilla ses trésors, lui rendit son sceptre, & chargea Nizam-Moulouk de toute l'administration.

Les Patanes profiterent de cette occasion pour se révolter : Amet-Cha, fils de l'Empereur, marcha contre eux & les défit : les Omrahs, joints à quelques Officiers de son armée, avoient formé une conspiration contre la vie de ce Prince : avant sa victoire, il avoit découvert & puni les complices. Cependant les Omrahs ne doutant point du succès de leur complot, avoient répandu le bruit de sa mort, étranglé son père & jetté son cadavre par une fenêtre de son Palais, disant ensuite qu'il s'étoit précipité par l'excès de la douleur dont il avoit été frappé en apprenant la mort de son fils. Instruit de ce qui étoit arrivé à son père, Amet-Cha

affecta un deuil extrême, renonça au thrône, prit l'habit de *Faquir* ou de Pénitent, & déclara aux Omrahs qu'ils pouvoient s'élire un Empereur. L'ambition qui les faisoit tous aspirer au thrône, les divisa bientôt : appellés au Palais, en entrant dans des appartements séparés, que le jeune Prince leur avoit fait préparer, tous furent étranglés par son ordre : la plûpart des autres complices furent également punis, entr'autres Casendikan, frère aîné de Nazersingue. Nizam leur père, que l'Empereur croyoit chef de la conjuration, fut mandé à Dely pour rendre compte de ce qu'il devoit au trésor Impérial : il n'osa se dispenser d'obéir ; mais le chagrin ou le poison prévinrent les malheurs qu'il craignoit. Son fils Nazersingue, qu'il avoit toujours retenu à sa Cour, parce qu'il s'en défioit ; s'empara du Gouvernement & des trésors

de ſon père, & diſpoſa de toutes les places à ſon gré, ſans attendre l'agrément de la Cour Impériale.

La ſucceſſion de Nizam Moulouk, ſelon ſes derniéres volontés, devoit revenir à Muza-Ferſingue fils de ſa fille, & d'un Seigneur appellé *Satodoloskan.* L'Empereur, qui étoit couſin de Muza-Ferſingue, manda cet héritier *légitime*, le nomma *Souba & Généraliſſime de ſes Armées*, Gouverneur des Royaumes de Décan & de Golconde, & lui donna une armée pour marcher contre ſon oncle Nazerſingue : pendant la marche, Chandaſaheb la joignit avec la ſienne, & obtint du Souba le titre de Nabab d'Arcatte & du Maduré. Anaverdikan avoit fermé l'entrée du Carnate : pour forcer les paſſages, Muza Ferſingue demanda un ſecours à M. Dupleix : M. d'Auteuil fut chargé de le conduire; pendant que ce Commandant Fran-

çois forçoit les retranchements des ennemis, le Souba arrive avec son armée : celle d'Anaverdikan est défaite ; lui-même est tué, son fils aîné Mafouskan est fait prisonnier ; le cadet Mametalizan se retire & se renferme dans Trichenapaly. Avec leurs armées victorieuses, les deux Princes Maures (Muza Fersingue & Chandasaheb) se rendent à Pondichery : au milieu des Fêtes qu'il leur donne, M. Dupleix régle les opérations de la campagne prochaine. M. du Quesne est nommé pour commander le secours François : on entre dans le Carnate sans résistance : par des conseils qui n'étoient pas de son goût, le Roi de Tanjaor refuse d'ouvrir sa Capitale : impatient de la lenteur des Maures, M. du Quesne avec ses troupes seules brusque l'attaque ; le Roi se voyant aux abois, appelle le Brame qui avoit conseillé de soûtenir le siège.

» Eh

» Eh bien, *lui dit-il*, où sont à pré-
» sent vos Anglois, vos Hollan-
» dois, vos Nazersingue ? Qu'ils
» paroissent ; il est temps. Cet en-
» nemi que vous méprisiez hier,
» le voilà aujourd'hui au pied de
» nos remparts « &c. Il fallut se rendre, nous céder 81 aldées ou villages, nous affranchir d'une espèce de tribut, qui consistoit en un présent qu'on s'étoit obligé de faire pour l'acquisition de Karical.

Attiré par les *conquêtes imaginaires*, dont les Anglois l'avoient flatté, Nazersingue arrive, dans le Carnate, avec une puissante armée : les Maures de Muza-Fersingue & de Chandasaheb en furent si effrayés que nos François, ne pouvant les rassurer, furent réduits à protéger leur retraite. Cependant Nazersingue rallentissoit sa marche, à mesure qu'il approchoit des armes Françoises ; les Anglois

l'ayant joint, il vit avec indignation combien les forces qu'ils avoient amenées, étoient inférieures à celles qu'ils avoient promises : il ne songea plus qu'à faire sa paix avec son neveu. Survint alors la mutinerie, dont nous avons parlé : elle obligea M. d'Auteuil à ordonner la retraite ; l'ennemi, la prenant pour une fuite, perdit beaucoup de monde à nous poursuivre sans pouvoir nous entamer.

Les Maures ne manœuvrerent pas si habilement ; Muza-Fersingue se rendit à son oncle ; l'armée de Chandasaheb se dissipa. En qualité de médiateur, M. Dupleix commença une négociation infructueuse : la surprise du camp ennemi fit bien plus d'effet : le brave M. de la Touche, à la tête de 300 François, y fit un affreux carnage. Nazersingue épouvanté s'enfuit sans pouvoir se venger, sinon sur nos comptoirs de Masulipatan & d'Ya-

..., dont il ordonna le pillage.
... à Arcate, il s'endormit dans
... de la débauche : M. Du-
... réveilla en faisant ouvrir
...mpagne contre Mametalikan;
& les Anglois presque aussitôt divisés que réunis dans le même Corps d'armée. Pour nos Officiers & pour nos troupes, ce fut la plus abondante moisson de lauriers. Après des victoires redoublées, nos étendarts furent arborés jusques sur les murs de Gingy, Ville très-forte du Carnate ; Nazersingue périt dans un combat où son courage s'étoit surpassé : sa mort valut à Muza Fersingue la conquête de *six Royaumes* : les Généraux Patanés qui avoient servi l'oncle, prêterent le serment de fidélité au neveu vainqueur. Chandasaheb, possesseur d'Arcate & de Carnatte, n'avoit plus rien à desirer que Trichénapaly, Mametalikan ne tarda pas à l'évacuer.

En allant prendre possession de ses Etats, Muza-Fersingue voulut avoir une Escorte Françoise ; M. de Bussy en eut le commandement. Pendant le voyage, l'armée Maure du Souba fut insultée par les Patanes : contre le gré du Commandant François, Muza-Fersingue s'obstine à en tirer une vengeance éclatante & à poursuivre les fuyards de l'armée défaite ; il y perdit la vie. Sa mort eut étrangement embarrassé M. de Bussy, si l'armée Maure ne l'eût conjuré d'élever au plutôt sur le thrône de ses ancêtres, Salabetsingue, l'aîné des trois frères de Nazersingue, restés après sa défaite prisonniers de leur neveu. Le Commandant François consentit à cette élection : M. Dupleix la confirma : les François installerent le nouveau Souba dans ses Etats de Golconde, dans Aureng-Abad &c. Sur sa route il reçut le *firman* ou l'agrément de l'Em-

pereur qui lui assuroit toutes ses dignités, & qui annulloit celui qu'en avoit obtenu son oncle Casindikan.* Dans sa Cour & dans ses Etats, Salabetsingue ne fit aucune disposition qui ne fût conforme aux intentions de M. Dupleix, & aux intérêts de la France. Il restitua au fils de Muza-Fersingue tout son patrimoine, & il lui donna la Ville de Canoul qu'il avoit prise sur les Patanes pendant son voyage.

Ces grandes révolutions ont été mêlées de plusieurs autres que nous avons été obligés d'omettre. Sur un théatre si agité, les François

---

* Dans les Additions qu'on trouve à la fin du second Volume, on remarque que Casindikan n'avoit obtenu le firman (les provisions) de l'Empereur, pour le Gouvernement du Décan, que par surprise; quand l'Empereur en fut instruit, il fit couper la tête à l'Eunuque qui avoit conduit cette affaire.

jouerent toujours le rôle le plus distingué : toutes les factions briguoient à l'envi leur protection ; quelque parti qu'ils aient embrassé, la victoire a toujours suivi leurs drapeaux : aucune place, aucune armée ne tenoit contre quelques centaines de leurs soldats. De-là cette considération où ils étoient dans tout l'Indoustan, & dont le poids seul soumettoit des Rajas & des Gouverneurs, qu'aucune force n'avoit jamais pû dompter : autant que leurs exploits & leur bravoure, on admiroit leur bonne discipline, leur fidélité inviolable, & leur noble désintéressement ; si quelques ennemis semoient des préjugés contr'eux, leur arrivée & leur présence les dissipoit sans retour. Le Grand-Mogol lui-même étoit si frappé d'estime pour le nom François, qu'à son entrée dans Aureng-Abad, Salabetsingue reçut une Lettre, où il lut ces paroles,

sorties de la propre bouche de l'Empereur : *Je suis extrêmement mécontent de mon Vice-Roi ; je vous appellerai, avec tous vos braves François, pour le châtier. Je veux, par leur moyen, mettre l'ordre dans tous mes Etats.* On ne doit donc pas s'étonner que M. Dupleix disposât, dans l'Inde, des Royaumes, des Provinces, des charges &c. & qu'il fit tous ces arrangements en présence des Mogols, des Patanes, des Marattes &c. Nations toujours divisées, & alors comme réunies sous la direction du Gouverneur François ; aussi Muza-Fersingue lui dit un jour en le félicitant : *Que, ce qui ne s'étoit peut-être jamais vu, il avoit trouvé le secret de réunir, dans un même lieu, les lions, les tigres & les moutons.*

Cette Histoire pourroit ne paroître qu'un Roman composé à la gloire des François, si notre faveur

& notre pouvoir, dans l'Inde, n'en attestoient pas la vérité, & ne subsistoient pas dans des effets & dans des monuments qui la supposent ; comme le *commandement général* que nous avons dans toute la côte de Coromandel, depuis la rivière de Guichena jusqu'au Cap de Comorin ; la cession de Masulipatan, avec trente lieues de son territoire, & de l'Isle de Devi ; la donation de ces grands domaines couverts de nombreuses & florissantes *aldées*, aux environs de Pondichery & de Karical, d'où dépendent ces domaines &c. le tout confirmé par des Patentes authentiques, non-seulement de tous les Nababs, mais du Grand Mogol lui-même.

ARTICLE LXXXIX.

EXAMEN DU FATALISME, ou Exposition & Réfutation des différents systêmes de Fatalisme, qui ont partagé les Philosophes sur l'origine du monde, sur la nature de l'ame, & sur le principe des Actions humaines. (Trois Tomes *in*-12.) A Paris, chez Didot & Barrois, &c. M. DCC. LVII.

IL ne nous reste plus à rendre compte que de la seconde Partie de cet Ouvrage, seconde Partie qui comprend deux Volumes. L'Auteur y réfute toutes les espèces de Fatalisme, dont il a exposé les systêmes dans la premiére Partie, & dont nous avons fait l'Analyse dans notre premier Extrait. Tous ces systêmes sont ici réduits à

deux, dont l'un ne *ſuppoſe dans le monde qu'une ſubſtance*; l'autre *en ſuppoſe pluſieurs*. L'un & l'autre reparoiſſent ici armés de tout ce qu'ont forgé pour l'attaque & pour la défenſe, tout ce qu'il y a eu de plus fameux Phyſiciens & Métaphyſiciens parmi les Fataliſtes. La méthode générale de leur nouvel adverſaire conſiſte à établir d'abord la poſſibilité, & enſuite l'exiſtence de ce qu'ils nous conteſtent, & enfin à démontrer l'inſuffiſance & l'impoſſibilité de ce qu'ils ont imaginé pour expliquer par la néceſſité, les phénomènes que nous expliquons par la liberté. Il n'emploie guères que la moitié du ſecond Volume contre le Fataliſme qui ne ſuppoſe, dans le monde, qu'une ſubſtance: tout le troiſième eſt dirigé contre le Fataliſme qui en ſuppoſe pluſieurs; cependant nous nous arrêterons plus à la réfutation du premier qu'à celle

du second, parce qu'en réfutant le premier, notre Auteur bâtit en même temps qu'il détruit ; au-lieu qu'en réfutant le second, il n'a guères qu'à démonter les batteries dressées contre la liberté par les Fatalistes de la seconde classe.

Le Fatalisme est un centre où aboutissent les systêmes les plus opposés dans leurs principes & dans leur marche : pour le ruiner, il faut attaquer en détail tous ces partis dont il se fortifie ; de là vient que, dans tout l'espace où la Physique & la Métaphysique étendent leur domination, il n'y a presque aucun canton où l'Auteur de cet Ouvrage n'ait eu des combats à livrer : toutes ces actions ne pouvant se placer dans un Extrait, nous ne ferons que transporter nos Lecteurs dans quelques-uns des plus généraux points de vue, d'où ils pourront juger de la victoire définitive. Cependant nous nous permettrons de

mêler quelques idées à celles de l'Auteur, le plus souvent pour lui mieux témoigner notre satisfaction, & quelquefois pour lui déclarer ce qui pourroit y manquer. Commençons par l'écouter lui-même, pendant qu'il établit, dans le monde, la pluralité des substances contre les Fatalistes qui la nient.

Je n'existe ni par les sensations que m'impriment des objets étrangers, ni dans ces objets dont je reçois l'impression : l'anéantissement de ces sensations, l'absence de ces objets ne donneroit aucune atteinte à mon existence. Ces sensations fugitives, ou successives, ne sont donc que des affections ou des modifications dont mon être est le sujet : mon être est donc une substance dont toutes ces impressions ne sont pas, mais supposent nécessairement l'existence. Or cette substance qui fait mon être, existe-

t-elle par la néceſſité de ſa nature, ou ſeulement par l'action d'une cauſe étrangère ? Conſultons l'état de mon être : ai-je aucun ſentiment qui me force, ou m'invite à croire qu'il contient dans lui la raiſon de ſon exiſtence ? Me rend-il quelque témoignage qui m'aſſure de ſon indépendance, ou d'une exiſtence ſi abſolue, que je ne puiſſe en chercher, ni en ſuppoſer la cauſe hors de ſa ſphère ? Non, ſans doute : rien donc ne me prouve que ma ſubſtance n'eſt pas un être créé.

Mais ſi je ne puis trouver, dans ma ſubſtance, la raiſon de ſon exiſtence, je ſuis autoriſé à la chercher dans une ſubſtance qui aura, dans ſon être ou hors de ſon être, la raiſon de la ſienne : ce progrès de ſubſtances qui tirent les unes des autres la raiſon de leur exiſtence, doit néceſſairement remonter & ſe terminer à une ſubſtance

privilégiée qui contienne la raison de sa propre existence. Si aucune substance n'avoit en son être la raison de son existence, aucune n'existeroit : la premiére, où l'on remonteroit, n'auroit en soi, ni hors de soi la raison de son existence : elle n'auroit donc nulle raison d'exister, & par conséquent nulle existence. Ceci suppose, ce qui ne vaut pas la peine qu'on s'amuse à le démontrer, l'absurdité du progrès à l'infini.

L'être, disent les Spinosistes, n'exclut aucun être ; il est donc infini : tout ce qui est fini, n'est donc pas *être*, mais seulement manière d'être. *Abus de mots*, répond notre Auteur ; c'est comme si l'on disoit : l'étendue n'exclut aucune étendue ; donc il n'y a point d'étendue bornée. On confond ici l'idée abstraite de l'être avec son état de réalité & d'existence. L'idée de l'être convient à tous les êtres, &

n'en exclut aucun : elle représente tous les êtres, & n'est aucun d'eux : elle ne comprend que ce qu'ils ont de semblable dans un état métaphysique, sans embrasser rien de réel dans leur état physique : elle se renferme dans leur possibilité générale, & jamais ne s'étend jusqu'à leur existence particulière. Dans son état d'existence, un être singulier n'a rien de commun avec tous les autres êtres : dans cet état physique, où tout est individuel, tout le distingue, tout le sépare d'eux. La matière en général est aussi indifférente à toutes les figures, que l'être en général à tous les attributs : la matière en général n'exclut aucune figure, comme l'être en général n'existe aucune propriété. Cependant nulle portion réelle de matière n'existe sans une figure déterminée qui lui soit propre ; ainsi nul être particulier n'existe sans des attributs singuliers

qui lui ſont propres. Des êtres différents peuvent avoir des attributs ſemblables, comme des maſſes différentes peuvent avoir des figures pareilles ou homogènes ; mais la ſimilitude de ces attributs, comme celle de ces figures, n'entraîne aucune identité. Dans l'état phyſique de ces attributs, comme dans celui de ces figures, tout ſe reſſemble, rien ne s'identifie : de part & d'autre, les attributs, les modes ſont auſſi réellement différents que les ſujets où ils exiſtent : la diſtinction des affections & des propriétés ne ſçauroit être moindre que celle des ſujets ; elles n'ont d'exiſtence que dans leurs propres ſujets : les rapports qui fondent leur reſſemblance, loin de fonder leur unité, la détruiſent : il n'y a point de reſſemblance, où il n'y a point de multiplicité.

Ces principes ſont fondamentaux dans la Phyſique, comme

Métaphysique ; ils devroient
liers à tous ceux qui se
voir quelque teinture
l'autre de ces Scien-
sommes appliqués
, à les développer
ttre dans le jour le plus
eux, parce que leur évi-
ence incontestable dissipe toutes les obscurités du labyrinthe où le Spinosisme égare ses partisans. Dans ce systême, il n'y a pas une définition dont nos principes ne montrent le vice, pas un axiôme dont ils ne décèlent l'illusion, pas un sophisme dont ils ne découvrent le défaut. On en conclut contre Spinosa, que l'infini n'est pas *tout* être dans son sens, *omne ens*, mais tout pur être, *totum & omnino ens*. Avec le flambeau de ces principes, notre Auteur dissipe tous les nuages & tous les paralogismes que Spinosa éleve & construit dans le sein de ces propositions équivo-

ques érigées en axiômes : *Tout ce qui est borné, n'est pas l'être : rien ne se fait de rien : entre deux substances rien de commun, donc l'une ne peut être l'effet de l'autre.*

Mais, dira-t-on avec Bredenbourg, la création renferme le passage du néant à l'être : de l'un à l'autre l'espace est infini ; l'un est la négation de l'autre : donc on ne sçauroit franchir le milieu qui sépare ces deux termes ; donc on ne sçauroit les unir ; donc de l'un à l'autre point de passage possible ; donc la création est impossible ; donc toute puissance créatrice répugne.

Observons d'abord que cet argument frappe également, & la production des modes, & la création des substances : dans l'une & l'autre, il faut une puissance capable de franchir l'intervalle qui sépare l'être du néant : or les Spinosistes

reconnoissent la possibilité des modes ; donc ils doivent confesser celle des substances. Si tout commencement d'existence répugne, le mode n'en doit pas être plus susceptible que la substance.

Répondons ensuite avec notre Auteur, que, dans la création, le néant ne s'unit point à l'être ; que le Créateur n'agit point sur le néant ; que ce néant n'est pas même un *terme*, d'où parte son action. D'une volonté absolue du Créateur, d'une volonté qui ne peut rencontrer ni obstacle, ni résistance, en un mot, d'une cause souverainement libre & souverainement efficace, sort l'action, le décret qui a pour terme la création, ou l'existence d'un nouvel être : cette volonté est le sujet d'où part l'action *créatrice* ; l'existence d'un nouvel être est l'objet où cette action se termine. Dans toute cette action, dans tout son produit, le néant n'a

organes de certains animaux, tous les ravages que peut causer une étincelle, ne seroient-ils pas pour nous des phénomènes incompréhensibles ? Cette incompréhensibilité nous autoriseroit-elle à en contester la possibilité ? Convient-il aux Spinosistes de nous reprocher que nous multiplions l'espèce des *incompréhensibles ? Une matière & un mouvement éternels, une substance* unique & infinie qui résulte *d'un nombre infini d'individus* ; voilà une forêt immense d'incompréhensibilités dont leur systême est hérissé : en proposons-nous d'aussi énormes & d'aussi nombreuses ?

Dieu, objectent encore les Spinosistes, n'a pu créer le monde sans le connoître, ni le connoître sans qu'il existât. D'ailleurs, *ajoûtent-ils*, le bonheur de Dieu est indépendant d'un monde créé : quel motif a-t-il donc pu avoir de le

créer ? Ne pouvant ici représenter les réponses de l'Auteur dans toute l'étendue qui leur seroit nécessaire, répondons en deux mots. 1° L'intelligence infinie du Créateur connoît, dans sa puissance, & contemple mille mondes possibles & non encore existants, avec beaucoup plus de netteté & de facilité, que notre entendement ne se représente, dans notre imagination, mille fictions, mille êtres purement possibles. 2° Ce n'est pas pour augmenter son bonheur que Dieu a créé le monde ; c'est pour communiquer quelque écoulement de ce bonheur à des créatures qui en sont capables, & qui, avec des secours proportionnés, s'en rendent dignes. Si cette effusion de la bonté divine est incompréhensible à quelques Philosophes, c'est qu'ils ont moins médité sur la bonté de Dieu que sur le méchanisme de l'Univers ; c'est qu'ils jouissent avec trop

d'indifférence, des biens que Dieu leur prodigue : leur insensibilité, leur ingratitude va jusqu'à en méconnoître la source. Voilà le fruit & le crime de l'orgueil philosophique.

Sur la nature de l'infini, dont les Spinosistes voudroient faire la base de leur systême, les Philosophes sont partagés. Après avoir remonté à la source de ce partage, dont il réfute ou rectifie les principes, l'Auteur nous trace la notion de l'infini, il en écarte l'obscurité & l'équivoque qui la rendent confuse, & il en fixe le sens à un *Etre tel qu'on ne peut concevoir rien de plus grand*, & dont nous avons *l'idée la plus positive*. Les êtres distingués de cet Etre nécessaire ne sçauroient nuire à son infinité : leur substance n'est qu'une production de sa puissance féconde : leur pensée ne s'étend à aucun objet que sa science ne pénètre

bien

bien supérieurement. Leur durée se mesure ; l'éternité n'en est donc point le résultat : leur nombre se calcule ; la somme n'en peut donc être un infini. L'Auteur nous pardonnera de hazarder ici notre idée sur l'infini, pour suppléer en moins de lignes à ce que nous serions obligés d'omettre en abrégeant les siennes.

L'infini est l'Etre plein : sa plénitude est si absolue qu'elle ne peut souffrir ni addition, ni soustraction : son unité est si complette & si éminente qu'elle n'est susceptible ni de multiplication, ni de division. Son immensité mesure toute étendue possible, sans qu'aucune puisse la mesurer ; son éternité est également la mesure de toute durée, sans qu'aucune lui soit commensurable. N'est-ce point-là l'idée que Paschal avoit de l'infini, & qu'il n'a pas assez développée pour échapper à la censure de notre

Auteur? Quoi qu'il en soit, nous osons avancer que devant cette notion de l'infini, disparoissent toutes les erreurs, tous les préjugés, toutes les difficultés qu'on rencontre en cette matière, & qu'il ne faut qu'approfondir cette notion pour se fixer sans retour & pour se reposer dans la plus pure évidence, & dans la conviction intime qu'il n'y a de véritable infini que l'Etre suprême. L'incompréhensibilité de ses attributs ne nuit point à l'évidence que nous avons de leur réalité : entre son essence & sa nature nulle distinction même mentale : l'infini a plus que nous n'en concevons, mais il ne peut être conçu autrement qu'il n'est, ni être autrement qu'on ne le conçoit. Ce sont-là de ces principes qui sont à la portée de toute intelligence capable d'un peu d'attention & de réflexion : un esprit qui les a une fois bien saisis, s'y fixe avec

une ſécurité qu'on ne fait qu'affermir en voulant l'ébranler.

Dans le progrès de ſa réfutation, où le Matérialiſme, l'Immatérialiſme & l'*Egoïſme* * ſont ſucceſſivement détruits, l'Auteur eſt contraint de s'enfoncer dans les profondeurs de la plus ſubtile Métaphyſique ſur la nature & ſur les éléments de la matière, ſur la diſtinction de la penſée & de l'étendue, & ſur leur incompatibilité dans un même ſujet. De ces ſpéculations qui demandent un courage & une force d'eſprit ſingulière pour en ſuivre la trace ſans rien confondre, l'Auteur conclut la

* » Les Egoïſtes, *dit l'Auteur*, croient » qu'ils ſont tout ce qui eſt, qu'il n'y a » point hors d'eux, une terre, un ciel, » d'autres hommes. « Il eſt aſſez étonnant que, dans notre ſiècle, un pareil rêve ait été rangé au nombre des ſyſtêmes philoſophiques.

création & l'existence de plusieurs substances, qui sont toutes des êtres simples réellement distingués de l'Etre nécessaire, de l'Etre infini, leur Créateur : les unes sont les éléments de l'étendue, les autres sont des êtres pensants : chacune de ces deux espèces posséde des attributs & des propriétés qui lui sont particulières, & qui forment entr'elles une séparation absolue. Les éléments de la matière, quelque combinaison qu'on fasse de leurs substances & de leurs propriétés, ne sçauroient, par leurs propres forces, ni par aucun secours étranger, atteindre la faculté de penser; leur nature s'y refuse & y répugne absolument. Les êtres pensants, les esprits, sous quelque face qu'on les considère, ne peuvent pas plus se confondre avec les éléments de la matière, ni composer aucune espèce d'étendue. Ainsi à travers les débris du Ma-

térialiſme, de l'Immatérialiſme, & de l'Egoiſme renverſés par ſes mains, notre Auteur arrive à un ſommaire de concluſions, qui ne laiſſent aucun ombrage ſur la pureté de ſon zèle & ſur l'intégrité de ſon orthodoxie : c'eſt la juſtice que nous devons lui rendre avant que de hazarder la moindre difficulté contre ſes principes & ſes procédés métaphyſiques. Revenons maintenant ſur la route qu'il a choiſie pour nous conduire à ces intéreſſantes & ſublimes vérités, & voyons s'il n'y a point laiſſé ou ſemé quelques épines qu'il ſeroit à propos d'en arracher.

1°. Selon notre Auteur, on a trop mépriſé l'Immatérialiſme, on n'a pas aſſez répondu aux objections dont il ſe prévaut. Surquoi nous obſervons que, ſous l'empire d'une Providence divine, les corps, dont nous nous voyons inveſtis, ne peuvent être de pures apparences:

Le monde, dans ce syſtême, ne ſeroit qu'une ſcène menſongère où Dieu paroîtroit éternellement occupé à nous tendre des pièges & à nous repaître d'erreurs dont nous ne pourrions nous défendre. Soûtenir que les hommes ont tort de ne pas douter s'ils ont un corps, & s'il en exiſte aucun dans l'eſpace qu'ils habitent, c'eſt avancer un paradoxe auquel réſiſtent invinciblement tous nos penchans, toutes nos impreſſions, & même toutes nos réflexions. Sous ce point de vuë, qui intéreſſe évidemment la véracité de l'Etre ſuprême, l'Immatérialiſme comme l'Egoiſme, ſe résout dans un délire ſacrilège qui ne mérite pas les frais d'une réfutation. Fuſſent-ils encore plus heureux qu'ils ne le ſont dans l'explication des phénomènes, ces deux ſyſtêmes n'en ſeroient pas moins vicieux dans les conſéquences qui ſuivent de leurs principes.

Ce n'eſt pas là cependant le principal côté où notre Auteur dirige ſon attaque : l'impoſſibilité qu'il reproche à ce ſyſtême, eſt fondée ſur d'autres principes, tels que le défaut de *raiſon ſuffiſante* des perceptions & des ſentiments que nous croyons partir des corps exiſtants, (ces corps étant une fois ſuppoſés ne pas exiſter) ou le défaut de *puiſſance* dans Dieu *pour ſuppléer à l'action des objets ſenſibles*. Dieu a plus de puiſſance qu'il n'en faudroit pour ſuppléer à leur abſence ; mais des raiſons néceſſaires, tirées de ſa vérité & de ſa ſageſſe, s'oppoſent à l'exercice de cette puiſſance, & démontrent le vice & l'impoſſibilité du ſyſtême : c'eſt-là qu'il faut s'en tenir pour rejetter l'Immatérialiſme. Quant aux difficultés qu'il propoſe contre les éléments de la matière & contre leur étendue, fuſſent-elles inſolubles pour tous les Philoſophes,

elles n'en sont pas moins nulles en elles-mêmes : l'existence des corps est un fait qui les anéantit aussi puissamment que le moindre pas d'Aristote détruisoit tous les arguments de Zénon contre la possibilité du mouvement. Au reste, tout le systême de l'Immatérialisme porte sur ce raisonnement : Je ne conçois ni la nature, ni les éléments de la matière ; donc il n'existe aucune matière. Faut-il être grand Logicien pour sentir le vice d'un pareil argument ?

2°. L'Immatérialisme réduit à ses propres forces & mis sur la défensive, n'est tout-au-plus qu'une farce ingénieuse où la vrai-semblance même n'est pas ménagée : des Philosophes sérieux & sensés ne sçauroient ni s'en occuper, ni s'en amuser ; mais dans la guerre offensive, ce systême paroît *très-redoutable* à notre Auteur. A la vérité, toutes les espèces de traits que les diffé-

rentes ſectes aiguiſent les unes contre les autres, l'Immatérialiſme les recueille ſans craindre qu'on les tourne contre lui-même : il ne fera jamais de grandes conquêtes ; mais il pourroit faire de grands ravages. Les êtres étendus, les ſubſtances composées n'ont pû réſiſter à ſes aſſauts, du moins c'eſt le ſentiment de notre Auteur : leur défaite l'a décidé en faveur *des êtres indiviſibles, ſimples & ſans étendue*, c'eſt-à-dire, des monades Leibnitziennes : de ces êtres inétendus, il compoſe l'*étendue* qui, dans ſon ſyſtême, n'eſt plus une propriété de la matière, mais un ſimple *phénomène*, une *apparence produite par la réunion que l'eſprit fait* des êtres ſimples. Ces êtres ſimples ſont *des forces* : ils agiſſent ſur notre ame, l'eſprit ne voit le phénomène de l'étendue qu'en réuniſſant les impreſſions qu'il en reçoit. Il eſt impoſſible de

ſe repréſenter ces êtres ſimples, de s'en former l'idée, l'Auteur ne le diſſimule pas ; mais cette *impoſſibilité*, dit-il, *peut-elle faire équilibre avec les abſurdités inévitables du ſentiment qui ſuppoſe des êtres étendus ou des ſubſtances composées ?* Sur la ſimple expoſition de ce ſyſtême, s'éleve une foule de difficultés : propoſons-en quelques-unes à ſon Auteur.

1re Ces êtres ſimples & inétendus ne ſont-ils point plus propres à favoriſer qu'à combattre l'Immatérialiſme ? En banniſſant toute idée de matière, les Immatérialiſtes ont ils prétendu autre choſe que de réduire l'étendue & tous ſes attributs à de purs phénomènes, à de pures apparences ? Dans les écoles & dans le monde, ſi la matière & ſes éléments euſſent toujours été regardés comme des êtres ſimples ſans longueur, largeur, ni profondeur, & ſans aucune

qualités qui dépendent de ces
...sions, s'y seroit-il jamais
...une secte particulière d'Im-
...ialistes? Tous les Philosophes
...ussent-ils pas été entraînés
comme par une détermination
générale dans cette manière de
penser?

2^e Le Matérialisme lui-même ne pourra-t-il point entreprendre de s'établir sur les fondements de ce nouveau systême? Il lui importe peu que les éléments de la matière soient étendus ou inétendus, pourvu qu'ils soient de même nature que ceux de la substance spirituelle. En effet dès-lors tous les êtres de l'univers seront homogènes, & par conséquent tous matériels, s'ils ne sont pas tous immatériels : ces êtres ne différeront donc entr'eux que par les forces dont ils seront revêtus : c'est-là tout ce que prétendent les Matérialistes : pour qu'il ne leur reste rien à désirer,

ils n'auront qu'à prouver que ces forces ne sont point essentiellement des substances. Les preuves dont ils ont besoin, ils les emprunteront du même systême où la force pensante n'est qu'une *faculté*, où cette faculté ne s'exerce & n'acquiert des idées que *par les sens*, & où par conséquent l'esprit séparé du corps retombe dans un état de mort & d'inertie, totalement semblable à celui que nous attribuons aux éléments de la matière. Ainsi, en voulant s'éloigner également du Matérialisme & de l'Immatérialisme, l'Auteur risque de se voir accusé de n'avoir trouvé de milieu que dans un systême indifférent, pour ne rien dire de plus, aux deux extrêmes dont il cherchoit à se garantir, & dont l'un & l'autre tâcheront à l'envi de s'accommoder & de se prévaloir.

Un troisième systême qui, dans

cet Ouvrage, n'eſt pas plus épargné que les deux précedents, le ſyſtême de l'ame univerſelle, interviendra & prétendra retrouver, dans ces forces penſantes qui conſtituent les ſubſtances ſpirituelles, tous ſes matériaux qui compoſent ſon édifice. Il ſoûtiendra 1° qu'il eſt plus aiſé de concevoir toutes ces forces dans une ſubſtance unique, que de les concevoir conſtituant une pluralité de ſubſtances; 2° que, n'étant point en action, ces forces ne ſont plus que des *facultés*, & que par conſéquent elles ſont anéanties, ſi elles n'ont point un ſujet d'inhéſion où elles réſident comme facultés. Nous ne doutons pas que l'Auteur n'ait des reſſources contre des attaques ſi aiſées à prévoir; mais il eſt toujours fâcheux de prêter ſans néceſſité à ſes ennemis, des armes qu'ils n'avoient pas, & de ne pouvoir

plus les vaincre qu'on ne les leur ait arrachées.

3^e Des êtres ſimples & inétendus, quelque mouvement, quelque force qu'ils aient, comment peuvent-ils ſe frapper, ſe choquer & ſe réſiſter? Quelles impreſſions peuvent-ils ſe communiquer? Comment pourront-ils donc agir les uns ſur les autres? Eſt-ce par le contact? il répugne à leur inextenſion. Eſt-ce par l'oppoſition de leur détermination? cette oppoſition ne peut les mettre aux priſes, à moins qu'en ſe rencontrant dans l'eſpace où ils ſe meuvent, ils ne ſe faſſent obſtacle: or quel obſtacle peuvent ſe faire des êtres inétendus? comment s'embarraſſeroient-ils mutuellement dans un eſpace dont ils ne peuvent remplir, ni par conſéquent ſe diſputer aucune portion?

4^e Parmi ces êtres ſimples & inétendus, pourquoi les uns ſeront-

ils capables & les autres incapables de penser ? L'Auteur répondra sans doute que, dans son systême, ces êtres ne sont que *des forces ;* que la force de penser est la force qui constitue l'esprit ; que la force qui constitue l'esprit ne peut pas plus constituer la force qui constitue le corps, que cette seconde ne peut constituer la première, & qu'enfin ces deux forces sont entre elles, dans son systême, comme sont entre elles, dans le systême de Descartes, la pensée & l'étendue. Mais cette réponse n'est-elle point une pétition de principe, ou une supposition plutôt qu'une solution ? Réduire toutes substances à de pures forces, n'est-ce point un coup aussi hardi que de réduire les éléments de la matière à l'inétendue ? Conçoit-on une force sans sujet, ou une force qui soit son propre sujet ?

5° Si la *force active* constitue

un être, & si la force de résistance en constitue un autre, (car selon l'Auteur, *on ne peut ni concevoir, ni supposer aucun être sans une de ces deux forces*) l'être actif ne pourra-t-il jamais devenir résistant, ni l'être résistant devenir actif? Selon l'Auteur, la force motrice ne triomphe-t-elle pas de la force d'inertie? Ce triomphe de l'une n'emporte-t-il pas l'anéantissement de l'autre? La force d'inertie ne constitue-t-elle pas le repos aussi formellement, que la force motrice constitue le mouvement? Mais sans nous enfoncer dans ces abysmes qui, sans qu'on les cherche, s'ouvrent sous le systême revenons.

Pourquoi l'être simple qui passe de l'état d'inertie à l'état d'activité, ne pourroit-il pas passer de l'activité motrice à l'activité pensante? Ce passage paroît plus aisé dans ce systême, que dans aucun

autre ; on n'y trouve point de ces éléments brutes & épais, dont la masse morte n'est pas susceptible de vie ni par conséquent de pensée : on y trouve des degrés, des nuances de forces qui forment des classes où les animaux se logent selon leur espèce : on ne voit pas pourquoi le Créateur de ces êtres simples ou de ces forces, ne pourroit pas également, si non les perfectionner, du moins les transformer & les placer au grade le plus élevé. Dans ce systême, de la force animale à la force humaine la distance est-elle plus grande que de la force de résistance à la force d'activité ?

Mais enfin, dira-t-on, ici le Philosophe est réduit à choisir entre des incompréhensibilités & des absurdités : l'incompréhensible n'est-il donc pas préférable à l'absurde ? Nous répondons 1° qu'en fait de systême philosophique, sou-

vent il ne faut pas trop presser les incompréhensibilités pour en exprimer des absurdités : nous n'avons garde d'appliquer à l'ingénieux Auteur un terme si contraire à l'estime que nous devons à son mérite & à son sçavoir. 2° Dans le systême du continu divisible à l'infini, on peut toujours rester en-deçà de l'absurdité, & se retrancher au moins dans l'incompréhensibilité. 3° Un Physicien ne tombe guères dans l'absurdité, ni même dans l'incompréhensibilité, qu'en poussant *le systême philosophique au-delà de toutes ses idées* : les Philosophes les plus habiles ne sont que trop sujets à cet excès de subtilité ; le reproche leur en a été fait par un illustre Ecrivain (M. Bolinbroke,) qu'on n'accusera pas de trop de simplicité & de crédulité.

Selon les préceptes de Bacon & de Descartes, que les Philosophes

ſe renferment donc toujours en-deçà de la portée où leur intelligence peut atteindre, & qu'ils ſe perſuadent qu'au-delà tout eſt pour eux écueil & précipice ; que la nature, ou plutôt ſon Auteur ne leur a pas donné des aîles pour voler plus loin ; que de le tenter, c'eſt une témérité dont l'illuſion eſt la moindre peine ; que, dans le cercle où leur eſſor peut s'étendre, il s'ouvre à leurs découvertes un eſpace plus vaſte que leur intelligence ; qu'il leur importe plus de ſçavoir la Morale que la Phyſique ; que, pour l'apprendre & pour la pratiquer, ils ſont pourvus de tous les inſtruments & de tous les ſecours dont ils ont beſoin, & qu'il ne leur reſte qu'à en faire un uſage légitime : alors il y aura moins de ſyſtêmes pour partager ces Philoſophes, parce qu'en ſe tenant toujours dans la ſphère de la droite & ſaine raiſon, & en s'interdiſant

les conjectures témérairement hazardées, ils tariront les ſources qui multiplient ſi fort les ſyſtêmes abſurdes & incompréhenſibles : c'eſt-ce que notre judicieux Auteur leur inculque fréquemment avec autant d'égards & d'inſinuation que de zèle & de force.

Si les difficultés que le ſyſtême de l'Auteur nous a fait naître, jettent, dans quelques eſprits, des préventions contre ſon orthodoxie, la lecture de ſon troiſième Volume doit les diſſiper : il y a raſſemblé, avec tant de ſoin & de capacité, toutes les objections que les Fataliſtes, qui ſuppoſent pluſieurs ſubſtances dans le monde, ont formées contre la liberté de Dieu & contre celle de l'homme ; il les a réſolues avec tant de clarté & de ſolidité ; ſes ſolutions ſont ſi indépendantes de ſon ſyſtême ſur la nature des diverſes ſubſtances, & ſi exemptes des taches qui peuvent

défigurer ce ſyſtême, qu'on ne peut lui ſçavoir trop de gré d'un travail où l'érudition & le raiſonnement Philoſophiques ſont ſi utilement & ſi heureuſement alliés en faveur des principes les plus eſſentiels. Cependant nous ne ſommes pas pleinement ſatisfaits des efforts qu'il a faits pour éclaircir ce qu'il y a d'obſcur pour nous dans la préſcience divine : c'eſt un attribut dont la vérité eſt auſſi conſtatée que la hauteur en eſt inacceſſible : en voulant ſonder ſa profondeur, on n'atteint qu'un nuage qu'il faut adorer. Les ténèbres qui enveloppent ce myſtère, n'ôtent rien à la certitude de notre liberté : la préſcience de Dieu tombe autant ſur la liberté que ſur la ſubſtance de nos actions. Si elles n'étoient pas libres, la préſcience de Dieu ne ſeroit plus un attribut incompréhenſible, ni un myſtère étonnant.

Août, 1757.

On reprochera peut-être à l'Auteur de voir par-tout le Fatalisme, ou de ne l'avoir placé dans presque tout l'empire des systêmes, que pour étaler l'étenduë prodigieuse de ses connoissances & de ses recherches Philosophiques : ce reproche ne seroit pas juste. Tout systême où Dieu, ou bien l'homme n'agissent jamais que par des motifs qui les déterminent nécessairement, où Dieu n'est pas aussi maître de rester dans son repos que d'en sortir, où l'homme ne peut jamais résister à l'impression actuelle qui le sollicite, où la supériorité présente de l'attrait qui le domine, l'entraîne toujours vers l'objet où elle le pousse, sans qu'il puisse se défendre d'y consentir, & de céder à cette impulsion prédominante, est un systême dont une fatalité nécessaire & nécessitante devient le mobile universel. Or, combien de systê-

mes portent l'empreinte de ce Fatalisme ? Si l'on en faisoit l'exacte énumeration ; l'Auteur resteroit convaincu d'avoir plutôt diminué qu'exagéré le nombre des systêmes qu'infecte le poison du Fatalisme.

ARTICLE XC.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE RENNES.

REFUTATION de la prétendue Histoire du Comte & de la Comtesse de Chateaubriand. Par feu M. Pierre Hevin, ancien Avocat au Parlement. *Brochure* in-4°. *de 27 pages.* Cette réfutation est en forme de Lettre, & a été composée en 1686. par M. Hevin, ayeul d'un Conseiller au Présidial de Rennes, lequel porte le même nom & donne aujourd'hui l'Ouvrage de son Grand-père. Il seroit à souhaiter que cette Lettre fût aussi-bien

aussi-bien écrite qu'elle est bien raisonnée. Mais en pareille matière on s'attache plus au fond des choses qu'au style de l'Auteur : celui-ci n'a nul agrément dans sa manière, mais il démontre ce qu'il entreprend de prouver ; c'est le mensonge palpable, évident & presque sans exemple de notre Historien-Romancier Varillas, traitant ce qui regarde le Comte & la Comtesse de Châteaubriand. Il prétend que la Comtesse qui avoit trop sçû plaire à François I. fut assassinée par les ordres de son mari au commencement de l'an 1526. très-peu de temps avant que le Roi retournât de sa prison d'Espagne. Cette anecdote est revêtue par l'Historien de circonstances, qui sont dans le même goût que le fond même de l'Histoire : & tout cela, bien loin d'être appuyé de la moindre preuve, se trouve démontré faux dans toutes ses parties. Il est cer-

tain, par exemple, 1° que la Comtesse de Chateaubriand ne mourut qu'en 1537. près de 12 ans après l'époque que Varillas assigne à cette mort : 2°. que cette Dame ne mourut ni de mort violente, ni dans la disgrace de son mari : 3° que dès l'an 1525, temps postérieur aux prétendues liaisons de François I. avec la Comtesse ; le Comte de Châteaubriand prit des mesures pour faire tomber à sa femme tous ses biens par voie de *fidei-commis*. Quoi de plus contraire à cette prétendue fureur de l'époux déshonoré contre l'épouse infidéle ? 4° que le même Comte, bien loin d'avoir encouru l'indignation du Roi François I. & de s'être expatrié lui-même après l'assassinat prétendu de sa femme ; fut fait au contraire en 1531, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi dans la Province de Bretagne &c. Tout ceci n'est que la

la moindre partie des obſervations très-ſûres & très-fidèles de M. Hevin ſur ce point d'Hiſtoire. Il y ajoûte beaucoup de recherches touchant les principales maiſons de Bretagne, & c'eſt un des morceaux qui font le plus de plaiſir dans cette Brochure. Au reſte il étoit bien à propos d'anéantir pour toujours la fable de Varillas, puiſqu'elle intéreſſe l'honneur de deux perſonnes très-illuſtres : le Comte de Chateaubriand étoit de la maiſon de Laval, & par ſa mère Françoiſe de Rieux, neveu de François I. à la mode de Bretagne ; la Comteſſe étoit de la maiſon de Foix, & couſine du trois au quatre de la Reine Claude, épouſe du même Roi François I. *On trouve des Exemplaires de cette Lettre à Paris.*

De Paris.

On a vû depuis peu de jours une forte de Protée littéraire ; une brochure de 60 pages *in-8°.* dont il n'est pas aisé de saisir les caractères : nous tâcherons d'exposer ce qu'une lecture réfléchie nous a fait connoître.

Ce petit Ouvrage intitulé *Examen du Voltéranisme*, est un composé de Prose & de Vers * ; une production de Sceptique, qui combat la vérité, tandis qu'il paroît la chercher ; un plaidoyé pour & contre la raison ; un défi donné à toutes les Religions, sans en excepter la vraie, pour laquelle néanmoins l'Auteur témoigne du penchant ; un tissu de pensées im-

* Les Vers sont trois Epîtres, adressées à M. de Voltaire.

pies qu'on croiroit tempérées ou réfutées par une conclusion assez orthodoxe; un langage Philosophique, mais sans précision; une Prose assez coulante, mais, dans la plûpart de ses détails, sans fond de vérité ni d'érudition; une poësie quelquefois bonne, mais le plus souvent décousue, obscure & sans génie.

L'Auteur a prétendu combattre le Poëme de la *Religion naturelle* de M. de V. entreprise louable si elle n'avoit eu pour objet que de rappeller ce bel Esprit à la Religion révélée; mais on s'élève ici presque également contre la Loi Naturelle, le Christianisme & le Matérialisme. On a crû sans doute imaginer une belle chose en rajeunissant la scène des trois Déesses qui disputerent de la beauté en présence de Paris. On fait paroître dans cette Brochure une *Belle Chrétienne*, une *Belle Déiste*,

une *Belle Matérialiste* ; façons de parler romanesques, & qui ne sont bonnes que pour amuser des petits-maîtres. Chacune de ces trois personnes tâche d'engager notre Pyrrhonien, mais il donne l'exclusion à toutes ; il les traite toutes *d'imbécilles* qui *marchent aveuglément à la suite de leurs préjugés.*

N'est-ce pas un procédé bien entendu contre la *Belle Chrétienne*, que de la rejetter parce qu'elle présente un bandeau ; c'est-à-dire, parce qu'elle ordonne de croire ; comme si elle ne laissoit pas à notre raison toute liberté de s'exercer sur les préliminaires de la Foi ; sur ce qu'on appelle *motifs de crédibilité ? La raison* conclut notre Sceptique, *me dit que l'évidence est mon flambeau* ; oui bien à l'égard des objets où l'évidence est possible ; & dans le détail des choses de la vie l'Au-

veut demande-t-il toujours l'évidence (j'entens l'évidence métaphysique) pour se déterminer, pour agir, pour acquérir, pour se précautionner, pour s'engager, pour se lier avec les uns & les autres ? &c. D'ailleurs ce principe *la raison me dit que l'évidence est mon flambeau*, n'est-il pas bien dans la bouche d'un homme qui dit, quatre pages plus haut, qu'il *a bien de la peine à s'imaginer que l'homme soit fait pour la raison ?* & qui ajoûte dans sa premiére Epître en Vers.

> Qu'est-ce que la raison ? Préjugé fastueux,
> Il ne parle jamais qu'avec un ton de maître.
> Contre lui révolté mon cœur, pour être heureux,
> Ne veut point l'écouter, ne veut point le connoître.

Mais quel guide veut donc suivre l'Auteur ? *L'instinct :* c'est ce qu'il substitue à la Raison, à

la Religion, aux Loix, à la puissance des Souverains. Il n'y a rien de plus faux & de plus impie que cette premiére Epître, si nous en exceptons quelques Vers de la fin où l'on semble reconnoître la nécessité de la révélation : par exemple,

> La Nature n'est pas notre suprême
> Loi.

Il falloit s'en tenir là sans nier que la Loi Naturelle soit une Loi émanée du Créateur même.

La seconde Epître est obscure, mais plus sage que la premiére. Elle fait voir l'insuffisance de la raison; mais il falloit encore éviter ou modifier certaines expressions, ce Vers en particulier :

> La raison le conduit, mais c'est pour
> l'égarer.

Ceci se présente mal sur-tout

dans un Ouvrage qui n'est que trop suspect de Pyrrhonisme. S'il étoit vrai que la raison ne nous *conduit* que pour nous *égarer* (généralité qu'exprime ce Vers ou qu'il ne tempère pas) comment parviendrions nous à connoître l'existence de Dieu, la spiritualité de l'ame, la vérité d'une Religion révélée ? Comment réfuterions-nous l'Idolatrie, le Mahométisme, &c.

La troisième Epître est destinée à examiner les systêmes de l'Unitaire, du Matérialiste & du Chrétien. Quelques bons principes percent à travers un Scepticisme dont on remarque toujours des traces : par exemple ceci paroît bien :

Dis-moi, Voltaire, entr'eux quel parti faut-il prendre ?
Oui, le Chrétien qui croit ce qu'il ne peut comprendre,

Qui pour trouver enfin l'aimable vérité
Soumet l'esprit, le cœur à la Divinité,
Est plus sage à mes yeux qu'un discoureur superbe
Qui se croit infaillible, & né pour brouter l'herbe.

Mais en général il y a tant de maximes hazardées dans toute cette production, & les bonnes choses qui s'y trouvent sont tellement mêlées de mauvaises, & l'on peut avec tant de raison se défier des intentions de l'Auteur, lors même qu'il dit bien, & il est si facile d'abuser d'une multitude de propositions obscures, ambigues, équivoques, qu'il a semées dans son Ouvrage, qu'à tout prendre ceci n'est bon, ni en Theologie, ni en Politique, ni en Morale, ni en Litterature.

Opérations faites par l'ordre de l'Académie Royale des Sciences, pour la vérification du dégré du Méridien compris entre Paris & Amiens. Par MM. Bouguer, Camus, Caſſini de Thury & Pingré. (Brochure *in*-8°. de 28 pages.)

Il y a près d'un ſiècle que les Aſtronomes François s'appliquent à bien connoître la grandeur & la figure de la terre : connoiſſance qui doit réſulter principalement de la meſure exacte des dégrés du Méridien. L'ancien & le nouveau Monde, le Nord & le Sud ont été témoins des entrepriſes formées par l'Académie Royale des Sciences pour l'exécution de ce projet.

En 1670. M. Picard travailla aux meſures Géodéſiques (ou ſur le terrein) néceſſaires pour déterminer le dégré du Méridien aux environs de Paris. Ces meſures

ont passé long-temps pour exactes ; & ce fut en les supposant telles que MM. les Académiciens qui avoient été en Laponie, donnerent, il y a environ 18 ans, 57183 toises au dégré du Méridien : mesure trop grande selon MM. Cassini & de la Caille, qui en 1744 ne trouverent le même dégré que de 57074 toises. On voit que la différence est d'environ 100 toises, *quoiqu'on ne se trompe jamais de 50, sur la longueur de 20 ou 25 lieues, quand on travaille en prenant toutes les précautions nécessaires.*

L'Académie des Sciences a donc jugé qu'il falloit revenir sur les opérations Géodésiques aux environs de Paris ; elle a chargé de ce soin huit de ses Membres, séparés en deux compagnies, sçavoir d'une part MM. Bouguer, Camus, Cassini de Thury & Pingré ; de l'autre MM. Godin, Clairaut,

le Monnier & de la Caille, tous très-disposés à n'être pas simplement spectateurs de l'ouvrage; mais à y prendre toute la part possible & à en presser l'exécution personnellement.

C'est le détail des travaux de MM. Bouguer, Camus, Cassini de Thury & Pingré que nous annonçons ici. M. Picard avoit pris sa base dans le chemin de Villejuive à Juvisy; il avoit fixé à 13121 toises trois pieds, la distance de la tour de Montlhéri au clocher de Brie-Comte-Robert: mesure encore trop grande selon MM. Cassini & de la Caille, qui ne la trouverent en 1744. que de $13108\frac{12}{100}$ toises. Il falloit donc mesurer de nouveau cette base, & conclure au moyen de nouveaux triangles la vraie distance de la tour de Montlhéri au clocher de Brie-Comte-Robert.

Pour le premier objet MM. les

Académiciens ont eu deux termes qui manquoient à M. Picard. Il y a présentement deux Pyramides, l'une à Villejuive & l'autre à Juvisy : c'est dans cet espace que la nouvelle base a été prise, & l'on a trouvé, pour la distance totale du centre d'une Pyramide à celui de l'autre, 5716 toises 5 pieds 10 pouces & quelques lignes.

Quant à la distance de la tour de Montlhéri au clocher de Brie-Comte-Robert, elle a été trouvée (au moyen des trois triangles spécifiés dans la brochure) de 13108 toises, quelques pouces : ce qui se rapproche fort du calcul arrêté en 1744. par MM. Cassini & de la Caille : d'où il a été facile de conclure que M. Picard s'étoit trompé, & qu'ainsi l'on ne pouvoit compter sur ses mesures Géodésiques, ni sur la Méridienne qu'il a tirée de Paris à Amiens :

Conclusion, au reste, qui n'altère en rien le mérite & la juste réputation de cet habile Astronome; il a eu moins de facilités & de secours qu'on n'en a aujourd'hui; il n'a pas été averti, par des fautes antérieures & par des critiques éclairées, de prendre plus de précautions. En un mot, dans ce genre comme dans tous les autres, il est avantageux d'être des derniers à travailler; mais il n'est point honteux de faire des fautes en travaillant le premier.

Ceux qui liront cette brochure verront les attentions scrupuleuses qu'ont apportées nos quatre Académiciens, pour la mesure de leur base & pour la formation de leurs triangles. C'est un travail où tous & chacun des associés ont mis la main; où les instrumens ont été vérifiés avec la plus rigoureuse justesse; où les procédés tant Méchaniques que Géométriques

ont été suivis & conclus de manière à inspirer la plus grande confiance. *Cette Brochure a été présentée à sa Majesté, & imprimée à l'Imprimerie Royale.*

Marguerite d'Anjou Reine d'Angleterre, Essay Tragique en cinq Actes; (Vol. *in-douze* de près de 300 pages) chez Prault fils Quai de Conti. Nous désirerions que l'Avertissement, qui est à la tête de ce Livre, en expliquât le dessein, le but & l'utilité. Ce n'est point une Tragédie bonne à être représentée, c'est une sorte de Pièce Historique, peut-être dans le goût du François II. de M. le Président Henault. Mais il paroît que l'intention de l'Auteur embrasse, de plus, la manière de réciter ou de lire une Pièce Dramatique : car il employe une foule de virgules comme pour diriger la prononciation. Si nous nous

trompons dans cette conjecture, on sera très-fort en droit de nous contredire ; mais en ce cas, on devra se croire obligé à énoncer clairement le plan de cet Ouvrage. Le Censeur Royal dit qu'il *a cru y appercevoir du naturel, de l'énergie & de l'intérêt.*

Avis aux Curieux d'Histoire Naturelle.

Le Public est averti, que le Sieur Sybille Maître ès Arts en l'Université de Paris de présent résident à Chaumont en Vexin, continue de faire des découvertes sur l'Histoire Naturelle, par les fossiles qu'il ramasse en grand nombre dans les environs de Gisors & autres lieux voisins. La quantité de Cabinets qu'il fournit tous les jours, & les morceaux plus rares les uns que les autres qu'il a découverts, l'ont déterminé à avertir le Public, que ceux qui

voudront ſe procurer une collection toute entière ou d'aſſortiment, lui feront l'honneur de l'aller voir ou de lui écrire : *il* s'engage à faire bonne compoſition pour favoriſer les amateurs de cette partie. Comme le cabinet du Roi eſt un ſûrgarant des morceaux rares qu'il y a dépoſés, il croit ſuffiſant d'indiquer cette preuve, & il n'ajoûte rien au-delà.

LETTRE ECRITE de Sétubal en Portugal, au P. B. J. le 15 Mai 1757. ſur la manière de perfectionner les Miroirs de Téleſcopes.

M. R. P. ayant réfléchi ſur ce qu'on a fait juſqu'à préſent pour perfectionner les miroirs de Téleſcopes par rapport à leur matière, j'ai été aſſez ſurpris qu'on n'en ait point eſſayé d'autre que celle des miroirs métalliques ou celle des

miroirs de verre. Les miroirs de métal sont plus difficiles à travailler que ceux de verre, ils sont plus couteux, trop pésants, ne recoivent pas un si bon poli, & sont sujets à se rouiller. Pour les miroirs de verre, on les a enfin abandonnés, parce qu'on n'a pas encore trouvé le moyen d'éviter la multiplicité des images. Mais joignons ces deux matières ensemble, & donnons à ce composé la qualité la plus convenable pour produire le plus grand effet, c'est-à-dire, la couleur qui reflèchit le plus grand nombre de rayons, la couleur blanche ; & nous aurons avec toute vrai-semblance des miroirs beaucoup plus parfaits que ceux que nous avons eus jusqu'à présent. Que le verre y entre pour la facilité, & le moins de dépense dans le travail ; mais qu'il perde sa transparence,, qu'il devienne opaque & qu'il acquère même le

degré d'opacité le plus convenable, en conservant toujours la couleur la plus propre à réfléchir une plus grande quantité de lumière.

Il y a différentes matières au moyen desquelles on peut parvenir à satisfaire aux conditions demandées : ces matières sont le verre, la chaux d'étain, la chaux de plomb, la magnésie, & les os calcinés. Ces matières servent à donner au verre une couleur laitée, blanche-opaque, couleur d'émail : opacité & couleur requises. On y parviendra en ajoûtant à la frite, par exemple un cinquième de chaux d'étain, & autant de celle de plomb pour en faciliter la fusion, avec un grain de magnésie calcinée. On donne encore au verre une belle couleur laitée & demi-opaque avec des os calcinés au blanc, réduits en poudre subtile & mêlés avec la

frite. Il est fort avantageux d'y ajoûter un peu de nitre.

C'est aux Artistes à essayer ce mêlange, à découvrir la proportion de ces matières, le degré & le temps de la fusion les plus convenables, & à demander le secours des Astronomes, pour juger de la bonté & du degré de perfection de l'ouvrage. Je m'étois proposé de le faire exécuter moi même, & d'examiner l'avantage de ces miroirs en les comparant aux miroirs ordinaires; mais ne m'étant pas possible de les faire exécuter actuellement, je n'ai pas voulu différer de publier une chose qui peut être utile. Je suis, &c.

La Pharmacopée des Pauvres accompagnée d'observations sur chaque formule; par le Docteur W.... Membre du Collége Royal des Médecins de Londres, *avec des Notes sur l'application des*

mêmes remèdes & une table des Maladies, (In-12. de 224 pages) chez Claude Hérissant, rue Notre-Dame, &c. Cet Ouvrage est un abrégé, fait avec soin en Anglois, de la Pharmacopée de Londres, & de la Pharmacopée d'Edimbourg. Un Médecin, Membre du Collége Royal de Londres, y a inséré des observations pour faciliter les remèdes & en prévenir les abus; un Médecin de Paris a donné quelques éclaircissements qui se trouvent à la fin du Volume, & le tout paroît revêtu des qualités que doivent avoir ces sortes de Livres: ces qualités sont clarté, facilité, simplicité. L'avant-propos qui est à la tête de l'Ouvrage est bien écrit; la Table qui le termine est commode.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05975 7792

A